This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

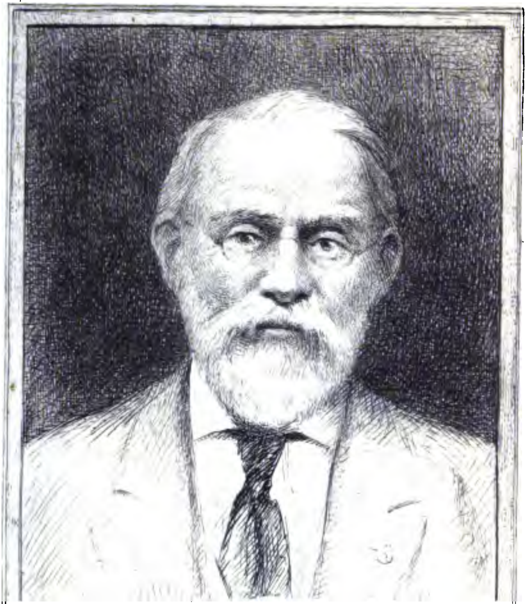

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

AS
161
.T8
1755
v. 2

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

AS
161
.T8
1758
v. 2

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

MARS, 1758.

A V I S.

Les ſeize Volumes de ces Mémoires pour l'année 1758, rendus chez les Abonnés le premier de chaque mois, & le 15. des mois de Janvier, Avril, Juillet & Octobre, 12 liv. 16 ſ. Par la Poſte port-franc 17 liv. 12 ſ.

Les 15 Cahiers de *la Religion vengée*, année 1758, rendus de même à Paris, 9 liv. Par la Poſte port-franc, 12 liv.

La Spiritualité & l'Immortalité de l'Ame &c. in 12. trois Volumes, Ouvrage analogue à la *Religion vengée*, & qui doit lui ſervir de ſupplément, relié en veau, 7 liv. 10 ſ. broché. Par la Poſte port-franc, 9 liv.

Lettres Critiques, ou Analyſe & Réfutation de divers Ecrits modernes contre la Religion, *in*-12. On reçoit en s'abonnant les huit premiers Volumes, reliés en veau, 20 liv.

On publiera dans les mois de Janvier, Mai & Septembre 1758, les IX. X. & XI. Vol. reliés en veau, 7 liv. 10 ſ.

Les ſuivants, dont on donnera trois Volumes par année juſqu'à la fin de l'Ouvrage, ſeront de même prix. Ceux qui ne ſe ſeront point abonnés, payeront tout l'Ouvrage 3 liv. le Volume.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

MARS, 1758.

A PARIS,

Chez { CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.
HERISSANT Imprimeur, rue Notre-Dame, à la Croix d'or.

M. DCC. LVIII.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

CES MEMOIRES COMMENCÉS en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 728 volumes : Sçavoir,

ANNÉES.	VOL.	ANNÉES.	VOL.
1701.	9.	1730.	12.
1702.	12.	1731.	12.
1703.	12.	1732.	12.
1704.	13.	1733.	12.
1705.	12.	1734.	12.
1706.	12.	1735.	14.
1707.	12.	1736.	15.
1708.	12.	1737.	13.
1709.	12.	1738.	13.
1710.	16.	1739.	14
1711.	12.	1740.	13.
1712.	12.	1741.	12.
1713.	12.	1742.	12.
1714.	12	1743.	12.
1715.	12.	1744.	12.
1716.	12.	1745.	12.
1717.	12.	1746.	15.
1718.	12.	1747.	14.
1719.	12.	1748.	15.
1720.	5.	1749.	14.
1721.	12.	1750.	15.
1722.	12.	1751.	14.
1723.	12.	1752.	15.
1724	12.	1753.	16.
1725.	12.	1754.	16.
1726.	13.	1755.	16.
1727.	12.	1756.	16.
1728.	12.	1757.	16.
1729.	12.	1758.	4.

Chacun de ces volumes se vend 15 sols en feuilles, & 16 sols broché.

Printed in France.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Dunning
Nijhoff
1-31-36
31472

MARS, 1758.

ARTICLE XXVII.

DELL' AZIONE DEL CASO nelle invenzioni, & dell' influsso degli Astri ne' corpi terrestri. Dissertazioni due. In Pa-

dova, &c. C'est-à-dire : *De l'action du hazard dans les inventions, & de l'influence des Astres sur les corps terrestres. Deux Dissertations.* A Padoue. M. DCC. LVII. (Volume *in*-4°. pages 210.)

NOus donnerons deux Extraits pour ces deux Dissertations : elles sont l'Ouvrage d'un Auteur qui paroît avoir un grand fond d'esprit & d'imagination, de goût & de critique. Il vaudroit mieux traduire qu'abréger la première : les détails qui en font le mérite, ne sauroient entrer dans une Analyse qu'aux dépens de la briéveté, dont les loix nous obligent à sacrifier tout ornement incompatible avec leur rigueur.

Il y a un problême souvent proposé aux Savants, qui auroient le loisir de le résoudre : c'est de savoir pourquoi le genre humain est

redevable des plus utiles inventions aux siècles d'ignorance. Nous nous sommes flattés d'abord d'en trouver la solution dans cet Ouvrage, où elle n'eût pas été déplacée. Mais, dans les idées du Dissertateur, nous avons seulement apperçu quelques principes dont il pourroit faire usage, s'il vouloit tenter cette entreprise. Nous le croyons trop capable d'y réussir, pour ne pas l'inviter avec instance à ce travail.

La lecture de sa Dissertation nous a suggéré une pensée dont le Lecteur jugera : c'est que, dans les siècles d'ignorance, on s'occupe plus des Arts de nécessité & d'utilité que des Arts de luxe & d'agrément : on enchérit donc moins, on rafine moins sur ce qu'on a, qu'on ne désire, qu'on ne cherche ce qu'on n'a pas. Or les inventions précieuses ne doivent-elles pas se trouver sur la

ſigne des travaux que la néceſſité & l'utilité commandent, plutôt que ſur celle des goûts qui ne s'attachent qu'aux commodités & aux ſuperfluités ? En ne viſant qu'à l'élégance, on ne va pas au-delà des ſurfaces, on y borne ſon travail : d'un fonds ſi mince, peut-on eſpérer de riches produits ? Mais quand on ſonge moins à la décoration, quand on la néglige, on creuſe plus avant dans le ſolide ; & l'on y découvre des veines qui décèlent la mine cachée, qui conduiſent enfin à la découverte des tréſors. Laiſſons au Diſſertateur le ſoin d'achever ce que nous ne pourrions qu'ébaucher, & ce qui peut-être ne ſeroit qu'un de ſes moindres moyens de ſolution.

Dans le prélude de la premiére Diſſertation, diviſée en VIII Articles, l'Auteur regarde comme des Divinités frivoles & chimériques ces *Muſes* dont la Poëſie

invoque l'assistance, & ce *hazard* dont on vante l'influence favorable & les heureux momens. En Philosophe, en Géomètre qui ne cherche que la vérité, il proscrit toute cette magie poëtique, tous ces enchantements merveilleux. Le génie que la nature donne, que le travail exerce, que le goût perfectionne, voilà où il réduit, en fait d'invention, toutes les faveurs de la Fortune, & toute l'inspiration des Muses : voilà ce qu'il ose substituer à l'Hippocrène & au Parnasse : *Ecco à che si riduce Fortuna e Muse, Ippocrene e Parnasso.*

De-là l'Auteur entre dans une espèce d'Analyse Métaphysique du *Génie*, & de ses opérations. Pour saisir sa vraie pensée & en écarter tout sens faux & odieux, il faut présupposer que nos ames, dans leur origine & dans leur nature, sont égales entr'elles, & que les

différences qu'on remarque entre leurs manières d'opérer, viennent des corps différents auxquels ces âmes sont unies. Leurs facultés, toutes spirituelles en elles-mêmes, sont, pour ainsi dire, liées à ces corps comme à des instruments: de-là vient que, dans ses habitudes & dans ses exercices, l'activité de ces âmes dépend beaucoup de la force ou de la foiblesse, de la lenteur ou de l'agilité des sens corporels, ou des ressorts organiques. Nous souhaiterions que l'Auteur eût rappellé plus souvent ces notions fondamentales, afin de prévenir toute interprétation dangereuse & très-éloignée de ses manières de penser.

Ces principes établis, nous entendrons sans peine dire que la source du génie, la séve qui le vivifie, ne coule que de l'heureuse organisation du cerveau, & de l'agilité des esprits qui l'arrosent:

nous lui permettrons d'avancer, après le fameux Valisniéri, que l'enthousiasme n'est qu'une réguliere agitation des esprits animaux, *agitation qui, produite par l'essor d'une imagination vivement échauffée & par la fermentation intestine des fluides bouillants, produit à son tour*, ou plutôt occasionne *des idées si nobles, & en procure un usage si merveilleux qu'il cause des transports & des ravissements.* Mais les grandes inventions, les choses neuves & rares, où le génie s'éleve par la force & l'usage de ces ressorts méchaniques, sont des œuvres qui passent la capacité de notre pure intelligence, tandis qu'elle est enchaînée à une machine fragile.

Sur un sujet qu'il entreprend de traiter, notre entendement peut bien se recueillir, s'agiter, embrasser tout son objet, en parcourir toute l'étendue, en combiner

les rapports, & les réunir comme dans une masse totale : mais au premier coup-d'œil, cette masse ne forme qu'un chaos confus & informe, où regne un mouvement sans ordre, une agitation sans systême, un tourbillon sans loix. Cependant si l'art vient au secours de l'esprit, l'un & l'autre répandront au milieu de ce chaos un ordre symétrique; ils sépareront, en quelque sorte, la lumière des ténèbres, & l'or de la fange qui le couvre. Après une infinité de mouvements, des étincelles éclatent; une clarté pure dissipe l'obscurité la plus profonde; les idées se développent; les unes se touchent, se pressent & se rassemblent; les autres se rencontrent, se choquent & se heurtent. Dans l'instant paroissent de nouvelles espèces, de nouvelles images; un nouvel ordre de pensées s'arrange, une nouvelle suite de traits lumineux se

forme : l'esprit reste confus, étonné du nombre & de la richesse des merveilles qui frappent ses regards. Leur foule se grossit tellement autour de sa sphère, qu'à peine a-t-il le temps & le pouvoir de les saisir. Tandis qu'il contemple l'une, l'autre s'envole & disparoît : ce sont des éclairs qui se succèdent sans laisser aucune trace de leur passage.

Telle est la fécondité d'un esprit actif, puissant & plein de sa matière : sans régle & sans méthode, elle se présente à ses yeux sous des faces dont il ne sauroit ni prévoir, ni comprendre toute l'étendue. Plus il apprend au-dehors, moins il sait ce qui se passe au-dedans de lui-même : il ignore jusqu'à la voie qui l'a conduit à la vérité : il ne comprend ni les trésors où il puise la science, ni les richesses qu'il en tire : les plus utiles & les plus sublimes

découvertes deviennent sa conquête, sans qu'il sache comment il en a fait les approches ; sa fécondité enfante les plus belles productions, sans qu'il puisse rendre aucun compte de leur génération, de leur forme, ni de leur perfection. Pour en expliquer l'étrange mystère, il imagine un Hazard, une Muse, une Minerve ; il leur attribue l'œuvre, dont il est, au moins en partie, lui-même l'artisan.

Cependant ces heureux hazards ne sont faits que pour les génies rares & les talents singuliers. On dit communément que la *fortune aide les audacieux* : cela signifie que le courage, la hardiesse, l'activité procure le succès ; que l'inertie, l'indifférence, la paresse ne réussit dans aucune entreprise. *Quelle merveille que, sur le grand théâtre du monde, où les personnages hardis & déterminés*

sont le petit nombre ; & où les lâches forment la multitude, la fortune se déclare pour les premiers & abandonne les seconds ? Dans les Cours des Princes n'est-ce pas le manége, c'est-à-dire le beau langage, l'art de plaire, le talent de s'insinuer qui mène à la fortune ? Avec tous ses grands talents, Dinocrate n'eût jamais pénétré à la Cour d'Alexandre, s'il ne se fût aidé du savoir-faire des Courtisans, s'il n'avoit mis, dans ses discours, dans sa parure, dans tout son extérieur, l'appareil qu'il jugea propre à frapper les yeux.

Il en est de la fortune comme des jeux de hazard : un habile Joueur prévoit & même calcule tous les coups que le sort peut amener : son savoir consiste à choisir toujours le parti, où il y a moins de risques à craindre, & plus de gains à espérer. Cependant, *dit notre Auteur*, il y a des succès &

des revers, dont on ne peut deviner la raison : ce sont des problèmes insolubles ; nous n'avons pas assez de termes connus pour en trouver la solution.

Art. I. *De l'origine & de la nature du Hazard.* Remontant à l'origine métaphysique des choses, l'Auteur observe d'abord que le *hazard* & l'*invention* sont deux termes, qui, séparés l'un de l'autre, n'ont aucune ressemblance philosophique ; mais en les rapprochant, en les mêlant ensemble, ils changent, pour ainsi dire, de nature, ils deviennent comme des plantes sauvages qu'on a greffées : cette opération les éleve à un ordre supérieur ; ils en tirent une beauté, une noblesse, dont on cherche ici la nature & l'origine.

La fortune ou le hazard n'est qu'un nom, dont on se sert pour exprimer un concours de principes, de phénomènes, d'accidens,

& de circonstances imprévuës ou extraordinaires, & peu conformes au cours & aux loix connues de la nature, quoique toujours soumises aux ordres de la Providence & appropriées aux vuës de sa suprême sagesse. L'Antiquité en fit une divinité aveugle. C'étoit une suite du systême Payen, où rien n'arrivoit sans l'influence de quelque génie particulier. Les œuvres du hazard étoient distinguées de celles qui sont le fruit de l'intelligence, de la réflexion & de l'industrie humaine : ses opérations étonnantes se consommoient dans une sphère, dont les ressorts ne sembloient dressés que pour tromper l'intention, étonner l'imagination & surprendre l'attente des hommes : la terre la plus stérile étoit le sol où germoient ses productions : sans les chercher, en cherchant même toute autre chose, l'art les voyoit éclore entre ses

mains ; il ne soupçonnoit pas que la semence en fût cachée au milieu des éléments soumis à ses loix : le Méchanisme de leur génération & de leur organisation étoit pour lui une énigme impénétrable ; il admiroit l'effet sans deviner la cause.

Voilà les bornes de l'intelligence humaine : sa vue courte, *corta veduta*, ne va pas au-delà. Mais, dans cet espace trop immense pour sa portée, il n'y a rien de caché à l'intelligence divine : ces principes qui nous échappent, ne se dérobent point à sa lumière : ces agents que nous ne pouvons voir, ne peuvent agir que sous ses ordres ; à son influence, notre erreur a substitué celle du hazard. Les nouveautés qui nous frappent & qui réveillent notre admiration, ne sont donc des nouveautés que relativement à notre ignorance qui leur donne ce titre. C'est ainsi

qu'en Europe l'Imprimerie étoit une nouveauté, tandis qu'elle avoit cessé d'en être une à la Chine. La nature, d'elle-même, est peu fertile en nouveautés : sa marche simple & majestueuse n'est point sujette à ces écarts bizarres & arbitraires dont l'Art est si susceptible : les plus heureuses inventions n'ont guères eu d'autre origine qu'un évènement fortuit : l'Art les adopte & les perfectionne sans en être le père.

Une jeune fille meurt la veille de ses noces, pendant sa vie elle s'amusoit avec de petits vases ; après sa mort, sa nourrice les rassemble dans un panier, qu'elle pose près de son sépulchre. Pour garantir ce monument des injures de l'air, elle éleve au dessus un toît de tuiles ; cet édifice se trouve placé sur une racine d'acanthe, dont les rejettons ne pouvant s'élever perpendiculairement, sont forcès de ramper & de serpenter au-

tour du monument. Callimaque, grand Architecte & Sculpteur célèbre, en passant auprès du monument, fut charmé de sa forme & de l'effet qu'elle produisoit : il en emprunta l'idée d'un Chapiteau plus lèger & plus délicat que le Dorique. Voilà, selon Vitruve, l'origine du Chapiteau Corinthien. Des Forgerons, frappant sur un fer chaud avec des marteaux d'inégale pésanteur, éveillent, dans l'oreille de Pythagore, une notion d'harmonie : les rapports de pésanteur qu'il observe entre ces marteaux, furent, pour ce Philosophe, une théorie pour évaluer les tons de la Musique, & un moyen pour les découvrir. A ces découvertes, l'Auteur ajoûte celles du Phospore d'Angleterre, de la poudre à canon, & de mille autres inventions dont l'art est redevable à ce qu'on appelle *hazard*.

ART. II. *Des espèces d'inven-*

tions, où le hazard, a pu influer. L'Analogie a été une féconde source d'invention : d'après nos Voitures de terre, on a imaginé les Vaisseaux de la mer : les machines les plus composées, comme nos Montres, sont dérivées des machines les plus simples. Le calcul différentiel s'est élevé par degrés à une perfection qui l'a mis au rang des nouveautés. Dans mille procédés semblables, la loi de continuité a conduit d'une invention à l'autre. Cependant il y a des nouveautés originales : aucune idée précédente, aucun système antérieur n'en a donné le modèle; ce sont des coups de hazard, des traits aussi heureux que hardis, & que ni l'art, ni la nature n'avoient ébauchés. Tels furent le Tube de Toricelli, & l'expérience de Leyde qui se présenta à Muschembroëk sans qu'il en eût la moindre défiance, &c. . . . . . .

Pour les découvertes Philosophiques, Mathématiques & Métaphysiques, notre Dissertateur les attribue à de savantes Théories, ou à des combinaisons scientifiques. En recherchant la source de ces beautés neuves qui caractérisent les pièces où les traits de génie, il fait une remarque, c'est que dans ce qu'on appelle, en France, *ouvrage d'esprit*, la nouveauté ne consiste pas seulement dans le tour & dans la grâce qu'on donne à une vérité commune, mais dans la nouveauté même d'une vérité qui n'est pas encore connue, ou qui est contraire aux idées anciennes, ou aux préjugés des Savants. Des génies lettrés lient quelquefois ensemble si heureusement certaines idées séparées & disparates, qu'après leur liaison elles semblent des fleurs nées sur la même tige. En Poësie, toute pensée neuve & noble est une découverte; comme

c'est en Chymie un nouveau mixte utile : les vrais Poëtes sont féconds en ce genre ; leur génie est la mine où ils n'ont qu'à creuser : ce n'est ni le hazard, ni l'imitation qui les rend fertiles : ils sont faits pour être des modéles, & non des copistes : l'imitation appauvriroit leur sol ; ils ne profiteroient pas de sa bonté en y semant des plantes étrangeres. Le meilleur conseil qu'on puisse leur donner, c'est de se livrer au feu qui les embrâse, il fera sortir de leur sein des trésors jusques-là enfouis & cachés ; mais c'est presque toujours le hazard qui ouvre la mine ; comme la nature, il surprend, il survient sans qu'on l'appelle.

ART. III. *Des conditions requises pour réussir dans les inventions du hazard.* Le hazard ne prodigue point à l'aveugle les faveurs de l'invention. Pour être Inventeur dans un Art, dans une

Science, il faut un talent, une étude qui éleve l'esprit, en quelque sorte, au niveau de l'invention. On tourne long-temps autour d'une découverte avant que de s'en emparer. On la cherche, elle fuit; on n'y pense pas souvent, au moment qu'elle se montre. Cet heureux moment est l'enfant du hazard. Il faut donc faire les premiers pas; mais le dernier où le mystère se révèle, le hazard s'en réserve tout le mérite.

Dans quelques occasions il faut être placé à portée de la découverte, & ce n'est pas toujours le hazard qui y conduit. Pour découvrir les mines du Pérou, il falloit en faire le voyage, il falloit fendre l'arbre qui croissoit sur leur sol: autrement on n'eût pas apperçu ces fibres dorées, qui décélerent la mine d'où les racines de cet Arbre tiroient leur séve. Archimède étoit dans le bain, quand il

il résolut un problême d'Hydrostatique : le Berger qui découvrit l'attraction de l'Aiman, l'eût manquée, s'il n'eût point eu de fer à sa chaussure, quand il s'avisa de danser sur une roche de ce minéral. Ainsi sous les auspices du hazard on ne doit pas se flatter de faire d'heureuses rencontres, si l'on ne se met, en quelque sorte, à portée de recevoir ses faveurs. Ici notre Auteur caractèrise les différents génies qui peuvent espérer de ces bonnes fortunes, & leur montre le chemin qu'il faut prendre pour y parvenir, c'est-à-dire tout ce qui sert à étendre ces génies, à les fortifier, & à diriger leur marche, comme la culture, l'exercice, la méthode, le commerce &c. Il faut donc que la nature & l'art se joignent pour aller à la découverte. Quand rien ne se présente, ils n'ont plus qu'à se vouer au hazard, dont ils doi-

vent épier & attendre le moment propice.

Art. IV. *Combien est foible le secours de l'Art.* Avant qu'on le rencontre, l'objet de la plûpart des inventions est ignoré : les moyens de l'atteindre ne sont guères plus connus ; ainsi cet objet est un terme où l'Art ne sauroit aspirer, ni arriver sûrement par toutes les méthodes qu'il est capable d'imaginer. Il n'avance que lentement vers les inventions, dont il tente la conquête ; ses progrès sont gradués : ce n'est souvent qu'après plusieurs siècles de marche & de fatigue que le succès couronne son ambition. Il n'en est pas ainsi des inventions dont le hazard est l'arbitre, leur génération est l'affaire d'un moment : leur naissance & leur perfection sont de la même date : dans l'air, dans les traits, dans la forme qui les caractèrisent, on remarque une simplicité, une

aisance, une finesse qui n'a rien d'étudié, ni d'artificiel : tout y est marqué au coin du bonheur, au sceau de la fortune.

Art. V. *Pourquoi les inventions duës au hazard sont-elles rares ?* Dans les premiers âges du monde, la nécessité aiguisoit l'industrie & multiplioit les essais : le hazard en trouvoit plus d'occasions de produire ses bienfaits. La Nature ne se glorifie point dans la nouveauté : sa marche est constante & régulière, elle n'aime point à en changer l'ordre. L'Art s'écarte aussi rarement de sa route ; les Ouvriers sont moins jaloux d'innover, dans leur métier, que d'en perfectionner la routine : contents d'un débit & d'un gain sûrs, ils songent tout-au-plus à s'attirer la préférence par le mérite de leur travail. Le hazard ne les tente guères ; rarement ils se mettent en frais, pour acheter ses faveurs in-

certaines. D'ailleurs la négligence des Anciens a laissé se perdre beaucoup de secrets qu'il avoit révélés. Ainsi les sources où coulent ses inventions, sont trop souvent fermées pour être abondantes, & le produit n'en est pas assez bien conservé pour être considérable.

Dans la sphère des Sciences, les découvertes dépendent de l'application qu'on y donne, de la méthode qu'on y suit, de la considération qu'elles attirent, & de l'émulation qu'elles allument : tous les siècles ne leur sont pas également favorables. Notre Dissertateur observe que la belle Littérature est plus fertile en nouveautés que ne le sont les Sciences abstraites : c'est une carrière, *dit-il*, où l'esprit est plus libre, étant plus affranchi de l'opinion, de l'usage, de la mode, de la routine & des autres entraves qui peuvent arrêter son essor : son attelier est le moins dispen-

dieux en matériaux & en outils: le génie, l'imagination en ſont les principaux inſtruments, la nature en fait les plus grands frais : pour fournir au reſte, il ne faut pas une extrême opulence.

Afin d'apprécier au juſte les nouveautés qui appartiennent à la belle Littérature, l'Auteur diſtingue trois genres de penſées : le premier comprend les penſées admirables, qui ont beaucoup de ſolidité ; le ſecond renferme les penſées brillantes, qui ont plus d'éclat que de réalité ; le troiſième contient les penſées qui doivent leur mérite à l'opinion, à un goût arbitraire, à une mode paſſagère. Entraîné par la profondeur de ſes vuës & de ſes réflexions, l'Auteur ſe permet ici une digreſſion, où il examine les droits de l'évidence, dont l'autorité abſolue ne peut ſouffrir aucune atteinte, & le crédit de l'opinion dont le regne eſt

ſujet à de ſi fréquentes révolutions. Les obſervations qu'il fait ſur l'inſtabilité des goûts arbitraires, lui en ſuggèrent une bien ſenſée, qui tourne à la gloire de la Providence : c'eſt que dans tout ce qui concerne la ſubſtance du bien commun, tout eſt clair, tout eſt évident : Dieu n'abandonne au caprice de l'opinion que ce qui eſt indifférent à la ſociété. Tout ce qui eſt de néceſſité préciſe, tout ce qui intéreſſe la deſtinée des hommes, eſt ſouſtrait au domaine de l'opinion. Dans l'Architecture, (c'eſt l'exemple de l'Auteur.) la forme des édifices & leurs ornements ont varié ſelon le goût des ſiècles ; mais la ſolidité néceſſaire aux fondements, l'aplomb eſſentiel aux murs ſont des points fixes, dont tous les âges & tous les peuples ſont convenus ſans aucun partage.

Art. VI. L'objet de cet Article

eſt de démontrer que la multitude des rapports qui peuvent ſortir de la combinaiſon de nos idées, eſt inconcevable, & que cette incompréhenſibilité nous met dans l'impoſſibilité de découvrir & de prévoir une infinité d'inventions poſſibles. Pour peu qu'on entre dans le calcul de ces combinaiſons, l'imagination ſuccombe ſous le poids de leur nombre. Sans mouvement, la matière n'eſt que *maſſe, denſité, volume, figure*; ſon inertie ſera ſtérile en phénomènes. Qu'on verſe le mouvement dans ſon ſein, qu'entre ſes molécules on le diſtribue avec proportion, qu'on en régle l'action ſur des loix invariables; quelle foule d'objets différents vont éclore de cette maſſe brute & inanimée! Que le mouvement des eaux diminue, elles ſe durciſſent en glace; qu'il s'augmente, elles s'exhalent en vapeur. D'autres modifications de ce

mouvement produiront la neige, la rosée, la grêle &c. Dans la Musique, quelle multitude, quelle variété de sons! En combinant un petit nombre de tons différents, on enfante tous ces prodiges d'harmonie. Qu'on combine également nos idées, il en résultera des infinités d'espèces & d'êtres métaphysiques. Ce ne sont encore ici que des objets entiers combinés ensemble : qu'on en vienne à leurs rapports, qu'on les combine entre eux, & ces infinités de combinaisons précédentes qui nous ont effrayés, ne seront que les germes & les racines simples d'où sortiront d'autres infinités de combinaisons. Ici notre Dissertateur ouvre une scène nouvelle, qui n'est composée que d'*éléments & de principes transcendants* : il n'appartient qu'aux grands Géomètres de puiser à cette source intarissable qui épuise tous les calculs, &

d'entrevoir l'étendue immenſe qui ſe dérobe à tous leurs réſultats. Ces fictions Poëtiques ou Romaneſques, dont certains eſprits vifs, féconds & hardis ont enrichi le monde littéraire, ne ſont que d'étranges, mais pures combinaiſons d'idées communes, qui, entre les mains de ces génies vifs, ne ſouffriront jamais tant de combinaiſons qu'elles n'en puiſſent ſouffrir davantage. C'eſt en ſe tranſportant dans une ſphère ſi vaſte que l'eſprit humain ſent ſes limites; l'eſpace qu'il en peut meſurer, n'en étant qu'un point imperceptible.

D'ailleurs combien d'idées paſſent toutes enſemble devant l'eſprit ſans laiſſer aucune trace de leur paſſage? C'eſt un chaos rapide où il n'a pas le loiſir de diſcerner aucun élément. Comment donc pourroit-il ſaiſir tous ces objets, dont ſa capacité ne ſauroit embraſſer l'étendue, & don

sa marche ne sauroit égaler la vîtesse ? Combien donc d'inventions qui excèdent sa puissance ! Combien de compositions dont les principes échappent à ses lumières !

Art. VII. *Des idées involontaires, qui amenent d'heureux hazards.* Quand l'esprit pourroit suivre ou fixer ces espèces fugitives, dont nous venons de parler, pourroit-il se defendre de l'affluence de mille autres idées qui viennent à la traverse sans qu'il puisse les repousser ? Elles le surprennent, l'arrêtent, l'amusent ou l'occupent, les unes par leur continuité, les autres par leur connéxion, quelques-unes par leur ressemblance. Les allégories, les métaphores, & sur-tout l'analogie sont autant de riches fonds où les génies créateurs s'ouvrent des veines fécondes : ces mines ont multiplié & orné les Arts & les Sciences :

en étalant leurs trésors, l'Auteur ne dissimule pas l'alliage qui s'y mêle quelquefois.

Le hazard ne présente pas toujours la source des inventions qu'on lui attribue, quelquefois il n'en est que l'occasion. Du sommet d'un arbre tombe un fruit aux pieds de Newton : la chute de ce fruit n'étoit qu'un accident très-indifférent : elle réveilla le génie de ce grand Philosophe, & l'éleva jusqu'à la Théorie de la chute des graves, & à la contemplation des forces centripetes, dont il trace les loix dans le plus considérable de ses Ouvrages. Une lampe suspendue vacille aux yeux de Galilée : ce mouvement frappe son attention, & lui découvre l'Isochronisme qui regne entre les différentes vibrations du même pendule. Protogène s'impatiente & s'irrite contre son pinceau, qui le servoit mal dans le soin qu'il se donnoit pour peind

l'écume d'un coursier fougueux & furieux, de rage il saisit son éponge trempée dans ses couleurs, il la lance contre son tableau : elle va frapper la bouche du cheval, & y laisse l'écume peinte au naturel. Des occasions aussi fortuites ont allumé le plus sublime enthousiasme des Poëtes, ont déterré des trésors aux Savants, & ont éclairci aux Critiques des ténébres où toute leur sagacité avoit échoué. On trouve ici des exemples en tous ces genres. Mais ce sont-là des *bonheurs* qu'on ne doit se promettre que de la méthode, ou de la maxime qu'avance notre Dissertateur : le travail commence, la fortune acheve ; l'étude cherche, le hazard trouve. Ajoûtons cependant avec l'Auteur, que les grands génies dédaignent quelquefois cet ordre méthodique : pour eux il se forme des lumières imprévuës, dont la clarté les transporte hors

des ſentiers battus, & les conduit dans de nouvelles régions qui offrent, à leurs mains, des tréſors également inconnus & ineſpérés : ce ſont d'admirables combinaiſons d'idées, qui enrichiſſent la Mathématique & la Phyſique, & qui immortaliſent ces ſavants & fortunés Inventeurs.

Art. VIII. *Le hazard ne peut être l'Architecte de l'univers.* Notre Diſſertateur craint que les Athées, ces Philoſophes modernes dont le hazard fut toujours l'unique & honteuſe reſſource, ne ſe prévalent du pouvoir qu'il attribue à ce hazard, pour autoriſer leurs ſyſtêmes & pour révendiquer à leur idole la fabrique de l'univers. Loin de favoriſer leurs abſurdités; pour les détruire, l'Auteur ne s'arme que des principes qu'il vient d'établir : tous ces ſyſtêmes imaginés pour accorder au hazard les honneurs qu'on refuſe

à la Divinité, tombent devant les démonſtrations victorieuſes que le Diſſertateur emprunte de la plus ſolide Métaphyſique & de la plus exacte Géomètrie, & qu'il manie avec une force de Logique, dont l'impreſſion invincible porte les caractères de l'évidence la plus ſenſible. Ne pouvant analyſer une controverſe ſi ſerrée & ſi importante, nous n'en extrairons que ce ſimple argument.

Le hazard, quelque idée qu'on s'en forme, (ſi on peut s'en former aucune) n'eſt qu'une puiſſance aveugle, dont l'action (s'il en peut avoir) n'eſt qu'un jet fortuit & paſſager, & n'a aucun principe ni pour ſe continuer, ni pour ſe renouveller, aucun principe d'où l'on puiſſe inférer, ou imaginer une ſucceſſion régulière & uniforme de cauſes & d'effets : diſons mieux, ſous l'empire du hazard, tout marche ſans loix & ſans ordre;

ainsi l'opération de l'instant qui précède, ne peut manquer d'être ruinée, ou tout-au-moins étrangement troublée ou dérangée par l'opération de l'instant qui suit. Or l'univers où tout est si heureusement lié, si sagement ordonné, si constamment reglé, si uniformement entretenu, peut-il être l'ouvrage d'une pareille puissance ? On défie tous les Athées, Partisans du hazard, de donner à cet argument aucune réponse qui puisse satisfaire l'homme le moins difficile à persuader.

ARTICLE XXVIII.

RECHERCHES pour servir à l'Histoire de Lyon, ou, les Lyonnois dignes de mémoire. (Deux Volumes *in*-8°.) A Lyon, chez les FF. Duplain ; & à Paris, chez Boudet, rue S. Jacques. M. DCC. LVII.

MONSIEUR l'Abbé Pernetti, Auteur de ces *Recherches*, s'est engagé, depuis quelques années, à donner une Histoire entière & détaillée de Lyon sa patrie. Aujourd'hui il prélude, pour ainsi dire, à ses succès futurs par les deux Volumes que nous annonçons. C'est l'Histoire des *Lyonnois dignes de mémoire* : ainsi les Citoyens nous seront connus avant la Cité ; & la partie morale & animée de cette grande Ville, se

manifeſtera plutôt que ſon exiſtence phyſique : méthode aſſez conforme à celle d'Ulyſſe, qui fit d'abord des recherches ſur les mœurs des hommes, & qui examina enſuite les Villes.

> Qui mores hominum multorum
> vidit, & urbes.

Dans la Planche, qui eſt au frontiſpice de cet Ouvrage, on voit la Pyramide, ſymbole de l'immortalité, élevée ſur les bords du Rhône, pour nous avertir que les *Lyonnois* dont parle l'Auteur, ſont ſpécialement *dignes de mémoire* dans le pays qui les a vû naître. Cependant combien d'entr'eux méritent auſſi les éloges de toutes nos Provinces, & en particulier ceux de la Capitale ! Lyon a eu de grands hommes dans tous les genres. M. l'Abbé Pernetti ſait les découvrir, les bien connoî-

tre, les placer dans des points de vuë favorables. Il les présente selon la suite des siecles : c'est, à peu-près, la methode de Cave & de M. Dupin ; mais on trouve ici plus d'ornements, plus de goût ; & l'Auteur ne se borne pas au mérite littéraire : il embrasse tout ce que sa patrie a eu de Citoyens recommandables par les talents & par les vertus.

Il distingue particuliérement les fruits de sainteté que Lyon a produits. Il s'étend, avec complaisance, presque dès les premiéres pages de son Livre, sur les Martyrs qui ont illustré le Christianisme naissant dans cette Ville. La premiére persécution qu'elle essuya fut sous Marc-Aurèle, qui ne *l'ordonna point sans doute*, dit notre Auteur, *puisqu'il étoit Philosophe*. M. l'Abbé Pernetti veut dire que cet Empereur étant naturellement doux & équitable,

il est à présumer qu'il ne fit aucunes nouvelles Loix contre les Chrétiens ; & cela est exactement vrai. Cependant il ne laissa pas d'ordonner aux Gouverneurs des Provinces de faire mourir ceux qui auroient confessé le nom de Jesus-Christ. On peut voir ce qu'en a écrit Eusèbe & M. de Tillemont après lui. Quant à la Philosophie du siècle de Marc-Aurèle, elle n'étoit assurément point incompatible avec l'esprit de persécution. Ce fut même sous cet Empereur que les Philosophes s'éleverent avec plus de fureur contre le Christianisme ; témoin Crescent qui causa la mort à l'illustre saint Justin. En général la Philosophie Antichrétienne est persécutrice, quand elle le peut être, parce que l'Evangile démontre ses erreurs & confond son orgueil.

L'Auteur de ces *Recherches* tâche de lier à son sujet beaucoup

de traits instructifs, qui ne se trouveroient pas facilement ailleurs. Par exemple, après avoir donné la Notice de S. Eucher, qui étoit un Evêque de Lyon & un Orateur Chrétien, il entre dans un détail curieux sur les Orateurs & les Poëtes qui ont décoré cette Ville: il parle du Temple consacré à Auguste, & de cet Autel fameux en présence duquel se faisoient les combats littéraires. M. l'Abbé Pernetti désireroit même que l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Lyon, ayant pris, pour le corps de sa devise, ce Temple d'Auguste tel qu'on le voit sur les Médailles anciennes, l'ame de cette devise ne fût pas le mot *Athenæum* que l'Académie a choisi, & qui ne convient qu'au Temple de Minerve. Il auroit été mieux, *ajoûte-t-il*, de mettre *Ara Lugd. restituta*, pour rappeller le souvenir de l'Autel arbitre des

débats de Littérature ; & par-là d'ailleurs les Antiquaires ne seroient pas exposés à confondre leurs idées sur le Temple d'Auguste & sur celui de Minerve. L'observation paroît judicieuse : ce qui ne nous empêchera pas d'observer que l'Autel d'Auguste ayant été un monument de flatterie, puisque tous les peuples de la Gaule y avoient envoyé des Statues comme pour faire leur cour à celle d'Auguste, l'Académie de Lyon a bien pû vouloir ne pas imiter cette bassesse, & par conséquent ne point adopter l'inscription Ara Lugd. restituta.

A l'occasion de saint Sacerdos, Evêque de Lyon & Fondateur du premier Hôpital établi en cette Ville, l'Auteur fait l'éloge du zèle de ses compatriotes pour les maisons destinées à soulager les pauvres. *Tous les Corps de la Ville concourent à l'envi à soûtenir &*

même à embellir l'Hôpital & la Charité. Il n'y a point de famille considérable à Lyon qui ne leur ait fait du bien. Mais la compassion des Lyonnois pour les misérables, ne se borne pas aux maisons publiques. *En 1750, la rareté & la cherté des soies ayant laissé une prodigieuse quantité d'Ouvriers sans travail, on fit une quête : le produit en fut immense,* & tout ce peuple de Citoyens utiles subsista ; & cette Ville dont le Commerce est l'ame & l'appuy, entretint ses Manufactures ; & par cette libéralité bien entendue, l'intérêt public se trouva heureusement concilié avec le mérite de la Charité Chrétienne.

La souveraineté de Lyon, acquise par les Archevêques, & partagée entr'eux & les Chanoines, a été une époque d'illustration pour le Clergé de cette Ville ; M. l'Abbé Pernetti n'avoit garde d'oublier

un évènement si remarquable; mais il ne se charge pas d'énoncer au juste *en quel temps ont commencé les preuves de Noblesse, établies parmi les Chanoines de Lyon.* On les appelle *Comtes* au moins depuis le XI[e] siècle; mais *ce titre honorable n'est aujourd'hui qu'une ombre imparfaite de leur ancienne splendeur. Ils n'ont plus que les noms dont ils avoient les choses; & de quelques privilèges qu'ils jouissent encore, que sont-ils en comparaison de ce qu'ils ont été?* Il seroit peut-être aisé de répondre que la situation actuelle de ces Messieurs est plus conforme à leur état; que ce sont des hommes de qualité dévoués au service des Autels: position que les Fondateurs ont apparemment imaginée, désirée & voulu procurer; que le faîte de la grandeur temporelle ne servit long-temps qu'à leur faire des ennemis, & à

les distraire de leurs fonctions. Mais ces raisons ne peuvent passer pour des arguments de Politique : la question seroit de savoir si elles en sont moins plausibles & moins concluantes.

L'Auteur nous dit aussi quelque chose des Chevaliers de S. Jean de Lyon. Ce sont des places inférieures à celles des Chanoines, mais fort estimées & fort recherchées dans des temps : il paroît que ceux qui en étoient pourvus faisoient la fonction de Docteurs & d'Avocats dans l'Eglise de Lyon : *aujourd'hui*, dit l'Auteur, *les Chevaliers sont bien plus touchés de l'inaction, dans laquelle on retient leur zèle à cet égard, que de la modicité de leurs revenus qui sont aussi diminués que leur gloire.*

Comme les Sciences & les Arts tiennent un rang très-considérable dans cet Ouvrage, on n'est point surpris d'y trouver les origines de l'Imprimerie

l'Imprimerie de Lyon. M. l'Abbé Pernetti parle exactement sur cette matière qui ne laissoit pas d'avoir sa difficulté ; il réfute le Catalogue de M. de Boze, qui assûre que le premier Livre imprimé à Lyon, est le *Speculum vitæ humanæ* de l'an 1477. On a de l'an 1476 *la Légende dorée* en François, imprimée par Barthelemy Buyer, Livre si rare qu'on ne le voit ni dans les Annales Typographiques de Maittaire, ni dans les Catalogues qui ont le plus de réputation. Il est dans la Bibliothèque du Roi & chez les Clarisses de Paris, nommées les Filles de *l'Ave Maria* ; il doit être aussi quelque part à Lyon, puisque M. l'Abbé Pernetti en donne une Notice exacte : & c'est-là très-certainement le premier Livre imprimé dans cette Ville.

On lit à la vérité, dans l'Histoire de l'Imprimerie par Prosper

Marchand, que le Livre ou Roman de Baudoin, Comte de Flandres, fut imprimé à Lyon dès l'an 1474 : mais notre Auteur révoque en doute cette Anecdote littéraire, *d'autant mieux*, *ajoûte-t-il*, que Marchand ne donne aucune Notice détaillée de ce Livre, qu'il ne cite ni le nom de l'Imprimeur, ni *la date par jour & par année de l'achevement de cet Ouvrage* : caractères qu'on voit énoncés si ordinairement dans les premiéres Editions. Cela est fort bien remarqué, & nous ajoûtons, pour fortifier l'Observation, qu'au premier Tome de Maittaire (page 390) ce même Livre de Baudoin est placé sous l'année 1478, avec cette indication : *Impresse à Lyon sur le Rhône, & fini le 12. du mois de Novembre 1478.* C'est un *in-fol.* en caractères gothiques, & voilà, sans contredit, à quoi il faut s'en tenir sur la date de cette Edition.

Quand au Recueil des Statuts Synodaux du Diocèſe de Lyon, publié par l'ordre du Cardinal de Bourbon, qui fut Archevêque de cette Ville, depuis l'an 1445 juſqu'en 1488, notre Auteur a raiſon de dire que l'impreſſion de ce Livre n'eſt point de 1466, mais d'une année fort poſtérieure, & que ces mots *publicatum anno 1466*, qu'on lit à la fin du Volume, *doivent s'entendre du temps où ces Statuts furent faits, & firent loi dans le Diocèſe : à moins*, continue-t-il, *qu'on n'aime mieux croire que ces mots ont été ajoûtés dans quelque Edition.* Cette derniére raiſon eſt ſuperflue ; & ne pourroit d'ailleurs ſe concilier avec l'Edition originale & primordiale que nous avons ſous les yeux, puiſqu'à la fin du Volume on lit ces mots *publicatum anno 1466*. Mais voici ce qu'il y a de vrai dans cette affaire Typographique

En 1466, le Cardinal de Bourbon rassembla les Statuts de plusieurs Conciles ou Synodes; & y ajoûta un Statut particulier qui fut lu & publié, dans le Synode Provincial de Lyon, le Mercredi après la Fête de S. Luc: c'est ce qu'on lit expressément à la derniére page du Volume. Or ce Statut & les autres furent donnés en manuscrit aux Ecclésiastiques, & l'on n'en fit l'Edition que plusieurs années après: peut-être même n'eut-elle lieu qu'après la mort du Cardinal de Bourbon, laquelle arriva en 1488.

A la suite de cette discussion, nous ne devons pas oublier l'illustre Imprimeur Sebastien Gryphe, qui fit tant d'honneur à la Ville de Lyon par la multitude de ses entreprises Typographiques. Notre Auteur donne de justes éloges à cet excellent Artiste, qui étoit en même temps un très-habile

Littérateur. On voit encore à Lyon une pierre chargée de son symbole qui étoit un Griffon, & de sa devise comprise en ces termes: *Virtute Duce, Comite fortunâ.* M. l'Abbé Pernetti fait Mrs Baillet, Chevillier & le P. de Colonia, qui disent que Jules-César Scaliger dédia un de ses Ouvrages à Sebastien Gryphe; mais nous croyons qu'il faut plutôt s'en rapporter à Mrs Ménage & de la Monnoye, qui ne regardent la Lettre de Scaliger à cet Imprimeur que comme un témoignage d'estime & une démonstration de civilité. Cette Lettre est au second Volume de Maittaire; nous l'avons lue, & nous n'y avons trouvé aucun vestige de Dédicace.

Notre Auteur, dans tout le cours de son Livre, rend justice aux célèbres Imprimeurs qu'a produits ou acquis sa patrie; aux Hugue-tan, aux Carteron, aux Anisson

aux Posuel &c. Mais voici un trait qui surpasse toute la gloire Typographique quelque excellente qu'on la suppose. » Guichard Julieron sauva la Ville de Lyon de » la désertion des Suisses que Henri IV. y avoit fait venir pour » maintenir son autorité contre les » Ligueurs. Ils étoient déterminés » à se retirer faute de paye : Julieron vendit deux maisons qu'il » avoit & de la somme de 50000 » livres qu'elles lui rendirent, il » paya les Suisses, fit un acte avec » eux, par lequel il s'obligea de » les payer tant qu'ils seroient à » Lyon, & par lequel ils s'obligerent d'y rester tant que le Roi » les y retiendroit pour son service..... Henri IV. lui accorda à » perpétuité & à ses descendants » les privilèges des Commensaux » de la Maison du Roi, & une pension de 400 livres aussi à perpétuité sur la Ville de Lyon. Quant

» au remboursement de la somme
» payée aux Suisses, Jullieron le
» refusa & demanda en dédommagement
» gement la qualité d'Imprimeur
» du Roi dans cette Ville : ce qui
» lui fut accordé par Lettres Pa-
» tentes du 6. Avril 1594. «

Nous l'avons déja remarqué au commencement de cette Analyse : M. l'Abbé Pernetti embrasse tout ce qui peut intéresser Lyon sa patrie. A l'occasion des Lyonnois, il parle des Temples qui décorent cette Ville, du Commerce qui l'enrichit, de la Littérature qu'on y cultive, des Arts qui y ont été perfectionnés ou encouragés, des Maisons illustres qui s'y sont établies, des charges municipales que ses Compatriotes y ont occupées, des liaisons que lui-même y a formées, & des obligations qu'il a aux personnes qui ont bien voulu lui communiquer des lumières pour son Ouvrage. Cet Auteur

sera aussi *digne de memoire*, tant par le soin qu'il prend d'honorer sa patrie, que par les choses flatteuses qu'il dit aux Familles & aux Particuliers, qui se rencontrent dans la suite Chronologique de son Livre. Ajoûtons-y le mérite littéraire qui lui donnera une place distinguée près de la Pyramide qu'on voit au frontispice du premier Volume.

Nous renvoyons pour tous les autres détails à ce Recueil même; on y verra des hommes vraiment illustres; un Guy de Chauliac célèbre encore dans les Ecoles de Médecine; un Chancelier de France, Pompone de Bellièvre, qui étoit homme de Lettres, grand Magistrat & Courtisan vertueux; un Jacques Stella, dont on a quantité de Tableaux très-estimables; un Antoine Coysevox, si fameux par ses chef-d'œuvres de Sculpture; un Drevet, un Poilly, un Gerard

Audran, qui ont excellé dans la Gravure; un Sebaſtien Truchet, le plus grand Méchanicien de ſon ſiècle; un Marchand, l'homme le plus indépendant qu'on puiſſe imaginer, & le meilleur Organiſte qu'on ait entendu avant les Calvière & les Daquin &c.

En liſant ce Livre, il faut imiter le Héros de Troie, placé aux Champs Elyſées; il faut choiſir les perſonnages & s'attacher aux plus renommés. Le nombre en eſt grand, & l'on nous diroit bien avec la Sybille, *Nox ruit, Ænea*, avant que d'épuiſer toute cette Nomenclature.

Cet Ouvrage doit être ſans tache; c'eſt pourquoi nous indiquerons ici quelques fautes de Typographie, qui pourroient arrêter le Lecteur.

On dit que *Clement V.* appella Guy de Chauliac à Avignon, &

qu'il le fit son Médecin. Il nous semble qu'on doit lire *Clement VI.* au-lieu de *Clement V.*

On suppose qu'un Jean Duret fit des Anagrammes, lorsque le Cardinal Conti devint Pape sous le nom d'*Innocent III.* c'est évidemment *Innocent XIII.*

On place à *l'an 1549* Pompone de Bellièvre, Chancelier de France; c'est à l'an 1599 qu'il faut le placer. Ce Magistrat mourut à 78 ans, selon son Epitaphe; & cette mort arriva en Septembre 1607; par conséquent l'époque de sa naissance ne peut être *1525*, mais 1528 ou *1529*: cette derniére année est celle qu'on trouve dans l'Histoire des Chanceliers.

Sur le P. Théophile Raynaud, on doit lire, ce semble, qu'il est mort en *1663* non *1662*, & qu'il étoit entré chez les Jésuites en *1602* non *1600*. On peut

voir les Remarques de M. l'Abbé Joly sur Bayle.

On indique trois Lettres de P. Meneftrier comme étant dans les Journaux de Trévoux, Août & Septembre 1697. Ces Journaux n'existoient pas alors ; ils n'ont commencé qu'en 1701.

Ces bagatelles n'empêchent pas l'Edition du Livre d'être bonne ; elle est de plus en beaux caractères, & en beau papier : la seconde Edition qui ne tardera pas, sera encore plus parfaite.

ARTICLE XXIX.

***RECUEIL DES PIÉCES** qui ont concouru pour le Prix de l'Académie Royale de Chirurgie.* (Tome II. *in*-4°. pages 730.) A Paris, chez la Veuve Delaguette &c. M. DCC. LVII.

CES Pièces, au nombre de treize, roulent *sur les remèdes émolliens en général*, & en particulier *sur les remèdes anodyns, suppuratifs, déterſifs, deſſicatifs & cauſtiques*.

Le ſujet propoſé en 1743 pour le Prix de 1744, fut de *déterminer ce que c'eſt que les remèdes émollients, d'expliquer leur manière d'agir*.

M. Graſſot, premier Chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Lyon, remporta la couronne Académique,

ſans doute, parce que ſon Mémoire remplit, avec beaucoup de méthode & d'intelligence, le plan propoſé par l'Académie. Nous donnons ainſi la ſubſtance de cette Pièce : » On entend, *dit l'Auteur dans l'exorde de ſa première Partie*, par remède émollient tout » médicament qui rend la ſoupleſſe » aux parties ſolides trop tendues, » qui appaiſe les douleurs, qui » calme les inflammations, qui » redonne la fluidité aux liqueurs » épaiſſies, & qui les diſpoſe à la » réſolution ou à la ſuppuration. « De cette définition découle la diviſion des remèdes émollients en trois genres différents, ſavoir les anodyns, les réſolutifs & les maturatifs.

Pour rendre plus ſenſible l'Analogie de ces remèdes avec les maux qu'ils ſont deſtinés à combattre, M. Graſſot trace ici la Théorie générale des fluides & des ſolides.

c'eſt dans les principes même de cette Théorie qu'il cherche la cauſe des maux qu'on guérit par l'uſage des émollients.

Tout le jeu de l'œconomie animale dépend de l'habitude réciproque des ſolides & des liquides, dont l'aſſemblage & l'organiſation conſtitue toute la machine dans ſon état vital & naturel. Les ſolides doivent former des vaiſſeaux où les liqueurs trouvent un canal libre qui les reçoive, un tiſſu ferme qui leur réſiſte, une ſtructure propre à les ſéparer. En continuant leur courſe conſtante, ces liqueurs doivent, dans le canal où elles circulent, traîner & dépoſer à meſure qu'il en a beſoin, les éléments préparés & deſtinés à l'accroiſſement de ſes forces & de ſes dimenſions, ou à la réparation des pertes qui lui arrivent. Par leur mouvement & par leur volume, les liqueurs déploient

contre leurs vaisseaux, une action qui les dilate ; par leur élasticité que la dilatation augmente, les vaisseaux se contractent & exercent sur les liqueurs une réaction qui accélère leur course. Ainsi la circulation des liqueurs, dans les vaisseaux, est le produit de leur *jeu alternatif*. De la proportion entre tous ces mouvements réciproques & successifs, quand elle s'étend sans cesse à tous les solides & à tous les fluides, résulte, dans l'œconomie animale cette heureuse harmonie qui constitue l'état de santé.

Mais si les fibres entr'elles, ou dans leurs propres parties, se resserrent & se lient trop fortement, & si le tissu cellulaire qui les unit se desséche, alors elles contractent une *roideur*, une *inflexibilité* qui rend la résistance des vaisseaux invincible à l'action des liqueurs, & qui éteint, dans les mêmes vais-

ſeaux, le principe de leur réaction, c'eſt-à-dire, cette élaſticité, ce reſſort dont les liquides ſuſcitent l'action, & dont l'action chaſſe les liquides. L'état naturel des fibres ne ſauroit donc être ainſi dérangé, ſans que la circulation en ſoit troublée. Par-tout où l'obſtacle ſe formera, les humeurs s'accumuleront : elles agiront contre les fibres des vaiſſeaux avec un excès de violence qui répondra à l'excès de leur maſſe : le *fluide ſpiritueux* ſe portant toujours vers le cœur avec une égale abondance, ſans pouvoir également continuer ſa route, en rendra *plus forts & plus fréquents les mouvements de ſyſtole & de diaſtole.* L'impreſſion de ces déſordres influe puiſſamment ſur la circulation : quelquefois elle en accélère, quelquefois elle en rallentit très ſenſiblement la marche : moins les liqueurs auront d'eſpace pour couler, plus elles cauſeront,

dans les filets nerveux de secousses, de vibrations & de tiraillements douloureux : si l'on ne procure un issue favorable, le sang s'agitera, s'irritera, s'enflammera en proportion des obstacles qui rompront sa course. Les obstructions se multiplieront donc ou s'étendront par le vice des solides & par celui des fluides, & peut-être encore par la rencontre de quelque corps étranger ; car tout ce qui diminue ou bouche le diamètre des vaisseaux, tout ce qui épaissit & condense les liqueurs, & par conséquent tout ce qui force leurs globules à se dépouiller de leurs particules les plus fluides & les plus aqueuses, contribue à former de ces obstructions. Quand ces digues sont absolument insurmontables, l'effort & le volume du sang refluent contre les vaisseaux qui lui font une moindre résistance ; il en élargit le canal,

il en affoiblit les *tuniques*, enfin il en rompt le tissu. De-là l'extravasion ou l'épanchement des liqueurs, l'altération de leur substance, les apostèmes, les abscès &c. Telle est la nature, tels sont les effets des principes que M. Grasssot attaque avec les émollients : voyons maintenant l'action qu'il prête à ces remèdes contre de si dangereux ennemis.

1°. Dans les émollients anodyns, les principes aqueux sont toujours dominants : la quantité de ces principes est ordinairement double de celle des principes huileux. Après leur avoir donné le même degré de chaleur que le corps doit avoir dans l'état de santé, on les applique sur la peau : ils en relâchent les fibres, ils en ouvrent les pores : alors, comme une *rosée douce & bienfaisante*, les parties aqueuses pénètrent jusqu'aux fibres tendues & desséchées :

cette pluie tombe sur le tissu cellulaire, qui s'en abreuve comme une éponge. Les globules huileux humectent ensuite les filets nerveux, & achèvent de leur rendre leur souplesse sans donner même atteinte à l'élasticité qu'ils doivent conserver. Ainsi cesse la résistance qui rompoit le cours des liqueurs : les solides & les fluides reprennent leur ton, d'où résulte l'entier rétablissement de la circulation. S'il s'agit de fibres nerveuses dont la tension, les tiraillements & les vibrations irrégulières soient une source de souffrances, les émollients anodyns *humectent, lubrifient, relâchent* ces filets, & par-là calment le désordre & dissipent la douleur.

2°. Les émollients résolutifs s'administrent successivement avec les émollients anodyns contre ces inflammations extérieures, qui suivent l'obstruction des vaisseaux

artériels ; & qui sont produites par l'agitation intestine des liquides arrêtés, *transvasés* ou *extravasés*. L'action des anodyns relâche toujours la tension des solides, & adoucit l'irritation de leurs fibres ; elle appaise l'agitation des fluides, en refroidit la chaleur, & en diminue la raréfaction : tous ces bons effets ne sont encore que le produit des principes aqueux qui dominent dans les anodyns : leurs principes huileux & mucilagineux se mêlent avec ces liquides, ils en émoussent l'acreté, ils en appaisent l'irritation ; tandis que les émollients résolutifs déployent leurs principes *actifs*, *pénétrants & légèrement spiritueux* contre les liqueurs accumulées pour en délayer la masse, en attenuer les molécules, & en liquéfier la dureté. Ainsi disparoissent *rougeur*, *chaleur*, *tumeur*, *tension*, *pulsation*, en un mot, tous ces symptômes

qui caractèrisent ces sortes d'obstructions & d'inflammations : ainsi les liqueurs recouvrent la fluidité, & les vaisseaux la mollesse qui leur sont naturelles : ainsi les résistances étant levées & les passages devenus libres, les fonctions animales se rétablissent dans l'ordre & dans l'harmonie qui convient à la santé parfaite. On conçoit que la force des résolutifs ordonnés, doit croître en raison de la viscosité & de la ténacité des liqueurs épaissies par l'obstruction.

3°. Quand la matière de l'obstruction est si épaisse, si compacte & si durcie qu'elle résiste aux deux premiéres classes d'émollients, alors il faut recourir à la troisième classe, aux émollients maturatifs. En effet, dans ces circonstances la nature dirige toutes ses forces contre l'ennemi qui l'afflige ; elle y porte un feu qui le consume, un fluide nerveux qui l'inonde ; elle

déchire les vaisseaux qui résistent; & avec leurs débris, elle chasse ces matières dont le poids & la lenteur l'inquiétent, & dont le séjour, s'il étoit trop durable, deviendroit infailliblement funeste. Les émollients maturatifs secondent cette intention de la nature; ils accélèrent l'opération qu'elle médite pour sa délivrance. Leurs principes aqueux & huileux, dont la quantité est assez grande, exercent ici leur fonction qui nous est assez connue : leurs principes *actifs & pénétrants*, qui sont les plus abondants, entretiennent, augmentent, ou même excitent la chaleur & le mouvement : ce qu'ils ont de farineux, de mucilagineux, de glutineux & de gommeux, bouche les pores, tellement que ni la chaleur excitée, ni la matière agitée ne peuvent se dissiper avant que la résolution soit perfectionnée, ou la suppuration commencée;

car il y a des obstructions, des érésipèles, des phlegmons & des skirres qui ne peuvent se terminer heureusement que par suppuration. Quelquefois le pus ne peut se faire d'issue, il faut lui en ouvrir une avec les caustiques : quand il est contenu sous des parties ligamenteuses, tendineuses, ou aponévrotiques, on n'a pas d'autres moyens de prévenir les fusées, les fontes, les sinus, & toutes les suites fâcheuses. Dès qu'on a les signes qui annoncent une suppuration faite, on doit au plus vîte donner au pus l'ouverture qu'il n'a pû se procurer. Dans la suite du traitement qu'exigent ces cas importants, la nature & l'art doivent agir de concert : les procédés de la Chirurgie ne sauroient être trop analogues aux crises de la maladie. Le rapport de leur action, l'uniformité de leur marche, leur tendance au même

but s'éclairciſſent & ſe développent ſous la plume d'un Phyſicien éclairé, dont l'analyſe ne ſauroit abrèger les idées & les vues ſans les tronquer ou les défigurer.

De-là M. Graſſot paſſe à l'énumération des émollients connus : les uns ſont ſimples, les autres compoſés : il les diſtribue ſelon leur ordre & leur nature dans les trois claſſes qui diviſent leur genre, & il termine ſon diſcours par l'uſage des émollients. Selon la nature du mal & du malade qui ſe préſentent, on les adminiſtre ſous la forme de bains, de demi-bains, de lotions, de fomentations, de collyres, de gargariſme, d'injections, de cataplaſmes, d'onctions, d'embrocations, de cérat & d'emplâtres. Les maux qu'on traite par la voie des émollients ſont preſque infinis : ils tirent leurs différents noms, tantôt de la partie qu'ils affectent, tantôt

tantôt de l'humeur ou du virus qui l'infecte, & quelquefois de la forme sous laquelle le poison manifeste son caractère, ou ses ravages. Le catalogue de ces maux est aussi nombreux qu'effrayant : qu'on juge de-là combien l'usage des émollients emporte de préceptes & d'observations. A la faveur de son extrême laconisme, M. Grassot a réduit dans un espace fort étroit tous ces détails pratiques où son sujet le forçoit d'entrer.

Mrs Guiot & Louis ont concouru pour le Prix de 1744, &, dans leurs Mémoires, on retrouve les mêmes principes & les mêmes vuës que dans le précédent, sans que la lecture en soit moins intéressante. Ces deux émules n'affermissent pas seulement la doctrine comprise dans le Mémoire couronné ; ils y ajoûtent quelques nouveaux degrés d'étendue & de

lumière. Nous renvoyons à ces morceaux qui méritent aussi l'attention des Lecteurs.

Le sujet, proposé en 1744, pour le Prix de 1745 fut *de déterminer ce que c'est que, les remèdes Anodyns, d'expliquer leur manière d'agir, de distinguer leurs différentes espèces, & de marquer leur usage dans les maladies Chirurgicales*. Dans cette année, l'Académie couronna le Mémoire de M. Louis; nous allons en extraire les principes généraux.

Les Anodyns sont des remèdes qu'on administre contre la douleur; on ne sauroit donc guères en connoître la nature & l'usage, si l'on ignore le Méchanisme préliminaire à cette sensation: aussi les trois Mémoires, qui ont concouru pour le Prix de l'Académie, débutent tous par des recherches sur les causes physiques de la douleur. Donnons en peu de mots

le prècis analytique des principes d'Anatomie, qui fondent M. Louis dans l'opinion qu'il embrasse.

Selon ce célèbre Chirurgien, les nerfs sont des cordons creux, dont la cavité est remplie d'un fluide animal : ce fluide est de même nature que le feu ou la lumière. Quand quelque irritation ou quelque inflammation (quelle que puisse être la cause de ces accidents) agace ou distend les solides, alors le fluide nerveux trouve dans ces points agacés ou distendus, un obstacle à son cours régulier : l'impuissance de vaincre l'obstacle, oblige ce fluide spiritueux à dériver dans les filets voisins où il trouve un passage plus facile, & son impétuosité rend sa marche aussi tumultueuse qu'irrégulière: le principe des nerfs en reçoit une impression *contre nature*, impression douloureuse, qui enfante le délire, quand le cerveau s'engorge,

qui excite des convulsions & des mouvements sympathiques, lorsque le désordre du fluide animal se fait sentir au principe des nerfs d'une façon qui en réfléchit l'impression sur des nerfs sympathiques. Or, *reprend M. Louis*, c'est ce cours irrégulier & tumultueux du fluide nerveux, qui est la source de la douleur & des suites qu'elle entraîne, comme l'irritation ou la distension des parties nerveuses est l'occasion du trouble, ou de l'obstacle qui dérange le cours de ce fluide animal en le faisant dégénérer dans un désordre tumultueux.

De cette Notion générale qu'il nous donne de la douleur, M. L. fait éclore les différentes espèces de douleur que la Pathologie distingue : il les fait dépendre de la diversité des parties sensibles, du nombre & du tissu de leurs filets nerveux, de l'adhérence qu'ils ont

avec certains ſolides, & de la manière dont ils ſont affectés. De-là les douleurs *gravatives*, *pulſatives*, *tenſives*, *lancinantes*, *&c.* Ces termes, dont l'Auteur fixe le ſens, le conduiſent à la définition des vrais Anodyns: il les caractériſe moins par l'empire qu'ils exercent ſur la douleur, que par la manière dont ils opèrent ſur la partie ſouffrante. Les Répercuſſifs, les Aſtringents, le Mercure & le Mars, ſans être des Anodyns, ſont des agents très-puiſſants & très-efficaces contre des douleurs très cruelles: ils attaquent la douleur dans le foyer qui l'entretient. Les Anodyns l'attaquent dans le ſiège qu'elle occupe: ſans le ſecours organique des vaiſſeaux étrangers, ils opèrent un calme qui la fait ceſſer: c'eſt à cette propriété que M. Louis s'attache pour les diſtinguer de pluſieurs remèdes qu'on a ſouvent confon-

dus mal-à-propos avec eux.

Cependant notre Auteur réduit les Anodyns à trois classes ; la premiére comprend les remèdes propres à délayer les fluides engorgés ; *ce sont*, dit-il, *les vrais Anodyns* : la seconde contient les remèdes qui, sans être adoucissants comme les vrais Anodyns, calment cependant sans assoupir, il les nomme *calmans* : la troisième renferme les *stupéfians* ou les narcotiques, qui appaisent la douleur en engourdissant la partie ou toute la machine. On parcourt ici ces trois classes, & l'on range dans chacune les Anodyns qui lui appartiennent : cette distribution est méthodique sans être séche : elle est parsemée de détails instructifs, & d'observations importantes sur la nature & sur les effets de tous ces remèdes. Nous n'avons encore parcouru que la premiére Partie du Mémoire couronné.

Dans la seconde, M. Louis entreprend un examen plus *particulier* des cas & des circonstances où les Anodyns conviennent, & il enseigne la méthode de les administrer dans les inflammations, dans les érésipeles, dans l'ophtalmie, dans les squinancies, dans les hémorroïdes, dans les panaris, dans les inflammations blanches, dans la goute, les rhumatismes &c. dans les plaies, dans les ulcères & dans les brûlures. On trouve ici une foule de formules pour la composition des cataplasmes, des collyres, des onguents, des gargarismes & de tous les autres remèdes qui sont du genre Anodyn. Dans toute la suite de cette doctrine, qui suppose beaucoup de savoir & de pratique, l'Auteur ne manque jamais de prescrire le régime, & toute la thérapeutique convenable aux maladies qui exigent les remèdes

dont il enſeigne la compoſition & l'uſage ; preſque tous ces Articles ſont appuyés ſur des faits propres à confirmer l'efficacité qu'on attribue aux Anodyns, ou à en rendre l'adminiſtration plus ſûre & plus circonſpecte. Nous n'en citerons qu'un.

Tourmentée par l'horrible douleur que lui cauſoit un panaris au doigt *index* de la main gauche, une fille n'avoit pû fermer l'œil pendant quatre jours. On lui conſeilla de mettre ce doigt dans l'oreille d'un chat : *au bout de deux heures, elle ne ſentit plus aucun mal, & la ſuppuration étoit faite. Pendant cet intervalle, elle ſentit une attraction manifeſte, qui faiſoit ſouffrir l'animal.* Pour le même mal, on conſeilla le même remède à une Dame, *qui fut guérie par réſolution dans l'eſpace d'un quart-d'heure. Elle ſentit pendant ce temps une douleur*

très-vive à l'extrémité du doigt, & par intervalles *une chaleur qui montoit & descendoit le long du bras. La douleur se communiqua enfin à l'oreille de l'animal*, *qui avoit peine à être contenu par deux hommes.*

M^rs^ Guiot & Fabre ont traité le même sujet : le Mémoire du premier a eu le premier *accessit*, & celui du second le *deuxième* : entr'eux la conformité des principes est si entière, que le résultat de leurs Mémoires se réduit à cette conclusion qui termine celui de M. Guiot. » Je pense, *dit-il*, que, » dans le choix & l'usage des Anodyns en général, on doit préférer ceux qui calment la douleur, » en ôtant sa cause ; que si la cause » ne peut pas être ôtée, il faut » employer ceux qui la corrigent » & l'affoiblissent en attendant que » la maladie soit guérie ; mais » qu'on ne doit recourir aux Ano-

» dyns qui ôtent le sentiment de
» la douleur, sans agir sur la cause,
» c'est-à-dire aux narcotiques, que
» dans le cas d'une extrême nécessité,
» lorsque les autres Anodyns
» sont insuffisants & impraticables
» bles &c. «

On a été long-temps partagé, & on n'est pas encore bien d'accord sur l'usage des Narcotiques. M. Fabre en rapporte plusieurs bons effets : par exemple, un Soldat étoit attaqué d'une squinancie, dont la douleur augmentoit toujours malgré tous les remèdes qu'on lui donnoit pour l'appaiser.
» On lui frotta à plusieurs reprises
» l'extérieur de la gorge avec le
» *Baume tranquille* : bientôt après,
» la tension diminua si heureuse-
» ment avec la douleur, que dès-
» lors le malade fut hors de dan-
» ger..... Un enfant âgé de quatre
» ans, ayant la langue couverte
» d'ulcérations inflammatoires,

» dont les douleurs le faisoient
» mourir, on lui donna un grain
» de Laudanum tous les soirs, &
» il fut guéri sans autre remède. «
On trouve encore ici une gangrène sèche, guérie par les Narcotiques *qu'on donnoit au moins tous les soirs.* Nos Auteurs n'en conviennent pas moins que l'usage des Narcotiques est très-dangereux, à moins qu'ils ne soient administrés avec des précautions qu'on ne doit attendre que d'une expérience consommée : ces Mémoires sont pleins des leçons les plus saines sur cette importante matière.

En 1745, l'Académie proposa pour le Prix de 1746, *de déterminer ce que c'est que les remèdes suppuratifs, expliquer leur manière d'agir, distinguer leurs différentes espèces, & marquer leur usage dans les maladies Chirurgicales.* M. Jean Grashuis est l'Au-

teur du Mémoire couronné : il n'a eu pour concurrent qu'un Docteur en Médecine à Rostock, M. Chrétien Eschembach. Pour saisir le sujet proposé, le second remonte plus haut que le premier, dont nous allons extraire les principes. Nous ne pouvons ici montrer que le point d'où l'on part : tout le reste de la marche jusqu'au terme, entraîne des détails pratiques qu'on ne doit pas abréger.

Le pus est une substance visqueuse, & un peu grasse, une liqueur blanche, tirant sur le jaune sans odeur, ni saveur au moins désagréable. Quand il n'a pas toutes ces qualités, il n'est ni louable, ni bien formé : c'est le produit d'une action spontanée, dont le corps vivant est seul capable : la matière dont il se forme, est un mêlange de fluides extravasés & de solides brisés : l'opération qui le forme, est un secret que l'Art

n'a encore pû ni percer par ses lumières, ni imiter par ses expériences. La nature s'est réservé tout ce mystère : aussi est-ce un ouvrage qu'elle achève souvent malgré tous les obstacles que les Chirurgiens peuvent y opposer, comme elle le refuse souvent à tous les soins qu'ils se donnent pour l'obtenir.

Pour former le pus, outre ce mouvement vital, il faut une inflammation qui le précède & qu'il termine : le degré de cette chaleur doit être proportionné à l'œuvre que la nature médite : un défaut de chaleur la feroit échouer dans une crise qu'elle prépare pour son salut ; un excès de chaleur la conduiroit à une gangrène ou à un sphacele qui feroit sa perte. Le siège du pus doit être dans une partie susceptible de gonflement, dans la membrane cellulaire : son foyer doit être inaccessible à l'air extérieur ; pour que la coction en

ſoit heureuſe. Sa maturité s'annonce par une diminution de fièvre & de ſouffrance, & par la molleſſe de la tumeur où la ſonte s'opère : cette molleſſe indolente s'appelle *fluctuation*.

Pour le mêlange des humeurs deſtinées à circuler avec les ſucs graiſſeux qui ſe fondent dans l'abſcès, il faut encore une proportion convénable : ſi quelque humeur y domine par ſon abondance, elle donne au pus une teinture qui le vicie & le fait dégénérer. La génération du pus n'étant l'ouvrage que de la nature, les ſuppuratifs ne ſont que des remèdes auxiliaires qui la ſecondent en favoriſant ſon travail, c'eſt-à-dire, en diſpoſant les organes, ou en écartant les obſtacles. Ils tempèrent ſon activité quand elle eſt trop ardente ; ils l'éguillonnent quand elle eſt trop lente : de-là les ſuppuratifs relâchans, ſtimulans, rafraîchiſſ

sans, échauffants, humectants &c. M. Grashuit les comprend en cinq classes, sans y comprendre les *digestifs*, qui sont tirés de ces classes. Enfin il en donne l'usage & le prescrit dans des formules appropriés aux différentes maladies que la Chirurgie peut traiter.

Pour le Prix de 1747, l'Académie proposa sur les *déterfifs*, les mêmes questions que sur les remèdes précédents ; peu satisfaite des Mémoires qu'elle reçut, elle n'adjugea point le prix, & proposa de nouveau le même sujet pour 1749, *avec promesse d'un Prix double*. Mais M. Flurant, Chirurgien en Chef de l'Hôpital de la Charité de Lyon, & M. Louis méritèrent de le partager. Dans l'ordre de ces sujets, on doit remarquer un plan méthodique où l'Art fait, en quelque sorte, le même chemin que le mal, c'est-à-dire que l'un se perfectionne à mesure que l'autre

empire. D'abord l'humeur morbifique s'annonce par une douleur qu'on appaise avec des émollients; & par une tumeur qu'on efface avec des résolutifs. Si sa dureté résiste à leur action, si la matière accumulée & épaissie ne se laisse point assez délayer pour être résorbée par les vaisseaux, ou dissipée par les pores, alors la nature entreprend de broyer & de fondre cette masse, d'exciter, dans ses molécules, une fermentation qui les divise, qui brise jusqu'aux chaînes fibreuses où elles sont enfermées, & qui réduit tout ce mêlange à la molle consistence d'un liquide purulent : dans ce travail, on aide la nature par l'administration des suppuratifs appropriés à ses besoins. Quand son ouvrage, c'est-à-dire, l'abscès est bien formé, s'il ne crève de lui-même, on l'ouvre : alors c'est un ulcère qu'il s'agit de nétoyer par des détersifs

choisis & appliqués sous la forme convénable aux signes qui manifestent le caractère de la plaie, & les divers accidents dont l'influence peut occasionner les plus subites, les plus étranges, & les plus dangereuses variations. Pour bien comprendre l'importance, l'étendue & la difficulté de la matière, il faut lire les deux Mémoires que nous annonçons : les couronnes qu'ils ont méritées & obtenues ; sont des garants sûrs que l'Académie y a reconnu ses vuës & ses intentions dignement remplies.

Quand une fois la plaie est bien nétoyée par l'usage des détersifs, la cure s'achève par la régénération des chairs, & par la réunion des parties divisées ; c'est ce qu'on appelle *incarnation*, *consolidation*, *cicatrice*. Cet ouvrage ne s'opère encore que par les mains de la nature, il est le fruit des sucs

nourriciers : des différens laboratoires où elle les travaille, elle les extrait & les fait couler dans les vaisseaux rompus : ils se déposent dans la brêche qu'ils réparent par une réproduction qui tient du prodige. Mais les solides viciés dans leur substance, ou dans leur mouvement systaltique, ne remplissent pas toujours l'intention de la nature, & les fluides dépravés trompent & trahissent souvent son attente. Alors la Chirurgie, par l'administration des *dessicatifs* & des *caustiques*, remédie au mauvais état des vaisseaux, retranche le mauvais produit des liqueurs & en prévient les suites fâcheuses : c'est pour perfectionner cette partie de son Art que l'Académie, en 1747, proposa pour le Prix de 1748, de *déterminer* la nature, l'action, les espèces & l'usage de remèdes dessicatifs & caustiques. Dans le Mémoire de M. Char-

mation, qu'elle a couronné, outre la force & l'étendue du savoir Chirurgical, on remarque la noblesse & l'harmonie du style.

M. Ange Nannoni, Chirurgien de Florence, a envoyé un Mémoire sur le même sujet : l'Académie l'a *jugé digne de l'impression* : ce Discours méritoit d'autant mieux cet honneur, qu'on y satisfait aux demandes de l'Académie par des détails méthodiques & raisonnés, qui sont presque toujours appuyés sur des faits observés par l'Auteur : un grand fond d'étude & une longue expérience ont fourni tous les matériaux qu'il a mis en œuvre. Ce Mémoire est écrit en Latin, comme tous les autres qui ont été envoyés par des Etrangers. En les publiant, l'Académie joint la Traduction Françoise au Texte Latin.

Au reste, son suffrage est si estimé par les Nations étrangères, que leurs Docteurs même en Médecine ne dédaignent pas les lauriers qu'elle distribue : ses Membres en doivent être très-flattés : le seront-ils moins de voir, dans les Concurrents qui aspirent aux Prix de l'Académie, un savoir, dont l'étendue resserre, peut-être trop sensiblement, l'intervalle qu'on doit laisser entre la Médecine & la Chirurgie ?

ARTICLE XXX.

LA REDENZIONE, Poema, di Francesco Triveri, Professore emerito di Eloquenza &c. C'est-à-dire : *La Rédemption, Poëme. Par M. François Triveri, ancien Professeur d'Eloquence, &c.* A Turin, de l'Imprimerie Royale. M.DCC. LVI. *Suite de l'Article XXII. au mois de Février 1758.*

DEs que les six premiers Chants de ce Poëme parurent ; nous en rendîmes compte au Public : on pourroit révoir nos Mémoires d'Août 1752. Nous supposons cette premiére Partie de notre travail complette & consommée, & nous allons en reprendre la suite dans cette Analyse.

Le VII^e & le VIII^e Chant présentent deux Tableaux peints des plus fortes couleurs & très-bien contrastés. L'un est rempli par le désespoir de Judas, & l'autre a pour sujet le repentir de S. Pierre. La douleur de Judas est sombre, farouche, effrayante. Aucun rayon d'espérance n'en adoucit l'amertume. L'Apôtre perfide ajoûte à sa trahison, un crime encore plus grand que le Déïcide dont il est coupable : il désespère de la miséricorde d'un Dieu qui meurt pour lui. Pendant qu'il est en proie à ces noires pensées, Satan s'apparoît à lui sous les traits d'un Ange de lumières, & lui conseille de se donner la mort pour mettre fin aux remords cruels qui le déchirent. Judas reconnoît à cet affreux conseil l'ennemi des hommes ; il se lève & marche vers Jérusalem, pour rendre aux Juifs cet argent fatal, qui a été la cause & le prix de son crime.

La situation de Pierre est bien différente : le repentir s'est élevé dans son ame consternée : tout en lui porte l'empreinte de la douleur. Ce n'est point cette tristesse accablante qui tient du désespoir : c'est un sentiment profond, mais tendre & tranquille. Il gémit, il espère : son espérance n'est point trompée ; la Grace s'apparoît à lui : les vents suspendent leur cours pour l'entendre : ses paroles répandent la confiance dans le cœur de Pierre. Cette fille du Ciel lui fait entrevoir la gloire de l'Eglise dont il doit être le Chef visible. M. Triveri personnifie la Grace ; il en décrit la beauté, la puissance & la douceur : l'éclat de ses vêtements efface la splendeur des Astres &c.

Di bisso ella copria l'intatta salma,
Che al paragon vincea la neve alpina :
Portava in volto quel candor dell' alma
Per cui presso al suo Dio siede vicina, &c.

Infonde a chi la mira una tal calma,
Che confes'a esser lei quella divina
Donna immortal, la quale à lui d'avanti
Conduce i puri suoi fedeli Amanti.

Di scintillanti rai posta una veste
Sopra quel bisso candido e sottile:
Di quella avea contrama d'oro inteste
Le fila di sua man bianca e gentile:
Di gemme, come stelle, insiem conteste
Pende dal collo eburneo aureo monile:
Un grosso opalo affibbia in su le spalle
Il breve ammanto, ch'a traverso stalle.

S. Jean l'Evangéliste occupe le 9^e^ & le 10^e^ Chant, qui sont tout en récit. Le Disciple bien-aimé raconte à Magdelaine & à Lazare l'établissement de l'Eucharistie; les discours que le Sauveur du monde fit à ses Apôtres avant & après l'institution du Sacrement de son amour. Le même Evangéliste leur fait part des merveilles & des trésors,

trésor de graces & de sciences qu'il avoit puisés en reposant sur le sein de l'Homme-Dieu. Ces deux Livres nous ont paru un peu moins animés que les précédens.

L'onziéme Chant s'ouvre par la tenue des Etats infernaux. Le Prince des ténébres allarmé du danger, qui ménace son Empire, assemble les compagnons de sa révolte. Ils accourent en foule de tous les coins de l'univers; ils délibèrent sur les moyens qu'il faut prendre pour empêcher l'ouvrage de la rédemption; ou pour le rendre inutile. Les plus considérables des Esprits infernaux haranguent successivement dans cette assemblée impure. Tout ce Chant n'est qu'une imitation bien marquée du premier Livre du Paradis perdu. On y trouve, comme dans le Poëme Anglois, les noms des Divinités Payennes; noms sous lesquels ces Puissances de l'Enfer

étoient adorées chez les différents Peuples ; on y voit les cérémonies insensées ou barbares que l'on observoit dans le culte qu'on leur rendoit. Voici quelques-uns des principaux traits employés par M. Triveri, pour nous peindre le Chef de ce Senat horrible.

. . . In fronte ancor egli ha un restante
Di Regale & d'Augusto nel sembiante.
Di mezza la persona smisurato
Sopra gli altri torreggia altero, ed erto ;
. . . Pare appunto un platano sfondrato,
Ch'alto sorga fra' sterpi in campo aperto :
O qual in mezzo ciel sole ecclissato
Che'l dosso della Luna abbia coperto ;
Mostra il natio splendor, ma in un la traccia

Del fulmin, che'l percosse nella faccia.

. . . .

Pur l'aspra cicatrice e'l fier cordoglio

Par, che non scema quel suo invitto orgoglio.

Canto XI.

» Son front conserve encore un » reste de cet air auguste & ma» jestueux qu'il eut autrefois..... Il » surpasse de la moitié du corps » tous ceux qui l'environnent. Sa » taille énorme est semblable à une » tour haute & superbe. Tel un » platane dépouillé de ses feuilles » & de ses branches, s'éleve dans » une plaine au dessus des foibles » arbrisseaux qui rampent à ses » pieds; ou tel est le Soleil éclipsé, » lorsqu'au milieu de sa carrière » le corps de la Lune vient à cou» vrir son disque..... Le Monarque » infernal n'a point perdu tout

» l'éclat de sa premiére splendeur : » mais on découvre sur son visage » la trace profonde de la foudre » qui l'a sillonné..... Il semble ce- » pendant que son orgueil féroce » & indompté le rende insensible » aux traits cuisants de la dou- » leur. « La même image se retrouve dans Milton : mais la touche du Poëte Anglois est plus forte & plus hardie.

. . . . His form had yet not lost
All her original brightness, nor ap-
pear'd
Less than Arch-Angel ruin'd, and
th' excess
Of glory obscur'd : as when the sun
new-ris'n
Looks thro' the horizontal misty air
Shorn of his beams ; or from behind
the moon,
In dim eclipse, disastrous twilight
sheds

On half the Nations, and with fear of change
Perplexes Monarchs; darken'd so, yet shone
Above them all th' Arch-Angel: but his face
Deep scars of thunder had intrench'd, and care
Sat on his faded cheek, but under brows
Of dauntless courage, and consid'rate pride
Waiting revenge, &c. . . .

Book. I.

Nous nous servons de la belle Traduction de M. Dupré de Saint-Maur. » *Sa* forme n'avoit point » encore perdu tout le brillant de » son origine, & représentoit no- » blement un Archange, dont le » mal avoit un peu obscurci la » gloire excessive : tel, au point » du jour, le Soleil se montre à » travers le brouillard, ou dans

» une sombre éclipse, quand offus-
» qué par la Lune, il répand un
» jour formidable sur la moitié
» des Nations, & laisse aux Mo-
» narques allarmés quelque révo-
» lution à craindre. Tel l'Archange
» obscurci brille encore par-dessus
» les autres. Son visage est sillonné
» de cicatrices profondes, que la
» foudre y a gravées. L'inquiétude
» se découvre sur ses joues flétries ;
» mais son front plein d'audace
» & d'orgueil, annonce la ven-
» geance. «

M. Triveri feint que l'ame de Lazare, pendant que son corps étoit dans le tombeau, fut confiée à la garde d'un Ange ; qu'elle se trouva à portée de voir & d'entendre le conseil des Esprits ténébreux ; & que de-là elle fut conduite par le même Ange jusqu'aux portes de l'enfer ; & c'est ici le sujet du 12e Chant.

Lazare fait d'abord la des-

cription du Royaume infernal, de ce séjour habité par le crime, & sur lequel Dieu n'a pas répandu le germe de la vie. Il décrit ensuite avec la plus grande énergie, les supplices des réprouvés, l'acharnement cruel des Démons à les tourmenter. Ses oreilles semblent encore frappées des cris lamentables qu'il a entendus. L'impression de terreur & d'effroi qu'a répandue, dans son ame, la vue de ce séjour affreux, passe dans son récit. Michel-Ange n'a mis ni plus d'expression, ni des couleurs plus fortes dans la peinture terrible du jugement universel.

De ce spectacle d'horreur & de désolation, M. Triveri transporte rapidement son Lecteur à une scène attendrissante : il peint, dans le 13e Chant, la sainte Vierge en proie aux craintes & aux inquiétudes dévorantes. Il entre dans le cœur de Marie, il est témoin des

leurs nous ne voyons pas à quoi peut servir la Métamorphose du Diable en la mère de Judas. Cette fiction ne répand aucun intérêt, & ne produit aucun avantage. Judas n'en est pas plus odieux ; & la nature révoltée se refuse à l'idée d'un fils étranglé par sa mère.

Le 15e & le 16e Chants ouvrent les scènes sanglantes de la Passion. Le Maître du monde est calomnié au Tribunal de Pilate ; il est traité en Roi de Théâtre à la Cour d'Hérode ; on le ramene au Gouverneur de la Judée. Pendant ce temps-là, Claudia, femme de Pilate, est effrayée d'un songe qu'elle a eu. M. Triveti, d'après quelques Interprètes de l'Ecriture, attribue ce songe ou cette vision, aux opérations de l'enfer. Il feint que Claudia étoit très-attachée au culte de Junon ; que le Démon, dans le dessein d'empêcher la rédemption des hommes, s'apparut

à cette Dame Romaine avec tous les traits, les ornements & les symboles, qui caractérisoient les Statues de Junon ; que sous cette figure il peignit vivement à Claudia le crime énorme que son époux alloit commettre, en ordonnant la mort d'un homme juste. A ces mots Claudia, saisie d'épouvante & d'horreur, envoie conjurer Pilate de ne point tremper ses mains dans le sang innocent. Pilate déja convaincu par lui-même de l'innocence de Jesus-Christ, fait quelques efforts pour le sauver. Croyant calmer la haine d'un peuple furieux, par une politique foible & barbare, il livre le Saint des Saints à une flagellation cruelle ; en cet état il le présente aux Juifs : mais ce spectacle si touchant ne peut rien sur des cœurs endurcis. Pilate s'entend menacer de César : ce nom respectable, qui depuis a été l'écueil de tant de vertus, fait taire

la voix de la justice & de l'humanité dans le cœur de Pilate. Jesus-Christ est condamné à la mort. Toutes ces scènes d'opprobres & de douleurs sont peintes de la manière la plus vive & la plus intéressante. L'Auteur interroge & anime ses récits par des apostrophes tendres & pathétiques au Sauveur lui-même, aux pécheurs & aux bourreaux. Quoique ces deux Livres abondent en Images & en Poësie, le cœur paroît y avoir eu plus de part que l'esprit.

Dans le 17^e Chant, Jesus-Christ marche vers le lieu de son Sacrifice : à peine est-il arrivé au pied de la Montagne-Sainte, qu'au même instant, du haut des cieux entr'ouverts, Dieu paroît sur le char éclatant dont parle Ezéchiel. Il vient avec tout l'appareil d'un Juge irrité prêt à foudroyer la terre. Des millions d'Anges nageant dans la lumière environnent son char.

Qui di fuoco ſul trono Dio ſedea,
E lampi, e tuoni, e fulmini ſdegnato
Su le labbra, e ſu gli occhi aver parea:
Giunto pur era il di determinato
Di ſue vendette per diſtrur la rea
Progenie, di peccar giammai non ſazia;
O ſtabilir i ſecoli di grazia.

Con tal irrevocabile conſiglio
Che eternamente fiſſo avea nel core,
Rivolſe intorno il formidabil ciglio,
Punir volendo ovunque ſia l'errore:
E'l primo, in cui s'abbatte, fu il figlio,
Il qual, viſto il giuſtiſſimo furore;
Io ſono, o Padre, il reo, à me s'aſpetta:
A me, diſſe, placar la tua vendetta.

Cant. XVII.

» L'Eternel étoit aſſis ſur un
» trône de feu. Tout dans lui an-

» nonçoit un Dieu irrité : ses lèvres
» & ses yeux paroissoient armés
» d'éclairs & de tonnerres. Il étoit
» arrivé ce grand jour marqué pour
» ses vengeances, ce jour auquel
» il devoit ou faire éclore les siè-
» cles de grace, ou détruire la race
» toujours insatiable de crimes.
» Dans ce dessein irrévocable, que
» son cœur a conçu & arrêté de
» toute éternité, il tourne sur l'uni-
» vers ses formidables regards,
» résolu de punir tout ce qui por-
» teroit l'empreinte du péché. Le
» premier objet, sur lequel tom-
» bent ses yeux, est son Fils : ce
» Fils témoin du couroux juste,
» mais redoutable de son Père, lui
» dit : O mon Père, c'est moi qui
» suis le coupable, c'est contre
» moi que doit éclater votre ven-
» geance, c'est à moi de l'appai-
» ser &c. «

Le crucifiement du Rédempteur des hommes fait la matière du

18^e Chant. M. Triveri détaille les douleurs aiguës & mortelles que durent causer à Jesus-Christ, les cloux dont on perça ses mains & ses pieds adorables, & les secousses qui déchirerent ses membres sacrés, lorsqu'on dressa la croix & qu'on l'enfonça dans la terre. Il y décrit aussi la situation cruelle de la sainte Vierge, abysmée dans un océan de douleurs à la vuë des maux que souffroit son Fils & son Dieu. Il rapporte les dernières paroles qui furent comme le testament de Jesus-Christ. Il n'oublie point de raconter les prodiges qui accompagnerent & qui suivirent la mort du Sauveur; la terre tremblante, les tombeaux ouverts, le soleil obscurci, la nature entière sensible à la mort de son Auteur, la consternation, l'étonnement des Anges témoins des merveilles qu'opéra l'amour d'un Dieu pour des hommes ingrats.

Mars, 1758.

Le Calvaire fut le berceau de l'Eglise, cette Epouse sans tache, le prix du sang d'un Dieu. La Mère des hommes fut formée d'une côte d'Adam. *La nouvelle Eve*, dit M. Triveri, *dut sa naissance au sang précieux qu'une lance cruelle fit sortir du cœur de Jesus-Christ.*

Le Poëte profitant du privilège de son art personnifie l'Eglise, & la peint sous les traits d'une Héroïne qui triomphe des vains efforts de l'erreur, des vices & de l'enfer conjurés contr'elle. Les ornements qu'il lui donne, sont allégoriques & mystérieux. Les Sacrements de la Loi nouvelle composent son armure impénétrable. La Croix est le bouclier qu'elle oppose à la fureur de ses ennemis. Sur son casque est un pélican, qui nourrit ses petits de son sang & de sa substance. Tout ce morceau vraiment poëtique mérite d'être lu,

c'eſt l'entrée du 19^e Chant.

Vient enſuite la deſcente de Croix. On embaume, on enſevelit le Corps de Jeſus-Chriſt, on le met dans le tombeau. La deſcription des bas-reliefs, ſculptés de la main des Anges, occupe près de cinquante ſtrophes, c'eſt-à-dire environ quatre cents Vers. On reproche à Homère d'avoir trop multiplié les objets dont il ſurcharge le bouclier d'Achille. Ne pourroit-on pas, avec quelque fondement, faire le même reproche à M. Triveri? En effet, que ne voit-on pas ſur ce tombeau? On y voit les évènements les plus remarquables de l'ancien Teſtament, toute la vie de Jeſus-Chriſt, les figures de l'Apocalypſe, le Jugement univerſel &c. On dira peut-être, pour excuſer l'Auteur Italien, que ces bas-reliefs ſont l'ouvrage des Anges, & qu'il a pu & du ſuppoſer leur Art bien

supérieur à celui des Phidias & des Praxitelle : mais cette raison suffira-t-elle pour justifier certaines figures trop hardies, qui se trouvent dans cette description ? Par exemple, la Sculpture, avec toutes les ressources de son Art, peut elle rendre *le murmure & la fluidité des ruisseaux, l'harmonie d'un concert, l'haleine & la vapeur qui sortent du corps d'un coursier fougueux, & d'un chameau épuisé sous le poids qui l'accable ?*

Dolce e'l mirar,.... Lor divin concento.....
V'eran camelli..... che fumar gli vedi
Ed anelar carchi di mirra, &c.

Il est difficile à un Auteur Italien de ne pas sacrifier quelquefois au goût de sa Nation, & d'éviter toujours les *concetti*. Nous con-

viendrons cependant qu'il y a dans cette description, des choses exprimées très-ingénieusement : nous en citerons quelques exemples. En parlant du bas-relief qui représentoit le Baptême de notre Seigneur & l'Esprit-Saint qui, sous la forme d'une colombe, parut dans les airs, l'Auteur dit : *A-t-on les yeux attachés sur le bec de cette colombe? On croit entendre ces paroles :* VOICI LE FILS DE L'ÉTERNEL.

A chi nel rostro ha le pupille intese
Par nell' orecchie udir cotai parole ;
Del Padre eterno ecco il gran figlio....

Plus bas il dit : *Sur ce tombeau les actions étoient rendues avec la plus grande vérité ; en avoir vu la représentation, c'étoit en avoir vu la réalité. Si vous en ex-*

ceptez la parole que l'art n'avoit pû donner au marbre, rien n'y paroissoit feint : tout étoit vivant & animé.

Così naturalmente espresso è ogni
atto
Tal che non vide più chi vide vero:
Che sol tranne il parlar, che il marmo
è privo
Nulla finto parea, tutto era vivo.

Ces Vers nous rappellent une pensée du Tasse, qui dit la même chose d'une façon peut-être plus saillante & plus concise. Elle se trouve au commencement du 16e Livre, où il décrit les ornements gravés sur les Portes du Palais d'Armide. L'ouvrage y surpassoit la matière. La parole manque à ces figures, du reste elles sont vivantes : encore même la parole ne leur manque-t elle pas si vous n'en croyez que vos yeux.

Manca * il parlar : Di vivo altro non chiedi ;
Né manca questo ancor, s'agli occhi credi.

Le 20e Chant est peut-être le plus beau de tout le Poëme. Il est rempli de comparaisons ingénieuses, de descriptions agréables, & d'images brillantes. Le sujet en lui-même est très-favorable à la Poësie. C'est l'entrée glorieuse du Sauveur dans les Limbes. A sa présence la mort & le péché qui veilloient à la porte de cette ténébreuse demeure, reconnoissent leur Vainqueur & s'enfuient. Les Patriarches & les Fidèles de l'an-

* Le sens de ces deux Vers n'est point rendu dans la Traduction Françoise de la Jérusalem délivrée : on se contente d'y dire : Les figures qu'on y avoit gravées étoient si bien faites, & on leur avoit donné tant d'expression qu'elles paroissoient animées.

cienne Loi, qui, depuis tant de siècles, étoient dans l'attente du Désiré des Nations, & qui, par des vœux ardents, hâtoient sa venue, reçoivent un nouvel être : leur ame s'ouvre à la joie ; un respect religieux les conduit aux pieds de leur Libérateur. Ils l'adorent en silence : ils sont investis des rayons de lumière, qui partent, comme un torrent, du Soleil de Justice. Jesus-Christ victorieux enleve à l'Enfer ses dépouilles ; il marche avec l'appareil du triomphe le plus magnifique. Des légions d'Anges accompagnent son char ; ils déploient, dans les airs, l'étendart de la Croix : le Prophète David mêle sa voix à leurs concerts divins ; dans ses Cantiques harmonieux, il invite toute la nature à célébrer la victoire de Jesus-Christ.

Lorsque les Patriarches morts avant le déluge, furent rendus au grand jour, & qu'ils se trouverent

à la hauteur de Jérusalem, l'étonnement les saisit à la vuë des changements qu'avoit essuyés notre globe: la terre leur parut le séjour de l'infortune & de la douleur. Mais ce fut sur le cœur d'Adam que ces changements firent l'impression la plus profonde. Chaque objet lui retrace son péché: il voit sa postérité en proie aux maux dévorants; la Mer courroucée prête à engloutir la terre, les fruits naissants infectés jusques dans leur germe &c. Ses yeux inquiets recherchent en vain le Paradis terrestre: malgré l'intervalle des temps, son imagination encore vivement frappée des beautés de ce lieu de délices, les lui rappelle toutes; les paysages les plus gracieux, ne lui paroissent en comparaison qu'un désert aride & sauvage, *al paraggio gli parea un deserto.* On voit que ce morceau est imité du 11e Livre du Paradis perdu. Nous ajoûtons que,

dans Milton ; cet endroit est encore plus grand & plus sublime. L'Archange S. Michel conduit Adam sur une haute montagne ; il lui découvre, dans un Tableau Prophétique, les suites funestes du premier péché, la terre couverte de ronces, les éléments confondus, les maladies aigues & cruelles, les guerres sanglantes, la mort sous mille aspects différents, &c.

Dans le 21[e] Chant, la sainte Vierge raconte à saint Jean les merveilles qui se sont opérées en elle, les miracles dont elle a été l'objet ou le témoin, le mystère de l'Annonciation, la Nativité du Sauveur, la fuite en Egypte, le massacre des Innocents, le retour de Jesus-Christ en Judée après la mort d'Hérode, la vie cachée du Fils de l'Eternel jusqu'au moment où il daigna se manifester au monde & annoncer son Evangile.

Le 22^e Chant contient le miracle de la Résurrection & les circonstances qui l'accompagnerent. Les Scribes & les Pharisiens, à cette nouvelle interdits & confondus, s'assemblent & délibèrent en tumulte. Les avis sont partagés sur les moyens de tenir caché ce grand évènement, ou d'en prévenir les suites s'il vient à éclater. On a recours à l'imposture : on mande le Centurion & les Soldats auxquels on avoit confié la Garde du tombeau. Pour les engager à taire ce qu'ils ont vu & à tromper le peuple, on met en usage successivement les prières, les menaces & l'appas des récompenses. Quel a été le fruit de ces complots tramés par l'esprit de vertige & de mensonge? Ils ont mis dans un plus grand jour l'évidence de la Résurrection du Sauveur. Ils ont rendu plus inébranble le fondement de notre Religion Sainte.

Tous ces objets sont bien développés dans le Poëme de notre Auteur.

Le temps qui s'écoule depuis sa Résurrection jusqu'à son Ascension glorieuse & triomphante, Jesus-Christ l'emploie tout entier à confirmer ses Disciples dans la foi de ses promesses. Et c'est ici tout le fond du 23e. Chant. On y détaille les différentes apparitions du Sauveur à Magdelaine, aux Disciples d'Emaüs, aux Apôtres séparés ou réunis : chaque apparition devient la matière ou l'occasion d'une instruction nouvelle. Jesus-Christ donne à ses Apôtres l'intelligence des Ecritures, il leur fait voir, dans sa personne, l'accomplissement des Oracles & des Prophéties. Il fonde son Eglise, Pierre en est déclaré le Chef visible ; il explique ensuite à ses Apôtres tout ce qui concerne les Sacrements de la nouvelle Loi ; il

leur dévéloppe le plan, l'œconomie, les différents ordres de la Hiérarchie. Toutes ces instructions conservées précieusement par les Apôtres, & transmises par eux à leurs successeurs, forment cette chaîne de traditions respectables, qui sont une des plus riches portions du trésor de l'Eglise. Il finit par les investir de son pouvoir; il les charge d'annoncer son Evangile à tous les peuples de l'univers.

Si les Disciples & les Serviteurs de l'Homme-Dieu eurent l'avantage de le voir & de converser familièrement avec lui depuis sa Résurrection; quels durent être les privilèges de la plus sainte des créatures, de la Mère du Sauveur? Les communications les plus intimes, les faveurs les plus éclatantes furent son partage. M. Triveri feint que, dans un de ces entretiens, Jésus-Christ, dévoilant aux

yeux de Marie les ſiècles les plus reculés, lui préſente, dans le plus magnifique Tableau, l'Hiſtoire de l'Egliſe, les perſécutions qu'elle doit eſſuyer de la part de l'Enfer & des Puiſſances ennemies qui voudront l'étouffer dans ſon berceau, les tourments & le courage de ſes Martyrs, ſes conquêtes, ſes triomphes, ſa gloire & la tranquillité dont elle commencera de jouir ſous l'Empire de Conſtantin.

Les temps de perſécution ſont les beaux jours de la Religion Chrétienne; bientôt elle verra ſes propres enfants revoltés contre elle. Jeſus-Chriſt trace rapidement l'Hiſtoire des héréſies, des ſchiſmes & des ſcandales qui, de ſiècle en ſiècle, devoient, juſques dans les derniers temps, déchirer le ſein de l'Egliſe &c. Le Sauveur rejoint ſes Apôtres & ſes Diſciples; il leur annonce qu'il leur enverra l'Eſprit-Saint & Conſolateur, qui

doit leur enseigner toute vérité ; ensuite il monte au Ciel, environné des splendeurs de la gloire & de la divinité. C'est ce qui termine le 24^e Chant & le Poëme.

Dans le Précis que nous avons exposé de cet Ouvrage, nous avons eu soin d'en faire sentir & connoître les beautés. Nous allons indiquer, avec la même impartialité, les défauts que nous avons cru y remarquer. Le plus considérable est la longueur même du Poëme. Comment soûtenir l'attention du Lecteur dans une suite de vingt mille Vers ? C'est un grand Art que celui de savoir s'arrêter & se borner. Nous croyons que ce Poëme pourroit être diminué au moins d'un quart ; ce retranchement ne lui feroit perdre rien d'essentiel du côté de la conduite & pourroit lui être très-favorable du côté de l'intérêt. On n'y rencontreroit pas tant de récits & tant

de petits détails qui sont de pur remplissage. Il nous a paru que l'Auteur empruntoit trop souvent du Soleil & des Astres le fond de ses comparaisons, que les mêmes pensées s'y trouvent répétées plusieurs fois. Veut-il peindre la joie pure & tendre d'une ame vertueuse ? c'est toujours sous l'idée *du Paradis descendu sur la terre &c.* Nous y avons trouvé des *concetti*, mais en petit nombre, vû l'étendue immense du Poëme. Le style nous a paru, en général, clair, nombreux & coulant. Il seroit à souhaiter que les caractères des principaux personnages fussent plus marqués & plus variés. Il y regne un ton d'uniformité capable d'énerver la plus belle Poësie.

Malgré ces défauts, le Poëme *de la Rédemption* fait honneur à la Littérature d'Italie, & doit plaire aux Amateurs de la Langue Toscane. Ce ne peut être que l'Ou-

vrage d'une imagination riche, noble & féconde, d'un esprit nourri de la lecture des meilleurs Auteurs, & d'un cœur pénétré des plus tendres sentiments de la Religion & de la Piété : mérite bien supérieur sans doute à tous les autres, & plus rare encore que les grands talents.

ARTICLE XXXI.

L'HISTOIRE NATURELLE, éclaircie dans une de ses parties principales, la Conchyologie, qui traite des Coquillages de Mer, de Rivière & de Terre; Ouvrage dans lequel on trouve une nouvelle Méthode Latine & Françoise de les diviser : augmenté de la Zoomorphose, ou représentation des Animaux à Coquilles, avec leurs explications. Nouvelle

Edition, enrichie de figures dessinées d'après Nature, Par M..... D..... des Sociétés Royales de Londres & de Montpellier. (*Deux Volumes* in-4°.) A Paris, chez Debure l'aîné, Quai des Augustins. M. DCC. LVII.

La premiére Edition de ce Livre parut en 1742, & nous en rendîmes compte dans nos Mémoires de Février & de Mars 1743. Alors un seul Volume comprenoit la Lithologie & la Conchyologie; mais l'Auteur ayant publié, en 1755, l'Orychtologie ou le Traité des Fossiles; c'est dans ce nouvel Ouvrage qu'on trouve toute la partie qui concerne les Pierres, la Lithologie par conséquent; & c'étoit sa place naturelle.

La Conchyologie reparoît donc seule, mais augmentée de la Zoomorphose ou représentation des Animaux qui habitent les coquil-

les : augmentation très-considérable, & pour laquelle nous réservons une Analyse particulière. Il y a de plus des Additions dans la Conchyologie même, & nous croyons devoir en faire mention dans cet Article, qui sera comme le supplément ou la suite de ce que nous dîmes de ce grand Ouvrage en 1743.

Ce qui servoit de premier Chapitre dans la Lithologie, est ici transformé en Discours préliminaire, abrégé toutefois & non surchargé du Catalogue des Auteurs qui ont traité de l'Histoire Naturelle. Cette curieuse Nomenclature se trouve aujourd'hui dans le Volume de l'Orychtologie.

Notre Auteur se déclare pour l'utilité des méthodes dans l'étude de l'Histoire Naturelle ; & nous ne croyons pas qu'il soit contredit de personne. Il n'existe, ce semble, aucun Livre où il soit dit que

toute Méthode en ce genre est frivole & inutile. Les moins Méthodistes de profession avouent néanmoins que les Méthodes procurent des commodités & des facilités pour étudier. Ils prétendent à la vérité qu'il faut commencer par bien voir toutes les parties de l'Histoire Naturelle ; qu'il est nécessaire de prendre une connoissance exacte de tous les individus qui entrent dans la composition de chaque regne ; qu'il est même à propos de savoir décrire exactement toutes ces pièces avant que d'en former des distributions méthodiques ; mais ce systême, quel qu'il soit au fond, ne pourroit nuire ni déplaire à l'Auteur de la Conchyologie : avec ce systême, toute la méthode de son Livre subsisteroit en entier ; ses divisions en classes, genres & espèces seroient conservées ; sa Table alphabétique des mots propres de l'Histoire Naturelle auroit

les mêmes usages ; ses belles Planches feroient le même plaisir au Lecteur & au Connoisseur.

Mais d'ailleurs qui peut mieux sentir les avantages de la description individuelle des divers Ouvrages de la Nature, qu'un Auteur qui, comme l'Historien de la Conchyologie, possède un riche Cabinet, & qui s'est rendu *familière la pratique du dessein ?* En dessinant toutes les pièces de sa grande collection, il a connu la *finesse* de toutes les formes, les caractères spécifiques de tous les morceaux, les différences & les rapports de toutes ces merveilles de Conchyologie dont il nous parle & qu'il nous fait connoître.

Dans son Discours préliminaire, l'Auteur nous prévient aussi sur les changements en bien qu'il a faits en divers endroits de son Livre ; notamment au 5^e^ Chapitre qui traite de la transmission des Co-

quilles de Mer par le déluge ; nous dirons encore quelque chose de son explication : ici nous devons tenir compte de l'esprit de Foi qui l'anime ; il se déclare hautement pour les monuments de la révélation, c'est-à-dire, *pour les Livres sacrés, d'où l'on tire les principales preuves* des révolutions qui arriverent dans l'univers au temps du déluge. » A l'égard des Maté- » rialistes, *ajoûte-t-il*, on ne dai- » gne pas parler à des gens aussi » peu raisonnables : avant d'atta- » quer leur Pyrrhonisme, il fau- » droit réformer leurs mœurs, & » la chose est au-delà de la portée » d'un Philosophe : le meilleur » Théologien y succomberoit. « Ce sentiment religieux perce dans tout cet Ouvrage, & c'est un mérite d'autant plus estimable qu'il est plus rare : l'étude de l'Histoire Naturelle, qui devroit rappeller sans cesse les hommes au Créateur

& à son culte, n'est que trop déshonorée aujourd'hui par l'esprit d'incrédulité ou par l'oubli de Dieu : deux écueils où l'on ne tomberoit jamais si l'on savoit bien la Religion, & si l'on étoit exemt des passions qui en font abandonner les devoirs.

En continuant d'observer ce qu'il y a de nouveau dans cette Edition, nous nous attachons au 3[e] Chapitre, qui traite de la manière dont se forment les Coquillages de Mer. Notre Auteur y ajoûte un développement, pour expliquer *si tous les Animaux à coquilles ont un mouvement progressif*. Il faut embrasser la négative sur cette question : tous les Animaux à coquilles ont bien quelque mouvement intérieur, qui consiste soit à étendre les parties de leur corps & de leurs coquilles, soit à s'ouvrir pour prendre de la nourriture ; mais ce mouvement

n'est pas celui qu'on appelle *progressif*, celui dont le propre est de faire aller l'animal en avant ou en arrière. Quantité d'Animaux à coquilles sont toujours adhérents & collés ensemble, ou attachés à quelques corps étrangers, *& jamais ils ne sortent de la place où le hazard qui a porté leur frai, les a fait naître.* Tels sont les Huitres, les Moules, les Pinnes Marines, les Glands de Mer, les Pousse-pieds &c. D'autres ont un mouvement progressif très-marqué; *l'Oursin sur-tout court si rapidement qu'il est souvent difficile de l'attraper, &c.*

Les Coquillages fossiles viennent de la Mer; mais comment en viennent-ils? L'Auteur, dans la première Edition de son Livre, avoit attribué au déluge universel *leur dispersion sur la terre:* & ce sentiment, quoique le plus vraisemblable & peut-être le plus facile

à soûtenir, a néanmoins essuyé quatre difficultés qu'on trouve dans cette nouvelle Edition avec les réponses.

On a dit, en premier lieu, que le déluge n'auroit pas pû enfoncer les Coquillages de Mer à cinq ou six cents pieds de profondeur, où il est néanmoins très ordinaire d'en trouver. Sur quoi notre Auteur observe que ce phénomène n'est point difficile à concevoir, si l'on veut faire attention aux suites du déluge. Les eaux de cette inondation générale auront porté les Coquillages de la Mer sur toute la superficie de notre globe & jusqu'au sommet des plus hautes montagnes; ensuite le retour ou la chute de ces eaux aura entraîné ces productions de Mer dans les vallons; & la même révolution aura causé l'affaissement des montagnes, l'éboulement des terres, des bois, des pierres vers les en-

droits bas ; par le laps de temps, il se sera formé des monticules, puis des hauteurs très-considérables sur ces débris de Coquillages ensévelis au plus profond de la terre. Est-il surprenant que, depuis le déluge, les alluvions particulières, les tremblements de terre, les bouleversements de bois, de montagnes, de rochers aient concentré à quatre ou cinq cents pieds en terre ce qui avoit été jetté dans des vallons au temps de la submersion générale du globe terrestre ? Notre Auteur répond fort bien à cette difficulté : il faut attribuer au desir de se bien expliquer, l'étendue & l'air de prolixité qui regne dans son discours.

On a demandé en second lieu, comment les Coquillages se trouvent dans des lits horizontaux après tant d'éboulements causés par le déluge ; comment & pourquoi les uns sont brisés, les autres entiers ?

A quoi l'Auteur de la Conchyologie répond qu'en mille endroits de la terre les eaux du déluge ont pu former des lits horizontaux, soit en se répandant d'une manière uniforme, soit en se retirant avec une sorte de lenteur. Parmi les Coquillages qui se trouvent dans la terre, il y en a de brisés, & ce sont ceux qui auront éprouvé les plus violentes secousses ; il y en a d'entiers qui se seront conservés dans des couches de limon & de glaise, ou qui n'auront point été entraînés avec autant de violence que les premiers. Si un simple tremblement de terre, ou même un orage ordinaire fait tant de diverses impressions sur les terres & sur les pierres, brisant tout en quelques endroits, & conservant beaucoup de choses ailleurs ; faut-il s'étonner des variétés qu'a pû causer le déluge universel ?

» Mais, *dit un 3e Adversaire*,

Mars, 1758.

» les montagnes sorties de la Mer
» se sont élevées par le moyen des
» feux souterreins, & ont porté
» avec elles différents corps ma-
» rins. « Systême hazardé & im-
probable. À la vérité, dans cette
hypothèse tous les Coquillages fos-
siles viendroient de la Mer, mais
sans le concours du déluge de Noé :
on prétendroit sans fondement &
sans raison que la terre a été ori-
ginairement & totalement sous les
eaux. Les montagnes, *dit-on*,
ont pu se former par des volcans,
dont le foyer a été dans la Mer ;
& voilà une idée incompatible
avec les faits. » Comment se pour-
» roit-il que certaines montagnes
» de France, lesquelles sont jon-
» chées de Coquillages de toute
» espèce, fussent sorties, par le
» moyen d'un volcan, des eaux
» de la Mer qui en est éloignée
» considérablement ? « D'ailleurs
combien de volcans auroient donc

bouleversé notre globe ; puisqu'on trouve en tant de lieux des Coquillages ? Cependant ces volcans n'existent plus dans ces endroits ; & au contraire il en existe dans des pays où l'on ne trouve point de Coquillages. Notre Auteur compare ce systême à celui de Telliamed ; nous le croyons au fond moins impie, mais il n'est peut-être guères mieux raisonné.

Vient enfin l'explication qui se trouve dans nos Mémoires, & qui étoit du P. Castel ; elle consiste à dire que les Fossiles sont répandus par-tout en vertu de la circulation, ou du mouvement interne de la mer avec la terre : circulation qui s'opéreroit par l'action de la pesanteur, de la circonférence au centre ; & par celle des feux souterrains, du centre à la circonférence : circulation encore dont l'effet actuel seroit de charier perpétuellement, dans les terres, les

coquillages ; les caillôux, les sables de la Mer. Voilà une opinion que son Auteur prétendoit prouver par des faits ; il disoit, par exemple, qu'auprès de S. Germain en Laye, il y avoit des Carrières de Coquillages qui se perpétuoient, & qu'on ne pouvoit jamais épuiser, sans doute à cause du renouvellement qui s'en faisoit au moyen de la circulation expliquée ci-dessus. Or c'est ce que l'Auteur de la Conchyologie ne reconnoît point ; c'est ce qu'il nie même formellement. Il prétend que ces Carrières d'où l'on tire des Coquillages, ne se remplissent plus d'autres fossiles semblables, & qu'il reste, dans ces endroits-là, des cavités sans aucuns vestiges de circulation, de renouvellement, d'action interne, de feux souterreins &c. Il en est de même des Falunières de Touraine & de Poitou ; on en tire des Coquillages, & le terrein demeure

excavé; les rochers ou caves souterreines, toutes formées de fossiles, ne se comblent point depuis plusieurs siècles; & c'est néanmoins ce qui devroit arriver dans le systême du P. Castel. Mais il resteroit, ce semble, encore à demander, en faveur de ce systême, pourquoi & comment ces Carrières, ces Falunières ne s'épuisent point non plus depuis tant de siècles, c'est-à-dire par quelles loix de Physique il arrive que ces bans de Coquillages fournissent sans cesse des débris de corps marins, sans toutefois qu'il y ait aucun principe de circulation, de réparation, de travail & de mouvement intestin? Notre Auteur seroit très-capable de résoudre ce problême dans une troisième Edition de son Livre.

Il avoit donné, dans son dixième Chapitre, une Notice des plus fameux Cabinets d'Histoire Natu-

relle, mais cette partie de l'Ouvrage a dû nécessairement éprouver quelque chose des révolutions qui exercent & exerceront toujours la curiosité & la patience du genre humain. Depuis quinze ans, plusieurs Cabinets d'Histoire Naturelle ont déja disparu, & plusieurs leur ont succédé ; il en est de cela comme du Tableau mouvant des Familles, des Terres, des Bibliothéques : il faut dire à tous les Possesseurs : *Cedes, & extructis in altum divitiis potietur hæres.* Encore arrive-t-il souvent que ces riches collections, formées à grands frais, ne passent point à la seconde génération. Les Cabinets s'établissent & se détruisent ; les Piéces qu'ils renferment, deviennent l'objet d'un inventaire, d'une vente publique, afin de faire dire au Philosophe, ou mieux encore au Chrétien : *O quantum est in rebus, &c.*

Il faut néanmoins indiquer les nouveaux trésors que nous fait connoître l'Auteur.

Le Cabinet de M. le Duc de Chaulnes *présente ce qu'on a de plus beau à Paris, pour la décoration intérieure.* On y voit, outre la Bibliothèque, trois pièces, dont la première est destinée à l'Histoire Naturelle ; la seconde, à la Physique, & à la Méchanique ; la troisième est un laboratoire : & partout on a rassemblé ce qu'il y a de plus curieux sur chaque objet. Les belles Estampes, les collections d'oiseaux & de fleurs en miniature, les suites de plantes, les tiroirs remplis de pierres fines, les instruments nécessaires aux expériences de Physique &c. tout y frappe agréablement & savamment les yeux.

» La Collection de Madame la » Présidente de Bandeville fait » connoître son goût pour les belles

» productions de la Nature. On y
» trouve une belle suite d'Oiseaux
» étrangers & de France, parmi
» lesquels il y en a de très-rares;
» une autre suite d'Insectes pré-
» sente les beaux Papillons de Su-
» rinam, le Porte lanterne, celui
» de la Guadeloupe, la Tête de-
» mort, le grand Paon; les Man-
» tes, les Blattes, les Sauterelles,
» Scarabées, Scolopendres; le
» Cerf-volant-Taureau; les Mou-
» ches de Cayenne; les Cigales;
» les Tarentules tant de France
» que des pays étrangers. La Col-
» lection des Coquilles, qui est d'une
» parfaite conservation, offre pres-
» que toutes les rares, quelques-
» unes même uniques, telles qu'un
» drap d'or pyramidal de la Chine,
» une Porcelaine ramassée ayant
» deux cornes sur sa robe séparée
» par une ligne; une très-belle aîle
» de Papillon gravée dans la Con-
» chyologie, (Planche 12e) une

» Sole marbrée des plus ſingulié-
» res ; quatre Amiraux differents
» & le Vice-Amiral ; un Cornet
» jaune, qu'on croit être de l'eſ-
» pèce de la Coquille *Cedo nulli*,
» un Marteau blanc, une Pourpre
» blanche à côtes garnies de poin-
» tes ſerrées formant du poil, la-
» quelle a une petite queue cro-
» chue, détachée de celle qui lui
» eſt ordinaire, & de très belles
» Huitres épineuſes. Les Agathes,
» les Jaſpes, les Dendrites, les
» Porphyres, les Marbres, les Cail-
» loux d'Orient, les Bois pétrifiés
» & tout ce qui concerne l'Hiſtoire
» Naturelle, y trouvent leur place.
» Rien ne mérite plus l'attention
» des Amateurs.

On nous parle auſſi du Cabinet de M. Henin, Maître des Comptes ; de la Collection de M. du Bois-Jourdain, Lieutenant-Général du Roi au Gouvernement de Toulois (c'eſt une des plus riches qu'on

ait formées dans ces derniers temps) des pieces rares qui se voient chez M. le Chevalier Turgot ; des belles suites presque en tout genre qu'a rassemblées M. le Marquis de Croismare ; du grand nombre d'animaux, d'oiseaux & d'insectes qu'on admire chez M. l'Abbé Aubry, Vicaire de S. Eustache &c. Tout ce dixième Chapitre de la Conchyologie est très-curieux, & ne peut qu'inspirer le desir de s'adonner pareillement aux recherches d'Histoire Naturelle, & de partager les travaux de ceux qui se distinguent en ce genre.

Nous terminons ici notre Extrait en faisant ressouvenir le Public que l'Auteur de cet Ouvrage est M. d'Argenville, Maître des Comptes à Paris, Membre des Sociétés Royales de Londres & de Montpellier, & déja très-connu par d'autres pro-

ductions littéraires, qui ont mérité les suffrages des Connoisseurs.

ARTICLE XXXII.

ESSAIS DE JURISPRUDENCE sur toutes sortes de Sujets, Questions de Droit Civil & Canonique, Points de Coûtume & matières Ecclésiastiques. (Deux Volumes *in-12.*) Par M. H. D. L. M. (Huerne de la Mothe,) Avocat au Parlement. A Paris, chez la Veuve Thiboust, Place de Cambrai; & Chéron, au Palais. M.DCC. LVII.

NOus avons observé, dans la premiére Annonce de cet Ouvrage, que l'Auteur commence ses *Essais* par deux Traités importants, l'un sur la *séparation de*

biens, l'autre sur la *séparation de corps entre conjoints*, ou personnes mariées.

Ces deux objets étoient encore susceptibles d'éclaircissements : on ne donnoit point aux Loix qui autorisent la séparation de Biens, & la séparation de Corps, toute la force qu'elles doivent avoir : on s'étoit fait une sorte d'habitude, de les interprèter de la manière la plus favorable aux maris & la plus désavantageuse aux femmes : interprétation d'ailleurs trop forcée en elle-même, & trop étrangère à l'Esprit des Loix.

C'est cet Esprit que M. Huerne de la Mothe prétend développer. Nous le suivrons, quelques moments, dans le cours de son travail, qui a été entrepris avec zèle & conduit avec intelligence. Le style manque quelquefois d'exactitude & de correction, quoique l'Auteur soit capable de bien

écrire. On trouve même de temps en temps, dans son Livre, des morceaux d'éloquence & de sentiment. Il excelle sur-tout dans l'exposition des devoirs qu'impose le nœud sacré du Mariage. Quoiqu'il prenne communément la défense des femmes qui sont liées à des maris dissipateurs ou prévenus de haines contre elles ; il ne laisse pas de représenter sans cesse à celles-ci leurs obligations essentielles ; il leur suggère les moyens d'allier la modestie, la douceur, les égards avec l'éclat des procédures en matière de séparation de biens & de corps : il leur fait sentir le danger qu'elles courent de n'être pas écoutées favorablement au Tribunal de la Justice, si leur demande en séparation de biens, toute légitime d'ailleurs qu'on la suppose, se trouve jointe de leur part, à une conduite peu réglée

ou même repréhensible. Tous ces détails sont assurément dignes de l'attention des Lecteurs, mais nous ne pouvons insister que sur les principes ; voici notre Analyse, en commençant par la séparation de biens.

Il y a, dans le Droit Romain, des Loix qui servent de principes en cette matière. Nous ne pouvons dissimuler que M. de la Mothe n'a point cité ces Loix avec l'exactitude qu'on pouvoit attendre de son zèle pour la vérité. Il en indique une comme étant du Digeste, & une autre comme étant du Code ; tandis que ni l'une ni l'autre n'est en propres termes, ni dans le Digeste, ni dans le Code. Il y a plus ; c'est qu'une seule Loi, comprise véritablement dans le XXIV^e^ Livre du Digeste, suffit pour établir toute la doctrine de l'Auteur. Voici cette Loi très-exactement transcrite du Digeste,

L. XXIV. De solut. matrim. Tit. III. Leg. 24.

Si constante matrimonio propter inopiam mariti mulier agere volet, undè exactionem dotis initium accipere ponamus? Et constat exindè dotis exactionem competere ex quo evidentissimè apparuerit mariti facultates ad dotis exactionem non sufficere.

Il y a deux Parties dans cette Loi : la premiére contient une question sur le temps où une femme, dont le mari tombe dans l'indigence, peut former sa demande en séparation de biens, *undè exactionem dotis initium accipere ponamus?* L'autre Partie présente la réponse, & détermine que la femme a droit de former sa demande dès qu'il est évident que les facultés de son mari ne peuvent suffire à remplir ou remployer la dot qu'il a reçue, *constat exindè dotis exactionem com-*

petere ex quo evidentissimè apparuerit mariti facultates ad dotis exactionem non sufficere.

Sur quoi la Glose observe très-bien, 1° Que la femme n'a pas seulement droit d'intenter action pour sa dot, mais aussi pour l'hypothèque de sa dot ; car le mari lui doit deux choses, la conservation de sa dot & les sûretés de sa dot. 2° Que, quand la Loi assigne le moment où les facultés du mari ne peuvent plus remplir la dot, elle prétend parler aussi des droits qu'ont les autres Créanciers sur ces mêmes facultés ; c'est-à-dire que la femme sera reçue à se pourvoir en séparation de biens, quand les facultés du mari ne pourront suffire pour toutes les autres dettes & pour la dot de la femme ; bien entendu néanmoins que celle-ci trouvera encore de quoi faire ses reprises, sans quoi il seroit inutile que la Loi marquât le temps où

elle peut former sa demande. Ceci est extrêmement judicieux, & répand tout le jour qu'on peut souhaiter sur le Texte transcrit ci-dessus. On peut dire aussi que, dans la Loi susdite, les termes *ad dotis exactionem non sufficere*, signifient que le mari ne peut plus *répondre pour la dot, assûrer la dot*, & qu'ainsi la dot est en danger. Ce sens rentre dans celui des Glossateurs.

Il y a deux autres principes également à considérer dans la question présente ; M. de la Mothe les adopte bien dans son Livre, il s'y rappelle même souvent, & il raisonne toujours en conséquence : mais il eût été à propos de les placer à la tête de l'Ouvrage, d'en faire sentir l'importance, de les appuyer sur-tout de l'autorité des Loix Romaines, & de faire voir que notre Droit François & nos

Coûtumes ont totalement reçu ces principes.

Le premier est que la dot de la femme est un bien privilégié, & qu'il importe au Public que ce bien soit toujours conservé, *Publicè interest dotes mulieribus conservari*, dit la prèmiére Loi du Titre III. de ce Livre XXIV. du Digeste, déja cité.

Le second principe est que les biens du mari sont toujours hypothéqués ou engagés pour servir d'assûrance aux biens que la femme apporte en dot, *ut dotibus subveniatur..... tacitas hypothecas inesse accipimus :* disposition qui est expliquée très-disertement dans la seconde Loi du Code au Livre 5e, Titre XIII. *De rei uxoriæ actione.*

Tout ceci étant supposé comme un prélude nécessaire aux détails que renferme le Livre de notre Auteur, nous observons que, dans la seule Loi énoncée plus haut, on

a tout-à-la-fois & le fondement de la ſéparation de biens, ſavoir *l'indigence* du mari, & la preuve de cette *indigence*, ſavoir quand les biens de ce mari, ne peuvent plus faire face aux dettes des autres Créanciers & à la dot de la femme. M. de la Mothe croyant qu'il y avoit deux Loix pour ces deux choſes, a été obligé de rapprocher les Textes : ce qui forme quelque embarras dans ſon Livre ; mais nous n'en reconnoiſſons pas moins la bonté de ſa méthode dans l'explication des moyens propres à opérer les effets d'une demande en ſéparation. C'eſt à lui que nous devons cette façon lumineuſe d'envisager les cauſes légitimes d'une ſéparation de biens ; il faut inſiſter encore un moment ſur cette belle Théorie.

La Loi du Digeſte ſuppoſe, comme une vérité très-connue, que la femme a droit de ſe pour-

voir en ſéparation de biens, quand le mari vient à tomber dans l'indigence. Les Gloſſateurs ſe ſervent même de l'expreſſion *vergere ad inopiam*, pour faire entendre qu'il ſuffit que le mari commence à tomber dans l'indigence, pour que la femme ſoit autoriſée à ſe pourvoir en ſéparation de biens. Nous ne croyons pas néanmoins que cette expreſſion ſoit formellement dans les Loix que ces Gloſſateurs expliquent ; mais quantité de nos Juriſconſultes modernes ne diſtinguent point les Gloſes du Texte, & en général ceux qui écrivent aujourd'hui ſur la Juriſprudence, ſe relâchent trop ſur la bonne & vraie manière de citer. Qu'il nous ſoit permis d'en faire l'obſervation, & d'en témoigner notre ſurpriſe, après nous être trouvés trop ſouvent & trop longtemps à la torture, quand nous avons voulu vérifier les citations

de plusieurs Livres d'ailleurs très-estimables, qui traitoient des Loix & de leurs dépendances.

Qu'un mari tombe dans *l'indigence*, c'est bien le fondement ou le motif principal d'une demande en séparation ; mais quand & comment peut-on juger de cet état d'indigence ? car enfin l'indigence, comme la richesse, est quelque chose de relatif : il peut arriver qu'un homme qui possède beaucoup de bien, soit néanmoins dans l'indigence, parce que ce bien qui lui reste est fort au-dessous des obligations qu'il a contractées. Ecoutons la Loi, *si constante matrimonio &c.* elle nous apprend que l'indigence du mari sera au point de fonder & d'autoriser une demande en séparation, lorsque les biens du mari ne pourront suffire au payement de la dot, c'est-à-dire répondre pour cette dot & l'assûrer : ce qui doit arriver en

conséquence des autres dettes contractées par le mari dissipateur. Car M. de la Mothe nous avertit bien précisément qu'il ne sort point de cette hypothèse, & qu'un mari qui n'est indigent que par des revers inattendus, ne mérite point l'animadversion du Juge; que si sa femme se pourvoit en séparation dans ces circonstances, c'est de son aveu & pour lui ménager des ressources contre la misère &c. Ce morceau est aussi bien touché dans le Livre de notre Auteur, que les sorties qu'il fait contre les libertins, les voluptueux, les ambitieux, les dissipateurs de toute espèce, sont vives & bien placées.

Tout ce qu'on vient de lire, entraîne les conséquences que détaille M. de la Mothe; il s'applique fort à les développer, & il n'oublie point les objections qu'on a imaginées pour obscurcir la Loi. Nous

allons voir avec quelle facilité il résout ces petites difficultés.

On a dit premiérement que pour fonder la demande en séparation de biens, il falloit que la femme prouvât la dissipation de sa dot en tout ou en partie : & voilà une assertion qui contredit manifestement la Loi exposée ci-dessus. Cette Loi ne demande, pour la séparation, que l'indigence du mari, & la preuve de cette indigence par l'impossibilité où se trouve le mari d'assûrer la dot de sa femme : de-là résulte, en effet, le péril manifeste auquel cette dot est exposée, & ce péril est une cause légitime de séparation; car il faut toujours se ressouvenir que la dot d'une femme est quelque chose de privilégié, *causa præcipua* disent les Loix; que la République s'intéresse à sa conservation; que c'est ce qui a engagé les Législateurs à l'hypothèquer comme natu-

rellement & sans stipulation sur tous les biens du mari. » Exiger, » *dit notre Auteur*, de la part » d'une femme la propre dissipa- » tion de sa dot, en tout ou en » partie, pour prouver le péril » dont se plaint la femme, c'est » une absurdité inconcevable ; c'est » même une inhumanité, puisque » c'est obliger une femme à prou- » ver des pertes réelles, pendant » que la Loi la reçoit dans ses bras, » en prouvant seulement l'indi- » gence d'un mari, qui lui ôtant » ses sûretés, met sa dot en péril. » Exigera-t-on d'un Mineur de » prouver la dissipation de ses » biens de la part d'un Tuteur » tombé dans l'indigence depuis sa » tutèle, pour retirer de ce Tuteur » l'administration du bien du Mi- » neur ? ne suffit-il pas de prouver » cette indigence ? C'est que le bien » du Mineur est en péril entre les » mains d'un Tuteur tombé dans

» l'indigence. « Cet exemple est d'autant mieux approprié au sujet présent, que les Loix mêmes s'en servent, pour faire sentir combien la dot d'une femme est privilégiée, & à quels égards oblige l'intérêt de la conserver.

On a prétendu, en second lieu, *qu'il suffisoit*, pour empêcher la séparation, *que le mari eût équivalemment de quoi remployer la dot aliénée* : ce qui signifie que, si le mari possède des biens équivalents à la dot qu'il a reçue & aliénée, c'en est assez pour éluder les poursuites de la femme, qui veut obtenir la séparation. Et ceci est encore un principe contraire à la Loi, qui nous sert toujours ici de guide & de flambeau. Car » dans » ce cas (de dot reçue & aliénée) » le mari a deux obligations essen» tielles à remplir, savoir le rem» ploi de la dot aliénée & le rem» ploi des hypothèques pour sûreté

» de la dot : s'il n'a suffisamment
» que pour s'acquitter de la pre-
» miére obligation, comme Débi-
» teur personnel ; il est clair que
» la dot de la femme restera tou-
» jours en péril dans les mains d'un
» mari indigent. «

En effet, (on ne peut trop le répéter) l'Esprit des Loix & des Législateurs a été de conserver & d'assûrer les biens de la femme ; or, pour cette conservation & cette assûrance, il faut non-seulement que ces biens existent, mais que ceux du mari leur servent d'hypothèques ; il faut que, dans le cas de l'aliénation faite par le mari, les biens de celui ci puissent suffire & au remploi de la dot & aux hypothèques qui en font la sûreté : double obligation, encore une fois, que le mari ne peut remplir s'il ne lui reste que les moyens de *remployer la dot aliénée* : en ce cas, il n'est fidèle qu'à la moitié

de ſes engagements. Notre Auteur explique cela ſi au-long & ſi clairement, qu'on ne peut trouver nulle part ailleurs autant d'inſtruction & de lumières ſur cet objet.

Enfin, on s'eſt aviſé de dire & d'écrire que, dans le cas de la dot aliénée, il ſuffiſoit au mari de remployer cette dot & de l'aſſûrer par des actions mobiliaires, des obligations, des deniers ſans emploi; par les meubles même de la communauté; & voilà encore une erreur combattue par toute la doctrine qu'on a expoſée juſqu'ici. Quand les Loix obligent le mari d'aſſûrer la dot de ſa femme, elles entendent qu'il l'aſſûre par des hypothèques claires, certaines, liquides, par des hypothèques qui mettent la dot de la femme hors de péril, qui ſoient égales à la nature des biens dont cette dot étoit compoſée. On ne dit pas que la nature de ces biens doit être

identique ; ce ſeroit trop exiger : on veut ſeulement, & c'eſt aſſurément l'Eſprit des Légiſlateurs, en cette matière, que les hypothèques de la dot ſoient réelles comme la dot même, & qu'on n'offre pas à une femme, pour ſon remploi, des effets qui demeurent en la pleine puiſſance du mari comme chef & maître de la communauté.

Il nous ſemble que M. de la Mothe entre encore ici dans des détails fort inſtructifs ; qu'il répond parfaitement aux objections qu'on fait ou qu'on peut faire ſur ce point ; qu'il démontre que, dans le cas de la demande en ſéparation, une femme a droit de diſcuter les hypotèques, ſervant à la ſûreté de ſa dot ; qu'il fait voir les grands avantages de ce droit de diſcuſſion : avantages dont les principaux ſont d'établir le bon ordre, d'empêcher les diſſipations du mari, d'entretenir l'union entre

les époux. » Le mari convaincu
» du beſoin d'une correſpondance
» mutuelle n'entreprendra rien,
» n'agira point ſans un mutuel
» concert..... Ce nom vain & chi-
» mérique de Maître ſera inconnu;
» le Deſpotiſme ſera banni, & les
» deux époux n'auront qu'un même
» cœur..... Quelle heureuſe ſociété
» qui ne ſeroit compoſée que de
» pareilles perſonnes! Quel état
» plus floriſſant que celui qui ren-
» fermeroit de pareils ſujets! Quel-
» le union plus charmante, ſi le
» Sacrement de Mariage n'uniſſoit
» que de pareils nœuds! C'eſt la
» grâce de ce Sacrement qui peut
» les rendre tels; c'eſt le but de la
» Loi d'arrêter la main du coupa-
» ble, & d'aſſûrer les engagements
» que contractent un mari & une
» femme dans l'union conjugale,
» contre le cri de ces téméraires
» ambitieux, de ces vils volup-
» tueux, & de ces hypocrites ſans

» foi & sans honneur, qui traitent
» ces maximes de maximes outrées,
» qui disent qu'elles rendent odieux
» les liens du mariage. «

Il ne suffit pas de montrer les ressources que la Loi offre à une épouse fidèle & œconome contre les *dissipations d'un mari prévaricateur*. Il faut établir aussi les régles de conduite auxquelles doit s'astreindre cette épouse, pour obtenir les fins de sa demande en séparation. C'est à quoi l'Auteur destine toute la seconde Partie de son premier Volume ; il raisonne sur toutes les espèces de preuve qui peuvent servir à constater les fraudes ou les dissipations du mari ; sur la forme des enquêtes, qui doivent ou peuvent avoir lieu dans le cours de la procédure ; sur les attentions qu'une femme doit apporter, soit à l'état des possessions de son mari *lors du contrat de mariage*, soit à la nature même de ces pos-

sessions, pour distinguer ce qui n'est que précaire, incertain, simulé de ce qui porte les caractères de biens réels, vraiment appréciables & dignes de fonder des sûretés. Tout cet endroit de l'Ouvrage, bien mis en pratique, empêcheroit beaucoup de demandes en séparation, parce que les maris craindroient d'être dissipateurs & les femmes d'être accusatrices; mais si, par ses soins, ses attentions, sa modération, sa patience, une femme ne pouvoit arrêter les dissipations de son mari, si elle étoit obligée d'implorer les secours de la Loi, pour obtenir une séparation nécessaire; avec le plan de conduite que trace notre Auteur, la procédure iroit vîte & le succès pourroit être regardé comme infaillible. Nous renvoyons à tous les détails, & nous passons au second Volume qui traite de la *séparation de corps*.

Mars, 1757.

L'Auteur parle en Citoyen & en Chrétien de l'indissolubilité du Mariage : ce lien sacré subsiste malgré la séparation de corps que les Loix ordonnent en quelques circonstances ; mais cette séparation est toujours une extrémité affligeante pour la Patrie & pour la Religion : l'état de deux époux séparés est *une espèce de monstre dans la société.* On ne doit donc pas être surpris du nombre & de l'étendue des formalités qui précédent toujours les décisions juridiques en cette matière.

La question est de bien établir ici ce qui autorise la séparation de corps. M. de la Mothe cite en cet endroit la Loi tirée du Chap. XIII. *Hxtra. De rest. spoliat.* & voilà encore une méprise causée par le peu d'attention des Auteurs qu'il a suivis sans remonter aux sources. Dans tout le corps des Extravagantes, il n'y a point de Titre *De*

De restitutione spoliatorum; & la Loi, dont on fait usage ici, n'est assurément point tirée de la compilation des Extravagantes; mais on la voit dans le Chap. 13., Titre XIII. du Livre second des Decrétales; & c'est une réponse d'Innocent III. à une question de l'Archidiacre de Bourges. Voici donc cette Loi très-fidèlement copiée.

Si tanta sit viri sævitia ut mulieri trepidanti non possit sufficiens securitas provideri, non solum non debet ei restitui, sed ab eo potius amoveri.

Tous les Jurisconsultes qui ont traité de la séparation de corps, se sont proposé cette Loi, & la plûpart d'entr'eux se sont servis du terme de *sévices*, pour rendre le mot Latin *sævitia*, qui fait ici tout le fond de la Loi & tout le motif de la séparation; mais la question est de savoir ce qu'on doit entendre par *sévices*. M. de la Mothe

s'éleve avec force contre ceux qui n'admettent pour *févices* que les mauvais traitements, & qui, pour fatisfaire aux termes de la Loi, exigent encore qu'il y ait eu de l'excès dans les mauvais traitements, & preuve de ces excès, avant que d'accorder la féparation de corps.

L'Auteur trouve beaucoup de barbarie dans cette opinion ; il y oppofe les Loix divines & humaines, qui ont marqué l'étendue de l'amour, des égards, des bons offices que le mari doit à fa femme. Eft-il vrai-femblable qu'avec tant d'obligations à remplir, le mari ne foit cenfé faire des *févices* contre fa femme, que quand il la maltraite à l'excès ? Ne fuffit-il pas qu'il foit animé de haine contre elle ; & que cette haine éclate par des manières dures, par des *regards farbuches*, par des reproches infultants ; en un mot, par une conduite toute contraire aux vûes

de l'Etre ſuprême, & à celles des Légiſlateurs quand ils ont tracé le plan de la ſociété conjugale ? Or tout ceci peut exiſter ſans les horreurs qu'on appelle *mauvais traitements*, *& excès de mauvais traitements* : tout ceci par conſéquent peut remplir la force & l'étendue du mot *ſévices*, ſans que les *mauvais traitements*, & beaucoup moins leurs *excès*, y aient part : tout ceci enfin, c'eſt-à-dire la haine & ſes effets, indépendamment même des *mauvais traitements* & à plus forte raiſon de leurs *excès*, peut & doit ſuffire pour autoriſer la ſéparation de corps.

Nous ne faiſons qu'abréger & reſſerrer les penſées de notre Auteur. Il diſſerte aſſez au-long & même en Métaphyſicien ſur l'amour & ſur la haine ; il montre les effets qui réſultent de la haine d'un mari contre ſa femme ; effets qui peuvent être ſéparés des mau-

vais traitements, & n'en attaquer pas moins la perſonne, les intérêts, la réputation de cette femme. Tout ce morceau eſt bien, & dans un procès en cauſe de ſéparation, ces détails de l'Auteur ſeroient très-utiles pour diriger les Avocats & les Juges.

Il n'oublie pas un point qui eſt de conſéquence dans la préſente queſtion : les mauvais traitements, les voies de fait que tant de Juriſconſultes regardent comme néceſſaires pour fonder une demande en ſéparation de corps, peuvent exiſter ſans la haine, & même avec les ſentiments d'une tendreſſe habituelle. Voyez le menu peuple & les gens de la campagne, leurs ménages retentiſſent des plus grands éclats, l'eſſentiel de la paix n'en eſt pas altéré. *Les coups, les meurtriſſures ſont autant les préludes de leur tendreſſe que les effets de leur colère..... les fem-*

mes de ces gens-là *vous disent sérieusement* qu'elles *seroient fâchées de n'être pas battues, parce que le sceau de la réconciliation qu'elles n'attendent jamais en vain, est la suite de la férocité du mari. D'ailleurs il est difficile d'appercevoir parmi eux l'agresseur : si le mari commence ces scènes souvent tragiques, la femme les finit ; & de même si la femme commence, le mari ne se retire pas le premier de la mêlée. Il n'y a donc nul sujet à la séparation dans la nature de ces mauvais traitements :* & il en est de même des violences qui, dans les familles, résultent quelquefois de la vivacité, de la promptitude, de la dureté, de la bizarrerie du mari. Ces défauts ne sont pas incompatibles avec la tendresse conjugale ; & ce seroit sans raison qu'on voudroit les faire servir à une demande en séparation de corps.

La haine seule, on le répète, *est le seul principe des séparations*, tout le monde en convient assez : mais la plûpart des Jurisconsultes, comme on l'a vu plus haut, demandent qu'elle se manifeste par les mauvais traitements & par les excès ; qu'elle soit même marquée par des attentats contre la vie de l'épouse qui veut se pourvoir en séparation. M. de la Mothe est fort contraire à ce systême, & il le réfute de tout son pouvoir. » Quoi ? *dit-il*, il faudra qu'une » femme découvre l'empreinte des » mauvais traitements de son ma- » ri..... qu'accablée de craintes & » toujours sur le point de recevoir » le coup mortel, elle fasse preuve » de l'instant effroyable qui con- » somme son sacrifice ; qu'elle » compte ses preuves à proportion » de ses meurtrissures ; qu'elle » prouve les fureurs de son mari » par une plaie universelle.....

» qu'au moment de cesser de vivre
» pour être éternellement séparée,
» elle subisse l'interrogatoire des
» Commissaires, pour qu'il en ré-
» sulte encore une décision incer-
» taine ? Il faudra qu'un mari ait
» atteint impunément le titre af-
» freux de bourreau de sa propre
» femme, pour qu'elle puisse trou-
» ver un asyle au sein de la Justice ?
» Non, cela ne fut jamais ainsi, &
» ne peut être encore &c. «

L'Auteur refuse également de reconnoître comme moyens nécessaires de séparation quelques autres attentats du mari, soit contre la personne, soit contre la réputation de sa femme : puis il entreprend de faire voir, par une discussion très-détaillée, que l'adultère du mari joint à la haine, est un moyen suffisant de séparation. Enfin il instruit de la forme des preuves qui doivent être suivies dans une procédure de cette importance.

Cette dernière Partie de l'Ouvrage est toute de pratique, & ne peut qu'être fort utile quand il est nécessaire d'en venir aux actions juridiques.

Mais il résulte de ce Livre même que les occasions d'en appliquer les principes, doivent être aujourd'hui fort rares. Les personnes de Condition ne sont que trop portées à se séparer pour le moindre mécontentement & même sans raison. Le menu peuple & les gens de la Campagne font des sévices dans leurs maisons, & ne vont point importuner le Juge de ces démêlés domestiques : il n'y a tout-au-plus, dans les Villes, que la Police & le Commissaire qui en connoissent. C'est donc uniquement dans les classes des Professions & des Conditions mitoyennes qu'il peut se trouver des motifs de procédures en matière de séparation, & l'on conçoit que les occasions en doivent être d'autant plus rares que ces clas-

ses approchent plus des Conditions du premier ou du dernier rang.

Il est vrai que les motifs de séparation étendus jusqu'à la haine & à ses effets, indépendamment des voies de fait, des violences personnelles & des mauvais traitements, devroient multiplier les demandes en séparation de corps. Mais comme la preuve est beaucoup plus difficile quand il n'y a pas de mauvais traitements, il est à croire que M. de la Mothe n'a pas ouvert une carrière beaucoup plus large qu'elle n'étoit auparavant ; & que son Livre, bien lu & bien médité, réduira plutôt les procès de séparation entre Conjoints qu'il n'en augmentera le nombre.

Nous finissons par reconnoître qu'il y a beaucoup de bonnes choses dans cet Ouvrage, & par désirer qu'on en donne une Edition bien correcte, tant pour le style que pour le méchanisme de la Typographie.

ARTICLE XXXIII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

FRANCE.

D'AVIGNON.

LE *Pſeaume LXVII.* Exurgat Deus, *expliqué dans ſon ſens exact & littéral, ſelon le Texte Hébreu.* Il ſemble que l'Auteur auroit dû borner ſa tâche à une Paraphraſe ſuivie, ſoit en Proſe Latine, ſoit en Proſe Françoiſe. Les Vers Latins & François qu'il nous donne l'ont fort gêné, & contribuent peu à l'explication de ce Pſeaume. Les Notes qu'il ajoûte, ſont plus eſtimables; quoiqu'il s'y permette auſſi trop de négligences

dans le ſtyle. En général cet Auteur, qui paroît d'ailleurs habile & homme de bien, écrit comme un Etranger qui s'eſſaie, non comme un François qui s'exprime en ſa Langue. A la fin de l'*Exurgat*, on trouve deux autres Pſeaumes auſſi en Vers François; travail encore trop grand, trop fatiguant pour quelqu'un qui eſt bien plus érudit que Poëte. *Le tout forme une Brochure* in-4°. *de 23 pages; & ſe trouve chez Chambeau, Imprimeur-Libraire d'Avignon.*

LETTRE AUX AUTEURS de ces Mémoires.

Je me ſers, MM. RR. PP., de la voie de vos Mémoires, pour communiquer au Public l'Obſervation de l'Eclipſe de Lune du 24. Janvier dernier, faite à Avignon dans le nouvel Obſervatoire du Collège des Jéſuites. Le P. Kir-

cher avoit connu par expérience & célébré avec effusion de cœur (dans un Ouvrage intitulé, *Primitiæ Gnomonicæ Catoptricæ*, imprimé à Avignon en 1633) les avantages que l'Astronomie pouvoit trouver en cette Ville ; savoir, un Ciel presque toujours pur & serein ; un horizon bien découvert & fort étendu, la commodité d'une tour solide & assez élevée, qui fait partie des bâtiments du Collège ; mais ce savant homme ne fit pas assez de séjour à Avignon, pour exécuter le dessein qu'il avoit conçu d'y établir le siège de ses travaux Astronomiques. A la vérité, le P. Bonfa profita depuis de ces avantages, pour faire quelques observations qui se trouvent dans les Mémoires de l'Académie Royale des Sciences : mais il ne toucha point au local. Enfin le P. Morand, depuis longues années Professeur des Mathématiques en cette Ville,

vient d'y conſtruire un Obſervatoire, qui, pour la commodité de ſa ſituation, pour l'étendue de la vuë & pour la ſérénité du Ciel, ne le cède peut-être à aucun qui ſoit en Europe. C'eſt ici la premiére obſervation qu'on ait pu y faire avec exactitude. Le temps ſervit à merveilles : une bize froide & médiocrement forte qui ſe leva pendant la nuit, diſſipa entièrement les nuages qui, la veille, nous faiſoient craindre de ne pouvoir obſerver. Ainſi dès les quatre heures du matin, la Lune paroiſſoit parfaitement nette, & elle continua de même juſqu'à ſon coucher. Voici les phaſes que nous avons déterminées par une lunette qui groſſiſſoit douze fois ſeulement : nous l'avons préférée à une plus longue, ſoit pour qu'elle fût moins expoſée à ſe déranger par les coups de vent, ſoit parce que nous avions éprouvé que l'ombre

y paroissoit mieux terminée. Je suis, &c.

6. Févr. 1758.

ROSTAN, Jés.

H. M. S.

Temps vrai.

4.	37.	53.	La pénombre commence.
	38.	58.	Forte pénombre.
	41.	38.	Commencement douteux.
	42.	33.	Commencement certain.
	45.	13.	Grimaldi entre.
	45.	38.	Grimaldi tout dans l'ombre.
	49.	13.	Aristarque entre.
5.	0.	33.	Copernic entre.
	0.	56.	Copernic tout dans l'ombre.
	5.	26.	Eratosthenes entre.
	10.	16.	Platon entre.
	11.	13.	Insula sinus medii entre.
	12.	18.	Platon tout dedans. Le milieu de l'arc de l'ombre paroissoit un peu applati.
	12.	48.	Insula sinus medii toute dedans.
	14.	29.	L'ombre au milieu de Tycho.

H.	M.	S.	
5.	16.	53.	Manilius entre.
	17.	57.	Manilius tout dedans.
	20.	58.	Menelaüs touche.
	22.	13.	Menelaüs tout dedans.
	29.	5.	L'ombre à Cathar. Cyrill. & Theoph.
	30.	14.	Promontorium acutum entre.
	34.	25.	Mare Nectaris tout dans l'ombre.
	35.	18.	Taruntius entre.
	37.	53.	Mare crisium entre.
	40.	44.	Petavius dans l'ombre.
	42.	19.	Mare crisium tout dedans.
	43.	38.	Langrenus tout dedans.
	47.	53.	Immersion totale.

DE S. MALO.

Instruction Pastorale de Monseigneur l'Evêque de S. Mâlo, sur les saints Anges, à l'occasion de la premiére solemnité de la Fête instituée à perpétuité par les Evêques de Bretagne, à l'honneur des Mars, 1758.

ſaints Anges Gardiens du Roi & du Royaume. (Volume *in*-12. de 246 pages.)

Cette Inſtruction eſt un Traité complet ſur les Anges : Traité qui n'eſt ni ſcholaſtique, ni myſtique ; ni trop diffus, ni trop abregé ; ni deſtiné à établir ou autoriſer des ſentiments particuliers, ni réſervé ou diſſimulé ſur la doctrine commune de l'Egliſe. Le Prélat ne parle que d'après l'Ecriture, les ſaints Pères, les Conciles, les plus célèbres Docteurs. Il s'éleve de temps en temps contre *les nouveaux Sadducéens qui, comme les anciens, ne reconnoiſſent ni Anges, ni Eſprits* ; mais le zèle qu'il témoigne contre ces Incrédules eſt tempéré & dirigé par une charité vraiment paſtorale. Cette Inſtruction préſente de ſuite tout ce qui concerne l'exiſtence, la ſpiritualité, les perfections, les dons ſurnaturels &

primitifs des Anges; la chute d'un grand nombre d'entre eux, leur punition & leurs tourments; la méchanceté des Démons, les secours que la Religion fournit contre leurs artifices; les ordres & les chœurs des saints Anges, leur bonheur en la présence de Dieu, l'assistance qu'ils donnent aux hommes durant le cours de cette vie, l'intérêt qu'ils prennent à la conservation des Empires & des Princes, à l'état de l'Eglise universelle & des Eglises particulières, au salut de chaque homme, & singulièrement des Fideles; les prières qu'ils offrent pour nous devant le trône de Dieu, le respect qui leur est dû, la confiance qu'ils méritent, les besoins que nous pouvons & que nous devons leur recommander &c. Le style de ce bon Ouvrage est clair, instructif, très-suivi & tout-à-fait propre du sujet. Cette Instruction est datée *Mars*, 1758.

du 24. Décembre 1757; & *elle a été imprimée chez le Conte & chez Hovius, Libraires de S. Mâlo.*

De Paris.

De l'origine des Loix, des Arts & des Sciences, & de leurs progrès chez les anciens Peuples. (Trois Tomes *in*-4°. très-bien imprimés.) Il y a aussi, dans cet Ouvrage, trois Epoques & trois Parties. Premiére Epoque, depuis le déluge jusqu'à la mort de Jacob. Seconde Epoque, depuis la mort de Jacob jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux. Troisième Epoque, depuis l'établissement de la Royauté chez les Hébreux jusqu'à leur retour de la captivité. L'Ouvrage est si important & si savant, qu'il sera nécessaire d'en rendre compte avec quelque étendue. Nous commencerons le mois prochain.

De l'origine du mal, ou examen des principales difficultés de Bayle sur cette matière &c. dédié à Monseigneur le Dauphin. Par M. le Vicomte d'Alès. (Deux Tomes en un Volume *in*-12.) Chez Duchesne, rue S. Jacques &c. On fait cas de cet Ouvrage dont nous parlerons bientôt.

M. de Bomare, qui commença & exécuta l'année derniére, avec succès, un Cours d'Histoire Naturelle, doit reprendre ses leçons en Avril. Il publiera ce mois-ci le Catalogue de son Cabinet; & l'on y verra les acquisitions très-amples & très-estimables qu'il a faites, durant son voyage, dans les Provinces méridionales de la France. *Ce Naturaliste demeure rue de la Verrerie.*

Méthode facile pour apprendre l'Arithmétique soi-même &

sans Maître. Ce n'est qu'une Brochure de 56 pages, imprimée à Auxerre, & qui se trouve à Paris chez la Veuve Robinot, Quai des Augustins; la Veuve Berton, rue S. Victor. Ce petit Livre du prix de 6 sols est singulièrement destiné pour les Ecoles, sur-tout celles de Charité.

Etrennes pour les Enfants à l'usage des grandes personnes qui voudront bien s'en amuser. C'est un petit Recueil de Fables, dont l'Auteur est M. Ganeau établi à Bar-sur-Aube. *On le trouve à Paris chez Ganeau Libraire, rue S. Severin.*

Dictionnaire Médicinal, contenant la méthode sûre pour connoître & guérir les maladies critiques & chroniques, par des remèdes simples & proportionnés à la connoissance de tout le monde; & les

remèdes particuliers qu'on distribue, dans l'Europe, comme des secrets. On y joint les maladies des chevaux, rangées par ordre alphabétique, avec les remèdes propres à les guérir, tirés d'un cahier d'un des plus grands Ecuyers qui ait vécu jusqu'à nous. *Par J. G. Docteur en Médecine.* (Volume *in*-12.) Chez Prault père, Quai de Gêvres. M. DCC. LVII.

L'Auteur de ce Dictionnaire voudroit rendre tous les hommes Médecins, au point de se gouverner eux-mêmes & de se traiter en cas de maladie. Cela est impratiquable dans la totalité des évènements ; mais on peut toujours faire quelque chose de ce que l'Auteur dit. Il prétend donner, dans son Livre, beaucoup de secrets, & n'y avoir rien avancé ou promis qu'après de constantes & de longues épreuves. La Préface, où toutes ces choses sont expliquées, est

trop longue, pas bien écrite, & d'un ton d'assûrance qui peut faire tort à l'Ouvrage ; mais ce n'est point à un Préliminaire & à un hors-d'œuvre qu'il faut s'en rapporter : c'est du Livre même qu'on doit faire usage.

M. Requier soûtient courageusement & avec succès sa *Traduction du Vittorio Siri*. Il a donné le VIII[e] Volume, & nous nous proposons de rendre compte au plutôt de ces cinq derniers, IV[e], V[e], VI[e], VII[e], VIII[e]. Nous n'avons encore parlé que des trois premiers, l'abondance des autres productions littéraires ne nous a pas permis de suivre ponctuellement celle-ci.

TABLE
DES ARTICLES
Du mois de Mars 1758.

ARticle XXVII. *De l'action du Hazard dans les inventions*, (en Italien.) 581

Art. XXVIII. *Recherches pour servir à l'Histoire de Lyon, &c.* 616

Art. XXIX. *Recueil des Pièces qui ont concouru pour le Prix de l'Académie Royale de Chirurgie, &c.* 636

Art. XXX. La Redenzione, Poema, &c. *La Rédemption, Poëme Italien.* Suite de l'Article XXII. au mois de Février. 669

Art. XXXI. *L'Histoire Naturelle, éclaircie dans une de ses principales parties, la Conchyologie, &c.* 793

Art. XXXII. *Essais de Jurispru-*

dence sur toutes sortes de sujets, &c. Par M. Huerne de la Mothe, Avocat au Parlement.
Art. XXXIII. Nouvelles Littéraires. 754

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 25. Févr. 1758.

SALMON, *Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.*

De l'Impr. d'Herissant, rue N. D.
Ce Journal se distribue à Lyon, chez J. Deville.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Avril, 1758. I. vol.

AVIS.

Les ſeize Volumes de ces Mémoires pour l'année 1758, rendus chez les Abonnés le premier de chaque mois, & le 15. des mois de Janvier, Avril, Juillet & Octobre, 12 liv. 16 ſ. Par la Poſte port-franc 17 liv. 12 ſ.

Les 15 Cahiers de *la Religion vengée*, année 1758, rendus de même à Paris, 9 liv. Par la Poſte port-franc, 12 liv.

La Spiritualité & l'Immortalité de l'Ame &c. in-12. trois Volumes, Ouvrage analogue à la *Religion vengée*, & qui doit lui ſervir de ſupplément, relié en veau, 7 liv. 10 ſ. broché, Par la Poſte port-franc, 9 liv.

Lettres Critiques, ou Analyſe & Réfutation de divers Ecrits modernes contre la Religion, *in*-12. On reçoit en s'abonnant les huit premiers Volumes, reliés en veau, 20 liv.

On publiera dans les mois de Janvier, Mai & Septembre 1758, les IX. X. & XI. Vol. reliés en veau, 7 liv. 10 ſ.

Les ſuivants, dont on donnera trois Volumes par année jusqu'à la fin de l'Ouvrage, ſeront de même prix. Ceux qui ne ſe ſeront point abonnés, payeront tout l'Ouvrage 3 liv. le Volume.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à ſon Alteſſe Séréniſſime Monſeigneur LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

AVRIL, 1758. I. vol.

A PARIS,

Chez { CHAUBERT, Quai des Auguſtins, à la Renommée.
HERISSANT Imprimeur, rue Notre-Dame, à la Croix d'or. }

M. DCC. LVIII.

Avec Approbation, & Privilége du Roi

CES MEMOIRES COMMENCÉS en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 729 volumes: Sçavoir,

Années.	Vol.	Années.	Vol.
1701.	9.	1730.	12.
1702.	12.	1731.	12.
1703.	12.	1732.	12.
1704.	13.	1733.	12.
1705.	12.	1734.	12.
1706.	12.	1735.	14.
1707.	12.	1736.	15.
1708.	12.	1737.	13.
1709.	12.	1738.	13.
1710.	12.	1739.	14
1711	12.	1740.	13.
1712.	12.	1741	12.
1713.	12.	1742.	12.
1714.	12	1743.	12.
1715.	12.	1744.	12.
1716.	12.	1745.	12.
1717.	12.	1746.	15.
1718.	12.	1747.	14.
1719.	12.	1748.	15.
1720.	5.	1749.	14.
1721.	12.	1750.	15.
1722.	12.	1751.	14.
1723.	12.	1752.	15.
1724	12.	1753.	16.
1725.	12.	1754.	16.
1726.	13.	1755.	16.
1727.	12.	1756.	16.
1728.	12.	1757.	16.
1729.	12.	1758.	5.

Chacun de ces volumes se vend 15 sols en feuilles, & 16 sols broché.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

AVRIL, 1758. I. vol.

ARTICLE XXXIV.

LA ZOOMORPHOSE; ou représentation des Animaux vivants qui habitent les Coquilles de Mer, de Rivière & de

Terre, dessinés d'après Nature dans les Indes & plusieurs Ports de Mer de l'Europe, avec leurs explications. Seconde Partie de la Conchyologie. (*In*-4°. pag. 200, en comptant les Tables.) A Paris, chez Debure l'aîné, Quai des Augustins. M. DCC. LVII.

LEs Naturalistes ont assez parlé des Coquilles, & trop peu des Animaux qui les habitent. On peut donner deux raisons de cette conduite; la premiére, c'est qu'il y a un nombre infini de belles Coquilles, & qu'il y a au contraire très-peu de beaux Limaçons, (nous prenons ce mot dans une grande étendue pour tout animal testacé qui habite la terre ou les eaux.) La seconde raison, c'est que les Coquilles se transportent aisément & se conservent, au-lieu que les Animaux testacés périssent promptement.

Il étoit digne d'un Auteur tel que celui de la Conchyologie, d'entreprendre l'Histoire de *l'Animal, maître & architecte de sa maison ;* c'est ainsi qu'il caractèrise l'habitant de tout Coquillage. Mais dans quelle classe d'Animaux doit-on mettre cette multitude de Testacés ? Sont-ce des Poissons, des Reptiles, des Insectes ? Lyster enseigne clairement qu'on doit reconnoître la Nature & les attributs des Insectes dans ces Animaux ; Aldrovande pensoit de même, & notre Auteur embrasse ce sentiment : sa raison est que les habitants des Coquilles sont privés, comme les autres Insectes, de *parties solides, d'os, d'arêtes.*

L'Auteur avoit espéré que l'examen de ces Animaux vivants feroit naître beaucoup de nouvelles connoissances sur leurs formes, sur leurs qualités, sur ce qui les

diſtingue les uns des autres ; & qu'ainſi on pourroit établir des diviſions plus parfaites que celles dont les Coquillages ont donné l'idée. Mais tout conſidéré, d'après les deſſeins exacts qu'on a raſſemblés, il a paru que tous ces Animaux n'étoient que des Limaçons, diſtingués entr'eux par des différences trop peu eſſentielles ; que d'ailleurs on ne pouvoit ſaiſir ſur le vivant tous les détails de chaque partie, la couverture cachant toujours quelque choſe aux regards de l'Obſervateur ; qu'en vain on voudroit avoir ſon recours ſur le mort, parce qu'en cet état l'Animal n'étoit plus qu'une maſſe informe : & le réſultat de ces conſidérations a été de s'en tenir à la méthode reçue pour les Coquillages ; c'eſt-à-dire d'admettre encore ici trois claſſes ; une d'*Univalves*, une de *Bivalves*, une de *Multivalves* : termes conſacrés

par les Naturalistes pour exprimer des Coquillages à une, à deux, à plusieurs ouvertures ; voilà tout le scientifique & tout le secret de cette division : les Anciens y ajoûtoient du Grec, qui étoit tout aussi clair & plus analogue à la Langue que les trois mots François qu'on vient de lire.

Notre Auteur s'est donné de grands soins pour rassembler de bons desseins des Testacés qu'il nous présente ; il a entretenu des correspondances à Pondichery, à S. Domingue, au Cap de Bonne-Espérance, & dans différents Ports de l'Europe : il explique, dans son Discours préliminaire, toutes les précautions qu'il a prises pour réussir, & il nomme ceux qui ont secondé son zèle. Les Anglois ne partagent point sa reconnoissance à cet égard, parce qu'en prenant nos Vaisseaux, ils ont aussi frustré l'Auteur des desseins que ses Cor-

respondants lui adressoient du pays étranger : & c'est ce qui a retardé l'Edition de l'Ouvrage ; il a fallu se pourvoir ailleurs, tenter d'autres voies, se ménager d'autres secours, suppléer, en un mot, au vuide qu'avoit mis la guerre dans cette Zoomorphose. C'est bien dommage que l'empire des Lettres, qui se picque d'avoir tant de privilèges, n'ait pas celui d'arrêter, pour ce qui le concerne, les invasions des Corsaires, ou de répeter sur eux une sorte de biens, dont ces gens-là sont très-peu jaloux & ne font aucun usage.

1. Notre Auteur parle donc de suite & méthodiquement des trois objets indiqués plus haut. Les Coquilles *Univalves* présentent d'abord leurs habitants distribués en quinze familles ; savoir le Lepas, l'Oreille-de-Mer, les Tuyaux & Vermisseaux de Mer, les Nautiles, les Limaçons à bouche ronde,

les Limaçons à bouche demi-ronde, les Limaçons à bouche applatie, les Buccins, les Vis, les Cornets, les Rouleaux, les *Murex*, les Pourpres, les Tonnes, les Porcelaines. Tout ceci doit paroître une Nomenclature étrange & baroque à quiconque n'a vû ni Cabinets d'Histoire Naturelle, ni les Planches qu'on nous expose ici. Le moindre coup-d'œil sur une Collection de Coquillages ou sur le beau Livre que nous annonçons, expliquera tout en ce genre.

Il y a quelque plaisir à comparer les explications de notre Auteur avec celles qui ont été données par les Naturalistes du dernier siècle, par Aldrovande en particulier. Nous n'avons, dans la Zoomorphose, que l'essentiel sagement & clairement rendu; au lieu qu'Aldrovande est infini dans ses discussions. *Il est si étendu*, dit

l'Auteur de la Conchyologie, *qu'il en est ennuyeux*. Cela est vrai; mais au milieu de cette immense profusion de choses qu'on n'exige pas d'un Naturaliste, on trouve aussi des particularités bien curieuses. Nous serions tentés d'estimer cet Ecrivain, en voyant que notre Auteur se concilie souvent avec lui. Prenons le *Lepas*, qui est un Coquillage univalve. M. d'Argenville explique beaucoup mieux qu'Aldrovande toutes les parties de ce Testacé, mais Aldrovande ne laisse pas de dire aussi comment cet Animal s'attache aux rochers, comment on l'en détache, & son explication rentre dans celle de notre Auteur. Voyons ensuite le Nautile : Aldrovande nous en explique les espèces, la forme, les parties, les mouvements très-à-peu-près comme on trouve tout cela spécifié dans la Zoomorphose. Sur le *Murex*, Aldrovande est

infini, & notre Auteur au contraire eſt très-laconique; ſur les Cornets ou Volutes, ce dernier eſt inſtructif & Aldrovande ne l'eſt point. Celui-ci n'explique que l'extérieur de la Porcelaine, & M. d'Argenville décrit le corps même de ce beau Teſtacé. Sur la Pourpre cent choſes ſavantes & curieuſes dans Aldrovande, c'eſt dommage que *non erat his locus*. La Zoomorphoſe ſe contient dans les bornes d'une deſcription néceſſaire & ſuffiſante; mais en comparant bien le travail des deux Naturaliſtes, il ſe trouveroit des conformités.

Avant que de finir l'Article des Teſtacés univalves, il eſt bon d'apprendre de notre Auteur la manière de les deſſiner vivants au ſortir de la Mer. » On les mettra » dans un bocal de cryſtal, dans » une boëte de fer-blanc, ou dans » de grands plats de fayance un » peu creux, & remplis d'eau de la

» Mer. C'est le moyen de les voir » marcher, s'étendre, & faire sor» tir leur mucilage & autres mem» bres : ce qu'ils ne manquent pas » de faire quand ils cherchent un » point d'appuy, pour assûrer leur » marche & prendre leur nourri» ture..... Il faut avoir grand soin » de changer l'eau de la Mer tous » les jours, & de laisser un peu à » sec les Animaux environ pen» dant vingt-quatre heures ; en» suite on les asperge légèrement » avec les barbes d'une plume : le » Poisson qui a été privé d'eau pen» dant quelques heures, revient à » lui, sort de sa coquille & s'épa» nouit peu à peu pour chercher » l'eau de la Mer. Quand ces Ani» maux sont rebelles à la volonté » de l'Observateur jusqu'à refuser » d'allonger leur bras ou quelque » autre membre, on entr'ouvre la » coquille, & on la perce avec un » fer pointu du côté opposé à la

» bouche de l'animal, ou à la par-
» tie qu'on souhaite faire sortir.
» Pour-lors on fait entrer, dans
» cette petite ouverture, plusieurs
» grains d'un sel noir & picquant,
» qu'on nomme à la Rochelle *Sel*
» *de la Chaudière :* l'effet de cet
» acide est si violent, qu'on voit
» aussi-tôt l'animal revenir de sa
» léthargie & céder à cet effort,
» en ouvrant sa coquille ou allon-
» geant quelques uns de ses mem-
» bres : c'est ainsi qu'on peut venir
» à bout de ces Animaux, pour
» avoir le temps de les examiner
» & determiner ses desseins..... La
» lumière leur est très-contraire,
» & ils se retirent à son éclat : c'est
» donc la nuit qui est le temps le
» plus favorable à les examiner :
» une petite lampe sourde réussit
» à merveille pour les suivre, &
» profiter de ce qu'ils nous décou-
» vrent. On doit avoir grand soin
» de les rafraîchir le soir avec de

» l'eau nouvelle, & de changer, » le soir & le matin, l'herbe dans » laquelle ils doivent être enve» loppés. On les trouve souvent » qui rampent la nuit sur cette » herbe, & cherchent les insectes » qui y sont contenus. Cette herbe, » qui ne se trouve que sur les bords » de la Mer, se nomme *Sar* à la » Rochelle, & s'appelle Varec ou » Goëmon dans d'autres endroits. » Outre l'avantage qu'elle a d'être » remplie d'une multitude de petits » insectes très-propres à la nour» riture du Coquillage, son goût » marin le trompe encore; & quoi» que placé dans un grand vase, » il se croit proche des côtes de la » Mer. «

Les Testacés Bivalves composent six familles, qui sont les Huîtres, les Cames, les Moules, les Peignes, les Boucardes ou Cœurs-de-Bœuf, les Manches-de-Coûteau. On n'apperçoit ni bouches, ni têtes

aux Huîtres ; la Came est de même ; la Moule doit avoir sa bouche sous la charnière de son coquillage ; le Peigne a sa bouche & sa tête dans un de ses tuyaux ; le Cœur-de-Bœuf est dans le même cas ; les Manches-de-Couteau n'ont point d'yeux non plus que les autres Animaux à deux coquilles ; mais ceux-ci *sont phosphorides & paroissent une vraie lumière dans la bouche de ceux qui en mangent.* C'est la remarque de notre Auteur qui l'a tirée de Pline ; Aldrovande croit en trouver la cause dans l'humeur gluante dont ce Testacé est impregné.

Il y a pareillement six familles d'Animaux qui habitent les Coquilles Multivalves ; savoir, les Glands-de-Mer, les Poussepieds, les Conques-Anatiferes, les Oursins, les Oscabrions, les Pholades. Rien de plus singulier que les Testacés de cette classe.

» Les Glands-de-Mer ont douze
» pieds ou bras longs & crochus,
» garnis de poil, qu'ils levent, avec
» huit autres plus petits placés inté-
» rieurement.

» Les Pouſſepieds ſont com-
» poſés de battants & de pièces
» pointues qui en font un vrai
» bouquet : ils ſont attachés à un
» pédicule fort long pendant la vie
» de l'animal, & racourci de plus
» de la moitié après ſa mort.....
» Lorſque la chair, qui remplit
» l'intérieur des Pouſſepieds, eſt
» cuite, elle devient rouge, très-
» bonne à manger, plus délicate
» & du même goût que celle des
» Ecreviſſes. « *Pulpa quæ indè extrahitur*, dit Aldrovande, *optimi ſaporis. Oblonga, rubra, teres aceto piperato maceratur & manditur.*

Les Conques-Anatifères ſont ainſi appellées conſéquemment à la fauſſe perſuaſion des Naturaliſtes

anciens, qui croyoient que la Bernache, espèce de Canard Marin, est engendrée de la substance des Poissons renfermés dans les Conques-Anatifères. On est tout-à-fait revenu aujourd'hui de ces frivoles traditions. Tout-au-plus pourroit-on dire avec notre Auteur, (dans son premier Volume de la Conchyologie) que, *comme la Conque-Anatifère s'ouvre dans la Mer, elle laisse entrer l'œuf de la Bernache, qui est très-petit, molasse & environné d'un mucilage, par lequel il se colle aux différents corps qu'il rencontre*; qu'ensuite *cet œuf ainsi attaché au Poisson de la Conque-Anatifère en tire sa nourriture (en vrai parasite,) ainsi que de l'eau de la Mer.* On voit bien que cette explication est encore un trait de complaisance; & qu'il ne faut pas la prendre pour l'expression du sentiment de M. d'Argenville. Cet Auteur nous

donne, dans sa Zoomorphose, le développement de toutes les parties des Conques-Anatifères.

L'explication de l'Oursin est également détaillée ; ce Coquillage est un de ceux qu'on connoît le mieux, parce qu'on le trouve aisément. L'Oscabrion au contraire n'est presque pas connu en France. *Il vient originairement de l'Amérique.* C'est une espèce de Lepas à huit côtes. Il n'a ni cornes, ni yeux, ni pattes ; *il rampe sur les rochers comme le Lepas*, & l'*on dit qu'il s'attache sur le dos de la Baleine & qu'il y vit en parasite.*

Les Pholades sont de deux espèces, les unes à six valves, les autres à deux seulement. Ces Animaux sont appellés *Pholades*, parce qu'ils se cachent dans des pierres très-dures, & qu'il faut même casser pour en tirer le Poisson, qui est un excellent manger.

En liſant cet Article de la Zoomorphoſe, il faut reprendre auſſi l'endroit de la Conchyologie, où le Coquillage des Pholades eſt expliqué & gravé.

Notre Auteur ajoûte 1° une Inſtruction ſur les Coquillages d'eau douce, qui ne ſont qu'Univalves & Bivalves, jamais Multivalves; 2° une autre Inſtruction ſur les Coquillages terreſtres, qui ne ſont qu'Univalves, jamais Bivalves ni Multivalves. Enfin il dit un mot des Limaçons nuds, c'eſt-à-dire ſans coquilles: ces derniers avec les coquillages terreſtres ſont aſſez connus. Pour les Fluviatiles ou Coquillages d'eau douce, on a encore ici des Lepas, des Buccins, des Cames, des Moules, & quelques-unes de ces Coquilles ſont encore dignes d'orner un Cabinet, quoiqu'elles n'aient pas l'avantage d'être auſſi rares que celles de Mer ou des pays étrangers.

Enfin tout l'Ouvrage est terminé par la Table des mots difficiles, tant Grecs que Latins, dont se sont servis les Naturalistes. Cette Table, qui contient ici cent pages, étoit absolument nécessaire : il est impossible de faire un pas dans l'étude de l'Histoire Naturelle sans en savoir la Langue.

On peut assûrer que les deux Volumes ou Parties, qui composent présentement la Conchyologie, forment un Livre complet en ce genre : on y a l'avantage de s'instruire par les leçons de l'Auteur, & par les belles Planches qu'il présente aux yeux.

ARTICLE XXXV.

MÉMOIRES POUR SERVIR à l'Histoire universelle de l'Europe depuis 1600 jusqu'en 1716, avec des Réflexions & Remarques critiques. Par le P. d'Avrigny, de la Compagnie de Jesus. Nouvelle Edition corrigée & augmentée. *A Paris, chez H. L. Guerin, & L. F. Delatour, rue S. Jacques, à S. Thomas d'Aquin.* M. DCC. LVIII. (Cinq Volumes *in*-12.)

CEs Mémoires sont un des monumens les plus précieux que nous ayions pour l'Histoire du dernier siècle, & des premières années du siècle présent. On peut dire que le P. d'Avrigny a extrêmement perfectionné cette manière d'écrire l'Histoire. Peu

d'Ecrivains ont sçu aussi-bien que lui discerner le vrai, le faux, le douteux, & donner aux évènements le degré précis de certitude ou de vrai-semblance qu'ils méritent. Très-peu d'Auteurs encore ont pris autant de soin, & se sont donné autant de peine pour trouver & saisir la vérité, malgré les les nuages & les voiles dont les passions ou les intérêts des différents Ecrivains l'avoient enveloppée. Il s'est sur-tout attaché à l'examen, & à la vérification des dates. Aussi ses Mémoires sont-ils sur cet Article important d'une exactitude singulière. Mais pour parvenir à cette exactitude, que ne lui en a-t-il pas coûté ? Les personnes qui ont un peu de lecture, savent combien ce travail est ingrat & pénible. L'inadvertance des Historiens, la négligence des Imprimeurs, la différence de l'ancien & du nouveau style sont autant de

de ſources de mépriſes qui ſe multipliant avec le nombre des Auteurs, forment une eſpèce de chaos impénétrable à ceux qui veulent le débrouiller.

Le P. d'Avrigny expoſe, dans une Préface judicieuſe, quel a été ſon deſſein en compoſant ces Mémoires. Il n'a point prétendu faire une Hiſtoire ſuivie & ſoûtenue de ce qui s'eſt paſſé de plus conſidérable dans les différentes parties de l'Europe pendant l'eſpace de cent quinze ans. Ce n'eſt cependant pas non plus un ſimple Extrait, une pure compilation, un de ces Abrégés ſuperficiels, où le Lecteur trouve auſſi peu à s'inſtruire, qu'il en a peu coûté à l'Auteur pour les rédiger. Le P. d'Avrigny ne ſe borne pas à ramaſſer des faits & des dates : ce qui ne demande que de la lecture ; il s'eſt attaché à les examiner & à les diſcuter, à remarquer les différences qui ſe trouvent

dans nos divers Ecrivains : en un mot, il a voulu mettre les Lecteurs en état de juger de l'exactitude des Historiens qui ont travaillé depuis plus d'un siècle. » Ce » qu'il faut, *dit-il*, considérer dans » ces Mémoires, c'est la multitude » des faits, la précision & la fidé» lité avec laquelle ils sont rap» portés, la justesse des dates : qua» tre points qui font le caractère » propre de cet ouvrage. «

Nous parlerons d'abord de ces Mémoires tels qu'ils parurent pour la premiére fois en 1725. Nous rendrons compte ensuite des additions & des changements qui rendent cette Edition bien supérieure à la premiére.

On ne trouve dans aucun autre Ouvrage autant de faits rassemblés, par rapport à l'espace du temps que le P. d'Avrigny a embrassé : & il s'agit ici de faits intéressants, de faits, dignes d'occuper l'atten-

tion d'un Lecteur qui cherche véritablement à s'instruire. L'Auteur ne s'est point amusé à recueillir ces petits détails, ces riens que l'on nomme *la Nouvelle du Jour*, & qui ne doivent la courte célébrité dont ils jouissent qu'à l'oisive curiosité des Contemporains. Ces minuties peuvent figurer dans une conversation, dont elles servent à remplir le vuide ; elles doivent nécessairement disparoître en la présence des grands évènemens que l'Histoire de l'Europe a fournis dans le siècle passé & au commencement de celui-ci.

Il est à craindre que les Faiseurs d'Abrégés voulant être courts, ne donnent pas une idée assez juste des choses. Les termes vagues & généraux que l'on emploie communément dans ces sortes d'Ouvrages, ne portent aucune lumière dans l'esprit. Le P. d'Avrigny n'a point cherché à être long ; il a

cependant voulu l'être assez, pour que ses Lecteurs apprissent ce qu'il leur est utile de savoir. S'il a retranché de chaque fait ce qui s'y trouvoit de moins intéressant, il a cru devoir le revêtir de toutes les circonstances qui pouvoient faire plaisir. On verra qu'il s'est étendu autant qu'il le falloit sur les différents succès des actions qui se sont passées tant sur Terre que sur Mer. Il marque le lieu du combat; le nombre des morts, celui des prisonniers, les démarches, les manœuvres qui ont occasionné la victoire ou la défaite d'une armée. Il indique, avec autant d'intelligence que d'impartialité, les causes ou les prétextes des brouilleries entre les Couronnes. Il rapporte les Négociations, les Ligues, les Traités de Paix; souvent même il en donne le Précis. Lorsque l'évènement dont il parle, demande quelques éclaircissements, il inter-

rompt son récit par de petites Dissertations souvent agréables & toujours nécessaires. Quoiqu'il se soit attaché principalement à peindre les hommes par leurs actions, il a répandu, dans le cours de ses Mémoires, un assez grand nombre de portraits & de caractères. Nous en citerons quelques-uns : par-tout on trouvera que le style du P. d'Avrigny est clair, noble, élégant & rapide.

On a dit que, par le Traité conclu à Lyon en 1601, *Henri IV avoit fait la paix en Marchand, & que le Duc de Savoie Charles-Emmanuel l'avoit faite en Prince.* Notre Auteur examine si ce bon mot qu'on attribue au Maréchal de Lesdiguières, est aussi solide qu'il paroît ingénieux. Il montre qu'il est très-faux que ce Traité soit contraire à la bonne Politique, comme quelques-uns l'ont prétendu. Car si la France sem-

bloit perdre une partie de la consi-dération que lui donnoit le Marquisat de Saluces, elle acquéroit, par ce Traité, une barrière pour le Lyonnois, qui auparavant étoit tout découvert; elle se rapprochoit des Suisses, dont le voisinage ne pouvoit que lui être fort utile; enfin elle gagnoit beaucoup de terrein; or, selon la maxime de Philippe de Comines, *qui a le profit de la guerre en a l'honneur*. Aussi les meilleures têtes du Conseil, *dit le Cardinal de Bentivoglio*, jugerent l'échange plus avantageux que la restitution (Mem. del Card. Bent. L. II. C. 6.) Il parut bien que le Duc de Savoie en pensoit de même; il fallut que la Cour de Madrid employât les sollicitations & les instances les plus fortes, pour l'engager à ratifier le Traité que ses Députés avoient signé contre ses ordres.

Le projet d'établir dans l'Eu-

rope : une République composée de quinze Etats, entra-t-il véritablement dans la tête d'Henri IV ? Quantité d'Ecrivains ont adopté cette idée, sur la foi de M. de Péréfixe ; qui lui-même l'avoit empruntée des Œconomies Royales & Politiques. On peut voir, dans Péréfixe, (Vie d'Henri IV.) tout le plan de cette fameuse République. Le P. d'Avrigny, sans se laisser éblouir par ce qui peut se trouver de spécieux & d'imposant dans ce projet, examine s'il est réel ; & le résultat de son examen est que ce projet n'est pas même vraisemblable. Nous n'avons vu nulle part ce problême historique discuté avec autant d'exactitude. Voici la substance de cette Dissertation qui contient neuf pages.

1°. S'il y avoit jamais eu quelque négociation entamée sur un dessein si extraordinaire, on en auroit trouvé quelque trace en An-

gleterre, en Allemagne, en Italie, avec lesquelles on suppose que Henri avoit concerté cette révolution. Comment de tant d'Ambassadeurs & d'Envoyés qui ont manié la même affaire, dans presque toutes les Cours de l'Europe, ne s'en est-il pas trouvé un seul qui ait laissé à la postérité des vestiges de la plus importante commission qui lui eût jamais été confiée ? Comment les Princes étrangers ou leurs Ministres, avec qui il a fallu traiter, ont-ils gardé un si profond silence que le nom des Négociateurs soit enseveli dans l'oubli aussi-bien que leurs Négociations ? Conçoit-on que ce mystère communiqué à toute l'Europe, n'ait été révélé que par les Auteurs des Œconomies Royales & Politiques ?

2°. En supposant même que Henri IV. eût sérieusement formé ce projet, pouvoit-il se flatter de

l'exécuter ? Pour se convaincre que l'exécution en étoit absolument impossible, on n'a qu'à se rappeller quelle étoit en 1610, la situation de l'Europe. Le succès d'une pareille entreprise ne pouvoit être l'ouvrage de la France réduite à ses seules forces ; il falloit le concours des principales Puissances de l'Europe intéressées à faire réussir ce projet : or sur quelles Puissances Henri IV. pouvoit-il alors compter ? Les Hollandois, trop heureux que l'Espagne les eût reconnus pour Etat libre, étoient bien éloignés de penser à rompre la trève qu'ils venoient de conclure, & de donner atteinte à un Traité après lequel ils avoient soupiré si longtemps. L'humeur pacifique du Roi d'Angleterre étoit trop connue. On lui auroit inutilement proposé une guerre, dans laquelle il n'y avoit que du risque ou tout-au-plus de la gloire à acquérir. On sait

la conduite qu'il tint quelques années après à l'égard de son gendre l'Electeur Palatin, Roi de Bohème, qu'il laissa dépouiller de ses Etats par l'Empereur. On ne pouvoit faire plus de fond sur les Rois du Nord; & les Auteurs des Œconomies Royales en conviennent. Henri n'avoit donc de ressources que du côté de l'Allemagne, mais l'Allemagne étoit partagée en deux ligues. Les Princes Protestants avoient formé une association sous le nom de *correspondance*. Les Princes Catholiques alors fortement attachés à l'Empereur, & craignant une guerre de Religion, s'étoient réunis de leur côté. Le Duc de Bavière avoit été déclaré Chef de la Ligue Catholique, & l'Espagne y étoit entrée. Henri IV. ne pouvoit donc pas se promettre du côté de l'Allemagne plus de secours que de la part des autres Puissances; & par une suite néces-

faire, l'exécution de cette entreprise se trouvoit absolument impraticable dans les conjonctures. La prétendue division de l'Europe en quinze dominations, est donc une belle chimère ; & ce projet de la République Chrétienne n'est qu'un systême romanesque propre à figurer à côté de la République de Platon.

Les autres Dissertations, qui se trouvent dans ces Mémoires, portent l'empreinte de la même Critique saine & judicieuse, du même Esprit de pénétration & de sagacité. S'agit-il de Négociations & de Traités de Paix ? Le P. d'Avrigny expose & discute en Citoyen de l'Europe entière, les droits, les prétentions, les intérêts des différents Etats. Ces discussions sont peut-être la partie la plus intéressante de ces Mémoires. Tels sont les Précis qu'il nous donne des Traités, de Munster, des Pyré-

nées, de Nimégue, de Rifwick & d'Utrecht. Ces morceaux ne sont pas susceptibles d'Extraits, ils perdroient trop à être abrégés.

Nous avons dit que l'Auteur avoit répandu, dans ses Mémoires, un assez grand nombre de caractères. Nous en citerons quelques-uns pour faire connoître la manière de cet Ecrivain : voici comme il peint le Cardinal de Richelieu.

» Armand-Jean du Plessis de
» Richelieu étoit né avec un esprit
» brillant & solide, une imagina-
» tion vive & féconde, un cœur
» élevé, capable des plus grands
» desseins..... Il aimoit les Lettres
» & les Beaux-Arts. Il étoit libé-
» ral, magnifique, bon ami, por-
» tant ses créatures à tout, enne-
» mi implacable, ne pardonnant
» rien..... L'ambition étoit son
» inclination dominante. Souple,
» fier, hautain, patient, vindi-

» catif; naturel, artificieux; vain,
» modeste selon les conjonctures;
» on eut dit que les passions les
» plus opposées le maîtrisoient tour
» à tour, & cependant, à propre-
» ment parler, il n'en avoit qu'une,
» qui étoit l'envie démesurée de
» parvenir au premier poste que
» puisse occuper un Sujet, & de s'y
» maintenir à quelque prix que ce
» fût. Toutes les autres étoient,
» pour ainsi dire, de commande,
» & se rapportoient à celle-là
» comme à leur principe; c'en
» étoit l'ame. Il savoit les pro-
» duire ou les faire disparoître
» selon qu'elles étoient inutiles ou
» nécessaires à ses fins. Maître de
» son humeur, de son visage, de
» sa langue, de ses yeux, de ses
» larmes, il les accommodoit à la
» situation de ses affaires, & à l'in-
» térêt de sa fortune; il s'éleva par
» adresse, & se soûtint par son ha-
» bileté &c. «

Le caractère du grand Condé n'est ni moins fortement, ni moins fidèlement rendu.

» M. le Prince a passé généralement pour un des grands hom-
» mes qu'ait eu la France : & il
» n'y en auroit peut-être point
» qu'on pût lui comparer dans
» aucun temps de sa vie, si son
» humeur naturellement fière &
» haute ne lui eût fait faire des
» fautes dans sa jeunesse, qu'il con-
» damna dans la suite & qu'il répa-
» ra avec usure. La vivacité, la
» force, la netteté de l'esprit,
» l'activité, la valeur étoient dans
» lui au plus haut point où ces
» qualités peuvent aller. Il se trou-
» va Général presqu'avant que
» d'avoir vu aucune armée, & son
» génie lui tint lieu d'expérience.
» Pour le battre, il falloit qu'il fût
» infiniment inférieur pour le nom-
» bre, ou qu'il ne commandât pas
» des François. Rien ne lui paroif-

» soit impossible. Ferme, vigilant,
» entreprenant, tirant du Soldat
» tout ce qui s'en peut tirer, le
» ménageant peu dans les grandes
» occasions, se ménageant encore
» moins lui-même, conservant au-
» tant de sang-froid, dans la cha-
» leur de la plus vive action, que
» s'il eût été dans son Cabinet, il
» venoit à bout de tout. Si les Ca-
» pitaines le regardoient comme un
» modèle inimitable, les Savants
» ne l'admiroient pas moins..... Il
» avoit l'esprit excellent, & il
» n'avoit rien oublié pour le cul-
» tiver. Il y a peu d'Arts & de
» Sciences sur quoi il n'eût pu
» faire des leçons aux Maîtres.....
» M. le Prince s'étoit particulière-
» ment appliqué à étudier les dif-
» férentes Religions qui partagent
» les hommes. Il avoit lu les Li-
» vres ; il avoit conféré avec les
» plus habiles Sectaires, Athées,
» Déistes, Luthériens, Calvi-

effet, tant en ce qui concerne la partie Typographique, qu'à raison des additions & des corrections qui s'y trouvent. * Le nouvel Historien de Louis XIII. qui a dirigé cette Edition, s'est aussi donné la peine de corriger quelques fautes & de suppléer à quelques omissions qui étoient échappées au P. d'Avrigny. Les bornes d'un Extrait ne nous permettent pas d'entrer dans le détail de ces Additions, Corrections & Supplémens : nous nous contenterons d'en indiquer les plus considérables.

Le Comte de Moret, fils naturel d'Henri IV. & de Mademoiselle de Beuil, fut-il tué à l'affaire de Castelnaudary, ou bien guérit-il des blessures qu'il y avoit reçues & se fit-il Hermite? Le P. d'Avri-

* Le P. Griffet.

gny, d'après la plûpart de nos Historiens, assûre que le Comte de Moret fut tué dans cette action: il combat avec beaucoup de force & de subtilité le sentiment du Sieur Grandet; on n'ignore pas que ce dernier Auteur a fait la Vie d'un Solitaire inconnu, & qu'il y apporte un grand nombre de conjectures qui tendent à prouver que ce Solitaire étoit le Comte de Moret. Le P. d'Avrigny entreprend de réfuter en détail les différentes preuves sur lesquelles cet Écrivain appuye son opinion. L'exposition de cette espèce de controverse nous meneroit trop loin: nous y renvoyons le Lecteur. On trouvera que si les raisonnements du P. d'Avrigny ne sont pas entièrement décisifs, ils ont du moins l'avantage d'être extrêmement spécieux.

Quelque plausibles cependant qu'ils soient, le nouvel Editeur de

ces Mémoires semble se déclarer pour le sentiment du S[r] Grandet. » Tout dépend, *dit-il*, de savoir si » le Comte de Moret a été tué au » combat de Castelnaudary. Car s'il » y est mort, la dispute est finie... » Or rien n'est moins certain que » la mort du Comte de Moret au » combat de Castelnaudary. Tout » le monde convient qu'il reçut » un coup de mousquet au travers » du corps dès le commencement » de l'action ; mais tous ne con- » viennent pas qu'il soit mort sur » le champ de bataille..... Les uns » disent qu'on le mit dans le carosse » de Monsieur, pour le conduire à » l'Abbaye de Prouille ; & ils se » partagent encore sur le temps de » sa mort. Les uns prétendent qu'il » mourut dans le carosse avant que » d'arriver à cette Abbaye ; d'au- » tres qu'il mourut en y arrivant ; » d'autres qu'il y vécut encore » quelques heures. Le premier

» Consul de Lodève, Auteur d'une
» Vie de M. de Montmorency,
» prétend que l'Abbesse de Prouille
» fut dépouillée de son Abbaye pour
» avoir reçu le Comte de Moret....
» Cette punition suppose qu'elle
» l'y avoit non-seulement reçu,
» mais recelé. Il n'étoit donc pas
» mort sur le champ de bataille.....
» Ne sauroit-on pas ce que son
» corps seroit devenu, s'il fut mort
» dans cette Abbaye, ou même en y
» allant ?... Louis XIV. ayant sçu
» le bruit qui couroit que le Frère
» Jean-Baptiste étoit le Comte de
» Moret, chargea M. de la Vril-
» lière de s'informer du fait. On
» en écrivit à l'Intendant de Tou-
» raine, qui demanda au Frère
» Jean-Baptiste, de la part du Roi,
» s'il étoit véritablement le Comte
» de Moret, à quoi il répondit :
» *Je ne le nie, ni veux l'assûrer ;*
» *tout ce que je demande, c'est*
» *qu'on me laisse comme je suis.* »
Avril, 1758. I. vol.

L'Editeur finit par dire qu'il y a tout lieu de croire que le Comte de Moret devint l'Hermite connu sous le nom de Frère Jean-Baptiste; supposé (ce qui est essentiel dans ce point historique) que le Comte ne soit pas mort au combat de Castelnaudary ou quelques heures après.

En parlant de la révolution qui plaça le Duc de Bragance sur le Trône, le P. d'Avrigny (an. 1640, Tome II. p. 241, anc. Edition) paroissoit persuadé que le Cardinal de Richelieu n'avoit eu aucune part à ce grand évènement. » Parce » que le Cardinal avoit des vuës » vastes, on a jugé à propos, *disoit-* » *il*, de lui faire honneur de cette » révolution; & de le faire entrer » dans tout, comme s'il eût tenu » dans sa main les ressorts qui re- » tenoient l'Europe entière; & qu'il » en eût réglé jusqu'aux moindres » mouvements. « La nouvelle Edi-

tion (p. 204, Tome II.) dit positivement que cette révolution fut préparée & ménagée par le Cardinal de Richelieu. On en a la preuve dans le Recueil d'Aubery, intitulé : *Mémoires pour servir à l'Histoire.* On y rapporte une longue Instruction, donnée au S[r] de S. Pé, que le Cardinal envoyoit en Portugal avec des Lettres adressées aux principaux Seigneurs du pays, pour les exhorter à secouer le joug des Espagnols, & à mettre sur le Trône le Duc de Bragance, en cas qu'il voulût accepter la Couronne ; & s'il la refusoit, on offroit de leur envoyer de France un Prince du sang, pour être leur Roi.

Les trois derniers Tomes de ces Mémoires contiennent un plus grand nombre d'Additions. Le caractère du Maréchal de Turenne est fort amplifié. L'Editeur a cru qu'on ne pouvoit trop s'étendre sur ce

qui regarde ce grand homme.

La mort du Marquis de Louvois, dont le P. d'Avrigny n'avoit point parlé, forme, dans cette nouvelle Edition, un Article intéressant. On souhaiteroit y voir aussi l'éloge & le caractère de Colbert, le Mecène de tous les Arts, le créateur de notre Commerce, & peut-être le plus grand, du moins le plus utile Ministre qu'ait eu la France.

On trouvera quantité d'Anecdotes sur le Testament de Charles II. accepté par Louis XIV. sur les batailles de Fridlingen, de Pultowa, de Malplaquet, sur la Princesse des Ursins &c. Louis XIV. a regné près d'un siècle ; ces Mémoires sont presqu'uniquement l'Histoire de son Regne ; il en est comme le Héros principal : aussi le P. d'Avrigny & son Editeur ont-ils recueilli avec soin tous les traits qui peuvent servir à la gloire de

de ce Prince plus grand dans l'adversité, que dans le cours brillant de ses victoires.

Nous finirons cet Article par quelques observations.

1°. Il est étonnant que, dans ces Mémoires qui renferment l'Histoire de toute l'Europe pendant plus d'un siècle, on n'ait rien dit de la conjuration de Venise en 1618. Cet évènement méritoit cependant d'y avoir place. Il y a près de deux ans qu'un * homme de Lettres entreprit de révoquer en doute l'existence & la vérité de cette conjuration. On devoit, ce semble, espérer que ce fait histori-

---

* M. Grosslé, Avocat à Troyes : nous rendîmes compte au mois d'Aoû 1756 de sa Dissertation ; & nous exposâmes les raisons qui nous empêchoient d'adopter le sentiment de cet Auteur, quoiqu'il l'eut revêtu de toutes les couleurs de la vrai-semblance.

que seroit exactement discuté dans ces Mémoires.

2°. En parlant de la mort du Maréchal de Marillac (année 1632,) on auroit dû ajoûter que sa mémoire fut rétablie. M. le Président Hénault le dit expressément : & le Dictionnaire de Moreri, Article Marillac, cite un Arrêt du Parlement rendu à cette occasion après la mort du Cardinal de Richelieu.

3°. Sous l'année 1684, le P. d'Avrigny, ayant raconté le bombardement de Gènes & la satisfaction que la République fit au Roi, prétend que plusieurs Historiens ont eu tort d'assûrer que Louis XIV. accorda la paix aux Génois à la prière d'Innocent XI. » Les affaires étoient si brouillées » alors, *dit le P. d'Avrigny*, entre » les Cours de Rome & de France, » que j'ai peine à croire que l'une » ait été d'humeur à demander

» des graces & l'autre à en accor-
» der. De plus, la réparation à
» laquelle la République de Gènes
» se soumit, étoit si ample & si
» éclatante qu'il n'étoit pas besoin
» de Médiateur pour la faire accep-
» ter. » Ces réflexions sont très-ingénieuses & très-plausibles, mais elles ne peuvent rien contre une vérité de fait. Il est certain que le Pape Innocent XI. intercéda pour les Génois auprès de Louis XIV. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à consulter *le Corps universel Diplomatique du Droit des Gens*, (page 88 de la seconde Partie du Tome VII. *in-fol.*) Le Traité de Paix, fait à cette occasion avec la République de Gènes, y est rapporté en entier. Dans le Préambule de ce Traité il est dit « que
» Sa Majesté a bien voulu, en
» considération de Sa Sainteté dont
» les soins infatigables pour la
» conservation de la tranquillité

» publique ne peuvent être assez
» estimés, préférer les voies de
» douceur à celles de la force de
» ses armes; & sur les assûrances
» qui ont été données à Sa Majesté
» par le S[r] Archevêque Ranuzzi,
» Evêque de Fano, Nonce-Extraor-
» dinaire de Sa Sainteté, de l'en-
» tière résignation des Génois aux
» conditions qu'Elle leur a de-
» mandées, & du pouvoir qu'ils ont
» envoyé au S[r] Marquis Marini,
» Envoyé-Extraordinaire de la
» République auprès de Sa Ma-
» jesté, pour les accepter en leur
» nom« &c. Ce Traité fut signé à Versailles le 12. de Février 1685, & non pas le 22. du même mois, comme l'annonce le P. d'Avrigny (page 108, Tome IV. nouvelle Edition.)

4°. On retrouve encore, dans cette Edition, (page 25 du V[e] T.) l'Anecdote fameuse de la colomne que l'Empereur Léopold fit, *dit-*

on, ériger dans le Village d'Hocstedt, pour annoncer à la postérité le succès inespéré de ses armes : on y avoit gravé, *dit-on*, une inscription flétrissante pour Louis XIV. L'Éditeur n'ignore pas que l'on révoque aujourd'hui en doute la vérité de cette Anecdote, quoiqu'elle soit rapportée par un grand nombre d'Ecrivains. On assûre même que le Maréchal de Villars envoya, en 1707, un Détachement de cinquante Maîtres, pour détruire ce monument injurieux à la France, & qu'on n'en trouva aucun vestige. Si l'envoi de ce Détachement est vrai, & si ses recherches ont été inutiles, dès-lors l'existence de cette colomne devient au moins fort douteuse. On souhaiteroit que l'Editeur eût donné sur ce point contesté de nouvelles lumières.

5°. Dans le V^e Tome (p. 267,) il est dit que le Duc d'Albermale

sur du nombre des prisonniers faits à Denain. M. d'Albermale n'étoit que Comte ; & c'est le titre que lui donne la Gazette de France du 6. Août 1712.

On a laissé subsister, dans cette nouvelle Edition, quelques fautes de Chronologie, ou d'impression qui se trouvent dans l'ancienne Edition. A la page 378 (T. Ier,) on lit ces mots : *Jacques VI. Roi d'Ecosse & premier du nom d'Angleterre, meurt à Thiesbold âgé de 39 ans.* Ce Prince mourut en 1625 au mois d'Avril. Il étoit né en 1566. Il avoit donc 59 ans quand il mourut, & non pas 39.

A la page 445 (T. IIIe,) on dit que Montecuculli demeura inutile pendant toute la campagne de 1714. Montecuculli mourut le 16. Octobre 1680. Ainsi il faut lire 1674, & non 1714.

6°. Après avoir fait le Précis des Articles du Traité de Paix,

signé à Radstat en 1714, le P. d'Avrigny (p. 507, T. V^e,) dit: *On voit qu'on ne fait ici aucune mention de la Monarchie d'Espagne, ensorte que l'Empereur ne reconnoît point Philippe V. pour Roi Catholique, ni Philippe V. Joseph I. pour Empereur.* Il étoit difficile que Philippe V. en 1714, reconnût pour Empereur Joseph I. Ce Prince, fils aîné de Léopold, étoit mort le 27. Avril 1711. Le P. d'Avrigny marque lui-même cet événement (p. 223.) La mort de ce Prince applanit les difficultés qui s'opposoient au rétablissement de la paix. On pensa en Angleterre à donner à Joseph I. un successeur de sa famille; mais on jugea en même-temps qu'il ne convenoit pas que ce successeur fût Roi d'Espagne. Dans le passage que nous avons cité du P. d'Avrigny, il faut donc dire que l'Empereur ne reconnoît point Philippe V. pour

Céphalonie, son pays natal, qu'il avoit quitté dès l'enfance. Son dessein n'étoit pas seulement de se reposer dans le sein de ses proches ; il vouloit s'instruire, faire des collections d'Histoire Naturelle, étudier les maladies regnantes dans cette Terre entourée de la Mer Ionière, & rechercher avec soin les méthodes populaires de guérir.

Cet Article n'est nullement à négliger dans un voyage de Naturaliste & de Médecin. M. de Tournefort regardoit bien les *Cerveaux* des Grecs de l'Archipel comme autant de monuments qui pouvoient avoir conservé les noms de Plantes, cités par Théophraste & par Dioscoride. Pourquoi n'auroit-on pas la même pensée à l'égard des remèdes indiqués par Hippocrate, par Aretée, par Galien &c. Nos *pauvres Grecs* modernes, sans en excepter même ceux de la

ARTICLE XXXVI.

LETTERA SOPRA UNA SPEZIE d'Insetto Marino à sua Excell. il Sig. Marco Foscarini, Cavaliere e Procurator di San-Marco. *Lettre à M. Foscarini, Procurateur de S. Marc, sur un Insecte de Mer.* (Brochure de 53 pages.)

L'Auteur de cette Lettre est M. Marc Carburi, natif de Cephalonie & frere d'un célèbre Professeur en Médecine à Turin. Il s'agit d'un Insecte de Mer, peu connu jusqu'ici, & sûrement moins bien observé qu'il ne l'a été par le Naturaliste, dont nous analysons la Brochure. Cet homme d'esprit, jeune encore & agréable dans sa maniere de penser & de s'énoncer, voulut revoir, en 1753, l'Isle de

cette Deſcription, un mélange de Métaphyſique, d'Hiſtoire Naturelle & de Poëſie, avec toutes les nuances d'un beau naturel & d'un eſprit fort aiſé.

On employa dix jours pour gagner l'Iſle de Zante : ce qui eſt aller à pas de tortue ; mais ſur ces dix jours il n'y en eut guères que quatre de pleine route : une *bonace parfaite* regna le reſte du temps. L'Auteur fit très-peu de ſéjour dans l'Iſle de Zante ; mais il ne laiſſa pas de reconnoître les curioſités naturelles du pays, de ramaſſer des plantes, des terres, des pétrifications, des cryſtalliſations &c. & quant aux maladies des habitants, il apprit que la plus ordinaire aux gens de la campagne étoit le mal-caduc, mais qu'en ces circonſtances, on avoit recours à quelques *bonnes femmes*, qui opéroient des cures très-heureuſes en appliquant des remèdes venus

de tradition. Voilà justement ces *Cerveaux Grecs*, qui conservent, comme dans des inscriptions ineffaçables, quelque chose de l'antique & solide doctrine des Maîtres de l'Art, si communs autrefois dans toute la Grèce.

De Zante l'Auteur passa promptement à Céphalonie, & le séjour qu'il fit dans cette Isle, fut d'un peu plus de sept mois, (depuis le 7. Sept. 1753 jusqu'au 17. Avril 1754.) Une visite si longue lui donna lieu de voir tout ce qu'il y avoit de remarquable dans le pays, d'y rassembler des observations sur toutes les parties de l'Histoire Naturelle, de s'assûrer que les noms qu'on y donne aux Oiseaux, aux Plantes, aux Poissons, aux Insectes, ont souvent leurs origines dans Aristote, dans Dioscoride, dans Elien & dans les autres anciens Auteurs Grecs; de reconnoître enfin les principales

maladies qui regnent dans l'Isle, & les méthodes de tradition qu'on y employe pour guérir ou prévenir ces maux.

M. Carburi fit aussi un voyage à Corfou, & y séjourna durant près de deux mois; après quoi il se rembarqua pour Venise, où il arriva le 24. Juin de la même année 1754. De-là le retour à Padoue fut prompt; & à son arrivée, l'Auteur n'eut rien de plus pressé que de faire voir une partie de ses richesses Littéraires, Physiques, Botaniques au Docteur Antoine Vallisnieri, fils & élève du célèbre Naturaliste, à qui l'on doit tant de recherches sur les Insectes, sur la Médecine & sur presque toutes les Sciences qui appartiennent à la Physique.

M. Vallisnieri fit une attention particulière à l'Insecte nommé par les Grecs *Armenistari*. Il dit que son père avoit toujours désiré d'en-

voir une Description exacte, & que l'occasion ne s'en étoit jamais présentée à lui. Heureusement, pour tous les Amateurs d'Histoire Naturelle, cette Description s'est trouvée parmi les Recueils de notre Auteur, qui prit dès-lors la résolution d'en faire part au Public; & c'est ce qu'il exécute aujourd'hui dans sa Lettre au Seigneur Marc Foscarini, noble Venitien & Procurateur de S. Marc.

Nous n'entreprendrons pas de suivre tous les détails où l'on entre ici : il faudroit deux choses pour les rendre parfaitement ; traduire la Lettre, & donner une figure gravée. Contentons nous d'observer que l'Insecte *Armenistari* est un petit Animal d'environ un pouce de diamètre, composé de deux lames ou membranes cartilagineuses, posées l'une sur l'autre & contenant un grand nombre de filamens, de pieds, de pompes,

de ſuçoirs ; que du milieu de la membrane ſupérieure s'éleve au-deſſus de cet inſecte, une petite membrane triangulaire, qui lui ſert comme d'aile ou de voile pour naviguer : c'eſt de-là que lui vient ſon nom, car *armenon*, en Grec du moyen âge, ſignifie une *voile* : pour le mot *ſtari*, qui eſt le reſte de la dénomination du petit animal, on croit qu'il eſt pris de *ſitari* ou *ſtari*, (autre terme du bas Grec, qui ſignifie une *graine* ou un petit corps dur) parce qu'on dit qu'en mangeant l'*Armeniſtari*, on ſent ſous la dent quelque choſe qui réſiſte. Cette dernière obſervation n'eſt pas fort ſûre, mais elle ſuffit pour fonder une dénomination populaire.

L'*Armeniſtari* vivant & ſortant de la Mer, eſt comme inondé d'une liqueur bleue très-éclatante, très-agréable au goût, & un peu aromatique. Les Céphalonites font

grand cas de ce manger; ils avalent l'*Armeniſtari* tel qu'il eſt, mais le plus ſouvent avec du pain, qui tempère ce haut goût de la liqueur dont l'animal eſt impregné. On fait auſſi uſage de cet Inſecte-Marin en ſalade, on le frit; on en compoſe une ſorte de patiſſerie &c.

Indépendamment de cette liqueur bleue & qu'on appelleroit la *bave* de l'inſecte, ſi ce mot étoit auſſi joli que le *mucus* Latin ou le *muco* Italien; il y a, dans l'*Armeniſtari*, une autre liqueur claire & limpide qui occupe les guaines de ſes membranes & de ſon aîle. N'eſt-ce point cette liqueur qui picote la langue quand on mange de ces petits poiſſons ou inſectes? N'eſt-ce point auſſi ce qui leur a fait donner le nom d'*Orties-de-Mer*, quoique d'ailleurs il y ait des différences eſſentielles entre eux & les vraies Orties-de-Mer?

M. Carburi ne décide rien sur cela ; toujours est-il certain que le picotement qu'on vient de dire, est tout autre chose que le goût fort & aromatique qu'on éprouve quand on avale ces petits animaux tout impregnés de leur liqueur de Mer.

Il y a cent jolies choses sur l'*Armenistari*, & certainement la Lettre que nous analysons a dû faire plaisir aux Curieux d'Italie. Nous finirons par l'*Armenistarimana*, qui est encore une singularité peut-être plus grande que la précédente. Quand le vent de Sud-Ouest vient à souffler pendant plusieurs jours de suite sur les côtes de Céphalonie, on voit arriver une quantité prodigieuse d'*Armenistari*. Cette petite flotte d'insectes portée par les vagues & par les vents, s'avance vers le rivage, & les Pêcheurs qui sont fort alertes pour saisir ce moment, peuvent

compter sur une capture abondante. Mais ce qu'il y a de singulier, c'est que, parmi cette armée d'*Armenistari*, on voit répandu un nombre considérable de Coquillages pleins de petits animaux testacés, qui ont le même goût que les Insectes dont on vient de parler. Les Pêcheurs qui ont le plus d'expérience, assûrent même qu'ils ont vu plusieurs fois les *Armenistari* sortir de ces Coquillages, & d'autres disent qu'ils ont trouvé des *Armenistari* dans ces conques voguantes sur les eaux: c'est ce qui fait qu'on appelle ces Coquillages *Armenistari-mana* ou *Mère des Armenistari*.

L'hôte de ce coquillage est un testacé, qui a la tête blanche & le reste du corps d'un bleu foncé: la conque est en spires & ressemble en petit aux cornes d'Ammon. L'animal, hors de l'eau, se tient opiniâtrément enfoncé dans son

réduit, & il n'occupe pas toute la capacité du coquillage ; il s'en faut quelques lignes, qui sont comblées par une liqueur muqueuse, blanche & tenace. L'Auteur conjecture que l'*Armenistari* habite dans ces coquilles tandis qu'il est jeune, & qu'il en sort quand il peut pourvoir lui-même à sa subsistance. Il arrange de plus, fort prudemment & sans trop prendre le ton affirmatif, toutes les autres parties du systême propre à expliquer ces deux points d'Histoire Naturelle.

Il n'oublie pas, dans le corps de sa Lettre, d'indiquer les Auteurs qui ont parlé de l'*Armenistari*. Le premier est Ferrante Imperato, Naturaliste de la fin du XVI^e^ siècle. Il appelle cet insecte *Vela Marina*, & il en donne une gravure telle qu'elle, mais point trop éloignée des explications de M. Carburi. Le second est Fabius

Columna, qui a décrit l'*Armeniſtari* ſous le nom d'*Urtica Marina ſoluta rarior*, & de plus l'*Armeniſtari-mana* ſous le nom de *Cochlea Marina ianthina* : nous n'avons point vérifié le Texte de ce dernier, mais celui de Ferrante Imperato eſt très-bien cité par notre Auteur.

Il nous ſemble que M. Carburi pouvoit auſſi s'appuyer d'Aldrovande, qui parle de l'*Armeniſtari* à l'Article du Nautile de la ſeconde eſpèce, dans le Volume de *Mollibus & Teſtaceis*, *pag. 263 & 264.* Cet Auteur appelle même en témoignage Robert Conſtantin comme ayant nommé l'*Armeniſtari*, & rendu compte de ſa dénomination; *A velo*, dit-il, *quod navigando erigit; velificatur enim more navium protensâ ac ſublatâ membranulâ ſive tunicâ.* Voilà bien l'*Armeniſtari* de notre Docteur de Padoue; mais dans quel Ouvrage

Constantin parle-t-il de la sorte ? Ce devroit être dans son Léxique Grec, & il n'en dit pas le mot. M. Carburi trouvera cette source mieux que nous. Il ne nous reste qu'à le prier de faire part au Public des autres Découvertes ou Observations d'Histoire Naturelle qu'il a faites dans son voyage des Isles de Zante, de Céphalonie, de Corfou. Il cite, avec complaisance & plusieurs fois, le voyage de notre Tournefort au Levant : c'est un bel exemple pour lui ; & pour nous une raison d'attendre quelque chose dans le même goût, quoique peut-être sur des matières un peu différentes.

ARTICLE XXXVII.

HISTOIRE DE ZÉNOBIE, Impératrice-Reine de Palmyre. (Volume *in*-12. de 480 pages.) Par M. Euvoi de Hauteville B. D. C. &c. A Paris, chez les Frères Estienne, rue S. Jacques, &c. 1758.

TOus les Gens de Lettres ont parlé, ces dernières années, des ruines de Palmyre, de ces restes magnifiques si bien vus, & si bien présentés au Public par deux savants Anglois. Il étoit naturel que ce bel Ouvrage fît naître la pensée d'une Histoire de Zénobie, dont le mérite & les actions ont répandu tant d'éclat sur Palmyre.

Mais les traits principaux, qui concernent cette grande Reine,

ſont épars dans une multitude de monuments iſolés ou obſcurs. Il falloit du ſavoir & encore plus d'adreſſe, pour former un tout inſtructif & agréable de ces morceaux ſans ſuite & ſans utilité pour la plûpart des Lecteurs. Nous croyons que l'Hiſtorien de Zénobie a parfaitement réuſſi, & c'eſt ſon Ouvrage qui va nous occuper quelques moments.

Palmyre eſt une ancienne Ville qu'on croit avoir été bâtie par Salomon. Le P. Hardouin a voulu nier ce fait, mais notre Auteur fait voir la foibleſſe de ſes conjectures : il démontre également qu'il n'y a nul fond à faire ſur l'opinion de ce Savant, qui croyoit que Zénobie étoit de Paleſtine, non de la Haute-Syrie. Les Inſcriptions, trouvées depuis peu dans les ruines de Palmyre, achevent de vérifier les idées communes. M. Euvoi de Hauteville, notre Auteur, en tire toutes

toutes sortes d'avantages contre les soupçons ou les assertions du P. Hardouin. Ce détail, qu'on voit dans la Préface de cette Histoire, est intéressant pour les bons Critiques & pour les Amateurs de l'Antiquité.

Palmyre crut de réputation & de puissance vers les derniers temps de la République Romaine. Sa situation qui la rendoit limitrophe des Romains & des Parthes, lui attiroit de la considération; mais cette proximité l'exposoit aussi aux projets d'ambition que pouvoient former les deux Peuples. Voici, par exemple, un trait qui ne fait pas d'honneur à l'équité des Romains : » L'an 41 avant » Jesus-Christ, Marc-Antoine étant » sur le point de quitter la Syrie, » pour passer en Egypte, où sa » folle passion l'appelloit, ne vou» lut point paroître les mains vui» des devant Cléopâtre. Palmyre

» étoit une Ville riche ; il résolut
» d'y envoyer un grand Corps de
» Troupes, avec ordre de surpren-
» dre la Place & de la piller. Rien
» n'eût été plus aisé, si la surprise
» avoit eu lieu : mais les Palmyré-
» niens, avertis à temps du danger
» qui les ménaçoit, penserent aussi-
» tôt à s'en garantir. Un siège dans
» les formes auroit pû les ruiner
» en attirant sur leur Ville la co-
» lère & toutes les forces du
» Triumvir. Ils ne voulurent pas
» en courir les risques. Le parti
» qu'ils prirent, fut de transporter
» incessamment au-dela de l'Eu-
» phrate tout ce qu'ils avoient de
» plus précieux, femmes, enfants,
» argent, marchandises. Se postant
» ensuite sur les bords du fleuve,
» déterminés à se bien défendre,
» si l'on venoit les y attaquer ; ils
» attendirent tranquillement les
» Romains. Ceux-ci, étonnés d'a-
» bord de trouver la Ville aban-

» donnée, s'avancerent jusqu'à
» l'Euphrate, où la bonne conte-
» nance de ce Corps d'Ouvriers &
» de Marchands fit une telle im-
» pression sur eux, qu'ils se reti-
» rerent sans combat. Le perfide
» Marc-Antoine fut réduit à se
» pourvoir ailleurs; & ses gens,
» pour qui un crime inutile étoit
» sans attraits, ne causerent aucun
» dommage à Palmyre. «

Ce trait est tiré d'Appien, & l'on peut voir, en consultant cet Auteur, que le nôtre embellit les sujets qu'il touche. Appien dit simplement que Marc-Antoine voulant *enrichir ses Soldats*, forma un projet sur Palmyre; que les Palmyréniens envoyerent leurs effets au delà de l'Euphrate; qu'ils mirent en même temps des Archers le long du Fleuve; que les Romains trouvant la Ville abandonnée, se retirerent sans la piller, & sans essuyer non plus aucun échec.

Nous ne reprochons pas à l'Historien de Zénobie d'avoir amplifié le récit d'Appien ; il ne le dénature pas en l'ornant : on ne peut tout-au-plus que lui attribuer le dessein (prétendu) conçu par Antoine de piller Palmyre, afin de ne *paroître pas les mains vuides devant Cléopâtre* ; cela n'est point dans Appien. D'ailleurs on se persuaderoit, d'après M. Euvoi, qu'Antoine n'avoit point encore vu Cléopâtre, quand il forma son entreprise sur Palmyre ; & c'est tout le contraire, puisqu'Appien remarque qu'alors le Triumvir venoit de renvoyer cette Reine en Egypte. Cette Histoire de Zénobie est communément si exacte dans ses détails, que nous nous sommes picqués de la trouver quelquefois en faute. Nous citerons d'autres méprises très-peu considérables, quant au nombre & à la qualité des faits.

Zénobie, issue de la Maison Royale des Ptolomées d'Egypte, étoit l'épouse d'Odenat, qui ne fut peut-être d'abord qu'un simple Magistrat de Palmyre, mais homme de mérite, *domi militiaque*, comme parloient les Anciens. » Il avoit une ame guerrière & » un corps robuste, endurci de » bonne heure à toute sorte de » fatigues, à la pluie, au soleil, » à la poussière ; s'étant disposé » d'avance à triompher un jour » des Perses par les exercices con» tinuels de la chasse, & par des » victoires réitérées sur les lions » & les léopards. Enfin ce fut un » des plus grands hommes de son » temps. Il mit le comble à sa » gloire, en faisant un choix digne » de lui par son mariage avec Zé» nobie. «

Le portrait de cette Princesse est encore plus avantageux que celui d'Odenat ; nous ne la connois-

ſions véritablement pas autant qu'elle mérite d'être connue : M. de Hauteville raſſemble ſi bien tout ce que les Auteurs ont écrit de cette Reine, qu'il en réſulte une ſorte de mérite univerſel. Il eſt vrai que cet Ecrivain ſe paſſionne pour ſon Héroïne ; qu'il la préſente toujours ſous les plus beaux points de vuë ; qu'il venge ſa gloire avec plus de zèle que n'en ont témoigné les Anciens : mais, dans tout le tiſſu de cette Hiſtoire, il ſeroit difficile de trouver la vérité altérée préciſément pour embellir le caractère de Zénobie. L'Auteur eſt comme un Peintre ardent & enthouſiaſte, qui ne fait ſervir ſon feu qu'à ſaiſir des beautés réelles. Il emploie bien les couleurs les plus fortes pour rendre tout ſon ſujet ; mais avec moins de coloris il le manquoit : l'héroïſme de Zénobie n'eſt pas l'héroïſme d'Alexandre ; pour

ce dernier, il ne faut que de grands traits ; pour le premier, il est nécessaire de mettre en jeu toutes les grandes machines de l'art, surtout le contraste puissant & efficace des ombres & des lumières ; voici ce que nous voulons dire.

Le premier Livre de cette Histoire prélude, en quelque sorte, à la gloire de Zénobie par la catastrophe d'un Empereur Romain aussi foible, inappliqué & borné dans ses vues, que la Reine de Palmyre étoit active, éclairée & courageuse. Tout le monde sait les aventures de Valerien. *S'étant* mal à-propos engagé dans une expédition militaire contre *Sapor*, il fut battu, pris comme un imbécille, dans une conférence avec son ennemi, réduit aux fers, traité en esclave, humilié au point de servir d'escabeau à *Sapor*, quand ce Prince vouloit monter à cheval ou sur son char. *Traitement bar-*

bare, mais qui donne lieu à l'Hiſtorien de placer une Obſervation beaucoup plus ſenſée qu'aucune maxime de Philoſophie. » Ce trai-
» tement, *dit-il*, nous paroît au-
» jourd'hui hors de vrai-ſemblance
» & nous révolte avec raiſon. Mais,
» ſi l'on veut bien y faire atten-
» tion, on verra que c'eſt beaucoup
» moins à nos recherches philo-
» ſophiques ſur la nature du Droit
» des Gens, qu'à l'Eſprit de l'Evan-
» gile reſpiré dès l'enfance, que
» notre Europe eſt redevable de
» l'humanité de ſes mœurs, des
» égards qu'elle a pour les vaincus,
» & ſur-tout de cette Majeſté ſa-
» crée, empreinte ſur le front des
» Rois toujours ſi dignes de nos
» reſpects juſques dans leurs revers
» les plus accablants. « On diſputera peut être ſur la conſtruction de cette phraſe : on demandera s'il faut lire *de cette Majeſté*, ou *pour cette Majeſté*. Il paroît, en

effet, qu'antérieurement à toute Loi positive, même à la Loi évangelique, la *Majesté* est *empreinte sur le front des Rois*, & qu'ainsi on n'est pas *redevable* de cette *Majeste* à *l'Esprit de l'Evangile*; mais on conviendra bien qu'on est *redevable* à cet *Esprit* des grands *égards* qu'on a *pour* cette *Majesté*.

Autre contraste favorable à Zénobie. Valerien eut pour successeur Galien, son fils, Prince frivole, efféminé, cruel, &, ce qui achève de le caractériser, insensible au malheur de son père; ainsi l'on vit, dans le même homme, un mauvais fils & un mauvais Empereur. Il triompha néanmoins dans Rome, mais ce fut quand Odenat & Zénobie eurent bien battu les Perses. Le détail de cette guerre occupe beaucoup notre Auteur; il fait voir comment l'orgueil de Sapor lui attira l'indignation & la

vengeance des braves Palmyréniens ; comment ceux-ci, sous le commandement d'Odenat & de Zénobie, firent de très-grandes conquetes dans la Perse. On joint toujours ici Zénobie à son mari, parce qu'elle étoit, en effet, sa compagne fidèle dans tous les combats ; elle haranguoit les troupes, elle faisoit les marches militaires, elle partageoit tous les travaux de la campagne ; *si Sapor a été vaincu*, disoit Aurélien (depuis Empereur) en écrivant au Sénat de Rome, *c'est à Zénobie qu'on en est redevable.*

L'Histoire de cette Reine se trouve liée avec celle des Usurpateurs du Trône Impérial, des Macrins, de Baliste, d'Aureole, d'Emilien &c. c'est le siècle de ce qu'on appelle, dans l'Histoire Romaine, les *trente Tyrans.* La pourpre impériale se prenoit & se perdoit comme une prérogative

presque sans conséquence. Odenat eut le bonheur de la porter, mais comme la récompense de son mérite. Galien l'associa authentiquement à l'Empire & le déclara *Auguste* ; c'est ce qui procura la même dignité à Zénobie, *Ipsa suscepit Imperium*, dit Trebellius Pollion, *diuque rexit, non muliebriter &c.* Depuis ce moment notre Historien nomme toujours Zénobie l'*Impératrice-Reine* : titre qu'elle honora par ses grandes qualités, mais voici une circonstance délicate dans le cours de sa vie.

Odenat étoit au faîte de la grandeur, lorsque les menées d'un de ses parents, nommé Méonius, l'arrêterent au milieu de ses succès. Il fut tué avec son fils aîné dans un festin. Ce fils, nommé Hérode, étoit né d'une autre épouse que Zénobie, qui en avoit deux de son mari. Odenat passe, dans l'Histoire, pour avoir préféré ce fils du

premier lit à ceux du ſecond ; cette foibleſſe a pû ſe trouver dans un grand homme, mais en étoit-ce aſſez pour fonder une accuſation atroce contre Zénobie ? *On dit*, c'eſt ainſi que s'exprime Trebellius Pollion, *que Méonius* (l'Auteur de la conjuration contre Odenat) *ne fit rien que du conſentement de Zénobie, choquée de la préférence que ſon époux marquoit à cet aîné &c.* Ce mot touche tellement M. Euvoi de Hauteville, qu'il entreprend ici une Apologie dans les formes de ſon Héroïne. On peut aſſûrer qu'elle eſt judicieuſe, animée, éloquente même ; & nous convenons que, pour un fait de cette conſéquence, Pollion n'a pas dû ſe contenter d'un *On dit* ; que s'il en étoit ébranlé, ſa fonction d'auteur impartial l'obligeoit à chercher des preuves plus convaincantes ; au-lieu que s'il regardoit ces diſcours comme des

bruits populaires, il devoit les mépriser & inviter le Public à en faire autant. Tout cela est vrai selon les loix de la bonne Critique; mais nous ne laissons pas d'être fâchés d'un mot que ce même Auteur place, dans son Histoire, affirmativement & sans modification: *Zénobie*, dit-il, *avoit des sentiments de marâtre à l'égard du fils aîné de son mari, & c'est-ce ce qui le rendoit plus cher à son père.** Ce mot dit trop de choses dans ce point particulier de l'Histoire d'Odenat & de Zénobie. Notre Auteur, qui employe 16 pages à justifier la Reine de Palmyre, ne se propose seulement pas cette difficulté: on avouera néanmoins qu'elle méritoit de n'être pas ou-

* *Erat circà illum Zenobia novercali animo, quâ re commendabiliorem patri eum fecerat.* (Pollio in Herode.)

bliée ; nous ne la regardons pas comme insoluble, mais comme un endroit difficile, & digne d'exercer la sagacité d'un homme d'esprit tel qu'est l'Historien de Zénobie.

Le Royaume de Palmyre ne s'apperçut presque pas de la perte qu'il avoit faite par la mort d'Odenat. Zénobie le remplaça tout entier. L'Empereur Galien s'étant avisé d'armer contre cette Princesse, pour lui enlever les Provinces conquises sur la Perse, le Général Romain qui commandoit les légions, fut battu par les Palmyréniens. Galien survécut peu à cet échec, il périt lui-même bientôt après, tandis qu'il assiégeoit Milan dont Auréole, un des trente Tyrans, s'étoit emparé. Son successeur fut Claude II. porté sur le Trône par les troupes : ce sage Empereur laissa Zénobie tranquille dans l'Orient ; & c'est cet inter-

valle de paix que l'Historien saisit pour peindre les qualités royales, politiques, domestiques de Zénobie. La voici d'abord dans les actions publiques.

» Paroissoit-elle sur son Tribu-
» nal pour haranguer ses troupes
» ou les habitants des Villes ? c'é-
» toit Semiramis, c'étoit Didon ou
» Cléopâtre qu'on croyoit enten-
» dre. Aux graces d'un extérieur
» qu'on n'ose décrire, crainte d'en
» ternir l'éclat, aux avantages d'une
» voix touchante & sonore, l'Im-
» pératrice-Reine de Palmyre joi-
» gnoit encore les secours de l'art...
» Il consistoit en partie à ne se
» montrer en public qu'avec la
» pourpre des Empereurs dont la
» frange & le nœud étoient enrichis
» de pierreries ; le casque en tête,
» toujours ceint du diadème.....
» dans l'attitude la plus capable
» d'inspirer à ses sujets anciens ou
» nouveaux, militaires ou autres,

» un zèle ardent pour sa gloire. «
Zénobie entretenoit une Cour magnifique : elle étoit servie & honorée à la manière des Rois de Perse, *adorata more Regum Persarum*, dit l'Historien Pollion. » Mais il y avoit un point, sur » lequel cette Princesse crut devoir » préférer la liberté Romaine à la » rigueur de l'étiquète de Perse : » c'étoit à l'égard des repas. Rare- » ment Sapor admettoit à sa table » ses Satrapes & ses Généraux : les » Césars en usoient autrement, & » l'Impératrice-Reine jugea à pro- » pos de les imiter. Ses Capitaines » eurent souvent l'honneur de man- » ger avec elle, & les Seigneurs » Perses ou Arméniens que des » affaires d'Etat attiroient à sa » Cour, ne la quittoient pas ordi- » nairement sans avoir reçu la » même distinction. On conçoit » qu'il n'en falloit pas davantage » pour gagner les uns & les au-

» tres « &c. Il y a dans le Latin, *Bibit etiam cum Perſis & Armenis, ut eos vinceret.* Sur quoi l'Auteur François blâme fort les Interprètes qui prennent ce Texte dans un ſens défavorable à Zénobie. Il croit que, pour réfuter cette interprétation, c'en eſt aſſez du Texte qui précède immédiatement & où l'on lit, *Bibit ſæpè cum ducibus, quùm aliàs eſſet ſobria;* mais ſi l'on diſoit que Zénobie, *quoique fort ſobre dans ſes repas ordinaires, buvoit néanmoins auſſi bien & mieux même que les Perſes & les Arméniens, quand elle les admettoit à ſa table,* (bibit ut eos vinceret) comment pourroit-on démontrer que ce ſens n'eſt pas celui de l'Auteur Latin? Le terme *aliàs*, qui ſe trouve dans un des Textes cités, ne fait-il pas entendre que Zénobie avoit deux maniéres de tenir table; la premiére, ſobre & frugale; la ſeconde, vive,

animée & montée au ton de la compagnie qu'elle recevoit ? Ceci, au reste, n'est point une critique, & nous reconnoissons que le sens donné par l'Auteur à ces termes *ut eos vinceret*, n'est nullement répréhensible : la question seroit de savoir si l'autre n'est pas même tolérable ?

Une guerre que Zénobie fit en Egypte, & qu'elle termina glorieusement ; des conquêtes qu'elle entreprit en Asie, & qu'elle poussa jusqu'à Calcédoine vis-à-vis de Bysance, occupent assez long-temps l'Historien ; puis il revient aux qualités personnelles de cette Princesse ; elle s'adonnoit à l'étude de l'Eloquence & des Belles-Lettres. » Alexandre & César, *dit* » *notre Auteur*, s'étoient distin- » gués par cette voie : elle devoit » donc plaire à Zénobie. Aristote » avoit dirigé le premier de ces » Héros ; Cicéron avoit excité la

» noble émulation de l'autre ; Lon-
» gin fut destiné à notre Héroïne.«
Ainsi l'Auteur met-il toujours Zénobie au niveau de ce qu'il y a eu de plus grand dans le monde, & tout ce qui approche cette Reine participe à la même gloire. Longin est à côté d'Aristote & de Cicéron : ce qui néanmoins est un peu bien fort pour le siècle où Longin a vécu. Mais il est vrai que ce Rhéteur-Philosophe eut beaucoup de mérite ; & peut-être autant de vertu. Ce qui nous reste de ses Ouvrages, porte l'empreinte du beau en tout genre ; c'est, comme on sait, l'estimable *Traité du sublime*, traduit par Despréaux ; nouvel avantage de Longin... Dans la décadence des Lettres, il eut Zénobie pour disciple, & dans le renouvellement des Sciences, parmi nous, il a eu notre plus grand Poëte pour Traducteur.

Avril, 1758. I. vol.

Zénobie étoit Juive de Religion. S. Athanase le dit, & Photius le confirme. Il paroît qu'elle voulut aussi connoître le Christianisme ; mais elle eut le malheur de s'adresser à Paul de Samosate qui gouvernoit pour-lors, ou plutôt qui ravageoit l'Eglise d'Antioche. M. Euvoi de Hauteville expose les erreurs de cet Hérésiarque, & la condamnation qui en fut faite par le Concile d'Antioche en 270. Zénobie, qui n'étoit encore que Juive ; trouva, dans la doctrine de Paul, trop de rapports avec sa croyance pour s'élever contre ce faux Pasteur ; mais les Prélats Catholiques ne se laisserent ni gagner, ni tromper, ni intimider par la protection que l'Evêque d'Antioche avoit sçu se ménager à la Cour de Palmyre, ils le déposerent & mirent un autre Pasteur en sa Place. Zénobie put bien lui conserver les revenus de

son Eglise, mais il ne paroît pas qu'elle ait inquiété les Evêques du Concile d'Antioche. Pour dire la vérité, nous ne savons pas au juste en quoi, comment, ni jusqu'où cette Reine de l'Orient protégea Paul de Samosate; elle le protégea bien certainement, puisque S. Athanase l'assûre, & c'est un texte qui a échappé aux recherches de notre Auteur. S. Chrysostôme & Théodoret disent aussi que cet Impie *n'avoit adopté ses blasphêmes* que par complaisance *pour une femme* : c'est Zénobie qu'on entend; & notre Auteur en convient. Ici nous pouvons remarquer que les citations de S. Chrysostôme & de Théodoret, indiquées par l'Historien, ne sont pas tout-à-fait justes. Pour la premiére, il faut supposer l'Homélie *huitième* non *quatrième* sur S. Jean; & pour la seconde citation, c'est le

Chapitre *huitième* non *cinquième* du second Livre de Théodoret qu'il faut suppléer dans cette Histoire. On voit bien que ces bagatelles, avec quelques fautes Typographiques qui se sont glissées dans des passages Grecs, peuvent être aisément rectifiées, par notre Auteur, dans une autre Edition de son Livre.

Aurélien fut Empereur de Rome après Claude, & voilà une grande carrière historique qui s'ouvre aux yeux du Lecteur. On peint ainsi le caractère d'Aurélien : » Sans être » un génie supérieur, il avoit toute » l'étendue d'esprit nécessaire pour » saisir ce qui étoit de son devoir, » & la droiture de son cœur lui » permit rarement de s'en écar- » ter ..... Il eut d'ailleurs le zèle » d'un Romain des premiers temps » pour la discipline militaire. Sa » fermeté en ce point, comme en » tout le reste, mériteroit les plus

» grands éloges, si un caractère
» naturellement dur ne l'eût fait
» dégénérer en cruauté, lorsqu'il
» se vit le Maître du monde. «

On décrit les expéditions militaires d'Aurélien ; d'abord celles qu'il entreprit contre les Marcomans, contre les Goths, contre les Vandales ; ensuite ses guerres d'Orient, & les victoires qu'il remporta sur Zénobie. C'est ici que cette Reine paroît plus grande, quoique plus malheureuse, qu'elle n'avoit été dans tout le cours de sa vie. Ses troupes sont battues par celles d'Aurélien ; Antioche, Capitale de la Syrie, est prise ; une nouvelle armée de Palmyréniens est mise sur pied ; vaincue encore par les Romains, Zénobie se retire dans Palmyre, & y fait la plus belle défense : *Elle combattoit sans relâche au haut des murs ou dans les sorties, non*

comme un simple Guerrier d'une force & d'une valeur distinguée, mais comme une femme, héroïne & mère, que sa tendresse & le désespoir précipite dans les dangers. Notre Auteur suit, en cet endroit, la leçon qui a été réformée par Saumaise: *Quid plura? Timet quasi fœmina, pugnat quasi pœnam timens.* On lisoit dans les anciennes Editions: *Quid plura? Non quasi fœmina pugnat, quasi pœnam timens.* Or il semble que ce second Texte présente un plus beau sens que le premier. On aime que Zénobie ne craigne ni comme les autres femmes, ni comme ceux qui se reprochent des crimes; au-lieu que c'est diminuer sa gloire que de dire qu'elle *craignoit comme une femme*, & qu'elle *combattoit comme si elle eût été coupable.* Notre Auteur a senti cet inconvénient, puisqu'il donne à sa Traduction tous les avantages & toute

toute la parure que son ingénieuse fécondité lui suggère.

Aurèlien picqué de la longueur du siège, écrivit à Zénobie & à ceux de son parti, pour les intimider; mais Zénobie lui répondit avec une généreuse fermeté qu'on seroit bien-aise de voir suivie & récompensée d'un meilleur succès. C'est tout le contraire: cette Reine de l'Orient, réduite aux abois, tâche de s'enfuir chez les Perses, pour en tirer des secours; mais elle est coupée dans sa marche, elle tombe entre les mains d'Aurèlien, qui lui dit: *Quoi! Zénobie, vous avez eu la hardiesse de tenir tête à des Empereurs Romains? J'ignorois qu'il y en eût encore*, repart la Reine, *qui méritassent de porter ce nom: les prenant tous pour des Galiens ou des Auréoles, j'ai cru rendre service à l'Empire que d'en partager le Gouvernement avec eux.*

La victoire a long-temps marché sous mes étendards. Je m'imaginois qu'elle me ressembloit, qu'elle étoit, comme moi, femme & constante. Mais vos succès m'ont ouvert les yeux. Vous m'avez vaincue, Aurèlien; & je vois enfin un Empereur.

Cette réponse, ajoûte l'Historien, *valoit un diadême; & Zénobie y gagna tout-au-plus un léger tribut d'admiration :* sa personne fut réservée pour le triomphe d'Aurèlien, & ses Ministres, entre lesquels étoit le célèbre Longin, furent mis à mort. Un Auteur assûre que Zénobie accusa elle-même ce Rhéteur, de lui avoir dicté la superbe réponse qu'elle avoit faite à la Lettre de l'Empereur; notre Historien tâche d'infirmer ce témoignage, qui, en effet, seroit très-préjudiciable à la gloire d'une si grande Reine. Cet Auteur, contre qui dispute M. Eu-

voi de Hauteville, est Zozime, Ecrivain, qu'on trouve en faute sur beaucoup d'autres objets. La question seroit de savoir s'il l'est également sur celui-ci. Notre Historien fait beaucoup valoir l'argument tiré des vrai-semblances, des probabilités, du caractère de Zénobie &c. On jugera de la force que cette manière de raisonner peut avoir contre une preuve positive. Nous croirions, pour nous, que la réponse très-certaine & très-belle de la Reine captive à Aurèlien, est une des bonnes raisons qu'on puisse produire pour conclure qu'elle même, sans le secours de Longin, avoit écrit la Lettre que Zozime met sur le compte de ce Rhéteur.

Quoiqu'il en soit, Aurèlien subjugua toute la domination des Palmyréniens, & ceux-ci s'étant révoltés peu de temps après, leur

Ville fut détruite de fond en comble. Pour Zénobie, elle vit Rome, comme les Rois vaincus la voyoient alors; on la força de relever la gloire du triomphe d'Aurèlien. Cette grande pompe est décrite en détail par l'Auteur, qui a dû prendre beaucoup sur lui-même pour représenter Zénobie, son Héroïne, dans l'état de la plus profonde humiliation. » La » Conquérante de l'Orient, le » salut & la terreur de Rome, » cette Reine que ses graces, son » épée & les lettres avoient ren- » due l'étonnement de son siècle, » Zénobie se montra enfin, atti- » rant sur elle tous les regards. Un » Perse tenoit l'extrémité du long » collier d'or qui lui pendoit en » devant, & deux autres esclaves » soûtenoient les chaînes d'or » qu'elle avoit aux pieds & aux » mains. Sa coëffure & son habil- » lement, tout éclatoit en pierre-

» ries ; on avoit affecté de l'en
» charger. «

Cependant, comme on railloit assez librement Aurèlien de ses succès militaires contre une femme, cet Empereur écrivit au Sénat une belle Lettre, qui faisoit sentir que Zénobie seule avoit été plus redoutable que tous les ennemis du Peuple Romain. Cet Ecrit console, en quelque sorte, l'Historien & ses Lecteurs des désastres de la Reine de Palmyre. Cette fameuse Princesse reçut des graces d'Aurèlien ; elle s'établit avec assez de magnificence aux environs de Tivoli ; on dit même qu'elle épousa un Senateur Romain, & que l'Empereur prit pour épouse une de ses filles. Notre Auteur n'adopte point ces particularités ; mais d'après la conjecture du Cardinal Baronius, il n'est pas éloigné de croire que Zénobie embrassa la Religion Chrétienne.

C'est le dernier trait de cette Histoire vraiment curieuse, pleine de recherches, noblement écrite ; peut-être avec un peu trop d'appareil : ce que nous n'oserions néanmoins taxer d'affectation. L'Auteur est savant, judicieux dans son récit & dans ses notes, très-attentif à honorer la Religion : cette qualité se manifeste à tout instant, & ajoûte au mérite de l'entreprise & de l'exécution. Nous ne pourrions assûrer que le style fût correct par-tout ; & nous désirons que, dans une autre Edition, quelques fautes Typographiques soient retranchées. Il faut dire aussi qu'à la page IX de la Préface, la citation de l'Ouvrage du P. Hardouin doit être *pag. 795* non *695*, & qu'à la page 210 de l'Histoire il faut renvoyer à la page *435* non *455* du 4e Tome de la Bibliothèque Gréque du docte Fabricius.

ARTICLE XXXVIII.

DISSERTAZIONE dell' influsso degli Astri ne corpi terrestri. *Dissertation touchant l'influence des Astres sur les corps terrestres.* (In-4°. p. 110.) A Padoue. M. DCC. LVII.

L'INFLUENCE de la Lune & des Astres sur la terre est une opinion qui de tout temps a eu ses partisans, même parmi les gens de Lettres, *ma eziandio parecchi puliti e colti opinarono*. Cette antique & constante possession est un titre puissant, une espèce de droit qui subjugue les esprits serviles jusqu'à leur inspirer la présomption d'ériger ce sentiment en dogme & en principe, *anzi quasi dogma, e principio*. Le Dissertateur en est si frappé, qu'il déclare

d'abord que ſon intention n'eſt pas de conteſter aux Aſtres toute l'influence qu'on leur attribue : il ne croit pas même qu'il ſoit auſſi aiſé de la renverſer que de la nier. Il y a, *dit-il*, des phénomènes qui la favoriſent, il n'y a aucune évidence qui lui en ôte la faveur. L'Auteur entreprend ſeulement d'examiner la queſtion en Critique impartial, qui cherche la vérité ſans préjugé & ſans paſſion : il évoque cette diſpute au tribunal de la droite & ſaine raiſon, il ne veut que diſpoſer les eſprits à en recevoir les oracles avec docilité. Sa Diſſertation eſt diviſée en deux Parties : dans la premiére, il examine la certitude des phénomènes qu'on attribue à l'influence des Aſtres ; dans la ſeconde, il recherche le vrai principe de ces phénomènes. La premiére roule donc ſur la vérité des faits ; la ſeconde ſur la relation de ces

faits avec la Lune & les Aſtres.

Première Partie. Les Planètes & les Aſtres n'ont été créés que pour la terre : leur deſtination, dans les vuës du Créateur, eſt de verſer ſur notre globe des influences bénignes ou malignes : voilà le principe d'où partent les partiſans de ces influences. Selon quelques-uns, les vieillards mélancholiques, hideux & bourrus ne ſont que des hommes inondés des lugubres influences que Saturne diſtille dans leur péſante machine : les jeunes gens gais, leſtes, gracieux & charmants ne ſont que des êtres pénétrés des vives & douces influences, qui émanent d'une planète plus voiſine du Soleil. Ces folles rêveries s'évanouiſſent aux premiers rayons de la ſaine Philoſophie : elle nous apprend que les exhalaiſons des aſtres, comme celles de la terre, ne s'élevent de leur ſein que pour

y retomber, qu'elles n'en franchissent point l'atmosphère, que les planètes n'envoient à la terre que la lumière du Soleil, & que tout commerce de la terre avec elles consiste dans la refléxion réciproque de ces rayons.

Il y a d'autres phénomènes, dont se prévaut communément l'opinion des influences céléstes. On dit, par exemple, que les Huîtres, les Ecrevisses &c. maigrissent dans le déclin de la Lune, & s'engraissent quand elle est dans son croissant; que le bois est plus ou moins sain & solide, selon qu'on le coupe dans la pleine ou dans la nouvelle Lune; qu'il n'est pas indifférent de semer ou de planter dans le croissant ou dans le décours; que les marées suivent les phases de la Lune; que, dans les maladies, les jours critiques se combinent avec les points lunaires; qu'entre les accès d'épilepsie

& le cours de la Lune, il y a une analogie caractérisée, & qu'enfin, selon de très-grands Médecins, dans plusieurs maladies, l'ordre des symptômes est réglé sur les mouvements du Ciel. Voilà les principaux phénomènes qui ont servi de fondement au système des influences célestes.

1°. La correspondance des marées avec les syzigies & les quadratures est un fait, que le Dissertateur croit incontestable : il est reconnu par des Observateurs dont on ne peut recuser le témoignage. Mais l'Auteur remarque en même temps que cette force, qui entretient le cours des marées, n'a aucune action sur l'air; que les vents, de quelque espèce qu'on les suppose, ne sont point animés d'un souffle qu'on puisse attribuer au mouvement de la Lune; & que ceux qui sont les plus réguliers, les vents périodiques, ne suivent

que la marche du Soleil. Ainsi la relation des marées avec le cours de la Lune, n'établit aucune autre influence de cet astre sur l'atmosphère terrestre.

2°. Est-il bien constant que l'état habituel des Huîtres, des Ecrevisses &c. est aussi dépendant qu'on l'imagine, des phases de la Lune ? L'autorité d'Aristote, de Pline & de quelques anciens Poëtes favorise ce sentiment ; notre Dissertateur produit leurs textes, il en pése le sens & la force, & il les réduit à la plus petite valeur. Outre les erreurs qui y fourmillent, on ne voit point leur sentiment muni d'observations continuées & circonstanciées avec toutes les précautions qu'exige la matière. Des Philosophes postérieurs les contredisent par d'autres observations faites avec autant de loisir que d'attention & de lumières. Il en résulte que la Lune & ses phases

ne décident point de la maigreur & de l'embonpoint de ces crustacés ; qu'à cet égard les jours où l'on peut les pêcher, sont très-indifférents, & qu'on doit par conséquent chercher ailleurs les principes de ces révolutions que leurs chairs éprouvent. L'Auteur croit qu'on peut la trouver, dans les aliments, plus ou moins succulents ou abondants que leur fournit la diversité des contrées ou des saisons.

3°. Le plus vaste & le plus ancien domaine où s'étende l'Empire de la Lune, est, sans contredit, l'Agriculture & le Jardinage : on a toujours consulté, & l'on consulte encore cet Astre pour ensemencer les terres, pour planter & greffer les arbres, pour couper les bois &c. Cette espèce de superstition populaire avoit formé parmi les Anciens une tradition : les Savants l'adoptoient sans se défier

que l'origine en fût suspecte. Tous ceux qui en sont mention, lui rendent hommage toujours sur des autorités étrangères, jamais sur leur propre expérience. Les Modernes sont devenus moins crédules; le génie d'observation s'est emparé de la Philosophie; la manière d'observer est devenue un grand Art, une Science qui a ses loix & ses régles, comme ses instruments & ses organes. Or l'observation moderne sur la culture des grains & des plantes dément la tradition ancienne. Charles Stefani n'en fait aucun cas: Georges de la Tour * (*dalla Torre*) n'a aucune foi à ces influences occultes & mystérieuses. Avec autant de soins & d'assiduité que de patience & d'intelligence, M. de la

* Stefani & dalla Torre sont deux célèbres Botanistes Italiens.

Quintinie, pendant plusieurs années, a multiplié les essais & les expériences : M[rs] de Buffon & Reaumur se sont également appliqués à interroger la nature sur quelques-unes de ses opérations : jamais l'Antiquité n'a poussé si loin ses doutes & ses recherches ; ainsi son suffrage ne doit point ici prévaloir. Or tous ces modernes Observateurs déposent qu'ils n'ont apperçu aucune trace solide du pouvoir attribué à la Lune, & que le regne végétal leur a constamment présenté des phénomènes où cette planète n'a aucune influence.

4°. Quelques anciens & même quelques modernes Médecins reconnoissent l'impression de la Lune & des Astres sur certaines maladies, entr'autres sur l'épilepsie : mais la plûpart des anciennes observations sur cette matière sont plus relatives à l'état de l'atmosphère selon les saisons, qu'à l'état

du Ciel & des Astres : notre Auteur le démontre par l'examen des Textes tirés d'Hippocrate. Si cet oracle des Médecins eût été fort prévenu en faveur de la Lune, s'il eût été convaincu qu'entre les phases de cette planète & les crises des maladies, on doit reconnoître & admettre quelques rapports, il n'eût pas manqué d'en faire mention, dans certains endroits de ses Ouvrages, que cite la Dissertation : il s'en est toujours abstenu, & son silence ne permet pas de le compter parmi les partisans de l'influence lunaire. Le premier Médecin célèbre qu'on puisse leur associer, est postérieur de plusieurs siècles, c'est Galien ; mais, comme l'observe notre Dissertateur, les Sciences commençoient à tomber en décadence au temps où Galien écrivit sur cette matière : son Ouvrage fut, comme il le déclare, un trait de sa com-

plaisance plutôt qu'un fruit de son expérience : il ne dissimule pas la répugnance qu'il avoit à le composer & à le publier : loin d'inspirer aucune confiance dans les idées qu'il y hazarde, il avertit qu'on ne sauroit trop s'en défier. C'étoit alors l'aurore de l'Astrologie : son regne n'étoit que trop propre à mettre en vogue l'influence des Astres. A mesure que cette chimère s'est dissipée ; le systême qu'elle fortifioit, s'est affoibli : ses aphorismes superstitieux ont été proscrits par les Médecins les plus célèbres & les plus distingués : les faits qu'on vante, pour ressusciter ces illusions, sont assez mal circonstanciés : le nombre en est si petit, qu'il trahit la vanité du systême plutôt qu'il n'en confirme la solidité. Ces phénomènes seroient moins rares, si leur accord avec la Lune n'étoit pas plus fortuit que régulier : son influence

ne sauroit être aussi puissante qu'on le prétend, à moins qu'on n'abonde en faits qui la prouvent sensiblement ; de-là on conclut que les crises & les symptômes des maladies qui s'y dérobent, sont trop nombreux & trop fréquents pour être compensés : les titres qu'on lui prête sont donc trop foibles pour soûtenir ses droits contre la force des titres qui les attaquent & les renversent.

Y a-t-il en effet, *demande l'Auteur*, aucune maladie dont les crises répondent au cours de la Lune aussi visiblement & aussi constamment que les marées ? L'épilepsie même, cette maladie qu'on croit le triomphe du systême, le sert si mal, que, de l'aveu de tout le monde, le moindre accident, le moindre mouvement de passion, le moindre accès de frayeur ou de joie, de froid ou de chaud, la moindre intempérance dans le

boire ou dans le manger, détermine les accès de ce mal terrible. Ici, dans un espace assez étroit, l'Auteur rassemble sur cette matière tout ce que l'Histoire & la Critique ont de plus curieux & de mieux raisonné. Sans être Pyrrhonien, on peut donc douter presque de tout ce qu'on allègue pour établir l'influence des Astres sur l'œconomie animale.

L'influence des Comètes est trop renommée pour échapper à notre Dissertateur : il traite cet Article avec l'intelligence d'un homme très versé dans l'Astronomie. De la Théorie des Comètes, dont il trace une Notion saine & suffisante, il descend aux préjugés qui ont destiné ces corps célestes à effrayer la terre coupable, par l'annonce des fléaux du Ciel irrité. Pour combattre cette superstition, il saisit les armes les plus légitimes, l'Histoire même des Comètes

& des Empires : toute cette savante discussion se réduit à cet argument. Les pestes les plus meurtrières, les guerres les plus sanglantes, la famine & les autres fléaux horribles qui ont ravagé la terre, n'ont point concouru avec l'apparition, ou le retour des Comètes sur notre horizon : la plûpart des années où ont paru ces Comètes qu'on croit si lugubres & si funestes, n'ont point été des années de deuil & de calamité générale ; mais plutôt des années de paix & de félicité. Donc les malheurs du monde viennent sans être précédés de Comètes, & les Comètes s'en vont sans être suivies de ces malheurs : donc l'influence qu'on leur prête, ne porte que sur une supposition fausse & gratuite. L'Auteur n'oublie pas les raisons physiques, qui prouvent que l'influence des Comètes ne sauroit s'étendre jusqu'à notre atmosphère. La première

Partie de cette Dissertation se termine donc à cette conclusion sommaire, que l'influence des astres sur les corps terrestres est un systême fondé sur des faits la plûpart trop douteux, trop apocryphes, trop équivoques, trop rares ou trop faux pour qu'on en puisse avoir aucune certitude, ni même aucune probabilité raisonnable. Reste maintenant à savoir si le petit nombre de faits qu'on allégue avec quelque vrai semblance, suffisent pour donner à ce systême quelque apparence de solidité.

Seconde Partie. Il s'agit de savoir si ces phénomènes qui, dans certaines circonstances, ont paru suivre les phases de la Lune, naissent de son influence comme de leur vrai principe. Pour décider cette question, l'Auteur avance 1° que la lumière & la chaleur du Soleil sont les agents infatigables & les principes perpétuels de toute

l'organisation & de toute la végétation, qui enrichissent le sein de la terre & qui en décorent la surface : éteignez le Soleil, tous les éléments rentrent dans le même état d'inertie & de stérilité, où ils étoient plongés avant la création de la lumière ; 2° que la Lune n'a point d'action sur la terre, si ce n'est par le moyen des rayons solaires qu'elle réfléchit vers ce globe. Or ces rayons rassemblés après leur réflexion, dans le plus grand miroir concave & dans la meilleure lentille qu'on ait pu fabriquer, n'ont jamais pu produire le moindre degré de chaleur sensible au Thermomètre de M. Amontons : comment donc pourroient-ils exercer aucune action sensible sur nos végétaux ou sur nos minéraux, sur la masse de nos fluides ou sur le tissu de nos solides ? Leur quantité & leur vitesse, & par conséquent leur

force n'est-elle pas toujours moindre, quand ils sont réfléchis par la Lune seulement, qu'elle ne peut l'être, quand ils sont ensuite réunis dans le foyer d'une lentille ou d'un miroir concave? Cependant ces rayons nous éclairent pendant la nuit, & par conséquent ils agissent sur nos yeux; mais cette lumière est si douce, & l'organe qu'elle affecte est si tendre, que l'impression qu'il en reçoit, ne suppose aucune action dont le Dissertateur ait cru devoir tenir compte.

Il n'y a peut-être jamais eu de systême plus favorable aux influences de la Lune que le systême de Newton. Sans manquer aux égards que mérite un si grand génie, l'Auteur brise les chaînes que le Géomètre Anglois a forgées, pour attacher tous les Philosophes au char de l'Attraction. Les anomalies de la Lune, qui font le désespoir de

tous les systêmes, ont fait long-temps la gloire du Newtonianisme; mais, comme on le remarque ici, M. Clairault, dans ses calculs, a trouvé ce systême en défaut avec ces anomalies, les loix de l'attraction ne pouvant se plier à toutes les bizarreries qu'on y observe. Outre qu'on n'a pas encore une idée bien nette & bien précise de cette attraction, qui sait si, dans le mouvement des autres Astres, on ne découvrira pas encore des révolutions qui décèlent son insuffisance? Newton, *conclut le Dissertateur*, ne regne donc qu'en attendant mieux. Qu'il s'éleve quelque génie supérieur, qu'il imagine un systême plus probable, il entraînera la foule des esprits serviles, & le Newtonianisme tombera dans l'oubli, où sont tombés tous les anciens systêmes.

Quoiqu'il en soit de l'action qu'on suppose à la Lune sur la Mer

&

& qu'on regarde comme le principe des marées, on n'en peut inférer l'influence de cet Astre sur l'atmosphère terrestre ; du moins on n'a aucun phénomène qui prouve cette influence. Le Baromètre, où toutes les variations de l'atmosphère se font sentir, n'en souffre aucune où l'attraction de la Lune paroissoit influer ; l'inaction de cette Planète est un mystère dont M. Bernoulli a tâché de rendre raison ; mais ses explications & ses calculs ne satisfont point le Dissertateur, il y oppose les expériences de Mrs Godin & Bouguer. Toute cette controverse doit intéresser les vrais Physiciens : notre Auteur la manie en homme qui ne tient à aucun systême : il n'en est que plus redoutable à l'Ecole Newtonienne : il ose même en venir avec elle aux voies de calcul. Quelque épineuses que soient ces recherches, il a l'art

d'y répandre une clarté qui en rend l'intelligence aiſée ; la bonne foi y brille autant que la ſagacité. Tous ces moyens de détail peuvent ſe réduire à ce réſumé général : l'attraction de la Lune eſt une force régulière dans ſon action & dans ſes effets : ſon impreſſion doit être ſenſible ſur l'atmoſphère terreſtre, dans la même proportion qu'elle l'eſt ſur l'eau de la Mer, à moins que ſon action ſur cette atmoſphère ne ſoit éteinte ou prévenue par des obſtacles qui la contrebalancent régulièrement dans la même proportion où elle pourroit & devroit agir en l'abſence de ces obſtacles. Or tous les obſtacles qu'on imagine pour effacer ou prévenir cette impreſſion, ſont purement accidentels : ils ne ſont ſoumis à aucune loi qui faſſe un conſtant & régulier équilibre avec les loix de l'attraction : donc tous ces obſtacles ſont

insuffisants, pour garantir notre atmosphère de toutes les variations où elle est nécessairement exposée sous l'empire de l'attraction ; donc cette attraction ne prouve point l'influence de la Lune, ni sur l'atmosphère, ni sur les corps terrestres.

Pour arracher les phénomènes épileptiques au pouvoir de la Lune, le Dissertateur distingue deux rapports, l'un de *connéxion physique*, comme entre la cause & son effet ; l'autre de combinaison qui n'est qu'un accord extrinséque, qu'une harmonie constante entre deux phénomènes, dont les différentes causes ont une convenance réciproque, fondée uniquement sur des accidents ou sur des hazards qui occasionnent entr'elles une simultanéïté d'actions ou d'effets : simultanéité qu'on pourroit comparer à celle de deux horloges, qui, étant également par-

faites, n'auroient besoin que de s'accorder une fois pour sonner toujours l'heure ensemble. La question se réduit donc à savoir si la Lune influe assez physiquement dans les accès épileptiques, pour en régler le cours sur ses phases, ou si, entre les périodes de la planète & de la maladie, il ne peut y avoir qu'un rapport de combinaison, qu'une simultanéité fortuite ou accidentelle. La Lune réfléchit vers la terre les rayons du Soleil; voilà toute l'action qu'on lui connoît sur notre atmosphère, & par conséquent l'unique fondement, l'unique principe de l'influence dont on la soupçonne: cette influence doit donc nécessairement suivre la proportion des rayons réfléchis. Or, selon les observations qu'on cite en faveur de cette prétendue influence, c'est dans la nouvelle & dans la pleine Lune que l'humeur épileptique

engendre ſes accès réguliers & périodiques ; c'eſt donc, quand la Lune réfléchit la moindre & la plus grande quantité de rayons, que cette humeur ſe développe & déploie ſa violence ; ces accès périodiques ne répondent donc point à la quantité des rayons réfléchis. Il ne peut donc y avoir entre le mouvement de la Lune & les attaques d'épilepſie, qu'un rapport de combinaiſon, qu'une ſimultanéité fortuite & accidentelle ; ſimultanéité, qui n'eſt rien moins que générale ; car il s'en faut beaucoup que tous les épileptiques éprouvent des accès qui, comme les marées, ſuivent toujours les phaſes de la Lune. Il faudroit lire tout cet endroit de la Diſſertation, pour ſentir avec quel agrément tous les phénomènes de la Nature, des Arts, des Sciences, & même de la Morale, viennent ſe placer ſous la plume de l'Auteur,

& justifier l'opposition qu'il témoigné pour le systême des influences. Il y substitue les variations de l'atmosphère, l'intempérie de l'air qu'on respire, & les vices du régime qu'on suit : voilà, selon sa pensée, les causes les plus vraisemblables de nos maladies périodiques ; le cours de leurs crises dépend du temps qu'il faut pour en préparer le levain : sa fermentation suffit pour tourmenter & vicier nos solides, pour troubler & altérer nos fluides, & par conséquent pour déranger toute notre œconomie animale.

Ici, par forme de digression, l'Auteur agite une question qui n'est pas absolument étrangère à son sujet, puisqu'elle lui fournit un nouveau moyen d'affermir ses conjectures sur la cause de l'épilepsie : il s'agit d'assigner le principe qui entretient dans l'homme le mouvement vital du cœur,

quelle qu'en puisse être l'origine dans le *fœtus*. Après les détails Anatomiques, nécessaires pour exposer l'état & la difficulté de la question, l'Auteur n'imagine que l'action des globules lumineux, que la chaleur du Soleil, pour principe de cette force qui renouvelle à chaque instant dans le cœur un mouvement capable de pousser le sang hors de ce muscle, & de l'y ramener par les voies de la circulation. Il permet qu'on joigne à l'action de la lumière celle de l'élément électrique, supposé que cet élément soit un fluide ignée, répandu dans tout l'espace & dans tous les corps qu'il pénètre. Cependant sous la Zone torride & sous les Zones glaciales, l'activité de la lumière varie si considérablement qu'on n'en doit pas attendre les mêmes effets. Cette difficulté que l'Auteur ne se dissimule pas, l'engage dans des éclaircissements dont il

ſait tirer avantage : les efforts qu'il fait pour la lever, ſont moins des défenſes que de nouveaux appuys qui fortifient ſon ſentiment, & qui étalent les reſſources de ſon génie & de ſon ſavoir dans toutes les parties de la Phyſique moderne. Entre les habitants de ces Zones ſi oppoſées, entre leur conſtitution animale & leur façon de vivre, il découvre des différences qui répondent exactement à l'inégalité de lumière & de chaleur que le Soleil diſtribue à leurs climats.

Au reſte, il s'eſt ſpécialement attaché à combattre les influences de la Lune, perſuadé qu'après leur chute, les influences qu'on fait deſcendre des autres planètes & des étoiles, ne ſauroient ſe ſoûtenir : ces vertus magiques qu'on ſuppoſe émaner de leurs ſubſtances, ne ſont que des rêveries aſtrologiques, dont l'impoſture eſt trop connue pour arrêter long-temps

un Phyſicien auſſi ſenſé que notre Diſſertateur.

Il termine ſa Diſſertation par l'examen des erreurs qui ſont, en quelque ſorte, l'Almanach d'un certain peuple, puiſqu'il s'en ſert, comme d'un augure infaillible, pour prédire la durée des vents, des pluies, des chaleurs &c. ſur leur concurrence avec certains jours de la Lune : la vanité de ces préſages n'eſt pas un objet digne d'occuper un grand Phyſicien. Cependant notre Auteur y avoit réfléchi, il s'en eſt ſouvenu, & il a profité de cette occaſion pour nous communiquer ſes réflexions. On ne doit pas juger de leur valeur ſur la nature du ſujet qui les a fait naître : il n'y a point de matière qui ne préſente des faces intéreſſantes à un Ecrivain ſi éclairé & & ſi profond.

ARTICLE XXXIX.

MÉMOIRES DE LITTÉRATURE, tirés de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, depuis l'année 1748 jusques & compris l'année 1751. Tome XXIV^e. (*In*-4°.) De l'Imprimerie Royale. M. DCC. LVI.

LEs matières traitées dans ce Volume, sont très-abondantes, très-recherchées, très-dignes de la savante Académie qui les présente au Public. Nous sommes obligés de partager les objets de notre Analyse, & nous commençons par les Mémoires qui concernent les Médailles.

Le premier qui se présente en ce genre, est un projet raisonné & suivi de M. l'Abbé Barthelemy.

On le propose sous le titre modeste d'*Essai d'une Paléographie Numismatique*; termes qui signifient *Description des Médailles*, *ou* (si l'on veut) *des Monnoies anciennes* : car notre Académicien ne distingue point entre les unes & les autres. » On regarde souvent, *dit-il*, les anciennes Médailles, comme des monuments » consacrés à la gloire de ceux » dont elles portent le nom, & les » expressions équivoques de quelques Antiquaires semblent favoriser ce préjugé. Cependant on » peut avancer qu'à l'exception de » quelques Médailles Impériales, » dont la destination est douteuse, » toutes les autres étoient de pures » Monnoies, & que les Gréques, » & sur-tout celles qui sont antérieures à l'Empire Romain, n'ont » jamais été frappées pour transmettre à la postérité les actions » des Héros, les bienfaits des

» Princes, ou la magnificence des
» Villes. «

M. B. divise les Médailles Gréques comme en trois différentes classes, dont on peut former trois suites principales : celle des Rois, celle des Impériales Gréques, qu'on a coûtume de joindre aux Impériales Latines, & celle qu'on appelle simplement des Villes Gréques ou des Villes *Autonomes*, (Villes qui se gouvernent par leurs propres Loix.) C'est de celles-ci qu'il est question. Les deux premiéres suites, dans leurs légendes & dans les têtes qu'elles représentent, portent avec elles le flambeau qui peut diriger un Interprète versé dans l'Histoire ; il n'en est pas ainsi des derniéres. La connoissance de l'Antiquité n'en tirera que de foibles avantages, si l'on n'a pas quelque moyen de fixer le temps où elles ont été frappées, parce qu'on marchera toujours à

l'aveugle. Il faudroit donc une méthode, des régles, à l'aide desquelles un Antiquaire judicieux pût fixer l'époque, l'âge, pour ainsi dire, de ces sortes de monuments. On jugeroit ensuite à quel fait, à quel évènement l'impression de ces Médailles pourroit avoir trait: ce qui ne manqueroit pas de répandre un grand jour, tant sur l'Histoire que sur la Géographie ancienne.

C'est ce qu'exécute le savant Académicien en suivant tous les progrès de l'Art Numismatique depuis son enfance : *âge, dit-il, qui, en quelque sens qu'on le prenne, a toujours demandé de l'indulgence.* Les premiéres monnoies ne furent que des piéces informes qui valoient en raison de leur poids ; ensuite la nécessité obligea de leur imprimer une marque ; mais les Monétaires de ces temps-là moins jaloux de s'im-

mortaliser que de concourir à l'utilité publique, n'imprimerent d'abord sur les métaux qu'une marque assez grossière, quoique suffisante pour les différencier. Leurs successeurs tendirent à la perfection; mais en ce point, comme en tout autre, on n'arrive au terme que par degrés; & c'est aussi en étudiant ces dégrés d'amélioration, par conséquent en comparant une multitude étonnante de pièces antiques, qu'on parvient, à peu-près, à estimer l'âge d'une Médaille & à fixer le temps de son impression. La connoissance de l'Histoire venant au secours, on fait d'heureuses découvertes. Telle est l'idée sommaire de cet *Essai de Paléographie.* L'Auteur y joint plusieurs types d'anciennes monnoies qu'il explique, & les détails où il entre justifient les principes qu'il a posés d'abord sur la naissance & les progrès succes-

ſifs de l'Art monétaire. Par-tout on remarquera, dans ce Mémoire, des recherches & des diſcuſſions également curieuſes & profondes. Au reſte, l'Auteur ſe contente d'ouvrir une veine qui peut encore être fouillée, & dont les Antiquaires ſauront tirer de riches tréſors.

DISSERTATION SUR LES MÉDAILLES SAMARITAINES. *Par le même Académicien.*

M. l'Abbé Barthelemy rend compte ici de trois Médailles Samaritaines, toutes du Cabinet du Roi : les deux premiéres ſont d'Antigonus, Roi de Judée, & la troiſième eſt de Jonathas Machabée, en Hébreu *Jonathan.*

Les *Médailles Samaritaines* ſont celles qui des deux côtés préſentent des caractères Samaritains, bien différents des lettres

Hébraïques. Ces Médailles ne sont pas rares; Simon, frère de Jonathas, en fit frapper une multitude, en mémoire de la liberté recouvrée par les Juifs, qui secouerent alors le joug des Rois de Syrie. Mais on en connoît peu qui, à une légende Samaritaine, joignent une inscription Gréque; M. B. nous assûre que les deux qu'il produit ici, sont les seules qui soient parvenues à sa connoissance, car il compte pour rien trois autres monnoies du même Antigonus, qui se trouvent aussi dans le Médaillier du Roi, mais qui sont mal conservées.

Or quel est cet Antigonus? Voilà la question. Le P. Hardouin, le P. Frœlich & d'autres Savants, ont cru voir, dans ces monuments, Antigonus, Roi de Macédoine, Prince qui réunit, sous sa vaste domination, cent cinquante Nations & entr'autres la Phénicie.

Mais s'ils avoient fait attention au titre de *Grand-Prêtre*, qui se lit fort distinctement sur l'une & l'autre Médaille, ils auroient vu que les seuls Princes Asmonéens ont joint l'Empire au Sacerdoce, & que par conséquent ces monuments leur appartiennent.

On donne ici l'Histoire succinte de cet Antigonus, tirée des Antiquités de Josephe. Sur les traces de son père Aristobule & de son frère aîné Alexandre, il voulut envahir le Thrône de son oncle Hyrcan. Deux fois il y monta, & deux fois il en descendit. Il fut enfin livré par Marc-Antoine à Hérode, fils d'Antipater, » qui le fit attacher à un » poteau, & ordonna qu'on lui » coupât la tête, après l'avoir fait » cruellement fouetter. «

Son Regne toujours agité, ne dura pas tout-à-fait trois ans; mais c'en est assez pour qu'Antigonus

ait eu le temps de faire frapper les monnoies en question : l'Auteur en fixe l'époque à la premiére année du Regne de ce Prince. Si l'on objecte que les types de ces deux Médailles portent chacun une corne d'abondance, symbole Payen, M. B. répond que les Juifs d'alors ne se faisoient plus un si grand scrupule d'emprunter quelques usages des Nations regnantes, & il appuye son assertion de plusieurs exemples. Si l'on lui demande raison de ce mêlange de lettres Gréques & Samaritaines, il vérifie par d'autres Médailles que c'étoit un usage devenu commun sous les Princes Grecs & Romains.

Quant, à ce que prétendent quelques Antiquaires, que, depuis la captivité de Babylone, les Juifs n'employoient plus les caractères Samaritains, il cite quantité de monuments frappés à coup-sûr

sous les Princes Asmonéens, & il produit en particulier une monnoie de Jonathas, dont tout le revers est chargé de caractères *Samaritains*. Il est bien vrai qu'au temps de cette captivité, les Juifs substituerent les lettres Assyriennes aux Samaritaines, mais sans exclure tout-à-fait celles-ci; c'est-ce qu'on prouve par deux passages, l'un de la *Mischne*, l'autre du Talmud, productions du second & du troisième siècle de l'Ere Chrétienne : les caractères *Cuthéens*, c'est-à-dire Samaritains, y sont encore permis en certains cas.

Nous ajoûterons tout de suite trois Mémoires de M. l'Abbé Belley. Dans le premier, l'Auteur fait des observations sur les Médailles d'une illustre Reine du Pont, nommée *Pythodoris*. Il y joint un Extrait curieux, tiré de Strabon sur l'Histoire de cette Princesse, de Polémon I. son pre-

mier époux, & du fils de l'un & de l'autre, Polémon II. Le père & la mère ne furent que des gens de fortune. Polémon I. étoit fils d'un célebre Orateur de Phrygie, appellé Zénon. Il s'attacha au parti d'Antoine, & lui rendit de signalés services; aussi le Triumvir se picqua-t-il de reconnoissance; il partagea le Royaume du Pont entre Darius, fils de Pharnace, petit-fils de Mithridate, & ce même Polémon qu'il mit de plus en possession de la petite Arménie. Après la bataille d'Actium, l'adroit Politique sçut si bien se ménager avec Auguste qu'il conserva ses domaines, & y ajoûta de plus le Royaume du Bosphore dont Agrippa lui fit présent, avec l'agrément de l'Empereur.

Polémon se maria en secondes noces à Pythodoris, fille de Pythodore, simple Particulier, Citoyen de Tralles, mais fameux par son

opulence qui égaloit celle des Rois. Il en eut trois enfants: l'aîné, qui fut Polémon II, lui succéda bientôt après sous la tutèle de sa mère. Alors, elle se remaria à Archelaüs, Roi de Cappadoce : devenue veuve pour la seconde fois, elle revint gouverner le Pont, comme auparavant, en apparence associée à son fils, mais en effet Maîtresse de l'Etat. Strabon est presque le seul des anciens Auteurs qui parle d'elle avec quelque détail; & il en trace un fort bel éloge : *c'étoit*, dit-il, *une femme de tête, capable de mener les grandes affaires* : γυνὴ σώφρων, καὶ δυνατὴ προϊστασθαι τῶν πραγμάτων.

» Le P. Souciet publia, en 1736, » l'Histoire Chronologique de Py- » thodoris, Reine du Pont, de » Polémon I. son mari, & de Po- » lémon II. son fils, & donna » l'explication des deux Médailles

» de Pythodoris : l'Ouvrage eſt » écrit avec beaucoup d'ordre, de » préciſion & de critique. Mais » l'Auteur prétend que Pythodoris » étoit Reine du Pont & du Boſ- » phore, que l'époque de l'année » *ſoixante* doit ſe compter de l'an- » née de la bataille de Philippe » (712 de Rome) quarante-deux » avant l'Ere Chrétienne, temps » auquel le Pont fut érigé par An- » toine en Royaume en faveur de » Polémon. Enfin il penſe que les » types des deux Médailles, la » *Balance* & le *Capricorne*, repré- » ſentent le mois *Pharnace* & le » mois *Amerius*, qui étoient ho- » norés comme des Dieux dans le » Pont. « Ces trois Articles & leur réfutation ſont proprement l'objet & le plan du préſent Mémoire.

M. B. détruit le premier des trois, 1° par l'autorité du même Strabon. L'Hiſtorien - Géographe fait le dénombrement de tous les

Etats gouvernés par Pythodoris, & le Bosphore n'y est pas compris : preuve que ce Royaume n'étoit pas entré dans l'héritage de Polémon II. 2° Par un grand nombre de Médailles de Rois du Bosphore. La premiére inspection de leurs dates & de leurs légendes montre que ce Royaume appartenoit à une autre Dynastie, dans le même temps que Pythodoris régnoit dans le Pont &c. Nous voudrions suivre l'Auteur dans ses recherches approfondies sur les deux autres points ; mais les bornes de notre Analyse ne le permettent pas.

L'adoption d'Hadrien par Trajan son prédécesseur, est discutée dans un second Mémoire du même Académicien. Fut-elle supposée ? fut-elle réelle ? M. Dodwel, dans ses Dissertations sur S. Cyprien, (on ne s'attendroit pas à y trouver la question présente) en soûtient

la réalité contre l'autorité des Historiens Spartien, Xiphilin, Dion Cassius &c. Ils ont tous regardé cette prétendue adoption comme un jeu de Plotine, veuve de Trajan, affectionnée à Hadrien. Dodwel se fonde sur quelques Médailles, dont la date supposeroit Hadrien revêtu de la puissance Tribunitienne & décoré du titre de César, dès avant la mort de Trajan. M Belley explique, ou plutôt contredit ces Médailles avec beaucoup de vrai semblance. Il fait voir que leurs dates, antérieures de fort peu de temps au décès de Trajan, ne prouvent que fort peu de chose, qu'elles sont probablement un artifice de Plotine & d'Hadrien lui-même, qui ont antidaté pour rendre l'adoption plausible, & il conclut ainsi :

» L'autorité de quelques Mé-
» dailles, mal expliquées, ne doit
» pas prévaloir sur le consentement
» des

» des Ecrivains & sur la Tradition
» historique. Les Ecrivains, les
» Médailles & les Inscriptions
» sont des matériaux qui entrent
» dans la composition de l'His-
» toire ; l'Antiquaire doit les conci-
» lier, & ne pas détruire le témoi-
» gnage des uns par l'expression
» des autres. « Rien de plus sage
que cette régle. » Après avoir
» ainsi discuté les monuments vis-
» à-vis des Historiens, je conclus
» contre l'opinion de Dodwel,
» qu'Hadrien n'a point été adopté
» avant la dernière maladie de
» Trajan ; que cette adoption ne
» s'est faite que les derniers jours
» de la vie de cet Empereur, &
» que probablement elle a été sup-
» posée par l'Impératrice Plotine, «
quelque vertueuse qu'on nous la
dépeigne.

Le troisième Discours roule *sur l'Ere de Cybire, Ville de Phrygie.* » Les Antiquaires, *dit M. Belley*,

» qui cherchent à perfectionner la
» Géographie, la Chronologie &
» l'Histoire, rassemblent avec soin
» les médailles ou monnoies anti-
» ques, qui ont été frappées dans
» les Villes Gréques de l'Orient,
» par l'ordre des Princes ou des
» Magistrats; mais ces Médailles
» sont plus estimées lorsqu'elles
» portent une date ou une épo-
» que. Elles deviennent précieu-
» ses, si elles présentent aux re-
» cherches des Amateurs de l'An-
» tiquité une Ere inconnue. Telles
» sont deux Médailles que M. Pel-
» lerin a fait entrer dans sa riche
» & nombreuse collection..... «
Elles sont uniques.

Après l'exposition des types, de leurs légendes & de leurs revers; pour procéder avec plus de méthode, l'Auteur se propose quatre points à éclaircir, D'abord il donne une Notice assez étendue de cette Ville de Cibyre, dont les revers

portent le nom : *Anno 212, Cæsareensium Cibyratarum Neocororum.* Il s'agit de Cibyre, Ville située sur les confins de la Phrygie & de la Carie. Elle étoit surnommée *la Grande*, (κίβυρα ἡ μεγάλη) par opposition à une autre Cibyre dans la Pamphylie, qui s'appelloit *la petite Cibyre.* La première fut assez puissante ; Pline l'ancien, lui donne cent stades de circuit, (environ quatre lieues communes de France.) Elle étoit en état, *dit Strabon*, d'armer trente mille hommes de pied & deux mille chevaux ; elle parvint, *ajoûte-t-il*, à ce point de grandeur par la sagesse de ses Loix (διὰ τὴν εὐνομίαν.) Cibyre, avec son territoire assez étendu, passa sous la domination Romaine l'an de Rome 671, 83 avant Jesus-Christ.

L'Ere marquée sur nos deux monuments, Ere inconnue aux plus doctes Antiquaires, les Nor-

ris, les Spanheim, les Vaillant &c. se rapporte, selon M. B., à l'année 776 de Rome, 23 de Jesus-Christ ; & en effet, ce fut en ce temps-là que l'Empereur Tibère fit rebâtir plusieurs Villes d'Asie, ruinées par les tremblements de terre : c'est le rapport des Auteurs qui ont écrit l'Histoire de son Regne ; & en particulier Tacite nomme douze Villes qui furent renversées les premiéres : *Sardes*, *Magnésie*, *Temnos*, *Philadelphie*, *Egès* ou *Egée*, *Apollonidée*, *Mostène*, *Hyrcanie*, *Hierocésarée*, *Myrine*, *Cume*, & *Tmolus*. Fort peu d'années après, le même malheur arriva à deux autres Villes, Ephèse & Cibyre : & Tibère les remit pareillement sur pied. C'est à cette occasion que les Romains, au rapport de Phlégon, poserent, dans la grande Place de Rome, une Statue colossale du Prince, & les figures des Villes rétablies,

rangées tout autour. Le Sénat fit, de son côté, frapper des Médailles qui ont rapport au même évènement. L'Auteur en cite & en explique quatre.

Aux douze figures qui environnoient le Colosse, on en ajoûta deux nouvelles : ce qui paroît par le fameux monument de Pouzzoles, déterré en 1693. C'est un bloc de marbre blanc, en forme de parallèlepipede, savamment expliqué par nos Antiquaires, tout récemment par M. le Beau. La Statue du milieu, c'est-à-dire de Tibère, manque ; mais les représentations des quatorze Villes subsistent encore, avec leurs noms inscrits.* M. Belley rapproche ici le flambeau de l'Histoire, fait ses calculs, confronte les dates, & il

* Parmi lesquels on remarque ceux d'*Ephèse* & de *Cybire*.

Orient, ſpécialement dans l'Aſie mineure, on frappa des Médailles ou des Monnoies avec ſon effigie. Celles de bronze ſont aſſez communes; celles d'argent ne ſont pas même rares; quant aux Médailles d'or, M. Vaillant, cet homme conſommé dans la Science Numiſmatique, dit poſitivement qu'on n'en trouve point, *ex auro non obſervantur.* D'autres Antiquaires ont aſſûré que toutes celles de ce métal qu'on montre en différents Cabinets, ſont, à coup-ſûr, contrefaites & moulées.

Enfin, après bien des perquiſitions, M. de Boze apprit qu'un Religieux Carme-Déchauſſé, venu du Levant, en avoit rapporté une Médaille d'or de Peſcennius : que quelques Curieux de Marſeille en avoient offert des ſommes aſſez conſidérables : & qu'on aimeroit cependant mieux en enrichir le Cabinet du Roi. M. de Boze, de-

tout temps si zelé pour la gloire de son Prince, consentit à l'acquisition de la Médaille ; mais, en homme prudent, il voulut la voir. Après l'avoir examinée avec toute la sagacité qu'on lui a connue, après l'avoir communiquée à d'autres Savants, il la jugea parfaitement bonne, & en fit l'acquisition pour Sa Majesté.

D'un côté elle porte la tête de Pescennius avec cette légende : *Cæsar Cajus Pescennius Niger Justus Aug.* & au revers, la Déesse *Concorde* avec deux P. P. un de chaque côté, *Pater Patriæ.* Au reste, le D. renversé du mot *Concordia* ne forme pas une difficulté : c'est une pure inadvertence du Monétaire. Cette Médaille est unique en son genre. Il faut en dire autant d'une autre pièce du même Cabinet. C'est un grand Médaillon d'argent du même Empereur. M. de B. le croit fabriqué

à Tyr, à raison de l'aigle posé sur une massuë qu'on voit sur le revers avec cette inscription : Προνόια Θεῶν : *Providentia Deorum* ; ce qui étoit l'emblême de Tyr : on n'en voit point de pareille autre part.

Viennent ensuite quelques détails sur la vie de ce Prince, appellé à l'Empire par le Sénat & le Peuple à la fois ; sur ses malheurs, dont le principe fut son trop de confiance dans l'attachement de ses troupes, & dans l'amour des peuples ; enfin, sur son mérite personnel qui fut reconnu par son rival même. Sevère conserva sa maison de Rome, aussi bien que sa Statue de *Bazalte*, laquelle avoit été envoyée à Niger par un *Roi*, c'est-à-dire, comme le prouve M. Belley, par un Gouverneur de Thèbes dans la Thébaïde ; cette Statue décoroit le frontispice du Palais de Pescennius, & l'on y

lisoit cette inscription badine, qui faisoit allusion au nom de Niger & à la couleur du *Bazalte*, qui est un marbre noir fort estimé.

Nigri nomen habes, Nigrum formavimus.

Les vils flatteurs ne manquerent pas d'en solliciter la destruction; mais Sevère leur dit : » *Que » si Pescennius avoit été tel* (qu'on » le publioit) *il falloit que tout » le monde sçût quel Capitaine il » avoit vaincu, que quand il ne » l'auroit pas été, il seroit tou» jours à propos qu'on le crût; » mais qu'au fond il l'avoit été.* Ce » sentiment, qui flattoit l'amour » propre du Vainqueur, justifioit » aussi l'Oracle, qui consulté sur » le mérite des trois Concurrents » à l'Empire, avoit, dit-on, ré» pondu *que Pescennius Niger » étoit le meilleur, que Septime*

» Sevère étoit bon, & Albin le
» plus mauvais.

Optimus est Fuscus, bonus Afer,* pessimus Albus.

M. le Beau continue dans ce Volume ses recherches sur les *Médailles de Restitution.* Nous avons rendu compte de ses trois premiers Mémoires. Il commence le 4e par la restitution des quatorze Villes de l'Asie mineure réparées par Tibère, telles qu'on les trouve énoncées dans l'Historien Nicéphore & & sur le marbre de Pouzzoles. Nous avons parlé de ce marbre à l'occasion de Cibyre : mais il faut observer que M. Belley, s'arrêtant davantage, pour ce qui regarde cette Ville, à la partie Géographique, nous renvoye à M. le Beau, pour

* Septime Sevère étoit né à Leptis en Afrique.

une plus ample explication : & il faut reconnoître que ce dernier Académicien ne laisse rien à désirer pour l'intelligence de ce précieux reste d'Antiquité (le marbre de Pouzzoles.) Or ce que nous disons de ce premier monument, n'est pas moins vrai pour tous les autres qui portent le titre de *Restitution*.

Il ne faut pas omettre une observation de l'Auteur. » On ne » trouve, *dit-il*, sur aucune Mé» daille de restitution les noms » de Cajus, de Néron, d'Othon » ni de Vitellius. Les deux der» niers, dans le court espace de » leur Regne, n'ont été occupés » que de guerres & de massacres. » Cajus & sur-tout Néron, ont » construit plusieurs monuments ; » mais l'horreur attachée à leur » mémoire a sans doute empêché » leurs successeurs de rappeller des » noms si odieux. « Il cite la Loi Impériale, qui accordant à Vespa-

sien les privilèges dont avoient joui ses prédécesseurs, ne fait jamais mention que d'Auguste, de Tibère & de Claude : *& c'est pour la même raison que Domitien ne se voit sur nos Médailles qu'en qualité de* RESTITUTEUR ; son nom avoit été proscrit par Arrêt du Sénat.

Cinquième Mémoire. C'est une suite des précédents. M. le Beau termine ici la restitution des monuments Impériaux ; il donne toujours en même-temps le nom & les médailles des Restituteurs ; il marque toujours l'époque & de la première création, & de la réparation subséquente de ces monuments.

Choisissons pour exemples quatre Médailles de l'Empereur Galba. D'un côté elles portent la tête de ce Prince avec sa légende ; & au revers, une Déesse ΕΛΕΥΘΕΡΙΑ, qui tient de sa main droite le

bonnet de la liberté ; de la gauche, une *haste*, avec le nom des Restituteurs : c'est Vespasien pour la premiére, Trajan pour les trois autres. Sans doute, *dit M. le Beau*, que le type de ces Médailles se rapporte à la mort de Néron, & aux commencements de son successeur, temps qui fut regardé du Peuple Romain comme l'époque de sa liberté. Il n'est pas étonnant que les bons Princes tels que Vespasien, & sur-tout que Trajan, aient voulu rappeller la mémoire de ces monuments, pour flatter les Romains ; tout asservis qu'ils étoient alors, ils étoient jaloux d'un reste de liberté, ils en chérissoient jusqu'à l'ombre.

A l'occasion d'un monument de Vespasien, rétabli par Trajan, & dont le champ porte un trophée, le premier qui se trouve sur les Médailles de restitution, M. le B. donne une Notice fort exacte des

anciens trophées, & de tout ce qui a rapport à cette matière. C'est ainsi que les vrais Savants approfondissent chaque sujet. Ainsi encore, dans l'exposition d'une Médaille de Nerva ', où le char de ce Prince paroît traîné par deux éléphants, notre Académicien observe que Pompée fut le premier d'entre les Romains, qui eut la vanité d'atteler ces animaux à son char de triomphe : cet usage dura long-temps, & subsistoit encore sous Maurice & Héraclius, comme l'attestent Nicéphore & Théophylacte.

Sixième Mémoire sur les Médailles consulaires de restitution.
» On sait, *poursuit M. le Beau*, » que les noms des familles Ro-» maines, qui se lisent sur les Mé-» dailles nommées *Consulaires*, » ne sont point les noms de ceux » dont la tête est représentée. Ces » têtes sont pour l'ordinaire celle

» de Rome ou de quelque Divi-
» nité : les noms sont ceux des
» Questeurs ou des Triumvirs mo-
» nétaires, qui ont fait frapper la
» monnoie. Leur usage étoit d'y
» faire graver au revers tantôt
» quelque évènement mémora-
» ble de l'année pendant laquelle
» ils étoient en charge ; tantôt le
» visage, les actions illustres, les
» marques de dignité de quelqu'un
» de leurs Ancêtres ; tantôt quel-
» que monument honorable à leur
» famille. Je mets dans ce dernier
» rang les Médailles consulaires,
» qui portent la restitution de Tra-
» jan « &c. Cet excellent Prince ne craignit point d'illustrer l'ancienne Noblesse de l'Empire, & il saisit tous les occasions de rappeller leur première splendeur. Ce n'est pas le seul Pline qui, dans son Panégyrique, le loue par cet endroit : c'est toute l'Histoire qui en parle sur le même ton. Il per-

mit donc de frapper des Médailles qui ressuscitassent, pour ainsi parler, la gloire des grandes maisons, pour peu qu'il y eût jour à le faire. Mais il faut se ressouvenir que Trajan établit une distinction bien remarquable entre les Médailles Impériales & les Médailles Consulaires qu'il fit frapper avec le *restituit*. Les premiéres sont en or; celles-ci sont toutes en argent.

L'Auteur parcourt ensuite tous ces monuments, toutes les familles qu'ils ont décorées, tous les faits, toutes les époques qui peuvent s'y rapporter &c. les conjectures sont heureuses, & les combinaisons parfaites. Il nous promet enfin un *Traité sur la Légion Romaine* : promesse qu'il a déja exécutée dans plusieurs Mémoires lus aux Assemblées de l'Académie.

Nous reprendrons la suite de ce vaste & savant Recueil dans un autre Article de nos Mémoires.

ARTICLE XL.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ITALIE.

DE FLORENCE.

BIBLIOTHECÆ Medico-Laurentianæ Catalogus ab Ant. Mar. Biſcionio ejuſdem Biblioth. præfecto digeſtus (Tom. I. codices oriental. complectens.) Florentiæ 1757. edente Ant. Petro Juliannello. *Catalogue de la Bibliothèque de Florence, &c.*

On rend compte dans ce premier Tome de deux cents quatorze Volumes, tant manuſcrits qu'imprimés, Hébreux, Syriaques,

Chaldéens, Arméniens, Arabes, Ethiopiens, Turcs, Sclavons, Chinois; de la matière sur laquelle ils sont imprimés ou écrits, de leur format, des titres, de l'âge de chaque Manuscrit, du nombre des Editions pour ceux qui ont été imprimés, des Calligraphes ou Copistes, des différents Possesseurs de ces trésors; & sur tout cela M. Julianelli a dressé des Catalogues exacts qui ont dû lui coûter beaucoup de travail & d'ennui, & qui seront d'un grand secours aux Lecteurs. Il a même voulu en faire un très-sevère des erreurs d'impression, car il s'en glisse jusques dans les Editions les plus soignées, & celle-ci n'en est pas exempte. Elle est *in-fol.* & en papier royal. On y a 78 planches, dont plusieurs sont destinées à mettre sous les yeux les différentes écritures des manuscrits, plusieurs belles Dissertations, une

entr'autres sur certaines peintures du cayer cotté 56 : peintures qui peuvent servir à répandre du jour sur quelques points de l'Histoire évangélique, & à constater l'union de l'Eglise Syriaque avec l'Eglise Latine au sixième siècle, qui est le temps auquel on fait remonter l'âge de ce manuscrit. Dans le cours de son Ouvrage, le savant Biscioni combat quelquefois d'autres Savants, tels qu'Ernstius Langius, Holstenius, Fabricius, Montfaucon &c. Le second Tome sera tout consacré aux Ouvrages Grecs. On en compte mille dans cette riche Bibliothèque, qui porte si justement le nom de Laurent de Médicis, à qui elle doit son existence & ce qu'elle a de plus précieux. De ces mille, vingt-trois sont nommés & examinés dans le premier Tome. J'oubliois de dire qu'immédiatement, après la Dédicace faite au Grand-Duc, on

trouve l'Histoire de cette Bibliothèque, laquelle est terminée par dix planches qui font voir le matériel, & tous les ornements tant du dedans que du dehors de l'édifice, fameux Ouvrage de Michel-Ange. Les Volumes, en grand papier, couteront 50 Jules, supposé cependant qu'on attende le second Tome qui ne tardera pas à paroître, sans quoi il en faudroit payer 60, qui est le prix des Volumes en papier royal. Cependant comme les gens de Lettres, qui peuvent sur-tout faire usage de ces richesses littéraires, sont d'ordinaire les moins en état d'en faire l'acquisition, on a imprimé, en leur faveur, ce même Catalogue *in*-8°. il ne coutera que dix Jules, mais aussi doivent-ils s'attendre à ne trouver ni Préface, ni Dissertations, ni *Index*, ni Planches, à un petit nombre-près pour donner l'idée des différentes écritures.

De Venise.

Creta ſacra ſive de Epiſcopis utriuſque ritus Græci & Latini, in Inſula Cretæ; accedit ſeries Præſidum Venetorum inluſtrata Aut. Flaminio Cornelio. Venetiis 1755. Jo. Bapt. Paſquali. (*In-4°. T. I. pag. 327, T. II. 458, ſans compter la Préface, les Indices & quelques Figures gravées.*)

Cet Ouvrage a quatre Parties; la premiére, qu'on donne ſous le nom de Prolégomènes, contient une Relation hiſtorique des différents voyages au Levant, entrepris par les Vénitiens, avec une Deſcription hiſtorique & géographique de l'Iſle de Candie; Ouvrage de Chriſtophe Buon del Monti Florentin, mais corrigé, augmenté, enrichi de ſavantes Notes. L'Auteur ne laiſſe aucun coin de cette Iſle fameuſe par ſes cent

Villes, où le flambeau de sa Critique ne passe & repasse pour nous en donner des Notices exactes & détaillées. La seconde Partie embrasse l'Histoire des Evêques Grecs, à commencer à Tite le cher Disciple de S. Paul, jusqu'au temps où cette Isle fut cédée par l'Empereur Alexis IV, à Boniface, Marquis de Montferrat, lequel, en 1204, en abandonna le domaine à la Sérénissime République de Venise. C'est à cette époque que commencent les Evêques du Rit Latin. La troisième Partie nous les fait connoître. C'est aussi dès ce temps que plusieurs familles Vénitiennes furent transportées dans cette Isle, pour la peupler & la cultiver ; ce qui ramène l'Auteur à l'Histoire Civile & Politique de ce Royaume : & là commence la quatrième Partie. On nous y donne les noms des principales d'entre les familles transplantées, les noms

&

& l'Histoire des Doges ou Recteurs *Rettori, Duchi*, qui gouvernoient au nom de la République. On nous peint l'état florissant des Vénitiens de ce temps-là ; la jalousie des Génois, qui voyoient avec chagrin l'Empire de l'Archipel passer insensiblement à une République rivale ; enfin les efforts que firent les Turcs, pendant vingt-cinq ans, pour envahir Candie, à quoi ils ne réussirent que trop par la perfidie de ceux qui, venus au secours des Vénitiens, les abandonnerent & les livrerent sans défense à toutes les forces de l'Empire Ottoman.

DE NAPLES.

Opere diverse del Regio Consiliere Giuseppe Aurelio di Gennaro. Vol. I. In Napoli 1756. (*In-8°. pag. 323, sans compter 96 pages d'un Appendice, qui ne*

contient que les différents éloges & extraits des Ouvrages de cet habile Jurisconsulte.)

Cette Collection est dédiée à Sa Majesté le Roi des deux Siciles, dont on fait un éloge aussi juste que magnifique. Elle contient 1° la Traduction, en Vers Italiens, du Poëme Latin sur les Loix des douze Tables que l'Auteur avoit fait entrer dans sa *République des Jurisconsultes.* 2° Quatre Discours sur la Politique. C'est sur les Loix Romaines qu'il appuie ses réflexions & ses raisonnements, il a cru qu'il ne pouvoit puiser dans une meilleure source les maximes & les régles d'un sage Gouvernement. Ces quatre Discours seront suivis de plusieurs autres qui entreront dans le second Tome.

De Padoue.

Il modo di Filosofare introdotto dal Galilei raggualiato al

Saggio di Platone e di Aristotele. In Padova 1753. (*In-8°. pages 203.*)

L'Auteur, M. Gregorio Bressani, voudroit nous renvoyer pour la Physique à Platon & à Aristote, & nous tirer des mains de Galilée, de Descartes & de Newton : il y a apparence qu'il n'y réussira pas sitôt, & l'on peut douter que M. Algaroti, à qui l'Auteur dédie son Ouvrage, favorise beaucoup ses prétentions.

DE LUCQUES.

Joachim Marie Venturini, fils de Léonard, qui a donné la grande Collection de Baronius, de Raynaldi, de Pagi, avec les Notes de divers Savants, publie, en Latin, l'Annonce d'une Table générale pour cet immense Ouvrage. On sent qu'elle est nécessaire ; & cet Imprimeur Libraire promet

de la donner d'après un bon plan. Elle contiendra huit Tables ou *Indices*, repréſentant les Perſonnes Eccléſiaſtiques, les Evêchés, les Princes laïques, les Hérétiques, les Ecrivains de l'Egliſe, les Conciles; la ſuite chronologique des Conſuls, la Table générale des matières; le tout en trois Tomes *in-fol.*

On doit être prévenu qu'il court, ſous le nom de Léonard Venturini, une mauvaiſe Table du même Ouvrage, ce n'eſt que la compilation mal faite de toutes les Tables particulières qui ſe trouvent dans Baronius, dans Raynaldi, dans Pagi. Ce qu'on nous promet aujourd'hui, ſera tout autrement travaillé, combiné, & utile aux Savants. *Venturini ne parle ni de ſouſcription, ni du prix des Volumes de ſa Table.*

DE TURIN.

Les Libraires FF. Reycends, Guibert & Sylveſtre, donnent avis qu'ils ſont en état de fournir quelques Exemplaires de l'Ouvrage très-rare & très-eſtimé, qui a pour titre : *Galleria Giuſtiniana del Marcheſe Vincenzo Giuſtiniani.* Deux Volumes *in-fol.* Papier qu'on appelle *au Soleil.* Ce Recueil contient 330 Planches, repréſentant diverſes Statues anciennes, avec les deſſeins de Claude Mellan, de Perier, du Guide ; & un grand nombre de Planches de Bloëmaert, de Sandrart & autres. Le tout eſt offert aux Amateurs pour le prix de 180 liv. monnoie de France.

FRANCE.

DE PARIS.

Eſſai ſur les cauſes de la diverſité des Taux de l'intérêt de l'ar-

gent chez les Peuples. (Brochure de 74 pages.) Chez Duchesne, rüe S. Jacques.

L'Auteur ne dit absolument rien de neuf dans cette Brochure : tous nos Livres modernes de Commerce (ils sont en grand nombre, bons pour la plûpart & bien écrits) nous ont appris que le taux de l'intérêt de l'argent dépend de la circulation des espèces & de la confiance ; qu'il est en raison inverse de ces deux choses ; que la circulation des espèces & de la confiance publique venant à diminuer, le taux de l'intérêt sera plus haut &c. C'est le développement de cette vérité, qui occupe l'Auteur dans tout cet Ouvrage : encore une fois, il ne fait qu'étendre ce que d'autres avoient dit, mais on est bien aise de retrouver une matière si importante, bien remaniée, bien représentée. Il y a néanmoins quelque profondeur dans

le ſtyle de cet Ecrivain ; & nous aimerions bien autant qu'il eût pris la manière de notre ſage Auteur des *avantages & déſavantages du Commerce.* Ce Politique s'eſt fait lire de tout le monde ſans contention & ſans embarras. L'*Eſſai* qu'on nous donne eſt quelquefois métaphyſique ou même obſcur, quoi qu'il dénote en général un bon eſprit. Ce qu'il y a de plus remarquable dans cette Brochure, c'eſt la comparaiſon entre la baiſſe de l'intérêt de l'argent ordonnée ſubitement par la Loi, & la baiſſe de ce même intérêt amenée naturellement & graduellement par le Commerce. L'Auteur montre très-bien que la premiére eſt auſſi inutile ou même préjudiciable, que la ſeconde eſt efficace & ſalutaire. Cet endroit nous a paru véritablement fort bien : ce n'eſt qu'un corollaire d'une infinité de Livres Anglois &

François où la même matière est traitée ; mais on trouve ici quelque chose de mieux réuni & de plus frappant sur ce point particulier d'Œconomie politique.

Réfutation d'une Dissertation anonyme sur la légitimité des intérêts d'argent qui ont cours dans le Commerce ; imprimée à la Haye en 1756. Par Philippe Ferret, Avocat au Parlement, Prêtre, Sous-Chantre de l'Eglise de la Rochelle. (Brochure de 90 pag.) La Dissertation ne rouloit, à ce qu'il paroît, que sur les opérations de Négoce dans les cas de ventes & d'achats à terme. L'Auteur prétendoit qu'à cause du crédit qu'on fait à l'Acheteur, il est permis d'exiger de lui quelque chose au-delà du plus haut prix que vaut la marchandise. Il appelloit cet excédent *un Bénéfice de convention stipulé à raison du*

terme. M. Ferret au contraire condamne cette pratique comme usuraire ; & il démontre par toutes les autorités les plus respectables, que c'est en effet une veritable usure ; que par-là on prend un double profit de la même personne pour le même objet &c. Il convient bien qu'à raison du terme on peut vendre au plus haut prix, tandis qu'on ne vend qu'au prix moyen quand l'Acheteur paye argent comptant ; mais il soûtient qu'outre-passer le plus haut prix & exiger cet excédent ou bénéfice précisément en conséquence du crédit, c'est agir contre la Loi naturelle, divine, humaine. Ce petit Ouvrage est bien raisonné & écrit assez clairement, quoiqu'il ne soit pas dans la dernière exactitude du style. *On le trouve à la Rochelle chez Mesnier. Nous croyons aussi qu'on le distribue à Paris.*

Dictionnaire Cosmographique, Historique & Politique, en trois ou quatre Volumes in-4°. *Par M. Buy de Mornas, Professeur de Géographie de l'Ecole Royale Militaire.* Ceci n'est que l'annonce & la promesse d'un Ouvrage meilleur que celui de la Martinière, parce qu'il sera moins long & composé avec plus de critique. M. Buy de Mornas se propose donc de donner un Dictionnaire 1° *Cosmographique*, parce qu'il y sera traité de la Sphère, de la Géographie ancienne & moderne, de la qualité des lieux, de la diversité des climats, de la température de l'air, des productions naturelles de chaque pays &c. 2° *Historique*, parce que les principaux évènements qui touchent ou intéressent chaque Royaume, Province, Ville ou Bourgade considérable, y seront rapportés au moins en abregé. 3° *Politique*,

parce qu'on y fera mention des Loix, de l'Œconomie, de la Police, des Intérêts, du Gouvernement, du Commerce, des Arts, de la Religion même relativement aux divers Etats.

Voilà une tâche très-aisée si l'on ne vouloit que copier les Dévanciers & admettre leurs fautes ; mais elle est fort difficile, parce qu'on prétend faire mieux que tous ces prédécesseurs n'ont fait, & qu'il s'agit même de les réformer dans tous les endroits où la vérité leur a échappé.

Pour assûrer le succès de son entreprise, M. Buy de Mornas invite tous les Savants à lui faire part de leurs lumières sur les trois objets de son Dictionnaire. Il s'engage de son côté à leur témoigner sa reconnoissance en citant *leurs noms à la fin des Articles qu'ils auront communiqués.*

Nous croyons, pour nous, cette

invitation trop générale. Il faudroit que l'Auteur proposât ses doutes & ses difficultés à mesure que le fil de son Livre les lui présentera : de cette manière on sauroit en quoi, comment & jusqu'où il est possible de lui être utile. Les invitations générales ne produisent presque rien, parce qu'elles ne fixent point les vuës & la bonne volonté de ceux à qui elles s'adressent. C'est le Public entier qu'on prie de manifester ses pensées sur un chaos d'objets ; & ce Public, parce qu'il n'y voit rien de distinct & de bien terminé, perd de vuë l'entreprise & l'Auteur.

Traité de la Paix intérieure, en quatre Parties. Seconde Edition, revuë, corrigée & augmentée par l'Auteur, & mise dans un meilleur ordre. (Volume *in*-12. de 450 pages.) A Paris, chez Claude Hérissant, rue Notre-

Dame, &c. M. DCC. LVIII. Le prompt débit de la premiére Edition fait voir que ce Livre a plû au Public. Il mérite cet accueil par la multitude des choses excellentes qu'il renferme, & par la manière douce, insinuante, noble & instructive dont elles sont présentées. Il est peu de Livres de piété aussi-bien écrits que celui-ci.

Cette nouvelle Edition est beaucoup mieux distribuée que la premiére. On a ici quatre Parties en cet ordre : *Excellence de la paix intérieure. Obstacles à la paix intérieure, avec les remèdes propres à surmonter ces obstacles. Moyens d'acquérir la paix intérieure. Pratique de la paix intérieure.* Cette dernière Partie occupe les deux tiers du Livre, & contient des détails extrêmement utiles. Il n'y a qu'une lecture attentive & suivie qui puisse en donner une juste idée,

Avril, 1758. I. vol.

Nous prenons au hazard le trait suivant qui fera juger du style de l'Auteur : c'est à la page 372 & dans le Chapitre où l'on donne pour un grand principe de paix intérieure, *la modération de l'activité dans les desirs.* » Saint Paul » l'Hermite ne recevant point cet » ordre d'agir & de se communi- » quer, reste seul avec Dieu seul » dans un vaste desert, durant près » de cent ans, ignorant tout ce qui » se passe dans le monde ; l'établis- » sement * de la Religion, les ré- » volutions des Empires & jusqu'à » la succession des temps ; connois- » sant à peine les choses dont il ne » peut absolument se passer, le

* Il faut entendre *les progrès de l'établissement de la Religion* : car ce saint Hermite n'ignoroit pas que la Religion de Jesus-Christ étoit établie, il ignoroit seulement les progrès qu'elle faisoit tous les jours dans le monde.

» ciel qui le couvre, la terre qui
» le porte, l'air qu'il respire, l'eau
» qu'il boit, & le pain miraculeux
» dont il se nourrit. Que pouvoit-
» il faire dans ce grand loisir, di-
» ront peut-être, avec les mon-
» dains dissipés, ces ames actives
» qui croiroient ne pas vivre, si
» elles n'étoient dans un mouve-
» ment perpétuel ? Ce qu'il fai-
» soit ? Hélas ! on pourroit avec
» bien plus de sujet vous deman-
» der ce que vous faites vous-
» même, lorsque vous ne faites
» pas ce que le ciel & la terre
» font, la volonté de Dieu. N'est-
» ce donc rien faire, que de faire
» ce que Dieu s'est proposé en nous
» donnant l'être, le contempler,
» l'adorer, l'aimer ? Est-ce être
» oisif & inutile dans ce monde,
» que d'y être uniquement occupé
» de ce que les Bienheureux font
» dans l'autre, de ce que Dieu
» même fait ? Et peut-on rien faire

» de mieux ? Ce qui ſuffira à tous
» les Anges & à tous les Saints,
» pendant l'éternité toute entière,
» ce qui ſuffira toujours à Dieu
» même, ne pourroit-il ſuffire à
» l'homme durant cette courte &
» miſérable vie ? Faire autre choſe,
» s'il ne ſe rapporte au même but,
» ſi Dieu n'en eſt le principe
» comme la fin, ſi nous ne le fai-
» ſons dans une dépendance conti-
» nuelle de ſa divine volonté, qui
» nous demande toujours plus le
» cœur que la main, & le repos
» de l'ame que ſon activité; qu'eſt-
» ce? ſinon ſe détourner de ſa fin,
» perdre ſon temps, & redeman-
» der le néant dont Dieu nous a
» tirés ?«

Nous apprenons par l'Epître dédicatoire à la Reine & par le Privilège que l'Auteur de ce Livre eſt le R. P. Ambroiſe de Lombez, de l'Ordre des Capucins. On ne peut qu'inviter cet eſtimable Ecri-

vain à travailler de plus en plus dans ce genre, dont l'avantage précieux & même unique, en fait de composition littéraire, est de sanctifier l'Auteur & les Lecteurs. *Le prix de cet Ouvrage est 2 liv. 10 s. relié.*

Barbou débite la nouvelle Edition de l'*Instruction sur l'Histoire de France & Romaine. Par M. le Ragois.* Ouvrage si connu, qu'il est inutile de le désigner autrement que par son titre.

Il a aussi quelques Exemplaires de l'excellent Recueil de Fables Latines, intitulé : *Fabularum Œsopiarum libri quinque.* Imprimé d'abord à Glascow, chez les Foulis; puis à Paris, chez Guerin & Delatour. On en a parlé avec éloge dans tous les Journaux.

Le même Libraire publie une *Dissertation sur l'Art de l'Imprimerie,* qu'on dit n'avoir point été inventé par Guttemberg. Ce morceau est curieux; il a pour Auteur M. Fournier le jeune, Graveur & Fondeur de Caractères. Nous en rendrons compte dans le Journal prochain.

Catalogue du Cabinet d'Histoire Naturelle de M. Bomare de Valmont, Démonstrateur d'Histoire Naturelle, & Membre de la Société littéraire de Clermont-Ferrand, &c. (In-12. pag. 120.) Ce Catalogue a deux usages. 1° Il doit guider tous ceux qui voudront suivre les Cours d'Histoire Naturelle, commencés par M. Bomare de Valmont. 2° Il doit servir de méthode pour l'arrangement d'un Cabinet d'Histoire Naturelle. On expose ici de suite les détails qui concernent les trois Regnes, *Miné-*

néral, Végétal, Animal, & l'on indique même de temps en temps des commencements d'explications. Par-là on prélude, en quelque sorte, au coup-d'œil de ce Cabinet enrichi par les recherches de l'Auteur. On y verra ce que ses voyages lui ont procuré, ce que le commerce des Savants & des Naturalistes lui a donné occasion de connoître. Nous renvoyons au Cours que va commencer M. Bomare, & dont voici l'Annonce telle qu'il la publie.

« » Second Cours public d'Histoire » Naturelle, concernant les Miné» raux, les Végétaux & les Animaux » relativement aux Arts & Mé» tiers &c. Par M. Bomare de Val» mont, Démonstrateur d'Histoire » Naturelle, & Membre de la So» ciété litteraire de Clermont-Fer» rand. «

Le Samedi 15. Avril 1758, à *Avril*, 1758. I. vol.

3. heures très-précises de relevée & jours suivants indiqués.

» L'exposition de ce qui regarde » le Regne minéral, donnera oc- » casion de parler des Eaux, des » Terres, des Sables, des Pierres » & Pierreries, des Sels, des Sou- » fres, des Bitumes, des produc- » tions de Volcans, des concré- » tions métalliques, des Minéraux, » des Métaux, & enfin de ce qui » peut avoir rapport au Regne mi- » néral.

» Le Regne végétal renfermera » les racines, les écorces, les » bois, les feuilles, les bourgeons, » les fleurs, les fruits, les semen- » ces, les sucs, soit liquides, soit » concrets, tant de l'Art que de » la Nature, les fœcules & autres » substances qui y sont analo- » gues.

» On finira par le Regne ani- » mal; les détails qui concernent » l'Insectologie, & particulière-

» ment la Zoologie ou les Polypes,
» la Conchyliologie, l'Yctiologie,
» les Amphibies, l'Ornythologie,
» les Quadrupedes & l'Homme
» même, sont aussi curieux qu'in-
» téressants.

» Toutes les substances qui sont
» relatives à ces trois Regnes, se-
» ront exposées aux yeux des Au-
» diteurs, & l'on a lieu d'espérer
» que la beauté, le choix & l'abon-
» dance satisferont également l'Ar-
» tiste & le Naturaliste.

» En s'instruisant des procédés
» de l'Art & des termes propres à
» chacun, ils auront occasion d'ap-
» prendre comment la plûpart des
» matières sont recoltées, trafi-
» quées, altérées & employées.

» On ne s'est proposé d'expli-
» quer que ce qui peut être de
» quelque utilité aux Arts, aux
» Métiers, aux besoins & à l'agré-
» ment de la vie; & pour la faci-

» lité de ceux qui assisteront au » Cours., on suivra l'ordre du Ca- » talogue imprimé, qui contient » toutes les substances destinées à » être la matière des leçons. «

On est averti de souscrire avant qu'on fasse l'ouverture de ce Cours. On s'adressera à M. Bomare de Valmont, rue de la Verrerie, à la Rose blanche, chez lequel on trouve son Catalogue.

TABLE
DES ARTICLES
Du mois d'Avril 1758.
I. Vol.

ARTICLE XXXIV. *La Zoomorphose, ou représentation des Animaux vivants dans les Coquilles, &c.* 773

ART. XXXV. *Mémoires pour servir à l'Histoire universelle de l'Europe, &c.* 791

ART. XXXVI. Lettera sopra una spezie d'Insetto Marino, &c. *Lettre Italienne sur un Insecte de Mer, &c.* 827

ART. XXXVII. *Histoire de Zénobie, Reine de Palmyre.* 839

ART. XXXVIII. Dissertazione dell' influsso degli Astri ne corpi terrestri. *Dissertation touchant l'influence des Astres sur les corps terrestres.* Par le P. Belgrado, Jésuite Italien. 871

TABLE.

ART. XXXIX. *Mémoires de l'Académie Royale des Inscriptions. Tome XXIV^e.* 898
ART. XL. Nouvelles Littéraires. 931

ERRATA

Pour Mars 1758.

Pag. 684, *lig.* 7, interroge, *lis.* interrompt. *p.* 744, *l.* 20, *Hxtra*, lis. *Extra.*

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 15. Mars 1758.

SALMON, *Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.*

De l'Impr. d'HERISSANT, rue N. D.
Ce Journal se distribue à Lyon, chez J. DEVILLE.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Avril, 1758. II. vol.

AVIS.

Les ſeize Volumes de ces Mémoires pour l'année 1758, rendus chez les Abonnés le premier de chaque mois, & le 15. des mois de Janvier, Avril, Juillet & Octobre, 12 liv. 16 ſ. Par la Poſte port-franc 17 liv. 12 ſ.

Les 15 Cahiers de *La Religion vengée*, année 1758, rendus de même à Paris, 9 liv. Par la Poſte port-franc, 12 liv.

La Spiritualité & l'Immortalité de l'Ame &c. in-12. trois Volumes, Ouvrage analogue à la *Religion vengée*, & qui doit lui ſervir de ſupplément, relié en veau, 7 liv. 10 ſ. broché, Par la Poſte port-franc, 9 liv.

Lettres Critiques, ou Analyſe & Réfutation de divers Ecrits modernes contre la Religion, *in*-12. On reçoit en s'abonnant les huit premiers Volumes, reliés en veau, 20 liv.

On publiera dans les mois de Janvier, Mai & Septembre 1758, les IX. X. & XI. Vol. reliés en veau, 7 liv. 10 ſ.

Les ſuivants, dont on donnera trois Volumes par année juſqu'à la fin de l'Ouvrage, ſeront de même prix. Ceux qui ne ſe ſeront point abonnés, payeront tout l'Ouvrage 3 liv. le Volume.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

AVRIL, 1758. II. vol.

A PARIS,
Chez { CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.
HERISSANT Imprimeur, rue Notre-Dame, à la Croix d'or.

M. DCC. LVIII.
Avec Approbation, & Privilége du Roi.

CES MEMOIRES COMMENCÉS en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 730 volumes : Sçavoir,

ANNÉES.	VOL.	ANNÉES.	VOL.
1701.	9.	1730.	12.
1702.	12.	1731.	12.
1703.	12.	1732.	12.
1704.	13.	1733.	12.
1705.	12.	1734.	12.
1706.	12.	1735.	14.
1707.	12.	1736.	15.
1708.	12.	1737.	13.
1709.	12.	1738.	13.
1710.	12.	1739.	14.
1711	12.	1740.	13.
1712.	12.	1741	12.
1713.	12.	1742.	12.
1714.	12	1743.	12.
1715.	12.	1744.	12.
1716.	12.	1745.	12.
1717.	12.	1746.	15.
1718.	12.	1747.	14.
1719.	12.	1748.	15.
1720.	5.	1749.	14.
1721.	12.	1750.	15.
1722.	12.	1751.	14.
1723.	12.	1752.	15.
1724	12.	1753.	16.
1725.	12.	1754.	16.
1726.	13.	1755.	16.
1727.	12.	1756.	16.
1728.	12.	1757.	16.
1729.	12.	1758.	6.

Chacun de ces volumes se vend 15 sols en feuilles, & 16 sols broché.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Avril, 1758. II. vol.

ARTICLE XLI.

DE L'ORIGINE DES LOIX, des Arts & des Sciences, & de leurs progrès chez les anciens Peuples. (Trois Tomes

in-4°.) A Paris, chez Desaint & Saillant, rue S. Jean de Beauvais. M. DCC. LVIII.

LEs Loix, les Arts, les Sciences ont eu, comme les Empires, leurs premiers moments, leurs institutions primitives, leurs origines. Plus le Gouvernement, sous lequel on vit, est parfait, plus les inventions dont on jouit sont abondantes, plus les connoissances qu'on posséde sont sublimes; & plus il est naturel de remonter à la source de ces richesses; c'est-à-dire de percer les ténébres qui cachent le berceau des Loix, des Arts, des Sciences. Le Sauvage ou le Barbare n'a point de curiosité sur ces objets, parce qu'il les ignore, ou qu'il n'en a qu'une idée confuse; parce qu'il est presque entièrement dénué de régles dans sa conduite, d'industrie dans ses procédés, de lumières dans son

intelligence. Les Loix, les Arts, les Sciences n'existent point à son égard ; comment rechercheroit-il leurs origines ?

Mais si, pour satisfaire les justes desirs des Nations policées, cultivées, éclairées, quelqu'un se charge d'observer les premiéres traces du Gouvernement, de la Culture, du Savoir, s'il entreprend de faire connoître les hommes & les temps auxquels on doit ces biens précieux; il faudra convenir que l'Auteur d'un si noble projet est le Bienfaiteur du genre humain. Et s'il remplit sa tâche avec autant d'érudition que de zèle ; s'il développe pleinement, clairement, sagement les origines des Loix, des Arts, des Sciences ; il faudra regarder son Ouvrage comme un des monuments les plus dignes d'enrichir l'Histoire de l'Esprit humain.

Ainsi exposons-nous déja les

caractères du Livre qu'on vient de publier. L'Auteur n'embrasse que l'origine des Loix, des Arts, des Sciences, & l'Histoire de leurs premiers progrès chez les anciens Peuples : par cette raison il ne porte pas ses recherches au-delà du Regne de Cyrus : époque pleine de lumières, & qui dispense un Amateur de l'Antiquité du soin d'éclaircir, d'approfondir, d'expliquer, de dévoiler ce qui peut intéresser les Savants. On a tout dit & tout écrit sur les beaux siècles postérieurs à Cyrus ; mais les temps qui précédent ce Conquérant, (sur-tout ceux qui touchent la renaissance du monde après le déluge) sont enveloppés de nuages : & voilà le point précis où se place le sage Historien de ces Origines.

Sa marche est distribuée en trois temps ou intervalles ; le premier, depuis le déluge jusqu'à la mort

de Jacob ; le ſecond, depuis la mort de Jacob juſqu'au temps où le Gouvernement Monarchique fut établi chez les Juifs ; le troiſième, depuis l'établiſſement de cette Monarchie juſqu'au retour de la captivité ſous Cyrus. Diſtribution au reſte, qui eſt fidèlement & ſcrupuleuſement même ſuivie. Jamais on ne mêle une époque avec l'autre : les Loix, les Arts, les Sciences ſe préſentent, dans chaque âge, ſous le point de vuë qui leur convient : on les reprend à leur ſecond Période, dans l'état où la fin du premier les avoit laiſſés ; & quand le troiſième Période commence, c'eſt la ſuite & le progrès du ſecond. Ainſi l'Auteur revient ſur ſes traces, & parle trois fois des mêmes objets & des mêmes peuples ; mais les tableaux ne ſont pas les mêmes, & ce qui attire l'attention du Lecteur dans une des diviſions de l'Ouvrage,

disparoît, dans une autre division; pour céder la place à de nouveaux détails autant ou plus intéressants que les premiers. Par-là le progrès des connoissances se fait sentir, & l'esprit s'en occupe avec d'autant plus de satisfaction que le choix des matières est plus varié.

Des trois époques qu'on vient d'indiquer, la premiére comprend environ 700 ans, la seconde environ 600, la troisième 560 : ce qui devroit former un espace total d'environ 1860 ans; mais en combinant les dates de chaque intervalle, on ne trouve que 1812 années, & c'est sans doute pour cette raison que l'Auteur ne spécifie pas précisément la valeur ou la durée de chaque époque. Le terme *environ* dont il se sert, laisse au Lecteur la liberté de calculer & de rabattre quelque chose * des

* On en retranche 48 ans, qui font la différence de 1812 à 1860.

deux premiers intervalles. Il n'y a véritablement que 658 ans depuis le déluge jusqu'à la mort de Jacob, & 594 depuis cette mort jusqu'à la Monarchie des Juifs.

Au surplus nous devons avertir que l'Auteur suit, dans son Livre & dans ses Tables, la Chronologie d'Usserius, qui s'attache au calcul de l'Hébreu & qui place l'Ere Chrétienne à l'an 4004 du monde. On peut desirer, pour une autre Edition de ce Livre si estimable, tout le Tableau en grand d'une Chronologie raisonnée & appuyée de preuves aussi solides que l'est le reste de l'Ouvrage. Nous citons un exemple qui fera concevoir notre pensée, & pourra justifier les desirs que nous témoignons sur cette Chronologie.

A la page 39 de son premier Volume, l'Auteur adopte, pour les anciens Royaumes de Babylone & d'Assyrie, la Chronique

de Jules Africain, telle qu'on la voit dans les Recueils de George le Syncelle. Or cette Chronique auroit besoin d'être vengée du mépris que témoignent pour elle le P. Pétau & les plus célèbres Chronologistes. Nous croyons la chose possible, facile même à notre Auteur ; & il sent mieux que personne combien il importe de bien assûrer un calcul dont dépendent les temps de Ninus, de Semiramis, de Ninyas ; trois Princes qui se trouvent ici postérieurs de plus de trois siècles, à l'époque qu'on leur donne dans les autres Histoires ou Chronologies.

Nous convenons cependant que la distribution des temps, la fixation des époques, la Chronologie, en un mot, n'est pas l'objet capital de l'Auteur. Il s'attache, comme nous l'avons dit, aux Loix, aux Arts, aux Sciences & à leurs origines depuis le déluge. C'est de-là

que part ſon Ouvrage & notre Analyſe.

On prend ici les hommes à la confuſion des Langues, & l'on explique même d'une manière ingénieuſe l'endroit de la Genèſe, où la cauſe de cet évènement eſt décrite. D'après Périzonius & les Auteurs de la grande Hiſtoire univerſelle, traduite de l'Anglois, l'Auteur croit que les Architectes de la Tour de Babel deſtinerent ce monument à leur ſervir de *ſignal & de point de réunion*, s'il arrivoit qu'un jour ils fuſſent diſperſés ſur la terre. Ainſi, ſelon cette explication, leur projet ne fut qu'une affaire de politique, d'œconomie, de prévoyance, non une entrepriſe d'orgueil ou d'ambition : & » la Providence, qui » avoit jugé leur ſéparation néceſ- » ſaire pour repeupler plus promp- » tement la terre, choiſit le moyen » le plus capable de les y contrain-

» dre. Le genre humain ne parloit
» alors qu'une seule & même Lan-
» gue ; l'Etre suprême rompit le
» lien qui unissoit les hommes si
» intimement. Il confondit leur
» langage, de manière que ne
» s'entendant plus les uns les au-
» tres, ils se séparerent & tour-
» nerent leurs pas de différents
» côtés. «

Séparés ainsi par la confusion des Langues, les hommes se partagerent en familles. Celles qui s'établirent près des campagnes de Sennaar, ou qui se fixerent de bonne heure dans la Perse, dans la *Syrie*, dans l'Egypte, purent conserver des traces considérables de ce qui avoit été sçu, connu, pratiqué, observé par Noé & par ses enfants, mais les autres descendants de ce Patriarche jettés, pour ainsi dire, sur toute la surface de la terre, perdirent bientôt l'idée de leur origine, de leurs

devoirs, avec les détails ou même les principes des connoiſſances primitives.

Ce n'eſt pas que jamais *les ſentiments de juſtice & d'équité que la Providence a gravés dans le cœur de tous les hommes*, aient été totalement détruits. C'eſt-là cette *lumière interne qui nous fait diſcerner le juſte d'avec l'injuſte, c'eſt ce cri de la nature qui ne manque jamais de ſe faire entendre & d'appeller ces remords, dont nous nous ſentons tourmentez toutes les fois que nous agiſſons contre ſes impreſſions*. Mais, dans des hommes devenus féroces & ſauvages, quelles atteintes n'aura pas eſſuyées cette Loi primordiale; & quand les ténèbres de la paſſion, de l'ignorance, de l'habitude l'auront obſcurcie, la beauté, la néceſſité des autres Loix ſe ſera-t-elle fait connoître? Cependant le temps, les révolutions, les

occasions, les besoins auront donné lieu aux premiers principes de revivre, & avec eux on aura vû naître la Société, le Gouvernement, les Loix : tout ceci d'abord très-informe ; mais on aura toujours pû y remarquer deux ordres d'Institutions ou de Loix positives ; les unes qui conviennent également à tout corps politique ; les autres qui ne sont propres qu'aux Peuples cultivateurs, c'est-à-dire aux hommes instruits des Arts dont le premier est l'Agriculture.

Le premier ordre de ces Loix contient les Réglements sur les biens des Particuliers, sur les Mariages, sur le Culte public de la Divinité, avec les Loix pénales qui ont toujours été nécessaires, parce que *tous les hommes ne sont pas également portés au bien & à la justice* ; ou plutôt, parce qu'ils sont tous, plus ou moins, portés

au mal & à l'injuſtice : c'eſt le malheur de notre nature déchue, viciée & corrompue.

L'autre ordre de Loix comprend, à proprement parler, ce qu'on appelle la Juriſprudence de chaque Nation : Juriſprudence qui régle le partage des terres, les acquiſitions, les ſucceſſions, la conſervation des animaux propres au labourage &c. L'Auteur expoſe ce qu'il a pu trouver de plus clair & de plus ancien ſur ces grands objets. Sa manière eſt tout-à-fait inſtructive, pleine d'érudition & de ſageſſe. Il n'imagine rien de lui-même ; il interroge les Annales du monde, il fait parler les faits : auſſi les marges de ſon Livre ſont-elles couvertes de citations preſque innombrables. Il y ajoûte de temps en temps des Notes propres à diſcuter & à réſoudre les difficultés qui ſe rencontrent ; & l'on ne remarque ni confuſion, ni em-

barras dans cette abondante distribution.

C'est donc des Loix qu'il a fallu parler dans le premier Livre : les Arts & les Sciences viennent ensuite ; mais comme il est très-évident que le Commerce, la Guerre, les Mœurs & les Usages tiennent intimement aux Loix, aux Arts, aux Sciences ; outre les trois Livres destinés à ces trois objets essentiels & capitaux, on en donne trois autres pour le Commerce, l'Art militaire, les Mœurs & les Usages ; & cette division en six Livres a lieu dans les trois époques, qui forment aussi les trois Parties & les trois Volumes de cet Ouvrage. Ainsi tout se fait, se distribue, se rapporte avec une exactitude presque géométrique.

Quant aux détails, qui pourroit, dans une courte Analyse, en donner une idée satisfaisante ? Imaginez d'abord, dans le district des

Loix, Babylone, l'Assyrie, l'Egypte, Athènes, Argos ; vous ne voyez-là que des Monarchies, parce qu'en effet le Gouvernement d'un seul *est le plus anciennement & le plus universellement établi*. En voici les raisons : » Il » étoit plus aisé aux Peuples, lorsqu'ils ont pensé à établir l'ordre » dans la Société, de se rassembler » sous un seul chef que sous plusieurs. La Royauté est d'ailleurs » une image de l'autorité que les » pères avoient originairement sur » leurs enfants : ils étoient dans » ces premiers temps les Chefs & » les Législateurs de leur famille. » On voit un exemple de cette » autorité dans le supplice de Thamar, ordonné par Juda son beau-père. Homère & Platon déposent également de cet ancien » Empire des pères sur leurs enfants. Chez nos Ancêtres, ils » étoient Souverains dans leurs

» maiſons, ayant puiſſance de vie
» & de mort ſur leurs femmes,
» leurs enfants & leurs eſclaves.
» A la Chine, les pères gouver-
» nent leurs familles avec un pou-
» voir deſpotique. Le Gouverne-
» ment Monarchique paroît donc
» avoir été formé ſur le modèle
» de l'autorité dont les pères jouiſ-
» ſoient originairement, à cette
» différence près que le pouvoir
» des premiers Souverains n'étoit
» point deſpotique &c. «

On peut remarquer, dans ce morceau, deux choſes importantes, & qui ont lieu dans toute la ſuite de l'Ouvrage. La premiére eſt que l'Auteur indique, autant qu'il lui eſt poſſible, l'eſprit de chaque Gouvernement, & même de chaque inſtitution, de chaque Loi : eſprit au reſte, qui n'eſt ni l'effet des conjectures, ni le produit de l'imagination. Les faits en ſont la ſource; les témoignages en

ſont la preuve ; les évènements poſtérieurs en garantiſſent la certitude & la juſteſſe. La ſeconde choſe, digne de remarque, eſt que l'Auteur fait ſervir à l'Hiſtoire de l'origine des Loix, des Arts, des Sciences, l'autorité même des Ecrivains plus modernes : mais comment & dans quel cas ? quand ces Ecrivains déclarent qu'ils parlent de temps plus anciens que les leurs, quand ils ſe portent pour remonter juſqu'aux premiers établiſſements. Par exemple, dans le morceau cité, Homère & Platon ſont hors de la premiére époque terminée à la mort de Jacob ; cependant, comme ils repréſentent l'ancienne tradition ſur le pouvoir des pères de famille, notre Auteur a cru que leur témoignage pouvoit & devoit influer juſques ſur cette premiére époque, & ſervir à manifeſter la nature du Gouvernement qui regnoit alors.

Voilà une méthode solide & judicieuse, mais avouons qu'elle inspire bien plus de confiance quand on interroge des Auteurs tels qu'Homère & Platon, que quand on est obligé de descendre jusqu'à Diodore de Sicile, jusqu'à Justin, ou même jusqu'aux Historiens des derniers temps. Ceux-ci furent trop éloignés des premiéres époques, pour avoir pu toujours distinguer les vraies Antiquités de celles qui n'en ont que l'apparence ; & quoique ces Auteurs attestent l'existence immémoriale de certains faits ou de quelques usages, on n'en doit pas toujours conclure que ces faits ou ces usages remontent à l'origine des choses. Disons même, en général, que tous les Auteurs profanes raisonnant sur des Antiquités bien supérieures à leurs temps, ne mettent pas dans l'esprit du Lecteur des connoissances exemptes de tout

ſoupçon. Auſſi notre Auteur a-t-il ſoin d'appuyer, autant qu'il peut, les rélations des Grecs & des Latins de l'autorité des ſaints Livres. *Le dixième & le onzième Chapitre de la Genèſe répandent plus de lumières*, dit-il en parlant de l'origine des Grecs, *que n'en peuvent fournir tous les monuments de l'Antiquité profane.* Ce ſentiment auſſi religieux que véritable s'accorde parfaitement avec tous les principes de l'Auteur. Il aime, il reſpecte la Religion, & il s'en déclare ouvertement : Deux genres de mérite dont l'un ſuppoſe la perſuaſion intime, & l'autre l'exemption de reſpect humain.

Les Loix des Babyloniens, des Aſſyriens & des Grecs ſont en petit nombre, ſi l'on les compare avec celles des Egyptiens. C'eſt que l'Egypte fut de bonne heure un Etat bien peuplé & bien policé. Dès le temps de Jacob, » on voit

» (en Egypte) un Royaume distri-
» bué en plusieurs Provinces ou
» départements ; un Conseil com-
» posé de personnes expérimen-
» tées, des Ministres choisis, ... des
» Prêtres qui jouissent de reve-
» nus fixes & assûrés, des greniers
» publics, un trafic d'esclaves, un
» commerce enfin qui devoit être
» considérable. Ces faits désignent
» un peuple qui devoit s'être civi-
» lisé fort promptement.« Nous avons suivi tous les détails des Loix d'Egypte ; nous en avons vérifié les citations qui toutes sont d'une exactitude presque sans exemple.

Cependant, à la page 43 de ce premier Volume, il nous a paru que l'Auteur ne prenoit pas tout-à-fait le sens d'Hérodote. Ce grand Historien ne dit pas que » quand
» il se trouvoit un mort Etranger
» ou Egyptien, de quelque ma-
» nière que l'accident fût arrivé,
» soit

» ſoit qu'il eût été aſſaſſiné, ſoit
» qu'un Crocodile l'eût tué, ou
» qu'il ſe fût noyé dans le Nil,
» la Ville la plus prochaine du lieu
» où le cadavre avoit été trouvé,
» étoit obligée de faire embaumer
» le mort de la manière la plus
» magnifique « &c. Le ſens d'Hérodote touche ici un point de Rèligion ou plutôt de ſuperſtition. *S'il arrive*, dit-il, *qu'un Etranger ou un Egyptien ait été tué par un Crocodile ou abſorbé par le Fleuve, il faut que la Ville, près de laquelle le cadavre ſera trouvé, le faſſe embaumer avec un grand ſoin, & inhumer dans les tombeaux ſacrés. Il n'y a que les Prêtres du Nil qui puiſſent toucher ce cadavre, parce qu'il a quelque choſe de ſupérieur à l'humanité.* Nous relevons au reſte cette mépriſe, parce qu'il eſt fort difficile de trouver l'Auteur en défaut. Nous ne pourrions aſſûrer qu'il ſe

trouvât une autre bagatelle semblable dans tout ce premier Volume.

Le second Livre expose, dans l'étendue de 110 pages, les origines des Arts & Métiers, c'est-à-dire ce qui concerne *l'Agriculture*, *les Vêtements*, *l'Architecture*, *la Fabrique des Métaux*, *le Dessein*, *la Gravure*, *la Sculpture*, *l'Orfèvrie*, *l'Ecriture*. Comme l'Auteur suppose les premiers hommes dans l'état de la plus profonde ignorance, leurs Arts, sous cette premiére époque, n'auront été que des essais grossiers ; mais, peu à peu, les besoins seront venus, pour ainsi dire, au secours de l'industrie ; la nécessité aura fait trouver le labourage, l'art de faire le pain, la manière de préparer les boissons, la culture des plantes & des arbres &c. Et pour les vêtements, on aura commencé par des choses peu commodes, qui se seront per-

fectionnées avec le temps. Pour l'Architecture, on n'aura eu d'abord que des attentions fort bornées, on n'aura voulu que se garantir des injures de l'air : à la longue l'art de bâtir aura mis en jeu quantité de pratiques, dont il ne peut se passer ; entr'autres la fabrique & l'emploi des métaux &c. Notre Auteur suit pied à pied le progrès de ces premiéres inventions ; il étudie la marche de l'esprit humain ; il combine les méthodes reçues aujourd'hui & les effets qu'elles opèrent, avec les tentatives qu'on a dû faire d'abord, & avec les résultats qui en ont été la suite.

Par exemple, on aura commencé par se couvrir de la peau des animaux, & comme *on ne connoissoit pas encore le secret d'adoucir les cuirs & de les rendre fléxibles par le moyen de certains apprêts, on aura porté*

ces peaux telles qu'on les enlevoit de dessus les animaux. *Cependant faute de préparation, ces peaux devoient, en se séchant, durcir & se retirer*; par conséquent *l'usage en devenoit aussi incommode que désagréable.* On aura donc eu recours à des opérations capables de rendre *ces peaux plus souples & plus maniables*: l'Auteur indique l'art tout-à-fait grossier, mais assez efficace, dont usent les Sauvages de l'Amérique Septentrionale *pour préparer les peaux dont ils se couvrent*; & par analogie, on peut juger de ce qu'auront tenté les hommes de l'époque voisine du déluge. De même il est naturel de penser que ces premiers restaurateurs du genre humain auront voulu tirer parti de la laine ou du poil des animaux; qu'ils auront pensé à en *former des vêtements aussi chauds & aussi solides, mais plus souples que les cuirs*

& les fourrures. On aura commencé par lier & unir, à l'aide de quelque matière glutineuse, différents brins de laine ou de poils ; on sera parvenu de cette manière à former une étoffe quelque peu souple & d'une épaisseur à peu-près uniforme. De-là on fit encore un pas, & l'on trouva *le secret de réunir, par le moyen du fuseau, ces différents brins & d'en faire un fil continu :* on employa depuis ces matières filées, & après bien des tentatives, on découvrit enfin le tissu à chaîne & à trême; *invention la plus utile, peut-être, qui soit dans la société.*

On peut prendre, d'après ces commencements de détails, une idée des attentions de l'Auteur, mais on ne saisit pas tout le mérite de sa manière d'exposer, de développer, d'instruire; c'est au Livre même qu'on doit recourir pour la bien connoître. Le Chapitre du

l'Architecture, & celui de la découverte & de la Fabrique des métaux, abondent en recherches curieuses, que nous sommes pareillement obligés de supprimer; ainsi que tout ce qu'on trouve ici sur l'origine du Dessein, de la Gravure en creux, de la Ciselure, de l'Orfèvrie, de la Sculpture; & le beau Chapitre sur l'Art d'écrire & sur ses progrès.

Contentons-nous de recueillir deux pensées de l'Auteur; la premiére touchant l'ancienneté des Arts agréables: *J'ai toujours vû*, dit-il, *avec étonnement, l'origine des Arts de pur agrément, être aussi ancienne que celle des Arts les plus indispensables. Jubal, Inventeur des Instruments de Musique, étoit frère de Tubal-Caïn, Inventeur de la Métallurgie.* L'Auteur sait bien qu'en philosophant un peu, on trouveroit la raison de cette sorte de phénomène qui tient

plus encore à la Morale qu'aux Arts. C'est que l'homme aime supérieurement le plaisir ; c'est que l'imagination, chez lui, est la faculté qui veut être flattée, & que, pour y réussir, l'intelligence & l'industrie font les plus grands efforts.

L'autre pensée de l'Auteur est produite par le sentiment d'estime qu'il a pour les belles connoissances & pour l'art d'écrire qui en est le préliminaire & l'instrument. » L'homme, *dit-il*, pour se former, a besoin d'instruction. Si » les lumières de l'esprit ne déracinent pas entièrement les inclinations perverses, du moins » contribuent-elles beaucoup à » les adoucir & à les corriger. » Mais comment, sans le secours » de l'écriture, instruire un peuple » & l'éclairer ? Je ne crains donc » point d'avancer qu'il n'y a peut-être jamais eu de découverte qui

» ait autant contribué à tirer les » hommes de la barbarie primi- » tive, que celle de l'uſage facile » de l'écriture. La propagation de » cet Art a dû, plus que toute au- » tre cauſe, former le cœur & l'eſ- » prit des peuples, adoucir leurs » mœurs, unir & entretenir les » liens de la ſociété « &c. Il y a des Philoſophes auſtères, qui diſent que cet Art donne auſſi des facilités pour tromper, frauder, chicaner; pour troubler la paix & ſemer la diviſion; pour corrompre les eſprits & pour leur faire abandonner les bonnes mœurs, l'obéiſſance, la ſimplicité, la Religion &c. Mais cela prouve ſeulement qu'on abuſe de tout: ce qui eſt la matière d'un grand reproche à faire aux hommes, non un ſujet de querelle contre les choſes qui ſont bonnes, belles, utiles & agréables.

Le troiſième Livre traite des

Sciences & de leur origine sous la première époque. On nous parle 1° de la Médecine & de tout ce qui s'y rapporte, comme la Chirurgie, l'Anatomie, la Botanique, la Pharmacie. 2° De la Mathématique & de ses branches principales ou les plus nécessaires; telles que l'Arithmétique, l'Astronomie, la Géomètrie, la Méchanique, la Géographie &c. L'Auteur dépiste, si l'on peut parler ainsi, les premiers traces de ces connoissances parmi les descendants de Noé; il démêle les foibles rayons de ces grandes lumières qui nous investissent aujourd'hui; il excelle sur-tout dans les Articles de l'Arithmétique, de l'Astronomie, de la Géographie. Nous voudrions pouvoir le suivre, & rendre justice à l'étendue de ses recherches & à la sagesse de ses explications; mais voici une légère

discussion qui nous fixe quelques moments.

A la page 223, l'Auteur dit qu'*il est démontré que du temps de Moyse l'année n'avoit encore que 360 jours, & qu'on peut s'en convaincre facilement en examinant le calcul qu'il donne de la durée du déluge :* puis, dans une Note, il explique comment, » selon l'Hébreu, le déluge commença le 17e du second mois » l'an 600 de Noé, comment les » eaux s'accrurent & se soûtinrent » ensuite au même degré d'élévation pendant 150 jours consécutifs jusqu'au 17e du septième » mois, auquel l'Arche s'arrêta sur » les montagnes. Cinq mois de » l'année, *reprend-il tout de suite,* » valoient donc alors 150 jours, » ces mois étoient par conséquent » de 30 jours chacun ; & l'année » entière de 360 jours. » Ce sentiment est le même qu'a soûtenu

M. Schuckford, & une infinité de Critiques avant & après lui. Cependant il a sa difficulté. 1° La Vulgate & les LXX. portent que l'Arche ne s'arrêta que le 27e du septième mois, & il paroît en effet qu'il dut y avoir quelque intervalle entre le commencement de la baisse des eaux & le repos de l'Arche. 2° Quand même l'Arche se seroit arrêtée sur les montagnes dès le 17e du septième mois, le Texte de l'Ecriture ne force pas à reconnoître que ce 17e du septième mois suivît immédiatement la fin des 150 jours. A la vérité, il y aura eu cinq mois complets depuis le 17e du second mois jusqu'au 17e du septième mois, mais il n'est point dit que les 150 jours de l'affluence des eaux formassent cet intervalle de cinq mois ;* peut-

* Schuckford a eu tort de dire que ces 150 jours faisoient *cinq mois entiers*. C'est supposer ce qui est en question.

être s'écoula-t-il deux ou trois jours entre la fin de ces 150 jours & le 17ᵉ du septième mois. Cela même est très-probable & paroît avoir été nécessaire pour que l'Arche pût s'arrêter sur les montagnes. 3° Quand les 150 jours auroient rempli toute l'étendue de *cinq mois*, il faudroit encore prouver qu'à la fin des douze mois de l'année (tous de 30 jours chacun,) l'usage n'auroit pas été de placer cinq jours pour parfaire le nombre de 365, qui est l'étendue de l'année solaire. Il y a d'autres difficultés sur le système de l'année de 360 jours : & ce pourroit être la matière d'une Dissertation dans le goût de celles que donne notre savant Auteur, à la fin de ce Volume & des deux autres : Additions considérables, dont nous espérons aussi entretenir le public dans une Analyse particulière.

Terminons ce premier Extrait

par l'indication sommaire de ce qui est compris dans les trois derniers Livres. On y traite du Commerce, de la Navigation, de l'Art Militaire, des Mœurs & des Usages. *Commerce presque aussi ancien que les Sociétés : Navigation*, qui remonte au moins (selon l'Ecriture-Sainte) jusqu'aux *petits-fils de Japhet : Art Militaire*, qui, comme *Art*, paroît avoir pris naissance chez les Egyptiens ; &, comme *Guerre*, n'a sa source que dans la jalousie & l'inquiétude des hommes : enfin, *Mœurs & Usages* très-simples dans ce premier âge, mais point exempts de fraude, de violence, de corruption : ce que l'Auteur prouve par des faits, d'où il conclut » que les hommes ont » toujours été essentiellement les » mêmes. Soumis en naissant au » penchant d'un naturel déréglé, » ils ont cherché en tout temps à » satisfaire leurs passions. Ils y ont

» mis plus ou moins d'art & de
» délicatesse, à proportion du goût
» & des connoissances que cha-
» que siècle a eues en partage. La
» façon de penser & d'agir a tou-
» jours été relative aux circons-
» tances. On ne doit donc attri-
» buer qu'à l'ignorance & à la
» grossièreté qui regnoient dans
» les premiers temps, cette sim-
» plicité apparente que tant d'Ecri-
» vains se sont plû à exalter. Les
» premiers âges seront mieux ca-
» ractérisés, en disant que le vice
» s'y montroit dans toute sa lai-
» deur & dans toute sa diffor-
» mité. «

Nous reprendrons la suite de ce grand Ouvrage, & l'on verra de plus en plus que ses caractères principaux sont la vérité, la clarté, l'équité, l'érudition. Le style répond au mérite des choses. Il est sans affectation, sans enflure, sans ce ton philosophique qui tend

plutôt à ſubjuguer les Lecteurs qu'à les inſtruire. Toute l'Antiquité eſt dans ce Livre avec la parure ſimple, noble, reſpectable qui lui convient : c'eſt, pour nous ſervir du beau mot de Cicéron : *Clariſſimis monumentis teſtata conſignataque Antiquitas.* (De Divin. L. 1.)

ARTICLE XLII.

LE SPECTACLE des Beaux-Arts, ou Conſidérations touchant leur nature, leurs objets, leurs effets & leurs régles principales ; avec des obſervations ſur la manière de les enviſager, ſur les diſpoſitions néceſſaires pour les cultiver, & ſur les moyens propres pour les étendre & les perfectionner. (Volume in-12. de 374 pages, 2 liv. broché.)

Par M. Lacombe, Avocat. A Paris, chez Hardi, Libraire, rue S. Jacques, &c. M. DCC. LVIII.

ON jouit du Spectacle de la Nature dans les Beaux-Arts, parce qu'il est de l'essence des Beaux-Arts de représenter la Nature, & même la belle Nature. Ainsi le Spectacle des Beaux-Arts est le Spectacle de la Nature, non en elle-même, mais dans ses images : Spectacle des Beaux-Arts, qui n'est picquant & intéressant que quand il exprime les beautés de la Nature : Spectacle des Beaux-Arts, dont les beautés de la Nature sont la régle, la mesure, la pierre-de-touche, s'il est permis de parler ainsi. Quand on observe la Nature, on n'a besoin que du témoignage des sens & des réflexions de l'esprit. Mais quand il s'agit de juger des ouvrages de

l'Art, il faut de plus comparer l'imitation avec la chofe imitée, la copie avec le modèle. C'eſt tout autre choſe encore quand on veut opérer ſoi-même, c'eſt-à-dire quand on entreprend de s'exercer à la pratique des Beaux-Arts. Alors il eſt néceſſaire de bien voir la Nature, de bien ſaiſir les rapports de l'Art avec la Nature, de bien rendre les traits de la Nature : trois choſes, dont la premiére ſuppoſe de l'attention, la ſeconde du ſentiment, la troiſième de la dextérité & de l'adreſſe : & tout ceci eſt propre de tous les Beaux-Arts, parce que tous, encore une fois, ſont une imitation de la Nature.

Ces principes expoſent déja au Lecteur tout le fond du Livre de M. Lacombe. Ce Livre eſt diſtribué en trois Parties : dans la premiére, l'Auteur commence par dire que la deſtination des Beaux-

Arts eſt d'imiter & de plaire ; que pour imiter, il faut *voir*, *ſentir*, *opérer* ; que pour plaire, il faut *choiſir*, *embellir*, *diſpoſer* ; qu'en cela conſiſtent tous les principes ; que cette doctrine eſt très-ſimple dans la ſpéculation, mais très-difficile dans l'exécution. Rien de plus juſte aſſurément que tout ce préambule.

Imaginez au reſte, que le développement de ces ſix choſes, *voir*, *ſentir*, *opérer*, *choiſir*, *embellir*, *diſpoſer*, occupe l'Auteur, & lui donne lieu de rapprocher tout ce qu'on a dit de mieux ſur les diſpoſitions & les talents néceſſaires aux Arts. Après quoi il propoſe les difficultés qui ont pu empêcher leur établiſſement ou retarder leurs progrès : difficultés nées de la température du climat, de l'Eſprit du Gouvernement, de la ſituation des affaires. Les Beaux-Arts fuient communément les

Zones glaciales & la Zone torride. Ils ne prennent aucun encouragement ſous une domination, qui ne ſait ni applaudir, ni récompenſer. *Qu'euſſent fait les Beaux-Arts parmi les auſtères Lacédémoniens ou chez les avares Carthaginois?* Ils ſont épouvântés des bruits de guerre : ils gémiſſent ſous l'oppreſſion quand les peuples ſont malheureux, pauvres, eſclaves &c.

Mais quelle eſt la cauſe de leur décadence ? Quels *ſont les ſignes qu'on peut regarder comme les avant-coureurs funeſtes de la révolution des Beaux-Arts?* L'Auteur aſſigne la *négligence de l'étude de la Nature*, le *deſir de ſe ſingulariſer*, l'*amour de la nouveauté*, le *luxe de l'imagination*, la *partialité des Protecteurs*, les *révolutions dans le Gouvernement*. On voit bien que chacun de ces traits eſt une inſtruction pour le Lec-

teur, il auroit fallu y ajoûter encore un coup de pinceau. Les Beaux-Arts se dégradent aussi par les défauts personnels de ceux qui les cultivent ; par leurs jalousies mutuelles, par leurs brigues & leurs cabales, par leurs basses flatteries, par leurs licentieuses productions &c. Combien de fois des Poëtes mal-honnêtes gens, des Musiciens sans mœurs n'ont-ils pas décrédité leur profession, quoique très-estimable en elle-même ?

M. Lacombe est éloquent sur les avantages que procurent les Beaux-Arts. Selon lui, ils éclairent l'esprit, ils policent les mœurs, ils réunissent les hommes, *ils font* honneur au Prince qui les protège & au Peuple qui les cultive ; voilà des propositions si vraies qu'elles ne peuvent pas même être niées par les Détracteurs des Arts. Il faut supposer de plus que les Arts *en éclairant l'esprit*, ne le rendent

pas plus artificieux ; qu'en *poliçant les mœurs*, ils ne les énervent pas ; qu'en *réunissant les hommes*, ils ne leur donnent pas occasion de se corrompre les uns les autres ; qu'en *faisant honneur aux Princes & aux Peuples*, ils ne contribuent ni à multiplier leurs besoins, ni à les détourner de leurs devoirs. Notre Auteur fait ici une apostrophe également vive & touchante. » O humanité, *dit-il*, » mère du sentiment, c'est toi qui » fais notre plus cher appanage ; » c'est toi qui donnas au monde » les Arts (*Humanæ Artes*) nobles » délassements de la raison, plus » dignes d'occuper l'homme que » les exercices d'un instinct brutal » qui feroit détester par ses dehors » grossiers la vertu même, s'il étoit » jamais capable de la produire. » Non, la vertu, ouvrage du senti- » ment, fruit de la réflexion, née au » sein de l'humanité, ne parut jamais

» dans des temps d'aveuglement
» & de barbarie. La force grosſ-
» ſière, une bravoure cruelle, une
» témérité inſenſée ; voilà les ver-
» tus des Viſigoths & de ces Bar-
» bares qui ſe répandirent comme
» un torrent dans nos contrées.
» Comment ont-elles pû avoir,
» dans notre ſiècle, un Apologiſte ?
» Rien n'eſt plus glorieux aux Arts
» que les reproches qu'on s'eſt
» efforcé de leur faire. Ils obli-
» gent les hommes à quitter même
» les apparences du vice, à chan-
» ger des mœurs trop ſauvages, à
» prendre un extérieur plus liant,
» à ſe rendre affables : ils leur
» communiquent enfin cette aima-
» ble politeſſe qui rapproche les
» hommes entr'eux, & qui ſem-
» ble leur rendre cette égalité pré-
» cieuſe, qu'ils ont perdue, ſans
» doute, dans des jours de divi-
» ſion & de diſcorde où la force
» décidoit des rangs « &c. Ce mor-

ceau contraste avec deux belles tirades d'éloquence, faites par M. Jean-Jacques Rousseau, l'une dans son Discours contre les Sciences, l'autre dans sa réponse au Roi de Pologne, la premiére adressée à Fabricius, la seconde aux Orateurs Chrétiens : c'est-ce qu'on mettra volontiers en parallèle, quand ce ne seroit que pour voir comment plaident les Avocats des deux partis.

M. Lacombe ajoûte quelques observations sur les époques, dans lesquelles les Beaux-Arts ont fleuri ; puis il embrasse, dans sa seconde Partie, tout le détail qui concerne la Poësie ; c'est le premier des Beaux-Arts dont il nous donne le Spectacle : & voici son plan. » Je » m'arrête, *dit-il*, d'abord à la » versification ; j'établis en peu de » mots sa nécessité, ses agréments » & les raisons sur lesquelles ses » principes sont fondés. Je par-

» cours ensuite rapidement les
» différents genres de Poësie,
» m'appliquant à en faire connoî-
» tre le goût & les régles certai-
» nes; mais je me suis sur-tout
» attaché à l'examen de la Poësie
» Lyrique, & à celui de la Langue
» Françoise dans leurs rapports
» avec la Musique. «

Ce morceau de comparaison entre la Langue & la Musique, est une des meilleures choses qui aient été dites & écrites sur cette matière. L'Auteur assûre que la Langue Françoise est méthodique, claire, grave, faite pour être *l'organe de la raison*; il conviendroit assez, ce semble, qu'elle n'a point, comme l'Italienne, des *diminutifs délicats*, *des composés énergiques*, *un style de Poësie vif*, *éclatant*, *passionné*, *&c.* Mais il n'en reconnoît pas moins que cette Langue est très propre à la Musique, & qu'elle peut même opérer de

de grands effets, si elle est bien ménagée : voici comment il explique ses vuës à cet égard.

Si l'on veut mettre du chant, de l'expression dans ce qu'on appelle les simples *récits*, notre François paroîtra nécessairement foible & rebelle à la Musique. Cela pourroit-il être autrement ? Dans ces morceaux où il n'entre ni passion, ni sentiment, une Langue modeste, comme la nôtre, ne se manifestera, en quelque sorte, que par des mots dénués d'éclat, par des syllabes tranquilles ou même languissantes. Le Musicien aura beau vouloir animer ce corps qui n'a & ne doit avoir rien de vif, de saillant, d'expressif, il ne réussira qu'à faire du bruit, & à mettre dans l'idée des Auditeurs que le François est une Langue très-ingrate pour la Musique. Mais si l'on se persuade bien que le *récit* ne demande point de chant

dans les formes, & qu'on s'éloigne de la nature en voulant chanter lorsqu'il ne faut que parler; on se bornera pour le récitatif à des tons simples, unis, peu éloignés de la prononciation vulgaire. *On réservera tout le Chant pour les airs*, & notre Langue secondera fort bien la Musique & le Musicien. Il sera même *indifférent pour-lors à un bon Maître de composer sur des paroles Françoises ou sur des paroles Italiennes.* On voit bien que cette explication contient un plan de réforme par rapport à notre Musique, mais qui le tentera? qui commencera par retrancher de tous les récits toute expression? qui les réduira au ton naturel d'une déclamation simplement animée d'accents & d'inflexions propres de la Langue? Tout cet Article nous paroît traité avec beaucoup d'intelligence par l'Auteur. Disons aussi quelque

chose de sa troisième Partie, qui ne roule que sur la Musique non-considérée par rapport à la Langue, mais placée, comme elle doit être, au rang des Beaux-Arts.

Il y a d'abord une observation que nous estimons très-judicieuse & point du tout triviale, il seroit à souhaiter que l'Auteur l'eût développée plus en grand. La Nature n'a donné proprement aux hommes que le Chant ; & ce sont les hommes qui se sont donné la parole ou le langage, des signes ou des mots destinés à manifester leurs pensées. Voyez un enfant qui ne parle point encore, ou mieux encore un homme fait qui n'auroit appris aucune Langue ; l'un & l'autre n'ont que des accents, des tons, des airs propres à exprimer leurs sentiments, & voilà le Chant naturel qui est en même temps le langage de la Nature. Les hommes ont modi-

fié ce Chant, ils l'ont décomposé, ils l'ont arrangé en inventant des mots ou des signes de convention; & dès-lors ce langage naturel a perdu beaucoup de sa force, parce que les mots exprimant les affections de l'ame, il n'a plus été si nécessaire d'employer les inflèxions primitives, & ce que nous appellons l'*accent*; on n'y a eu recours que dans les occasions où il s'est agi d'exprimer fortement & puissamment les grandes passions, les mouvements subits, les intérêts touchants: c'est par-là que nous rendons encore la douleur, l'effroi, le plaisir, la joie &c. Il est resté néanmoins, dans quelques Langues, ou plutôt dans quelques pays, des vestiges considérables de ce Chant naturel dont nous venons de parler: nos pays méridionaux, par exemple, conservent beaucoup d'accent dans leur langage; & leur discours, même le plus

familier & le plus uni, est tel qu'il seroit facile de le noter.

Ce qui n'est, dans cet usage ordinaire de la Langue, qu'un défaut plus ou moins grand, selon que cet accent est plus ou moins fort, devient, pour la Musique, une source abondante de richesses: c'est en ménageant bien le Chant naturel que la Musique peut rendre tous les objets qui affectent l'ame. Mais quels sont-ils ces objets? sinon des choses sensibles qu'il faut imiter, des caractères qu'il faut représenter, des passions qu'il faut exprimer. Voilà, pour ainsi dire, l'espace où le Musicien se trouve circonscrit: s'il opère au hazard, sans se proposer quelqu'un de ces trois objets, il manque le but de son Art: dans tous ses ouvrages, de quelque genre ou étendue qu'ils soient, il ne doit pas se trouver une note qui n'exprime ou une chose sensible, ou un ca-

ractère, ou un sentiment; &, comme on s'écarte beaucoup de cette régle, comme on ne s'accoûtume à peindre, en Musique, que d'une manière vague & non déterminée, faut-il s'étonner qu'il y ait encore si peu de grands Maîtres & si peu de bons ouvrages? Tout ce préambule de l'Auteur est excellent; il falloit l'étendre, l'orner d'exemples, & peut-être de critiques: viennent ensuite les détails sur les trois objets qu'on vient d'indiquer.

Des choses sensibles que la Musique peut représenter à l'imagination. Ces choses sensibles sont toutes celles qui ont une *marche*, une *progression*, un *développement*: l'éclat seul ne suffiroit pas pour une composition musicale. On peindra bien, par exemple, en Musique, une tempête, une bataille, une chasse &c. mais non un éclair, un coup de canon, un

cri subit & isolé. Tous ces objets, quand le Musicien veut les rendre à l'oreille & à l'imagination, doivent tenir à d'autres qui les précédent & qui les suivent; il faut, en un mot, donner des tableaux en Musique; & un trait seul ne composa jamais un tableau, il faut de la composition, de la suite, de l'ensemble. M. Lacombe excelle toujours dans ces principes de Théorie, mais il craint trop de les approfondir, de les étendre, & c'est néanmoins ce qui instruiroit le mieux ses Lecteurs. Du reste, il nous donne, dans ce Chapitre, quantité d'exemples bien choisis. Nous ne citons que celui-ci : » Le Musicien qui voudroit » faire le tableau d'une chasse, » dessineroit un chant vif & mar» qué, qui sembleroit fuir devant » les parties de l'harmonie. Des » cors se joindroient & même suc» céderoient quelquefois aux au-

» tres instruments. Ce bruit de » chasse animeroit toute la com» position : il faudroit qu'on en» tendît par intervalle des cris de » Chasseurs, des coups de fusil, » les aboyements d'une meute ani» mée, & que le galoppement des » chevaux ne fût pas omis. Cette » peinture pourroit être terminée » par un Chant de victoire, tandis » que, dans une sorte de lointain, » on feroit contraster un Chant » plaintif, pour marquer les gé» missements de l'Animal qui a été » forcé. «

Des Tableaux de Mœurs & de Caractères. On doit *s'attacher à ceux qui ont un ton, un mouvement qui leur sont particuliers.* Le Musicien, par exemple, représentera mieux l'Impatient que le Glorieux ; au-lieu qu'en Peinture on saisiroit mieux le caractère du Glorieux que celui de l'Impatient. La raison de cela est que l'orgueil

ſe manifeſte par la contenance, par l'attitude, par l'air de tête, objets de la Peinture; & que l'impatience eſt dans le ton, dans le mouvement : ce qui eſt naturellement du reſſort de la Muſique. Les conditions & les âges ouvrent au Muſicien une vaſte carrière : le Villageois, l'Artiſan, le Bourgeois, le Guerrier &c. peuvent former autant de tableaux intéreſſants : l'enfance, la jeuneſſe, l'âge mûr, la vieilleſſe ont leurs traits particuliers, & ce ſont autant de nuances & de caractères que doit ſaiſir la Muſique. Ici l'Auteur adopte une partie des portraits crayonnés par Horace & par Deſpréaux dans l'Art Poëtique : & ce bon morceau peut ſervir auſſi à prouver que la littérature eſt quelque choſe de très-utile dans la profeſſion de Muſicien.

De l'expreſſion du ſentiment & de la paſſion. Le triomphe de la

Musique est de parler le langage du sentiment, d'émouvoir l'ame, de verser dans ses facultés tantôt la douleur, tantôt la joie, tantôt la colère, tantôt la paix &c. Les Anciens connoissoient parfaitement cet empire de la Musique. Il s'en servoient pour tout; pour la guerre, pour les festins, pour les jeux publics, pour les exercices de corps, pour l'éducation de la jeunesse &c. En jouant un certain air fort & élevé, le Musicien Timothée *enflammoit Alexandre de fureur, & le faisoit courir aux armes*. Ceci prouve & l'énergie de la Musique, & le choix que faisoient ces Anciens de tons & de modulations analogues aux effets qu'ils vouloient produire. De-là les modes Dorien, Lydien, Ionien, Eolien, Phrygien; *chacun de ces Peuples avoit embrassé la partie qui convenoit le mieux à son caractère*, & l'habileté consistoit à

ſaiſir tous ces genres pour les employer ſelon leur deſtination. L'Auteur parle auſſi pour notre Muſique ; mais on ſent qu'un Traité dans les formes ſur cette matière exigeroit beaucoup plus d'explications & de détails.

La mélodie, l'harmonie, la meſure, l'emploi des voix & des inſtruments, les pièces à voix ſeule, à deux voix, & les Chœurs attirent auſſi l'attention de M. Lacombe, & il manifeſte ſur chacune de ces choſes les idées qu'il a du vrai, du beau & du parfait. Il n'oublie pas la *Muſique* composée *ſur des paroles religieuſes.* » Le Muſicien, *dit-il*, » pénétré de la majeſté de la Re» ligion, prendra en même-temps » un langage qui lui ſoit propre ; » il allumera ſon enthouſiaſme au » feu du ſanctuaire, & ſon Chant » rendra toute la dignité des ſain» tes Ecritures. Il eſt eſſentiel de

» bannir des motets, tout ce qui
» peut paroître d'un ſtyle fami-
» lier, quoique d'ailleurs l'expreſ-
» ſion en ſoit heureuſe. On doit
» reconnoître pâr-tout le ſceau
» d'une Muſique ſacrée. Les ſen-
» timents du cœur & des paſ-
» ſions de l'ame y doivent être ren-
» dus non tels qu'on les repré-
» ſente ſur nos Théâtres. En un
» mot, que les expreſſions ten-
» dres & pathétiques n'aient dans
» les motets rien d'efféminé, ni
» de voluptueux. L'amour céleſte
» communique au cœur une cha-
» leur pure, une douce onction,
» un eſſor qui ne reſſemble au-
» cunement à l'expreſſion d'un
» amour terreſtre « &c. Ce mor-
ceau & le dernier de tout l'Ou-
vrage, lequel revient au *récita-
tif*, doivent être lus en entier.
On trouvera, ce ſemble, que
M. Lacombe donne ici un Li-
vre utile, bien écrit, aſſez riche

de vuës, & nullement dépourvû de génie. Il lui reste du *Spectacle des Beaux-Arts* la Peinture & toutes ses dépendances à nous présenter. Il peut même embrasser d'autres Arts qui sont aussi *Spectacle*. Nous l'invitons à remplir cette tâche.

ARTICLE XLIII.

NOUVELLE TRADUCTION de l'Historien Joseph, faite sur le Grec. Avec des Notes critiques & historiques, pour en corriger le Texte dans les endroits où il paroît altéré ; l'expliquer dans ceux où il est obscur ; fixer les temps ou les circonstances de quelques évènements qui ne sont pas assez développés ; éclairer les sentiments de l'Auteur, & en donner une juste idée... *Par. le Avril*, 1758, II. vol.

R. P. Gillet, Chanoine Régulier de S. Augustin, Congrégation de France, Bibliothècaire de l'Abbaye de Ste Geneviève. (Tome IIIe *in*-4°. pages 627.) A Paris, chez Hugues-Daniel Chaubert, & Claude Hérissant &c. M. DCC. LVII.

PLus on avance dans la lecture de cette Nouvelle Traduction, plus on sent le besoin qu'on en avoit, aussi-bien que l'étendue & l'importance de l'entreprise. Malgré les défauts qu'on reproche à Joseph, ses Ouvrages ne sont rien moins qu'indifférents aux sincères Partisans de la Religion & de l'Erudition. Son Texte en lui même a des difficultés : les fautes échappées aux Copistes par ignorance, ou par inattention, y ajoûtent des obscurités difficiles à éclaircir, & même des

contradictions qui ne se levent pas aisément. On ne sauroit rejetter tous ces défauts sur un Historien aussi habile que Joseph.

Le savoir & le courage, l'exactitude & la patience du R. P. Gillet, se manifestent dans les soins qu'il s'est donnés pour traduire, pour commenter, & même pour critiquer son Original. Car il ne se passionne point aveuglement en sa faveur : il l'excuse & il le concilie avec lui-même & avec l'Ecriture autant qu'il le peut, selon les régles d'une Critique pleine de droiture & de sagacité. Quand ces ressources & celles qu'on peut tirer des défauts ordinaires aux Copistes, sont épuisées, le P. Gillet abandonne Joseph, & le condamne sans respect humain; mais tout bien compensé, l'Historien des Juifs a plus d'obligation au docte Bibliothécaire qu'à tous ses anciens & modernes Traducteurs. *Suite Avril*, 1758. II. vol.

Texte paroît toujours ici rétabli & corrigé, traduit & rendu plus fidèlement qu'il ne l'avoit jamais été.

Cependant le P. Gillet se permet quelquefois des corrections & des conjectures assez hardies, pour ne pas dire hazardées; mais il fait paroître en cela une bonne foi & une simplicité qu'on ne sauroit trop estimer : il ne dissimule ni ces libertés, ni ces licences, il en avertit ses Lecteurs, & il les soumet presque toujours aux lumières des Savants qui sont en état de le juger. Sans nous charger d'une tâche si pénible, nous allons parcourir quelques-unes des Notes qui sont au-bas des pages, & des *Remarques* qui sont à la fin de chaque Livre : nous ne nous attacherons guères qu'à certaines singularités qui nous ont frappés dans ce troisième Tome : il contient les neuf derniers Livres des *Antiquités Juives*.

Liv. XIV. Chap. X. Dans une Note ſur un Décret où Jules Céſar ordonne aux Juifs de payer chaque année (excepté l'année Sabbatique) un tribut, & de le porter à *Sidon*; le P. Gillet veut qu'on liſe *Sion* au-lieu de *Sidon*, qu'il prétend être une erreur du Copiſte, & qu'il avoue s'être gliſſée dans toutes les Editions de Joſeph. » C'eſt, *dit-il*, » viſiblement une faute qui rend » cet endroit inintelligible, & qui » fait dire à Joſeph une choſe qui » eſt contre toute vrai-ſemblance. » Le Décret de Céſar eſt en faveur » des Juifs, & ce Décret qu'ils » avoient obtenu les oblige d'aller » porter le tribut qu'ils devoient » payer, dans une Ville Payenne » qui ne dépendoit pas d'eux, & » qui étoit très-éloignée de bien » des endroits de la Judée, & cela » ſans qu'on en puiſſe voir aucun » motif. «

1°. Sans appuyer ſur l'unani-

mité des Editions qui peut ici paroître un fort préjugé ; quand ce Décret eût obligé les Juifs de porter à *Sidon* le tribut qu'on leur impose, il ne leur en seroit pas moins favorable au sens de l'Historien, puis qu'il ne les en exempteroit pas moins *de toute levée de troupes*, & *de toute autre imposition, &c.*

2°. En ordonnant ce tribut, César aura consulté la commodité des Romains plutôt que celle des Juifs, pour régler le terme où la somme seroit portée. N'est-il pas encore plus probable que, dans le choix de la Ville, il aura eu moins d'égard au culte qu'on y professoit qu'à la destination du tribut ? La Religion des Juifs ne les empêchoit pas de commercer dans les Villes Payennes, pourquoi leur auroit-elle inspiré plus de répugnance à y porter l'argent d'un tribut qui leur étoit imposé ?

3°. Par les Décrets que cite Joseph, il ne paroît pas que le terme de *Sion* fût fort usité à Rome pour désigner la Ville de Jerusalem. Dans le Décret dont il s'agit, on trouve le terme de *Jerusalem* à la seconde ligne, pourquoi lui en substituer un autre à la cinquième? Pourquoi, en le substituant, n'a-t-on pas marqué son rapport & son identité avec le premier? On n'y manque guères dans ces sortes d'Actes.

Ibid. Chap. XIV. Le P. Gillet reproche une contradiction à Joseph. Selon cet Historien; dans sa mauvaise fortune Hérode eut recours à Antoine, & » lui promit » de grandes sommes d'argent, s'il » le faisoit déclarer Roi, comme » il l'avoit fait Tétrarque; & » quelques lignes plus bas, Hé» rode ne croit pas que les Romains » voulussent lui donner la Cou» ronne, & il se bornoit à la solli-

» citer pour le frère de son épouse.
» Cela se contredit. «

Il nous semble que, sans un grand effort, on peut lever cette contradiction. C'est en allant trouver Antoine qu'Hérode fait la réflexion que n'étant point du sang royal, il ne doit pas espérer que les Romains contre leur usage consentent à le couronner : cette considération le réduit à demander, pour son beau-frère une Couronne que les Romains ne pouvoient déférer au Tétrarque sans déroger à leurs coûtumes. Arrivé chez Antoine, Hérode en fut reçu avec toute la bienveillance possible, comme Joseph nous l'apprend. Cet accueil inespéré ne put-il pas enhardir Hérode à faire une demande dont jusqu'alors il avoit cru le succès impossible ? Ne put-il pas la hazarder d'autant plus librement qu'il l'appuyoit de promesses capables de tenter

Antoine, & de l'engager à franchir l'obstacle d'un simple usage qui n'intéressoit ni les Loix de Rome, ni la dignité du Peuple Romain.

Liv. XVII. Chap. III. Le P. Gillet dit que Joséph *ne fait Mariamne, fille du Grand-Prêtre, mère que d'un fils, qui s'appelle Hérode comme son père. Cet Hérode*, ajoûte le Traducteur, *eut une fille nommée Salomé, la fameuse danseuse de l'Evangile; mais elle n'étoit pas petite-fille de Mariamne.* Cette Salomé ne pouvoit pas être fille d'Hérode, fils de Mariamne, sans être la petite-fille de Mariamne, mère d'Hérode. Ainsi il y a, dans cette Note, au moins une faute d'impression à corriger. Si l'on lisoit, *elle n'étoit que petite-fille de Mariamne*, au-lieu de, *elle n'étoit pas petite-fille de Mariamne*, il n'y auroit plus d'embarras; & l'opinion du

P. Calmet, qui fait Salomé, fille de Mariamne, sera parfaitement réfutée: ce qui est l'objet de cette Note du P. Gillet.

Ces observations qu'on pourroit peut-être multiplier, prouvent combien il est difficile aux Savants les plus exacts & les plus judicieux, tels que le P. Gillet, de ne donner prise à aucune espèce de Critique, dans un Ouvrage aussi immense que celui du docte Bibliothècaire. Passons aux *Remarques* qui ne sont pas la partie la moins essentielle de son travail.

La plûpart sont des Dissertations critiques & raisonnées: elles ne sont pas seulement dirigées contre tous les Editeurs & tous les Traducteurs de Joseph: il n'y a presque aucun Savant, parmi ceux, qui ont travaillé sur l'ancienne Histoire, qui ne se trouve intéressé dans ces Remarques critiques & historiques: s'ils ne sont pas contents de voir

leurs opinions attaquées par le nouveau Traducteur, ils le seront au moins des égards & de l'estime qu'il témoigne pour leurs talents & pour leurs écrits.

Dans les Remarques, qui sont à la fin du Livre XIV, le P. Gillet soûtient qu'Antipater étoit Iduméen de naissance & d'origine; que Pompée ne réduisit point la Judée en Province; que l'imposition qu'il mit sur ce pays, étoit moins un tribut qu'une taxe ou une amende &c.

Outre les Remarques où le Traducteur rend compte du sens qu'il donne, ou des corrections qu'il fait à certains passages, il y en a quelques-unes où il fixe quelques époques controversées, où il désigne le lieu de quelques batailles, & où il indique les défauts de quelques prétendus Décrets insérés dans l'Histoire de Joseph.

Parmi les Remarques qui sui-

vent le Livre XV, il y en a une où le P. Gillet éclaircit le sentiment de Joseph sur le divorce autorisé chez les Juifs. Cet Historien, selon le nouveau Traducteur, pensoit *seulement qu'une femme ne pouvoit pas répudier son mari, & que, si elle le faisoit, il ne lui étoit pas permis d'en épouser un autre, qu'auparavant son mari ne lui eût envoyé un acte de divorce.* Pour le P. Gillet, il penche fort à croire que la Loi de Moyse donnoit *à l'homme & à la femme, un pouvoir réciproque de se séparer.* Presque toutes les autres Remarques de ce Livre roulent sur les édifices qu'Hérode fit bâtir à Jerusalem, comme l'Amphithéâtre, le Temple, son Palais &c.

Dans la V^e de ces Remarques, le savant Bibliothécaire se déclare contre un sentiment commun à la plûpart des Historiens & Théologiens Catholiques, qui prétendent qu'Hérode

qu'Hérode ne fit point rebâtir le Temple, qu'il ne fit que le réparer, l'orner & l'enrichir ; & qu'en un mot, il ne rétablit guères que les portiques sur un plan qui leur donnoit plus d'étendue & de magnificence. Le P. Gillet ne sauroit s'imaginer que sur un fait si public & si voisin de son temps, un Historien, tel que Joseph, ait pu se tromper, ou voulu tromper ses Lecteurs. Les Savants, dont on rejette ici le sentiment, se fondent principalement sur l'autorité d'Aggée, ils prétendent que ce Prophète avoit prédit aux Juifs que le Temple de Zorobabel, quoique moins magnifique, seroit toutefois plus glorieux que celui de Salomon, puisqu'il seroit honoré par la présence du Messie, le Désiré des Nations, *Veniet desideratus cunctis gentibus... Magna erit gloria domus istius*, &c. Contre cette interprétation, le nouveau

Traducteur invoque le Texte Hébreu & la Version des Septante. L'un n'annonce que la venue des Nations avec *le desir de toutes les Nations*; l'autre ne fait venir au Temple que les *choses choisies de toutes les Nations*. Selon l'interprétation & l'explication que nous donne le P. Gillet, ce qui fait le *desir des Nations*, ce qu'elles ont de plus précieux & de plus choisi, c'est l'or & l'argent. Ainsi pour que la Prophétie soit accomplie, il suffit que le second Temple ait été plus connu, plus révéré & plus enrichi que le premier par les Etrangers. Les Rois d'Egypte & de Syrie, les Romains même, *continue le Traducteur*, ont offert des sacrifices dans le second Temple, ils y en ont fondé aux dépens de leurs domaines &c. Voilà où le P. Gillet réduit le Texte du Prophète pour sauver celui de l'Historien. On nous permettra

quelques obſervations ſur ce Commentaire & ſur les preuves qui l'accompagnent. Nous regardons la conſervation de l'argument tiré de la Prophétie d'Aggée, comme un point de conſéquence dans l'Hiſtoire & dans la Théorie des preuves de la Religion.

1°. Sans inſiſter particuliérement ſur l'autorité de la Vulgate; il eſt certain que, dans le Texte Hébreu & dans les Verſions Grecque & Latine, il n'eſt parlé d'or & d'argent qu'au nom du Seigneur, qui déclare, par l'organe du Prophète, que l'un & l'autre lui appartiennent en entier; à cet égard, nulle différence entre l'Hébreu & les deux Verſions. Il eſt encore ſûr que *le deſir de toutes les Nations* dans l'Hébreu, & *les choſes choiſies de toutes les Nations* ſont des expreſſions que ces Textes différents ne déterminent point à ſignifier ni or, ni argent : la Ver-

ſion Gréque du Verſet prophétique (ἥξει τὰ ἐκλεκτὰ πάντων τῶν ἐθνῶν) ſignifie bien plutôt que *l'élite* ou les *élus*, comme dit S. Auguſtin, de toutes les Nations viendront au Temple, qu'elle ne ſignifie la venue de ces *choſes choiſies*, dont parle le Traducteur. Pourquoi viendront-ils au Temple ces *élus*, ces peuples choiſis ? ce ſera, ſans doute, moins pour y apporter les richeſſes dont il manque, que pour y chercher ce qui doit être l'objet de leurs deſirs : l'objet de leurs vœux ne doit-il pas avoir plus de valeur que n'en a la matière de leurs offrandes ? Par cette interprétation ſi naturelle, la Verſion des Septante rentre dans le ſens de l'Hébreu, qui s'accorde parfaitement avec la Vulgate.

2°. L'intention d'Aggée n'eſt point de vanter les tréſors qui enrichiront le nouveau Temple, mais ſeulement de prédire l'excès d'éclat

& de célébrité qu'il aura ſur l'ancien : or quel eſt cet éclat ſi ſupérieur ? eſt-ce un éclat de richeſſe & de magnificence ? Non : c'eſt un éclat où Dieu même ſignalera ſa toute-puiſſance, où tous les élémens ſeront ébranlés & toutes les Nations émues, *commovebo cœlum & terram, mare & aridam & commovebo omnes gentes.* En quel temps donc & comment s'eſt accomplie cette prédiction avant Jeſus-Chriſt ? A ſon avenement ne s'eſt-elle pas vérifiée à la lettre ? N'a-t-elle pas une énergie qui s'anéantit, une ſplendeur qui s'évanouit, s'il ne faut, pour la remplir, que les évènements dont le P. Gillet ſe contente ?

3°. A-t-on quelque fondement ſolide, pour aſſûrer que le Temple de Salomon n'ait pas été auſſi fameux parmi les Nations que le Temple de Zorobabel, & qu'aucun Etranger n'y ait en-

voyé ou porté aucune offrande? Indépendamment de son Commerce, le Royaume de Juda n'eut-il pas trop de guerres & d'alliances avec les Nations étrangères, pour que sa Religion & son Temple fussent si ignorés hors de la Judee? Mais l'objet de la question ne nous oblige point à entrer dans cette discussion qui nous meneroit trop loin.

Jesus-Christ, reprend le P. Gillet, *n'entra point dans le second Temple, il n'entra point même dans le Parvis des Prêtres*. Pour accomplir la Prophétie d'Aggée, faut-il autre chose que le Mystère de la Présentation, où Jesus-Christ fut introduit dans le Temple & offert au Seigneur? Marie & Joseph ne le retrouverent-ils pas dans le Temple assis au milieu des Docteurs? N'y parut-il pas aux grandes solemnités des Juifs? N'y donna-t-il pas des leçons? *Docens in Tem-*

plo &c. Que si notre nouveau Traducteur nie l'entrée de Jesus-Christ dans le second Temple, en ce sens que le troisième étoit déja rebâti quand il vint au monde, on voit que cet argument est une petition de principe, & qu'il n'est pas nécessaire d'y répondre.

Enfin, ajoûte le P. Gillet, Jesus-Christ ne s'est point appliqué cette Prophétie, les Apôtres n'en ont point fait usage, on ne voit pas même que les Pères en aient tiré parti. Cet argument négatif est insuffisant pour nous arracher une Prophétie, dont le Texte est si formel qu'il faut lui faire violence, pour en trouver ailleurs que dans la venue de Jesus-Christ, l'accomplissement convenable. *Savons-nous* donc toutes les Prophéties dont Jesus-Christ s'est fait l'application, & dont les Apôtres se sont servis? N'en avoient-ils pas une assez grande abondance pour en

omettre quelques-unes? Voyons-nous, par exemple, qu'ils aient rappellé le célèbre Oracle de Jacob sur la durée du *sceptre* dans Juda: Oracle qui touche très-certainement les temps du Messie & ses caractères.

Il en est, à peu-près, de même des Pères & des Apologistes de la Religion Chrétienne; il a pu leur échapper quelques traits des Prophéties si multipliées dans l'ancien Testament; & l'on sait d'ailleurs que nous n'avons pas tous leurs Ouvrages. Ajoûtons que très-peu d'entre les Pères, tant Grecs que Latins, ont commenté le Prophète Aggée; que nul de ceux qui ont parlé de cette célèbre Prophétie, ne l'a entendue des temps d'Hérode & de la construction de son Temple; que depuis S. Thomas jusqu'à nos jours, l'interprétation commune est celle qui se trouve aujourd'hui attaquée par le P. Gillet;

que Ribera, Jésuite Espagnol, qui a pensé comme lui & dont il loue fort l'opinion, est très-bien réfuté par Christophe de Castro, & par Corneille à Lapide ses Confrères &c.

Concluons par ces trois raisons qui sont très-fortes, 1° Aggée parle très-certainement du Temple de Zorobabel (*domum istam, domûs istius*) non du Temple (vrai ou prétendu) d'Hérode, lequel ne devoit être bâti que plus de cinq siècles après le retour de la captivité. 2° Il est très-vraisemblable que les constructions d'Hérode se bornerent à des augmentations, à des améliorations, & que quand Joseph dit que ce Prince détruisit les anciens fondements, cela doit s'entendre des fondements du Temple de Salomon qui subsistoient encore; Corneille à Lapide & d'autres Interprètes mettent cette raison dans un grand jour. Hégé-

sippe, ou celui qui a écrit sous son nom peut-être dès le 4e siecle, ne reconnoît que des ornements & des additions dans les travaux d'Hérode, non une réédification totale du Temple. 3° Si l'on s'obstine à soûtenir qu'Hérode bâtit un Temple plus beau que celui de Salomon, qu'on nous dise donc où il trouva les fonds nécessaires pour une si grande entreprise; qu'on nous explique si ses richesses étoient supérieures à celles de Salomon; s'il lui fut possible d'exécuter son dessein en huit ans, avec dix mille Ouvriers, comme le dit Joseph, tandis que Salomon en employa près de deux cents mille qui travaillerent pendant sept ans, comme l'explique l'Ecriture.

Les Remarques du Livre XVI. sont des éclaircissements sur les réglements qu'Hérode fit pour la succession de ses Etats, sur les mécontentements qu'il éprouva de la

part de ses enfans, & sur les suites de ces troubles domestiques.

Les Remarques du Livre XVII. roulent sur les manœuvres d'Antipater auprès d'Hérode pour s'assûrer la Couronne, sur ses cabales à la Cour, sur la mort d'Hérode, sur quelques autres évènemens de son Regne, & sur la part que prirent les Empereurs Romains aux affaires de sa succession & au sort de sa postérité. Toutes ces discussions, dont nous ne pouvons pas même indiquer les titres, sont très intéressantes pour tous les Lecteurs qui aiment l'Histoire.

Nous passons encore plus légèrement sur les cinq premiéres Remarques du Livre XVIII. pour arriver plutôt à la sixième, dont l'objet important mérite une attention qui dérobe à toutes les autres celle que nous leur donnerions volontiers. Il s'agit de l'éloge de Jesus-Christ qu'on lit dans les

Ouvrages de Joſeph : on ſait aſſez combien les Savants ſont partagés ſur ce paſſage, dont ils n'ont point encore abſolument démontré ni la vérité, ni la ſuppoſition.

D'abord en Critique également éclairé & impartial, le P. Gillet évalue le témoignage & le ſilence des Anciens qu'on cite pour & contre l'authenticité de l'éloge. Enſuite il expoſe les opinions des Savants modernes, & il les appuie des armes offenſives & défenſives dont ils ſe ſont munis. Enfin il ſe décide contre la vérité du paſſage, ou du moins il déclare le penchant qu'il a pour la négative : voici en abrégé les raiſons qui l'inclinent vers ce parti.

1°. Dans les Manuſcrits de Joſeph, cet éloge *n'a point de lieu fixe & reglé : on le trouve tantôt dans les Antiquités Juives, tantôt dans l'Hiſtoire de la guerre des Juifs ;* ſouvent au milieu, quel-

quefois à la fin de l'Ouvrage. Dans un endroit, il rompt mal à propos le fil de l'Histoire, dans les autres il ne paroît guères que comme un intrus, ou un hors-d'œuvre. De-là le P. Gillet conclut que ce passage *est un Etranger que les Copistes ont logé dans le Texte, selon l'endroit ou la marge où ils le rencontroient.*

2°. Parmi les Anciens qui le citent comme de Joseph, les uns lui donnent plus, les autres moins d'étendue, quelques-uns le rapportent avec des circonstances qu'on ne trouve point dans les autres : ainsi point d'uniformité entre les témoins qui lui sont favorables. La place de cet éloge varie donc selon les Manuscrits qu'on consulte, & sa valeur change selon les Auteurs qui l'empruntent. Tous les arguments qu'ont multipliés les Modernes, pour & contre sa vérité, portent sur des suppositions ou des

conjectures si vagues, si incertaines, & la plûpart si hazardées, qu'on les avance & qu'on les nie avec un égal avantage : il n'en résulte rien de certain. Dans cet éloge, Joseph en dit trop pour un Juif, & trop peu pour un Chrétien : le plus vrai-semblable est qu'il n'a rien dit, ou qu'on lui a prêté plus qu'il n'a dit.

Persuadé justement qu'avec l'abondance de monuments incontestables, qui démontrent invinciblement la vérité du Christianisme, nous ne devons pas en recueillir de douteux, & que nous pouvons, sans regret, renoncer à ce passage de Joseph, le P. Gillet consent à le regarder comme faux & supposé ; mais il prétend que dans le silence même de cet Historien, on trouve un ample dédommagement de tout ce qu'on perd en abandonnant l'éloge donné sous son nom à Jesus-Christ. Ecoûtons le

docte Bibliothécaire expliquer sa pensée. » La Résurrection de Jesus-
» Christ, ses miracles, ceux de ses
» Apôtres, la persécution qu'on
» leur faisoit dans tout l'Empire,
» avoient fait trop d'éclat pour
» qu'un Auteur, qui écrivoit l'His-
» toire de sa Nation, pût ignorer
» ce qu'on en disoit. La persécu-
» tion que souffroient les Chré-
» tiens, la cruauté des supplices
» auxquels on les condamnoit,
» excitoient nécessairement la cu-
» riosité du public, & lui faisoient
» souhaiter de connoître l'origine
» & les sentiments d'une Religion,
» contre laquelle toute la terre
» s'armoit. Pour satisfaire à ce
» desir & s'acquitter de ce qu'on
» devoit attendre de lui, Joseph ne
» pouvoit le faire qu'en la louant,
» & en lui rendant la justice qu'elle
» méritoit, ou en disant d'elle tout
» le mal que la rage des Juifs, &
» celle des Prêtres des faux Dieux

» ne manquoit pas d'en débiter.
» Pour faire le premier, il eût fallu
» s'exposer à tous les ressentiments
» qu'en auroient eu ses compa-
» triotes, & mépriser tout le mal
» que Domitien n'auroit pas man-
» qué de lui faire souffrir, s'il eut
» fait l'éloge de l'Auteur d'une
» Religion qu'il persécutoit. Jo-
» seph n'étoit pas d'un caractère à
» faire un si grand sacrifice au plai-
» sir & à l'obligation de dire la
» vérité. Mais qui pouvoit l'em-
» pêcher de ternir la sainteté de
» Jesus-Christ par de noires ca-
» lomnies; de traiter ses miracles
» de prestiges & d'illusion, sa Re-
» ligion d'imposture grossièrement
» inventée par des gens de la lie
» du peuple ? ou plutôt, tout ne
» devoit-il pas l'y porter ? C'eût
» été le moyen de se réconcilier
» avec sa Nation, qui avoit tâché
» tant de fois de le faire périr. Il
» eût, en quelque sorte, justifié

» la cruelle persécution que l'Em-
» pereur faisoit aux Chrétiens, &
» lui eût en même-temps fait sa
» cour. Pourquoi ayant tant d'a-
» vantages à parler mal de notre
» Seigneur & de ses Disciples, se
» renferme-t-il dans un profond
» silence ? Une personne obligée
» par engagement de parler, dont
» la Religion & l'intérêt se réunis-
» sent à l'y porter, dont le silence
» peut former contre elle des soup-
» çons désavantageux, se porta-
» t-elle jamais à le garder ? Que
» les Juifs, que les Payens, que
» les Libertins même expliquent
» le mystère d'un tel silence ; qu'ils
» le tournent de quelque côté qu'ils
» voudront ; qu'ils le mettent dans
» un tel point de vuë qu'ils juge-
» ront à propos ; qu'ils fassent telles
» conjectures qu'il leur plaira, on
» se prêtera à tout, pourvu qu'ils
» parlent raison ; mais ce ne seroit
» pas assûrement le faire que de

» répondre avec quelques Savants, » que, si Joseph n'a parlé ni de » Jesus-Christ, ni de ses Disciples, » ç'a été, parce qu'ils avoient été » des personnes trop obscures pour » exciter la curiosité du public » & mériter d'avoir place dans » son Histoire..... Il a parlé d'un » Theudas, d'un Judas le Gali- » léen, d'un Imposteur Egyptien,* » & de quelques autres Visionnai- » res, dont l'imposture avoit fait » quelque bruit en Palestine, mais » n'avoit pas passé les bornes de » ce petit Etat ; & une Secte, à la- » quelle les Juifs du temps de saint » Paul disent qu'on s'opposoit de » tous côtés, n'auroit pas mérité » d'avoir place dans son His- » toire ?.... Il faut donc alléguer » un autre motif du silence de Jo-

* Dans le XX. Livre, on trouvera des Remarques sur ces différents personnages.

» seph ; si l'on veut dire quelque
» chose qui satisfasse. Il dut s'in-
» former de ce que le Public &
» les Juifs disoient de cette nou-
» velle Religion ; & s'il n'en a pas
» dit de mal, c'est que, loin que
» les recherches qu'il en fit, justi-
» fiassent celui que les Juifs en
» débitoient, elles le convainqui-
» rent que la vie de son divin
» Instituteur avoit été celle d'un
» homme de bien, qu'on ne pou-
» voit contester ses miracles, ni
» les attribuer qu'à un pouvoir su-
» périeur à la nature, que sa Ré-
» surrection étoit attestée par un
» nombre prodigieux de témoins,
» & dont plusieurs avoient donné
» leur vie pour en soûtenir la
» vérité. S'il n'eut pas le courage
» de la reconnoître & d'en donner
» un témoignage public, il eut
» assez d'honneur & de probité
» pour ne la pas contester, & pour
» ne pas dire de mal de gens dont

» il ne connoiſſoit que du bien. La
» Religion condamne la lâcheté
» du ſilence ; mais la prudence
» l'approuve « &c. Après avoir
pouſſé encore plus loin & appliqué avec force, ces réflexions ſi
ſenſées & ſi ſolides à ce ſilence profond, que Joſeph ne garda ſi ſévèrement que dans l'impuiſſance de
condamner Jeſus-Chriſt, le P. Gillet s'écrie : » Silence infiniment
» plus éloquent pour aſſûrer la
» vérité de ce que les Apôtres
» racontent de leur divin Maître,
» que tout ce qu'il en auroit pu
» dire de plus avantageux. En ne
» diſant mot, ſon ſilence dit hautement, que ce qu'on lit dans la
» ſainte Ecriture de l'Inſtituteur du
» Chriſtianiſme, eſt véritable. La
» preuve de l'honneur & de la vertu
» d'une perſonne, eſt que ſes ennemis n'en aient jamais oſé dire de
» mal, ni conteſter le bien qu'on
» en diſoit &c. «

Ce n'eſt pas ſeulement l'importance de la controverſe qui nous fait tranſcrire, avec tant de complaiſance, un ſi long morceau; c'eſt qu'il caractèriſe heureuſement l'Auteur : on y reconnoît un Ecrivain qui ſait accorder la foi la plus ferme avec la critique la plus auſtère.

La plûpart des Remarques qui ſont à la fin des deux derniers Livres, s'étendent ſur des points qui concernent preſque autant l'Hiſtoire des Empereurs Romains que celle de la Nation Juive. Nous ſommes obligés d'y renvoyer les Lecteurs curieux de ces matières.

ARTICLE XLIV.

ŒUVRES DRAMATIQUES d'Apostolo Zeno, traduites de l'Italien. (Deux Volumes *in*-12.) Chez Duchesne, rue S. Jacques, &c. M.DCC.LVIII.

On ne nous donne ici que huit Pièces du célèbre Poëte Italien Apostolo-Zeno, & l'on en a dix Volumes *in*-8°. de la main & dans la Langue de cet Auteur. Si cet Essai de Traduction est bien reçu du Public, on peut croire que le Traducteur continuera son Ouvrage, & s'il veut ensuite nous donner les autres compositions du même Ecrivain, il n'aura pas besoin de chercher ailleurs des objets de travail pour tout le reste de sa vie. Apostolo-Zeno a beau-

coup écrit, non-ſeulement dans le genre Dramatique, mais auſſi ſur les Antiquités, ſur l'Hiſtoire littéraire &c.

Le Traducteur place, dans ſon Avertiſſement, une Notice qui concerne la naiſſance, les occupations, les talents, les ſuccès de ſon Auteur, mais ce morceau n'eſt pas complet, parce qu'on a manqué de Mémoires ſur la vie de Zeno. On en a néanmoins beaucoup en Italie ; & nous pouvons citer en particulier deux Oraiſons funèbres, une Latine & une Italienne, qui toutes deux ſont imprimées & contiennent mille Anecdotes touchant ce Poëte Italien. Nous tâcherons de ſuppléer ici ce qui manque à l'Avertiſſement du Traducteur.

Apoſtolo Zeno, né en 1669, deſcendoit d'une illuſtre maiſon de Veniſe, mais d'une branche établie depuis long-temps dans

l'Iſle de Candie. Son grand-père, Nicolas Zeno, revint avec toute ſa famille, après la conquête de l'Iſle, faite par les Turcs. En vertu de ſa naiſſance, il auroit dû ſe faire reconnoître noble Vénitien, & être inſcrit ſur *le Livre d'or*, qui eſt comme la Matricule des Seigneurs de cette République. Mais par quelque circonſtance que nous ignorons, il fut privé de cet honneur, & les Zeno ne ſont point comptés aujourd'hui parmi les Nobles de Veniſe.

Le père d'Apoſtolo Zeno, nommé *Pierre*, eut quatre enfants, trois fils & une fille : des deux fils un mourut au berceau ; l'autre fut Religieux Somaſque ; Apoſtolo, le dernier, fit de bonnes études, partie chez ſon oncle qui étoit Evêque de Capo d'Iſtria, partie à Veniſe. Il s'adonna dès ſa jeuneſſe à la Poëſie & à l'Hiſtoire, & devint un homme illuſtre dans la

République

République des Lettres. Il établit à Venise l'Académie *degli Animosi* en 1696, & le *Giornale de' Letterati* en 1710, dont il publia trente Volumes jusques & compris 1718.

Comme il étoit aussi alors très-célèbre par ses Poësies dramatiques, il fut appellé à Vienne par l'Empereur Charles VI. & il y reçut d'abord le titre de Poëte, ensuite celui d'Historiographe de la Cour Impériale, deux emplois qui lui procurerent des pensions, & beaucoup de crédit auprès de l'Empereur qui l'aimoit. Zeno passa onze ans dans cette Cour, tout occupé de la composition de ses Pièces; chaque année il en donnoit au moins une; & ce n'étoient pas toujours des Tragédies profanes; il publioit de temps en temps des Drames ou Dialogues sur des sujets sacrés. On appelle ces sortes de Poësies des *Azioni Sacre*, ou

des *Oratorio* ; & le Traducteur désireroit que ce genre fût reçu en France, sinon pour le service des Eglises, au moins pour celui du Concert spirituel. On voit deux de ces *Oratorio* dans le Recueil que publie Duchesne ; l'un a pour sujet *Joseph* reconnu par ses frères, & l'autre *Jonathas* fils de Saül.

Apostolo Zeno revint à Venise en 1729, & fut remplacé, peut-être même effacé dans la Cour de l'Empereur, par l'admirable Métastasio. Quand nous disons *effacé*, nous ne voulons pas faire entendre que Metastasio obscurcit toute la gloire de Zeno, mais seulement que le style enchanteur du premier lui attira plus de partisans que Zeno n'en avoit jamais eu. L'Empereur continua néanmoins d'honorer celui-ci de ses bonnes graces, & de lui faire payer les pensions dont il jouissoit à titre

de Poëte & d'Historiographe Impérial.

Zeno passa les vingt & une derniéres années de sa vie à Venise, d'où il entretint des rapports avec tous les Savants d'Italie & des pays étrangers. Il étoit grand Connoisseur en fait d'Antiquités, bon Critique, excellent Compilateur d'Anecdotes littéraires, d'un commerce fort aisé & d'une candeur d'ame qui commence à devenir rare parmi les gens de Lettres. Cet homme si estimable mourut le 11. de Novembre 1750,* & il fut enterré chez les PP. Dominicains de l'étroite Observance, à qui il avoit legué sa Bibliothèque. Le Traducteur dit que cette Bibliothèque *fut laissée aux Jésua-*

* Cette date est celle qu'on voit dans l'Epitaphe mise sur son tombeau. Le Traducteur François ne l'a point connu.

tes, mais il se trompe, & en général il n'y a aucun fonds à faire sur la Notice d'Apostolo Zeno, telle que l'Ecrivain François nous la donne ici. Il raisonne beaucoup mieux du genre & du mérite de ses Pièces ; & il est à croire que la Traduction qu'il met au jour est fidèle. Si nous avions eu le Texte Italien, nous aurions comparé cette Version avec l'Original, qui est fort estimé en Italie & en Allemagne. Son mérite particulier est l'invention, la force, le sentiment.

ARTICLE XLV.

DISSERTATION sur l'origine & les progrès de l'Art de graver en Bois, pour éclaircir quelques traits de l'Histoire de l'Imprimerie, & prouver que Guttemberg n'en est pas l'Inventeur. Par M. Fournier le jeune, Graveur & Fondeur de Caractères d'Imprimerie. (*In-8°. pages 92.*) A Paris, chez Barbou, rue S. Jacques, &c.

JEAN GUTTEMBERG, né à Mayence, mais domicilié pendant plusieurs années à Strasbourg, passe communément pour l'Inventeur de l'Imprimerie, & l'on place l'époque de cet Art, cause de tant de biens & de maux, vers le milieu du XV^e^ siècle. On peut voir

fur cela quantité de bons Ouvrages, fur-tout l'excellent Mémoire publié par M. Schepflin, dans le XVII^e Volume des Mémoires de l'Académie Royale des Infcriptions.

Voici un Artifte fort célèbre auffi dans fa profeffion, & de plus homme de Lettres, qui vient difputer à Guttemberg la gloire dont il jouit. M. Fournier emprunte bien, pour cette entreprife, les armes de l'érudition, l'autorité des monuments, la comparaifon des faits; mais fon argument principal eft tiré des connoiffances que lui a procurées fa profeffion, & en général toute l'Hiftoire de la Gravure, fur-tout de celle qui eft la plus ancienne, la Gravure en Bois.

Il faut l'avouer fincèrement & avec toute l'équité qu'infpire & qu'exige l'amour des Lettres & des Arts. On eft d'abord un peu fâché

de voir comme inutiles les travaux de tant d'hommes ſavants, qui ont crû devoir fixer pour toujours l'invention Typographique en la perſonne de Guttemberg; on n'aime pas que cet Artiſte ſoit dépouillé comme ſubitement de ſa gloire. Il avoit réſiſté juſqu'ici aux Coſter & aux Mentel; ſa découverte étoit un titre d'honneur pour Straſbourg; & voilà tout-à-coup des lauriers de trois ſiècles flétris, ou tranſportés ſur une autre tête.

Cependant la vérité a des droits ſupérieurs, & M. Fournier doit être entendu, examiné, approuvé ou réfuté ſelon qu'il touchera plus ou moins au but qu'il s'eſt propoſé. Nous ne déciderons aſſurément pas cette queſtion, ſur laquelle il nous ſemble qu'il reſte encore des éclairciſſements à ſouhaiter; mais nous rendons bien volontiers juſtice aux recherches

de M. Fournier, & nous réduiſons tout le fond de ſon Ouvrage à une eſpèce de raiſonnement ou de ſyllogiſme que voici.

On ne peut pas dire qu'un Artiſte ſoit Inventeur, & que ce qu'il opere ſoit un Art nouveau, quand il a exiſté avant lui des pratiques qui contenoient tout l'eſſentiel de ſes opérations : or tel eſt le cas de Guttemberg & de ſes eſſais d'Imprimerie ; l'Art de graver en Bois exiſtoit avant cet Artiſte, & cet Art contenoit tout l'eſſentiel de l'Imprimerie telle qu'on la pratiqua d'abord : il faut donc reconnoître que l'invention de l'Imprimerie n'eſt pas due à Guttemberg.

La premiére propoſition de ce raiſonnement eſt évidente : on n'eſt point Inventeur quand on trouve, dans l'étendue des Arts, tout l'eſſentiel de ce qu'on opere : toute la gloire à laquelle on peut pré-

tendre, c'eſt celle qui accompagne le progrès & la perfection d'un Art : on n'eſt que dans la claſſe des premiers & des principaux Artiſtes ; on n'en eſt ni le chef, ni le modèle.

La ſeconde propoſition, contenue dans le Syllogiſme précédent, doit être prouvée : il s'agit de montrer qu'avant Guttemberg l'Art de graver en Bois exiſtoit, & que cet Art contenoit tout le fond, toute la partie eſſentielle des premiers eſſais d'Imprimerie. M. Fournier s'applique, dans toute ſa Diſſertation, à faire voir que l'exiſtence de cette Gravure en Bois eſt très-antérieure à Guttemberg. Sur cet Article il eſt extrêmement diſert, il remonte juſqu'aux anciens temps, même juſqu'à celui d'Homère. Il deſcend après cela de ſiècle en ſiècle ; il trouve par-tout la Gravure en Taille-de-Bois ; il fait plus encore : il découvre que,

dans les XIII, XIV & XV^e siècles, on imprima sur des Planches gravées en Bois, tantôt des Images, tantôt des Lettres, & quelquefois des Images & des Lettres tout ensemble. Il n'oublie point la méchanique des Cartes à jouer, qui, depuis leur institution avant la fin du Regne de Charles V, ont toujours été imprimées avec des Planches de Bois gravées & ensuite colorées. En un mot, sur la Gravure en Bois, on ne peut rien désirer qui ne se trouve dans cette Dissertation, & il est très-bien démontré que cet Art a précédé de beaucoup les premiers essais de l'Imprimerie.

Mais ces premiers Essais ne supposoient-ils que la Gravure en Bois, & Guttemberg trouva-t-il véritablement, dans les pratiques des Graveurs, tout le fond de la Méchanique dont il usa pour imprimer des Livres ? C'est-ce que

M. Fournier assûre ; mais on seroit encore tenté de former des objections. Il est bien certain que Guttemberg fit des essais d'Imprimerie avec des caractères en bois ; que ces caractères avoient été taillés selon les régles d'un Art déja ancien ; que l'usage d'imprimer, sur le papier, des desseins, des figures, des lettres en se servant de Planches de Bois impregnées d'une encre épaisse & gluante, étoit alors fort répandu en Allemagne. Mais Guttemberg employa des caractères mobiles, &, selon M. Schepflin, qui n'est pas seul de son sentiment, ce qui constitue essentiellement l'Imprimerie, c'est la mobilité des caractères. Par cette raison, *ajoûte-t-il*, ni les Chinois, ni Coster de Harlem ne peuvent s'attribuer l'invention de l'Art Typographique : les uns & les autres ont imprimé & impriment sur des Planches de

Bois avec des lettres qui y ſont fixes : or, encore une fois, l'Art d'imprimer conſiſte uniquement dans l'emploi des caractères mobiles ; & c'eſt-ce qui adjuge la gloire de l'invention à Guttemberg.

M. Fournier n'adoptera ſûrement pas en entier le principe de M. Schepflin : il prétendra deux choſes ; la premiére, que la mobilité des lettres fait la perfection, non l'eſſence de l'Imprimerie ; la ſeconde, que l'idée des caractères mobiles avoit auſſi des fondements dans l'Antiquité. S. Jerôme, par exemple, vouloit qu'on fît des lettres de bois ou d'yvoire, pour inſtruire les enfants ſous prétexte de les amuſer. On ne peut douter que ces lettres ne fuſſent mobiles. Notre Auteur concluera enfin que *Guttemberg a fait un uſage tout naturel de l'Art de graver, qui étoit pratiqué de ſon temps en*

Allemagne; qu'il en a bien *changé l'objet* en l'appliquant à l'impreſſion des Livres, mais que ce changement ne ſuffit pas pour le faire regarder comme Inventeur de l'Imprimerie.

Nous n'entreprenons pas de réfuter ces explications ou ces réponſes ; & nous obſervons même qu'il eſt plus aiſé à un habile Artiſte, (tel qu'eſt l'Auteur) qu'à tout autre qui n'eſt qu'homme de Lettres, d'eſtimer & d'apprécier au juſte la diſtance de la Gravure en Bois, pratiquée du temps de Guttemberg, aux eſſais d'Imprimerie qu'imagina & exécuta cet Allemand. Ce qui doit paroître fort éloigné, fort diſparate, quand on n'eſt pas initié dans les myſtères de l'Art, peut bien ne ſe préſenter aux yeux d'un excellent Artiſte que comme une tentative facile, comme une œuvre analogue aux connoiſſances qui exiſ-

toient déja. Cependant il resteroit toujours à bien prouver que la mobilité des caractères n'est qu'une affaire de perfection dans l'Imprimerie, & qu'elle ne constitue point l'essence de cet Art.

Sur quoi M. Fournier, dont nous développons les idées après avoir bien lu sa Dissertation, nous renverra aux Chinois qui possèdent assurément l'Imprimerie, quoiqu'ils ne l'exercent qu'avec des Planches de Bois fixes : il nous dira qu'au Japon, au Tunquin & dans la Tartarie Orientale, c'est, depuis bien des siècles, la même façon de procéder à la multiplication des Livres : il nous montrera, dans les Cabinets de quelques Curieux, plusieurs Livres antérieurs à Guttemberg, lesquels ont été imprimés *avec des caractères fixes sur des Planches de Bois* : tel est en particulier l'*Ars memorandi notabilis per figuras*

Evangelistarum, dont parle M. Clement dans sa *Bibliothèque curieuse*, qui comprend déja sept ou huit Volumes imprimés à Gottingue.

Faudra-t-il donc conclure du Discours de M. Fournier, que l'Art Typographique n'a pas été trouvé en Europe vers le milieu du XV^e^ siècle ? Non, sans doute, & voici, ce semble, sa pensée. L'Art Typographique proprement dit & distingué de l'Imprimerie considérée en général, exige non-seulement des caractères mobiles, mais des caractères de métal & fondus dans des moules. Cet Art n'est point dû à Guttemberg, mais à Pierre Schoeffer, qui s'étoit fait l'associé de Jean Faust vers l'an 1457. Tous deux ensemble, ils commencerent à faire usage de lettres mobiles & fondues ; & de leurs Presses sortit, dès l'année 1459, le *Durandi Rationale divinorum Officiorum* : premier fruit du *véritable Art Typo-*

graphique. » Ainsi cet Art, *comme* » *l'observe notre Auteur*, fut in- » venté à Mayence par Pierre » Schoëffer vers l'an 1457. Mais » ce ne fut qu'en 1462 que ce » nouvel Art d'imprimer com- » mença à se répandre. Le premier » Elève de Schoëffer (l'Inventeur » de l'Art) ayant appris à graver » des poinçons & à fondre des » lettres, forma promptement plu- » sieurs Imprimeries, qui, en peu » de temps, se multiplierent à pro- » portion de la beauté & de l'utilité » de l'Art. «

On voit par-là que l'invention de l'Art Typographique n'est plus dépendante de la Gravure en Bois, mais de la Profession même qu'exerce notre Auteur ; que sans le talent de graver & de fondre des caractères, jamais Schoëffer ne fût parvenu à mettre au jour ces merveilles de Typographie qu'on admire encore ; que Guttemberg

ne peut être regardé comme l'Inventeur de l'Imprimerie proprement dite, puiſqu'il ne fit aucun uſage des caractères fondus ; que Schoëffer au contraire doit être mis à la tête de tous les Imprimeurs paſſés & futurs, puiſqu'il leur a donné l'exemple des vraies opérations de l'Art ; mais comment le leur a-t-il donné ? en imaginant & exécutant les caractères fondus. Ainſi l'Art du Graveur & du Fondeur a concouru efficacement aux origines de l'Imprimerie, & dans tous les temps on doit partager la gloire des chef-d'œuvres de Typographie entre les Artiſtes qui fourniſſent les caractères, & les Artiſtes qui les mettent en œuvre. Juſqu'ici on a trop ſéparé ces deux Profeſſions ; on a beaucoup loué les Imprimeurs, & l'on n'a preſque point penſé aux Graveurs & Fondeurs de Lettres : c'eſt comme ſi

l'on n'avoit des éloges que pour le coloris d'un Tableau & nulle attention pour le dessein.

M. Fournier, sans se déclarer trop, venge bien son Art d'un oubli qu'il ne mérite pas. Cette Dissertation d'ailleurs est très-estimable, même dans le genre littéraire. Nous invitons l'Auteur à nous en donner d'autres, tant sur cette matière que sur les diverses parties de son Art.

ARTICLE XLVI.

NOUVEAU COURS de Mathématique, à l'usage de l'Artillerie & du Génie, où l'on applique les parties les plus utiles de cette Science à la théorie & à la pratique des différents sujets qui peuvent avoir rapport à la Guerre. Nouvelle Edition, corrigée & considérablement augmentée. (Volume *in*-4°. de plus de 600 pag.) Par M. Belidor, Colonel d'Infanterie, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis, Membre des Académies Royales des Sciences de France, d'Angleterre & de Prusse. *A Paris, chez Jombert, rue Dauphine. M. DCC. LVII.*

LA première Edition de ce Livre parut en 1725. Elle a été suivie de plusieurs autres qui ont

eu le même succès. Enfin l'Auteur, qui allie le mérite rare du service militaire avec l'étendue des connoissances & avec le talent de l'instruction, redonne ce Cours augmenté, perfectionné, tel, en un mot, qu'il seroit difficile d'imaginer quelque chose de mieux pour les Ecoles d'Artillerie & de Génie.

C'est sous ce point de vûë en effet qu'il faut considérer cet Ouvrage. L'étude des Mathématiques se diversifie, en quelque sorte, suivant les états & les conditions. La Géométrie & les autres Traités élémentaires occupent d'abord tous ceux qui se destinent à l'Astronomie, à la Marine, à la Méchanique, au Génie, à la Physique &c. Mais, dans chacune de ces professions, les principes communs doivent être appliqués diversement, & il convient même à chacune de ces professions d'être en

garde contre le desir d'approfondir toute la Géomètrie, de pousser tous les Traités élémentaires jusqu'où ils peuvent aller. Pour le Militaire, par exemple, il suffit de posséder un petit nombre de principes, de savoir les démontrer en rigueur, & d'acquérir des notions claires, mais bornées, sur les diverses parties des Mathématiques, qui sont analogues à la guerre. » S'il veut, après cela, » *dit M. Belidor*, donner dans » toutes les autres Sciences étran- » gères à sa profession, quoique » dépendantes des Mathématiques, » il ne fait que décorer son esprit, » sans se rendre plus utile à l'Etat, » qui ne peut tirer aucun secours » de ces vérités sublimes, destinées » plutôt à faire briller le génie » dans une assemblée de Savants, » qu'à rendre des services impor- » tants au Prince dans des occa- » sions dangereuses. «

On peut assûrer que tout Elève du Génie & de l'Artillerie, qui saura bien le Livre de M. Belidor, pourra devenir très-habile dans sa profession ; & qu'il sera même très-avancé dans celle de Mathématicien, considérée en général. Nous ne prétendons pas faire ici l'Analyse suivie de cet Ouvrage déja si connu ; nous ne devons qu'en donner une idée sommaire, & remarquer ce qui rend cette nouvelle Edition préférable à la premiére & à toutes celles qui l'ont suivie.

L'Auteur partage sa matière en seize Livres : ce qui est un peu différent du plan qu'il avoit tracé pour sa premiére Edition : celle-ci présentoit dix Parties, dont la premiére comprenoit seule huit Livres ; tandis que les neuf autres Parties n'étoient distribuées qu'en Propositions & quelquefois en Chapitres. Le nouveau Plan est plus

uniforme ; & il a auſſi plus d'étendue, parce que l'Auteur fait de temps en temps des Additions conſidérables à ſon Ouvrage. Nous pourrions indiquer, à quelques lignes près, toutes ces améliorations, ou même toutes les différences de la nouvelle Edition d'avec les précédentes. Nous avons comparé tout, les définitions, les théorêmes, les corollaires, les problêmes, les applications diverſes des principes aux uſages de l'Artillerie & du Génie. Nous n'avons pas même oublié les retranchements, en très-petit nombre, qu'a fait M. Belidor, dans quelques-uns de ſes détails, tantôt parce qu'il a voulu ne rien dire d'inutile, & tantôt parce qu'il a cru devoir s'énoncer autrement.

Ne parlons cependant que des Additions les plus importantes, il s'en trouve dans preſque tous les XVI. Livres que comprend ce

Volume. Et d'abord nous y remarquons une Notion claire & précise des avantages que procure l'indétermination des Lettres, pour généraliser les démonstrations : c'est le fondement de l'Arithmétique par Lettres & de l'Algèbre. A cette occasion, l'Auteur observe que les signes de l'Arithmétique sont bien déterminés, par rapport aux différentes sortes d'unités, (le nombre 7, par exemple, ne spécifie pas plus sept hommes que sept chevaux *) mais qu'ils ne sont jamais indéterminés à l'égard du nombre d'unités, (ce même nombre sept ne peut jamais signifier que la répétition faite sept fois de l'unité.) D'où M. Belidor conclut la grande utilité des lettres de l'Alphabet, qui sont indéterminées tant pour l'espèce que pour

* C'est l'exemple dont se sert l'Auteur.

le

le nombre : ce qui est bien évident, puisque la lettre *a*, par exemple, peut aussi-bien signifier des chevaux que des hommes, & aussi-bien le nombre vingt que le nombre sept.

On suppose à la vérité que ceux qui étudieront cet Ouvrage, seront déja instruits des quatre premiéres régles de l'Arithmétique ; mais comme ils pourroient ne pas savoir la maniére de pratiquer la multiplication, lorsque le multiplicateur & le multiplicande sont (chacun) des nombres compléxes, l'Auteur explique la méthode de faire cette opération par le secours des parties aliquotes : ce qui lui donne lieu d'établir déja des Notions précises sur ce qu'on appelle parties *aliquotes* & parties *aliquantes*: Notions qui influent dans toute la doctrine des Proportions ; & c'est ainsi qu'un habile homme ne craint pas d'insister sur les premiers élé-

mens des choses pour préparer des connoissances plus relevées. Ainsi encore M. Belidor ajoûte tout de suite la théorie & la pratique des fractions décimales, pour mettre déja les Elèves en voie de connoître la construction de ce qu'on appelle *Tables des Sinus.*

Enfin ce premier Livre est enrichi du calcul des Exposants, Article tout-à-fait nécessaire aux opérations algébriques : il abonde en pratiques pour l'extraction des racines, tant quarrées que cubiques, soit en nombres, soit en algèbre ; & les démonstrations portent la lumière sur ces détails qui manquoient, en tout ou en partie, dans les Editions précédentes.

Le second Livre comprend ici 70 pages, au-lieu de 22 qu'on y comptoit ci-devant. M. Belidor a cru devoir insister beaucoup sur les proportions & progressions, sur la résolution analytique des

problêmes du premier & du second degré, sur la nature des Logarithmes, sur leurs usages & sur la manière dont les Tables logarithmiques ont été faites. On sait combien les Logarithmes sont utiles aux Ingénieurs dans les opérations de Trigonomètrie, sur-tout quand il s'agit de déterminer des distances inaccessibles. Cette partie manquoit à ce Cours de Mathématique ; on la place ici dans son ordre naturel après les rapports, proportions & progressions.

Le 3^e Livre commence à traiter de ce qui concerne la Géomètrie, & d'abord il est question des lignes & de leur position entre elles. M. Belidor ajoûte quelques définitions & quelques problêmes, avec une notion toute élémentaire, mais extrêmement utile, sur ce qu'on appelle *degré* dans un cercle. » Il ne faut pas s'imaginer,

» *dit-il*, que degré soit une gran-
» deur fixe & absolue; mais au
» contraire c'est une quantité va-
» riable, selon les différents cer-
» cles, quoique constamment la
» même, par rapport à chacun en
» particulier dont chaque degré
» est la 360^e^ partie : d'où il est
» aisé de conclure qu'un grand
» cercle a des degrés plus grands
» que ceux d'un petit : il en est
» de même des minutes, des se-
» condes « &c. Quand on a instruit
les autres, on sait que tout arrête,
tout fait ombrage dans les com-
mencements; par cette raison,
l'Auteur n'a point regardé comme
une bagatelle, l'observation qu'on
vient de voir, il l'a mise au nom-
bre des attentions qu'on doit avoir
pour des Elèves qui marchent
dans une route semée d'épines.

Le 4^e^ Livre embrasse la doc-
trine des Triangles & des Parallè-
logrammes. L'addition la plus

considérable qu'on y remarque ; est au sujet du quarré de l'hypothénuse égal à la somme des quarrés des deux autres côtés. L'Auteur forme trois démonstrations sur cet objet qui fit tant d'honneur à Pythagore.

Dans le 5^e^ & le 6^e^ Livre qui traitent du cercle, de ses propriétés, de sa mesure, des polygones inscrits & circonscrits au cercle, notre nouvelle Edition est toute conforme aux anciennes, mais le 7^e^ Livre présente des augmentations très-remarquables, entr'autres deux théorêmes curieux, l'un sur le rapport de deux triangles qui ont un angle égal compris entre côtés inégaux ; l'autre sur la maniere de trouver l'aire d'un triangle, dont on connoît les trois côtés. La démonstration de ces deux théorêmes est très-simple.

Nous ne voudrions pas non plus passer sous silence une exposition

claire & instructive de la route qu'Archimède a suivie, pour découvrir que le rapport du diamètre à la circonférence est, à peu-près, celui de 7 à 22. » Archimède inscrivit à un cercle un » polygone de 96 côtés, & circonscrivit au même cercle un » polygone semblable d'un pareil » nombre de côtés ; il calcula ensuite par les propriétés des lignes » ou des cordes de cercle, la longueur d'un des côtés de chaque » polygone, dont il trouva par » conséquent le contour, en multipliant le nombre trouvé par 96. » Ayant donc supposé que le diamètre du cercle étoit l'unité, il » trouva que le périmètre du polygone inscrit étoit plus grand » que $3\frac{10}{71}$ du diamètre, & que celui » du polygone circonscrit étoit » moindre que $3\frac{10}{70}$ ou 3 & $\frac{1}{7}$, d'où » il faut conclure que la circon- » férence, qui est nécessairement

» entre ces deux contours, est
» aussi à plus forte raison plus
» grande que $3\frac{10}{71}$, & moindre que
» 3 & $\frac{10}{70}$: ainsi le diamètre du
» cercle étant 7, il faut nécessaire-
» ment que la circonférence soit
» plus grande que 21 & moindre
» que 22, qui vaut trois fois le
» diamètre & $\frac{1}{7}$, de manière que
» cette même circonférence est
» beaucoup plus proche de 22
» qu'elle ne l'est de 21. «

Dans le Livre 8e, on passe à la Théorie des solides ou des corps, & les définitions relatives à ce sujet sont beaucoup mieux développées dans cette Edition, qu'elles ne l'étoient dans celle de 1725 & dans les suivantes. On trouvera pareillement ici quelques nouvelles remarques, quelques corollaires ajoûtés; & il en est, à peu-près de même pour le 9e Livre, qui explique les principales propriétés des Sections coniques: ma-

tière importante, parce qu'elle tient à la Théorie du jet des bombes, & au toisé des voûtes.

Rien ne doit être plus familier à l'Ingénieur que la Trigonométrie rectiligne & la Pratique du Nivellement. On parle de ces deux choses dans le dixième Livre, qui enseigne à cette occasion l'usage des Tables de Sinus, de Tangentes, de Secantes, la Théorie du calcul des Triangles, l'Art de mesurer les hauteurs & les distances inaccessibles ou accessibles &c. L'Auteur donne des problêmes nouveaux sur la manière de déterminer ces hauteurs ou distances. Cette Addition, qui est de 5 ou 6 pages, mérite une attention particulière.

On a, dans l'onzième Livre, un Traité du Toisé en général, avec la manière de faire le calcul du toisé des Plans, des Solides & de la Charpente : Pratiques sur

lesquelles on consulte presque toujours les Ingénieurs, quand il s'agit de construire ou de réparer des fortifications. Nous avons remarqué très-peu de changements ou d'additious dans ce Livre. Mais dans le douzième, où l'on applique la Géomètrie à la mesure des superficies & des solides, il y a une Addition fort belle sur le Toisé de la superficie des voûtes. Les notions & distinctions des diverses sortes de voûtes se trouvent en cet endroit, & rendent ce Livre utile, non-seulement aux Élèves du Génie militaire, mais encore aux jeunes Architectes.

Tout le 13e Livre est intéressant par les usages relatifs à la Géodésie ou *division des champs*, mais plus particulièrement encore par les détails où entre l'Auteur sur le compas de proportion : il en explique la construction, les parties, les rapports, les usages.

Ce Livre diffère de ce qu'on avoit, dans la premiére Edition, par une formule très-simple, au moyen de laquelle on pourra trouver le nombre des boulets ou des bombes rangés en piles, soit que ces piles soient disposées en forme prismatique, soit qu'elles se trouvent en pyramide quarrée ou en pyramide triangulaire.

L'objet du 14e Livre est d'expliquer les régles du jet des bombes, & pour y procéder méthodiquement, l'Auteur expose d'abord les définitions qui concernent la vîtesse, le mouvement, le choc des corps ; ensuite les belles découvertes de Galilée sur la chûte des Graves &c. Les Additions faites dans ce Livre, sont semées çà & là : chacune d'elles est courte. Une des plus longues est la digression, qui se trouve à la page 511, *sur les variations de la pesanteur*. On y rappelle le principe de

Newton, touchant la diminution de pesanteur, en raison inverse des quarrés des distances, c'est-à-dire diminution d'autant moindre qu'il y a plus de proximité, & d'autant plus grande que la proximité est moindre. Il faut voir la démonstration très-claire que donne l'Auteur en partant du principe de M. Newton. Il avoue que ceci est une sorte de hors-d'œuvre, par rapport à sa question, qui est *le jeu des bombes*; mais *ces vérités*, dit-il, *sont trop belles, pour qu'il soit permis à un homme de science de les ignorer*.

Les machines occupent le 15e Livre qui est fort détaillé. Après les définitions & les propositions générales, vient la Théorie du Plan incliné, du Lévier, de la Roue dans son Essieu, de la Poulie, du Coin, de la Vis, des machines composées, comme Rouet denrées, Cric, Vis sans fin &c. Les

additions & changements faits dans ce Livre, consistent sur-tout dans la tournure du prélude ou préambule, & dans le développement des définitions.

Le Préambule du 16e Livre, qui a aussi pour objet l'*Hydrostatique*, ou les fluides, est aussi changé en mieux. On trouvera, dans ce Livre, des Additions çà & là, & un Traité de 14 ou 15 pages, sur le cours des rivières & sur le choc des fluides en mouvement contre les surfaces des corps qu'elles rencontrent. Ce morceau est neuf & très-bien fait. Enfin tout le Volume est terminé par un Discours sur la nature & les propriétés de l'air, pour servir d'introduction à la Physique, & pour faciliter l'explication des effets produits par les machines hydrauliques. Ce Discours est aussi dans les Editions précédentes.

Nous le répétons en finissant;

on verra que notre Extrait est plutôt une Nomenclature qu'une Analyse ; mais nous avons cru 1° devoir spécifier les caractères de préférence que porte cette nouvelle Edition sur les premiéres. 2° Ne devoir qu'inviter les Elèves du Génie, de l'Artillerie, de l'Architecture, & en général des Mathématiques à profiter d'un Ouvrage si clair, si plein, si instructif, si propre à donner entrée dans toutes les parties des Sciences exactes. Nous ajoûtons que les Planches sont belles, & que l'Edition est soignée.

ARTICLE XLVII.

DE L'ORIGINE DU MAL, ou examen des principales difficultés de Bayle sur cette matière &c. Dédié à MONSEIGNEUR LE DAUPHIN. Par M. le Vicomte d'Alès. (Deux Tomes *in*-12. le premier de 224 pages, le second de 210.) *A Paris, chez Duchesne, Libraire, rue S. Jacques, &c.* M.DCC.LVIII.

PENDANT que le zèle de la Foi s'affoiblit dans un certain monde, il est consolant pour tous les vrais Chrétiens, de voir qu'il y a toujours des maisons distinguées, où l'amour du Christianisme se conserve comme le plus précieux héritage.* M. le

* René d'Alès, un des Ancêtres de l'Auteur, après avoir écrit, pour rame-

Vicomte d'Alès se glorifie encore plus de cet avantage que de son ancienne extraction. Surpris & indigné *de ce qu'on se fait une gloire d'attaquer une Religion qui, à tous les caractères de Divinité, joint ceux qui sont les plus propres à faire le bonheur des hommes & à affermir les Empires*, il entreprend de repousser ces attaques en démontrant la plus forte batterie que la Philosophie Antichrétienne ait jamais élevée

---

ner les Protestans, un petit Traité qu'il dédia à Henri le Grand, fut tué près de Beziers en combattant pour ce Prince contre la Ligue. Jacques d'Alès, fils de Pierre, Gentilhomme de la Chambre de Louis le Grand, étant chargé de présider aux Assemblées Provinciales encore permises aux Huguenots, eut le bonheur de contribuer à la conversion de plusieurs par des conférences & des écrits qui lui attirerent l'estime de MM. Bossuet & Pelisson &c.

contre nos Autels. Il exécute ce dessein avec un fonds de capacité, une force de raisonnement & une finesse de Logique, qui feroient honneur aux plus doctes Théologiens. En marchant au milieu des systêmes qui partagent les Ecoles, il marque le fort & le foible de ces systêmes, il en découvre les défauts & les vices sans respect humain : en les vengeant de quelques reproches injustes, il ne leur épargne aucun de ceux qu'ils méritent : il ne soûtient qu'une cause qui doit leur être commune, &, pour sa défense, il n'emprunte aucune des armes qui leur sont particulières. Les idées systématiques ne sont guères que des entraves qui gênent & embarrassent les principes généraux. En isolant ces principes, en les séparant des opinions singulières, l'Auteur les a trouvés plus suffisants, plus puissants, à mesure qu'ils recou-

vroient leur légitime indépendance. Ainsi, en creusant plus librement dans ces principes, en les épurant de tout alliage étranger, il y découvre des veines fécondes, qui fournissent au-delà de ses besoins, sans qu'aucune vérité en souffre la moindre atteinte.

L'origine du mal a toujours été une espèce de lieu commun, d'où les Philosophes impies ont tiré leurs arguments les plus spécieux contre la Religion. Bayle les a tous recherchés avec soin, rassemblés avec art, maniés avec adresse & tournés en mille façons différentes : par sa manière pleine d'artifices & de malignité, il a enchéri sur tous les anciens Agresseurs de la Providence & du Christianisme; & tous les Incrédules modernes, ses Disciples, ne sont que les très-petits échos de ce grand Sophiste. On va voir que ses Sophismes

n'ont ni ébloui, ni séduit l'Auteur de l'Ouvrage, dont nous faisons l'annonce & dont nous rassemblons plutôt quelques traits que nous n'en promettons l'Analyse entière.

Il s'agit d'abord *des désordres physiques.* Les monstres qui défigurent la nature, les troubles qui dérangent ses opérations, les besoins que souffrent les habitans de l'univers, les maux qui les affligent, sont autant de phénomènes dont se prévaut la Philosophie Antichrétienne de Bayle, pour soûtenir ou pour insinuer par-tout qu'il n'y a aucun dessein, aucun ordre, aucune fin dans les ouvres & dans le cours de la nature, & que tout l'univers est par conséquent l'Ouvrage d'un hazard aveugle, ou d'une nécessité bizarre. Sans entrer dans tous les détails physiques où descend notre Auteur, pour détruire ces

triviales observations ; sans insister sur la violence qu'on fait au bon sens pour en tirer ces conséquences impies, tout cet échaffaudage croule devant cette réflexion aussi judicieuse que profonde : *Otez le dessein, rien n'est bien, rien n'est mal : où il n'y a point de dessein, il n'y a ni ordre, ni désordre.* Dans le cours de la nature, dans l'assemblage, dans l'harmonie de ses phénomènes, ne voit-on pas assez de dessein & d'ordre, de moyens & de fins ? Le rapport incontestable de ces moyens & de ces fins, n'est-il pas la plus évidente démonstration d'un Etre intelligent, dont la sagesse a formé le plan de l'univers, dont la Puissance l'a exécuté, & dont la Providence l'entretient & le gouverne ? S'il y a quelques phénomènes qui paroissent peu consonants ou même discordants, sont-ils assez nombreux, assez fréquens,

assez considérables pour entrer en conflit avec tous les autres, pour en détruire le concert, pour résister aux conclusions qui en sortent & qui établissent le dogme de la Providence? La singularité, la rareté de ces phénomènes irréguliers, qui les fait nommer des *monstres*, tant ils sont reconnus pour extraordinaires, ne déposent-elles pas hautement pour le dessein du total & pour le rapport des parties qui le composent? D'ailleurs, *demande l'Auteur*, « ce » dessein le connoissez-vous?... » Vous ne regardez qu'un coin » d'un grand & magnifique ta- » bleau, & vous voulez juger de » toute son ordonnance?... Placé » dans un coin du monde, habi- » tant d'un grain de sable dont » vous ne connoissez pas la sur- » face, vous voulez juger de toutes » les parties qui composent l'uni- » vers, de leurs rapports mutuels,

» de leur perfection & de leur uti-
» lité &c. «

Le sentiment des besoins avertit d'y pourvoir & en fait découvrir les moyens : les maux de la vie, selon M. de Voltaire même, ne *font souhaiter la mort qu'à peu d'hommes* : les douleurs qu'on souffre *pendant cet instant passager qu'on nomme la vie*, sont des *moyens d'acquérir un bonheur éternel.* En un mot, continue cet Auteur, nullement suspect aux Partisans de Bayle, *dans le systême qui admet un Dieu, on n'a que des difficultés à surmonter, & dans tous les autres on a des absurdités à dévorer.* Disons de plus que le Christianisme donne seul des solutions si satisfaisantes à toutes ces difficultés, qu'en dernier ressort elles se tournent en faits qui se lient avec les dogmes de l'Evangile, & qui, loin de les obscurcir, en démontrent la vérité.

On aura souvent occasion de s'en convaincre dans la lecture de l'Ouvrage que nous annonçons. Passons maintenant aux *désordres* moraux, dont l'origine, la permission & ses suites ont fourni à Bayle cette forêt d'argumens qu'il eut crû moins insolubles, s'il se fût autant appliqué à les résoudre qu'à les entasser & à les fortifier.

Par-tout, *dit Bayle*, des Prisons & des Hôpitaux, des Gibets & des Mendians. L'Histoire n'est qu'un recueil des crimes & des infortunes du genre humain; donc l'homme est par-tout méchant & malheureux. La souveraine Sainteté peut-elle produire une créature criminelle? La souveraine Bonté peut-elle produire une créature malheureuse? La souveraine Puissance, jointe à la Bonté infinie, ne comblera-t-elle pas de biens son ouvrage? Un principe infini

ment bon & ſaint nous auroit créés, non-ſeulement ſans aucun mal actuel, mais auſſi ſans aucune inclination au mal : pourquoi n'auroit-il pas créé l'homme auſſi déterminé par ſa conſtitution au bien moral qu'au bien phyſique ? Voyons comment M. le V. d'Alès réſout ces arguments ſi injurieux à la Providence, qu'ils ne vont à rien de moins qu'à en anéantir toute idée.

1°. Le monde eſt-il donc un champ où il ne germe aucune vertu, où il ne croît aucun bien ? Sur ſon théâtre, dans l'eſpace de tant de ſiècles, l'Hiſtoire ne produit-elle aucun perſonnage dont le rôle ait été heureux ou vertueux ?

2°. Nous ne ſommes pas plus portés au mal entant que mal, dans l'ordre moral que dans l'ordre phyſique ; mais dans l'un & l'autre ordre, le mal ſe cache ſouvent

ſous l'apparence du bien, & nous ne ſommes pas toujours aſſez en garde contre ces ſortes d'illuſions. Environnés de biens particuliers qui ne ſont que des moyens de nous conduire au bien général, que des échelons où le fini ſert de degré pour monter à l'infini, nous nous arrêtons, nous nous repoſons ſur ces degrés, nous nous y fixons. Ainſi le moyen nous fait oublier la fin, & il en prend la place. Au reſte, comme l'obſerve M. le Vicomte d'Alès; le penchant que nous avons vers les biens phyſiques, n'eſt pas une *motion* auſſi *infaillible*, ni auſſi *invincible* que Bayle le ſuppoſe. Ce n'eſt qu'un inſtinct dont la raiſon eſt le guide naturel: elle ne ceſſe de l'être qu'en ſe laiſſant aveugler par les illuſions que cet inſtinct produit & multiplie. Les erreurs de l'un & de l'autre ſont une ſuite non de notre liberté,

mais

mais du mauvais uſage que nous en faiſons, avec le pouvoir d'en faire un bon uſage.

Sans faire à la nature aucun procès injuſte, M. le Vicomte d'Alès ne fait aucune grace au déſordre des paſſions. La raiſon a ſur elles un empire, & des ſecours pour l'exercer ; c'eſt donc à elle d'en calmer les émotions, & d'en régler les mouvements. Sans la raiſon, l'homme ſeroit une machine dépourvuë de ſentiment : ſans les paſſions, la raiſon n'auroit aucune victoire à remporter : ſon mérite en ce monde eſt de les aſſervir, ſa récompenſe dans l'autre ſera d'en être affranchie : l'ordre eſt la loi gravée en caractères immuables dans la conſcience : loi vivante que cet oracle intérieur révèle & intime conſtamment, ſans que les paſſions puiſſent jamais en étouffer abſolument, ni corrompre la voix domeſtique.

Facultés, secours, lumières, sentiments, rien ne manque donc à l'homme pour connoître & remplir, malgré les passions, ses devoirs naturels. Ces principes vengent & justifient la Providence : loin de les fronder, Bayle & ses Disciples font profession de les respecter, ils en mandient même le suffrage, parce qu'ils n'oseroient contester à la raison tous ses droits. Mais la portion qu'ils en voudroient sauver, suffit à M. le Vicomte d'Alès pour les réduire à l'absurde qu'ils tâchent d'éviter : il leur démontre avec la plus pure évidence, qu'ils ne sauroient la sauver sans perdre tout ce qu'ils voudroient gagner : ainsi c'est entre tout ou rien qu'ils ont à se décider.

M. le Vicomte d'Alès *avance ici que les passions sont une partie essentielle* (de notre constitution) *dans l'état où nous sommes*,

triviales observations ; sans insister sur la violence qu'on fait au bon sens pour en tirer ces conséquences impies, tout cet échaffaudage croule devant cette réflexion aussi judicieuse que profonde : *Otez le dessein, rien n'est bien, rien n'est mal : où il n'y a point de dessein, il n'y a ni ordre, ni désordre.* Dans le cours de la nature, dans l'assemblage, dans l'harmonie de ses phénomènes, ne voit-on pas assez de dessein & d'ordre, de moyens & de fins ? Le rapport incontestable de ces moyens & de ces fins, n'est-il pas la plus évidente démonstration d'un Etre intelligent, dont la sagesse a formé le plan de l'univers, dont la Puissance l'a exécuté, & dont la Providence l'entretient & le gouverne ? S'il y a quelques phénomènes qui paroissent peu consonants ou même discordants, sont-ils assez nombreux, assez fréquents,

répond que Dieu ne nous donne aucune faculté que pour faire le bien : ſi nous nous ſervons de nos facultés pour faire le mal, c'eſt un abus des dons de Dieu. Nous n'en devenons coupables que contre ſon intention.

Mais ſi Dieu ne fait que permettre le péché, comment le prévoit-il ? demande Bayle. Dieu, *répond l'Auteur*, défend de commettre le péché, donc il ne fait que le permettre ; mais il ne l'en prévoit pas moins. Pour expliquer le comment de cette prévision, les Ecoles ont imaginé différents ſyſtêmes, dont on trouve ici l'Analyſe & la Critique : tous peuvent être faux ſans que la preſcience en ſouffre. Cet attribut eſt pour nous un myſtère dont la vérité eſt démontrée : ſi ſa nature nous étoit dévoilée, il ne ſeroit plus un myſtère. La liberté de nos actes humains eſt auſſi ſûre que s'il n'y

avoit point de prefcience divine; la prefcience de Dieu eft auffi infaillible que s'il n'y avoit point de liberté humaine. La prefcience ne tombe pas moins fur la liberté que fur la fubftance de nos actes: ainfi entre la prefcience divine & la liberté humaine, on ne fauroit fuppofer aucune oppofition. Dans la nature, s'il n'y avoit que des agens néceffaires, Dieu feul pouvant être l'Auteur des principes & des loix qui néceffiteroient ces agens, fa prefcience n'auroit alors rien de myftérieux, ni même de fort merveilleux. Mais s'il y a des agens libres, comment la prefcience de Dieu atteint-elle la liberté de leurs actes? c'eft-là le myftère: pour être inexplicable à notre intelligence, il n'en eft pas moins certain. Combien d'autres vérités, dont nous fommes sûrs, fans en connoître la liaifon? On en donne ici des exemples en

faveur de ceux qui seroient assez novices dans les sciences pour en avoir besoin. La prescience a toujours été une source des plus fécondes en difficultés sur la question qu'on agite en cet Ouvrage : notre Auteur les résout très-bien, à mesure qu'elles se rencontrent en son chemin. Le XV^e^ Article de son second Volume ne roule que sur cette matière : il y est invinciblement démontré contre les Sociniens, qu'on ne sauroit refuser à Dieu sa prescience sans le dépouiller de ses principaux attributs, tels que sa providence, sa sagesse, sa puissance, son immutabilité, sa félicité &c.

En qualité de cause universelle, Dieu influe dans toutes nos déterminations ; ainsi quand elles sont vicieuses ; son influence n'y regne pas moins que quand elles sont vertueuses : d'où s'ensuit, selon Bayle, que Dieu a toujours part

au mal qui en fait le vice, comme au bien qui en fait le mérite. M. le Vicomte d'Alès trouve cette objection embarrassante pour les partisans de la prémotion physique, & insoluble dans le systême qu'a imaginé l'Auteur du Livre de l'*Action de Dieu sur la créature*. Les principes de Mallebranche sont ici l'asyle où notre Auteur se retranche ; mais en s'y établissant, il a eu la sage précaution de combler un vuide, dont Mallebranche n'a pas assez senti l'inconvénient : c'est cette *négation d'acte*, ce *repos* où se termine le mouvement de la créature, quand, cessant de suivre l'impression qui la pousse vers le bien infini, elle s'attache à des biens finis. Nous croyons que l'Auteur eût encore pu, avec avantage, renoncer à ce *mouvement imprimé* par le Créateur à la créature raisonnable vers le bien en général, & le regarder

non comme une motion actuelle & particulière, mais comme une tendance générale, comme un appétit naturel aux intelligences créées: pourroient-elles ne pas désirer d'être heureuses dès qu'elles se sentent capables de le devenir?

Revenons à la réponse qu'on donne ici à la difficulté proposée. Le vice d'une action ne consiste que dans un défaut de conformité avec la loi qui doit en être la régle: cette loi n'est que *l'ordre*: par la perfection de son être, Dieu ne sauroit avoir la liberté de s'en écarter; la créature n'en a le pouvoir que par l'imperfection de sa nature. Le rapport moral, qui fait le vice d'une action libre, n'est qu'un rapport négatif, qu'un défaut de convenance avec la loi: dans un acte humain, le vice moral n'est donc pas une qualité qui existe, mais une qualité qui y manque: la cause physique & libre

n'eſt en défaut que pour n'avoir pas imprimé cette qualité à ſon acte. Le vice moral d'une action humaine n'eſt donc point le produit d'aucune influence phyſique.

Cela ſuppoſé, dira-t-on, dans la malice de ſes actes, le pécheur n'influe pas plus que Dieu : il en eſt donc auſſi innocent que Dieu même. Illation fauſſe, s'il en fut jamais, répondra notre Auteur. N'eſt ce donc pas à ſon eſcient & de ſon plein gré, *ſciens & volens*, contra la défenſe, l'intention & l'inſpiration de Dieu, que ce pécheur conçoit une détermination contraire à la Loi divine ? Cette détermination n'eſt-elle pas un abus criminel des facultés & des ſecours que Dieu lui donne pour de meilleures fins ? Les dons de Dieu deviennent entre ſes mains des inſtruments d'iniquité. D'où il réſulte que Dieu n'a fait que donner à l'homme le domaine de

ſes actes, & que le ſeul abus que l'homme fait de ce domaine ou de ſa liberté, a introduit dans le monde, & y entretient le regne du péché.

» Tout ce qui vient de Dieu » (dans nos déterminations) eſt » donc bon, *conclut notre Auteur*, » ce qu'il y a de mauvais, vient » uniquement de nous. Pour éclair- » cir davantage cette matière, ſup- » poſons que Dieu ayant imprimé » à des atômes quelconques un » mouvement en ligne droite, avec » la liberté de le diriger de quel » côté ils voudront, leur ait ce- » pendant preſcrit de ſe mouvoir » en forme de quarré, ou paral- » lèlement à eux-mêmes ; ſuppo- » ſons encore que ces atômes, au- » lieu de ſuivre les ordres de Dieu, » abuſent de leur liberté, mettent » des obſtacles continuels à la di- » rection de leur mouvement en » ligne droite, & décrivent par

» conséquent des lignes circulai-
» res, au-lieu des parallèles qu'ils
» devoient suivre. Il est évident
» que, dans cette hypothèse, le
» mouvement qui vient de Dieu,
» est physiquement bon, & relati-
» vement conforme à l'ordre ; mais
» la direction qui vient des atô-
» mes, soit positivement, soit par
» les obstacles qu'ils mettent au
» mouvement en ligne droite, est
» seule défectueuse. Nous sommes
» ces atômes, les impressions que
» nous recevons de Dieu, & la
» liberté qu'il nous donne, n'ont
» rien que de bon : l'usage seul
» que nous en faisons, est quel-
» quefois mauvais &c. «

En donnant la liberté, Dieu, *selon Bayle*, a dû en prévoir l'abus & les suites qui sont affreu-ses pour tant d'hommes destinés à un malheur éternel, & pour Dieu lui-même forcé de les condamner à ces tourments interminables.

Comment une Bonté, une Sainteté infinie a-t-elle pû faire un présent si funeste aux intelligences qu'elle a tirées du néant ?

La liberté existe, *répond M. le Vicomte d'Alès :* ainsi tous les arguments qui en attaquent l'existence, sont frivoles. Attribuer, avec les Manichéens, son existence à deux principes contraires, c'est, de l'aveu de Bayle & de ses partisans, une *absurdité* insoûtenable. La mettre, comme l'a fait du Plessis-Mornai, malgré ses préjugés Protestants, au nombre de ces attributs, qui entrent essentiellement dans l'appanage de l'humanité, ce seroit dès-lors en justifier l'existence & la nécessité, & par conséquent anéantir tous les arguments qui la combattent, quelque pressants qu'ils puissent paroître. Mais si la liberté n'est point une propriété de l'essence humaine, si elle n'est entrée dans la constitu-

tion actuelle de l'homme, que comme un simple élément du systême que Dieu a choisi, dès-lors il conste par le fait, par l'existence même de la liberté, qu'elle ne répugne ni à la Bonté, ni à la Sainteté divine; & comme ici le fait & le droit sont inséparables, comme Dieu ne doit, ni ne peut choisir aucun systême, où il entre le moindre élément qui blesse aucun de ses attributs, il s'ensuit que l'existence de la liberté n'a rien d'incompatible avec ses perfections infinies : ils ne sauroient donc être solides, quelque imposants qu'ils paroissent, tous ces arguments d'où l'on tenteroit d'inférer cette incompatibilité. L'existence & toutes les conséquences de la liberté humaine se concilient donc avec la Bonté & la Sainteté divine. Il y a donc un moyen qui les concilie; & quelque inaccessible & incompréhensible qu'il soit à nos

lumières, il n'en eſt pas moins certain & indubitable à notre raiſon. M. le Vicomte d'Alès eût pû en reſter là : couvert de ce bouclier impénétrable, il eût défié tous ſes adverſaires. Il s'avance contr'eux ; tâchons de le ſuivre.

C'eſt la liberté, *dit-il*, qui diſtingue l'homme des agens brutes que la néceſſité domine : c'eſt elle qui, dans l'ordre ſurnaturel, coopère avec la grace, & de-là réſulte un mérite de choix, un mérite de préférence, dans les hommages que la créature raiſonnable rend à Dieu. Suppoſez un hommage qui n'eſt pas libre ; dès-lors ce n'eſt pas la créature prévenue & ſecourue, qui honore Dieu ; c'eſt Dieu ſeul qui s'honore dans la créature : elle n'eſt plus entre ſes mains qu'un inſtrument ſans action proprement dite, & par conſéquent ſans mérite. Or la ſainteté de Dieu, (ni aucune de ſes autres

perfections) a-t-elle aucun droit qui s'oppose au seul don, au seul bienfait capable de mettre l'homme en état de glorifier Dieu par des hommages méritoires ? Si, par la faute de l'homme, ce don précieux est devenu pernicieux, mettez, *dit l'Auteur*, dans la même balance, la *somme des hommages libres qui honorent Dieu*, & la *somme des désordres* qui l'offensent : entre les mains de Dieu, le poids des hommages l'emportera sur celui des offenses. Un seul adorateur sincère qui eût mérité l'amour & les récompenses de son Dieu, en sera-t-il privé par égard pour un million de prévaricateurs, qui n'ont mérité que la haine & les vengeances de leur Créateur ? Quand il jugera ses créatures, sa bonté ne doit-elle pas plus s'intéresser au bonheur du serviteur fidèle, qu'au malheur du serviteur infidèle ? Pour des

ingrats qui jusqu'au dernier soupir, n'ont fait qu'abuser des dons de Dieu, sollicitera-t-elle un pardon dont ils sont si indignes ? Les arrachera-t-elle à une justice qui ne peut avoir que des supplices à leur décerner ? Dieu préférera-t-il les intérêts de ces coupables aux droits de sa justice qu'ils ont bravée ? Quelle idée avons-nous donc de la Bonté divine, si nous la croyons aussi propice au crime qu'à l'innocence ? En un mot, hors du systême de la liberté point de combats, point de victoires, point de sacrifices méritoires devant Dieu : or tout systême, où le mérite se place, n'est-il pas toujours plus glorieux à Dieu que tout systême d'où le mérite est exclus ?

Je ne sais quelle illusion (fruit peut-être de l'amour propre) nous rend plus sensibles aux intérêts de l'humanité coupable qu'aux droits

de la divinité outragée; mais au tribunal d'une raison qui s'épure & qui réfléchit, Dieu jugeant en Dieu, n'a pour ses amis que des graces & des faveurs, pour ses ennemis que des rigueurs & des châtiments : voilà où nous ramenent essentiellement les idées de l'ordre qui sont la régle éternelle & invariable des jugements divins. Ainsi, en reprenant la chaîne de ces vérités, on peut les réduire à ce sommaire. Par le don de la liberté & des secours offerts à notre foiblesse, Dieu nous a mis en état d'opérer notre salut : quand l'homme se perd, ce n'est donc pas Dieu qui manque à l'homme, c'est l'homme qui se manque à lui-même & à son Dieu. Sous tout autre regne que sous celui de Dieu, si une pareille œconomie pouvoit regler le destin des sujets, en est-il un seul qui fût tenté d'en murmurer, ou plutôt qui ne se crût pas obligé de s'en

outragent, pouvoient demander leur pardon, plutôt que leur punition, à sa justice qu'ils ont bravée; comme si leur bonheur devoit être plus cher à Dieu que les Loix de l'ordre qu'ils ont librement violées!

Voilà où aboutissent tous ces systêmes, tous ces Sophismes qu'on fabrique, pour ne pas reconnoître que, dans le monde, l'origine du mal moral n'est que l'abus de la liberté; que cet abus est punissable aux yeux de Dieu comme aux yeux des hommes, & que Dieu, pour l'empêcher & s'en disculper, ne devoit à l'homme que des loix & des secours, des peines & des récompenses, proportionnées à son état & aux œuvres commandées.

Un père, *ajoûte Bayle*, qui exposeroit son fils à un danger, où il seroit sûr que cet enfant périroit, malgré le pouvoir qu'i

auroit d'y échapper; seroit-il excusable ? Il en seroit de même d'une mère qui ne prendroit pas plus de mesures pour mettre en sûreté l'honneur de sa fille. Cependant le systême de Providence que la Religion propose, est dressé sur ces modèles. Donc &c. Quelle comparaison, *s'écriera M. le Vicomte d'Ales*, dans ses principes ! La gloire & la félicité de Dieu dépendent-elles du parti que prennent librement ses créatures, comme le bonheur des pères & mères dépend de la conduite de leurs enfants ? A-t-il, comme ces chefs de famille, une loi & des intérêts qui l'obligent à prendre tout ce qu'il peut de précautions, afin de prévenir la perte ou la chute libre de ses créatures ? Doit-il déroger à sa souveraine indépendance pour les éloigner des écueils, dont, graces à sa bonté, ils pourroient se garantir ?

Le vice de ces comparaisons si spécieuses pour ceux qui ne veulent pas les approfondir, c'est qu'on y demande tout à Dieu & rien à l'homme; on oblige Dieu d'assûrer le succès de nôtre salut, on nous dispense d'en craindre la perte; on le charge d'en faire tous les frais, on nous en épargne tous les risques; on rend son indépendance comptable de tous les évènements, on tient notre dépendance quitte de toute précaution: n'est-ce pas là briser les liens légitimes de la créature, pour forger d'injustes chaînes au Créateur?

Ici l'Auteur passe en revuë les différents systêmes reçus dans les Ecoles, soit Catholiques, soit Protestantes, pour expliquer la manière dont Dieu influe dans nos actes libres: on sait que quelques-uns sont plus propres à grossir qu'à résoudre les difficultés que l'origine du mal fournit aux Philoso-

phes Antichrétiens contre la Providence. Après avoir réfuté l'horrible systême des *Supralapsaires* *, M. le Vicomte d'Alès apprécie tous les autres : en dernière Analyse, il réduit l'Optimisme de Leibnitz à une sorte de Spinosisme ; il ramene même l'Optimisme de Mallebranche, quoique plus mitigé, à celui de Leibnitz, parce que, malgré les intentions Orthodoxes du Métaphysicien François ; dans son hypothèse, Dieu n'est pas plus libre que dans celle du Métaphysicien Allemand. Nous invitons les Philosophes &

* L'opinion des Supralapsaires est que Dieu ne devant rien à ses créatures, a pû les créer pour les rendre malheureuses, & qu'indépendamment de tout péché, & avant celui d'Adam, il a pû arbitrairement les prédestiner, ou les réprouver sans aucun égard à leurs mérites.

les Théologiens à suivre l'Auteur dans ses discussions, ils y admireront la précision subtile, & la profondeur solide de son esprit & de son savoir. Il en résulte deux maximes qui sont fondamentales dans cet Ouvrage. La premiére, c'est que *Dieu, étant sa fin*, ne peut agir que pour lui-même, & que ses motifs d'agir ne peuvent être tirés que de son essence & de ses perfections : ainsi de tous les êtres qu'il peut créer, *aucun ne peut être sa fin*, ni même *le moyen unique* d'atteindre sa fin : à l'égard de Dieu, tous ces êtres sont des moyens égaux, dont le choix par conséquent lui est très-libre. La seconde est que Dieu, à la vérité, ne doit rien à ses créatures, mais qu'il se doit à lui-même, à tous ses attributs, de ne destiner ses créatures qu'à une fin qui réponde à la dignité de son être, & de ne les y conduire que par des moyens

dignes

dignes également de ses perfections, en sorte que, dans toutes les voies de sa Providence sur ses créatures, il ne peut y avoir rien de contraire, ni à aucun de ses attributs, ni au concert qui regne entre leurs rapports, dont l'harmonie ne sauroit être dérangée dans aucune hypothèse possible.

Ainsi dans les sublimes & justes idées que M. le Vicomte d'Alès se forme de Dieu & de sa Providence, rien de purement nécessaire, ni de purement arbitraire : tout ce que Dieu veut, tout ce qu'il ordonne, est bon & juste, non parce qu'il le veut & l'ordonne, mais parce qu'il ne peut rien vouloir, ni ordonner qui ne soit conforme à l'ordre éternel & immuable, ordre qui est sa loi nécessaire, sa régle *consubstantielle*, la racine & la forme essentielle de toute bonté & de toute justice. C'est en se conformant à cet ordre

que l'homme devient autant qu'il le peut, par imitation, ce que Dieu est par la nécessité de son être; qu'il se rend semblable à son Créateur; qu'il en achève par la grace l'image ébauchée par la nature; qu'il place dans son cœur, dans son amour, Dieu au-dessus de tout ce qui n'est pas Dieu; qu'il n'éleve, dans son estime, les autres êtres qu'autant qu'ils lui servent de degrés pour monter à Dieu sa dernière fin comme son premier principe. Malheur à l'homme, s'il se soustrait à cet ordre de Providence, si, en ne prenant pas dans Dieu le modèle de ses affections, il aime mieux se dégrader que s'annoblir, si, dans son cœur, la créature l'emporte sur le Créateur, l'instinct sur la raison, les passions sur la conscience &c. Dès-lors il tombe dans le désordre, & jusqu'à ce qu'il rentre dans l'ordre, il ne peut être que sous l'anathême du

vrai Dieu, qui, par ſa nature, eſt auſſi eſſentiellement ennemi du déſordre qu'ami de l'ordre.

Ainſi dans le monde, qui eſt l'ouvrage de Dieu, le déſordre moral n'a point d'autre origine que l'abus de la liberté : cet abus & ſes ſuites ne ſauroient être imputées qu'à l'homme : Dieu n'a muni notre liberté de ſecours, & armé notre conſcience de remords que pour le prévenir. Protecteur eſſentiel de l'ordre, il n'en révèle intérieurement, il n'en publie extérieurement les loix, il ne les fortifie par des promeſſes ſi magnifiques & des ménaces ſi terribles, que pour aider par des ſecours plus efficaces, & engager par des motifs plus puiſſants notre libre arbitre à l'obſervation de ces loix. La Loi Chrétienne n'eſt qu'un ſurcroît de graces & de moyens ſurnaturels, pour nous rendre plus ſaints & plus religieux par la Foi

de ses Mystères & par la perfection de son culte, où tout est de la part de Dieu prodige de miséricorde & de justice, puisque Dieu n'y a rien épargné pour proportionner la force de ses remèdes à la profondeur de nos plaies, & pour réparer notre malheur originel. Ainsi les principes qu'employe M. le Vicomte d'Alès, pour lever les difficultés que l'origine du mal a fait naître contre la Providence, sont des vérités si simples & si évidentes, que les premiéres conclusions qui en coulent, sont les premiers devoirs de la Morale & de la Religion, que ces vérités se lient immédiatement avec les dogmes du Christianisme : ainsi sa doctrine Théologique, ou sa Métaphysique Chrétienne triomphe de toutes les Philosophies Antichrétiennes, sans le secours de ces principes singuliers & litigieux, de ces opinions problématiques, de ces systêmes arbitraires, dont

la plûpart s'approchent trop de quelque erreur pour ne pas s'éloigner de la vérité.

Cet Extrait n'est qu'une légère exquisse des points où nous nous sommes arrêtés : les Articles où ils sont développés, sont chargés de preuves & de détails, où la plus saine Logique met en œuvre les matériaux de la meilleure Métaphysique. Tous nos Philosophes licencieux semblent se relever pour harceler l'Auteur dans sa course : avec son petit nombre d'excellents principes, il fait face à tous ces ennemis : au flambeau de sa Logique, leurs sophismes, leurs équivoques, leurs doutes se dissipent comme une fumée que le vent emporte. Les Théologiens que nous invitons plus à méditer qu'à lire cet Ouvrage, verront l'Auteur éclaircir avec la même facilité tout ce qui regarde l'ignorance, la concupiscence, le péché

originel & ses suites. Après avoir justifié & vengé la Providence sur tous ces objets importants, il entreprend l'Apologie des défenses que les Pères en ont faites dans leurs siècles.

En terminant son Ouvrage par l'examen du Pyrrhonisme de Bayle, il conclut judicieusement que, moins jaloux de servir la vérité que d'embarrasser ses partisans, ce fameux Ecrivain n'a cherché qu'à briller par des arguments insidieux, où il n'entre que des principes ambigus, & quelquefois si faux qu'ils contiennent & combattent la même vérité, & d'où sortent souvent des conclusions dont l'étendue & la généralité débordent l'enceinte des principes antécédents.

Nous souhaitons que les Editions de cet Ouvrage se multiplient assez promptement pour encourager l'Auteur à le perfectionner de plus en plus, en suivant toujours la chaîne des prin-

cipes les plus communs, sans jamais y attacher aucun de ces principes particuliers qui ne sont chers qu'à des gens à systême. S'il y a quelques endroits foibles dans son Livre, ce sont ceux où, en ce genre, il se permet quelque licence, ceux où il se pardonne quelque complaisance. Quand il se donne ces libertés, il ne manque jamais d'en avertir, de peur qu'on ne confonde ce qu'il hazarde avec ce qu'il démontre : ces espèces d'essais ou de concessions doivent ici être regardées comme des digressions surabondantes, où l'Auteur a été entraîné par occasion plutôt que par nécessité.

A la page 34 du premier Volume, ces mots de l'Imitation de Jesus-Christ, *Præter amare Deum & illi soli servire*, paroissent cités comme s'ils étoient de Salomon. C'est une petite réforme à faire dans une nouvelle Edition.

ARTICLE XLVIII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ITALIE.

DE TURIN.

Discorsi due Epistolari sopra una Terra salina purgante di fresco scoperta nel Piemonte, (*in*-4°. pag. 16) *Deux Lettres sur une Terre saline, trouvée en Piémont &c.* 1757. C'est à Canale, près d'Asti, que le Sr Aloi, Pharmacien, a découvert ce nouveau Sel. Le Docteur Bianchi rend compte dans la premiére Lettre des opérations tentées pour parvenir à extraire ce Sel, qu'un usage le plus heureux & le plus constant

dans ses effets, doit faire préférer aux Sels d'Epsom & de Modene.
La seconde Lettre est du savant Medecin M. Valcarenghi, lequel, d'après les expériences qu'il a faites, expériences répétés par plusieurs autres habiles Médecins de Turin, croit pouvoir caractériser ce Sel, un composé de différents Sels réunis, participant du Sel-Marin, de l'Alun, des Sels martiaux, mais où le Nitre domine, ce qu'indique sa saveur un peu amère & styptique ou astringente, qui se fait sentir au palais ou à la langue. Ce Sel qui se dissout aisément dans l'eau, peut être employé avec succès dans les dyssenteries, tenesmes, obstructions des hypocondres &c. C'est, en un mot, un purgatif simple, efficace, doux & bénin.

DE ROME.

De vero Ecclesiae sensu circa Sacrarum Ceremoniarum usum

R. Ep. Suessionis opusculum cui accessit Dissertatio Jos. Aloysii Assemani de *Sacris* ritibus. Romæ 1757. Ex Typ. Jo. Zempel (*in*-4°.)

M. Assemani, toujours infatigable malgré sa foible santé, continue, dans le travail pénible qu'il a entrepris, de nous donner la collection de tous les Livres cérémoniaux ou concernant les rites. Il vient de mettre en Latin, & d'imprimer le petit Traité de M. Languet, alors Evêque de Soissons, sur le véritable esprit des rites, leur origine, leur antiquité &c. & comme ce Prélat y attaque avec force le Traité de D. Claude de Vert sur le même objet, M. Assemani, dans une Dissertation préliminaire, cherche à rapprocher tant qu'il peut ces deux Antagonistes célèbres. Il s'efforce du moins de justifier jusqu'à un certain point le savant Bénédictin. Enfin il croit que l'un pourroit

avoir trop donné aux ſens myſtiques & moraux, & l'autre pas aſſez. Il tâche donc, dans ſa Diſſertation, de prendre un milieu également éloigné des deux extrêmes : ce qu'il exécute avec un ton de ſageſſe & de modeſtie, qui vaut encore mieux que toute ſon érudition.

DE FLORENCE.

Notizie Iſtoriche delle Chieſe Fiorentine, diviſe ne' ſuoi quartieri. Parte II. del Quartiere di S. Giovani. Tom. VI. della Chieſa Metropol. di S. Maria del Fiore. In Firenze 1757. Pietro Gaetano Viviani, (*in*-4°. pag. 390.) *Mémoires hiſtoriques ſur les Egliſes de Florence, &c.*

Le P. Richa, Jéſuite, continue ſon curieux Ouvrage ſur les Egliſes de cette Ville. La ſeule Egliſe, dite de Ste Marie *del Fiore*, four-

nit la matière de ce 6e Tome : tant les recherches sont multipliées & tant sont divers les points de vue qu'embrasse l'Auteur. Il examine d'abord l'antiquité de cette Eglise, Cathédrale d'abord, simple Paroisse ensuite, enfin Métropole. Il décrit dans le plus grand détail ce somptueux édifice, donne l'Histoire de sa construction, fait connoître les Architectes, Peintres, Sculpteurs & autres Artistes fameux qui l'ont élevé & décoré. Il détaille toutes les pièces & comme tous les membres de ce grand corps, Façade, Tribune, Coupole, Clocher, l'Œuvre, la Nef, le Chœur, la Sacristie, le Cloître &c. Il passe de-là aux Reliques, dont elle est enrichie, à leurs translations, & en particulier à celle de St Zanobi, Evêque de Florence, à l'urne qui contient ses cendres, aux bas-reliefs & à l'inscription dont est chargé ce pré-

cieux monument. Ailleurs il raconte les Fêtes qui y furent célébrées en différents temps par la République. On y lit avec plaisir un Précis historique de faits curieux, concernant les trois Conciles qui y ont été tenus. Il s'étend davantage sur le dernier, tenu sous Eugène IV. Il nous parle de la *Schola Eugeniana*, ou Séminaire de jeunes Clercs, fondé par ce Pape & bâti dans le voisinage de cette Eglise. Le Thrône Episcopal qu'il nous décrit, donne lieu à des recherches plus intéressantes sur les privilèges de ce Siège, sur les hommes éminents en sainteté qui y ont siégé. Enfin le P. Richa conduit son Lecteur de l'Eglise au Palais Archiépiscopal où il le promene quelque temps, pour l'arrêter ensuite dans l'Eglise de l'Archevêché, dite du S. Sauveur. C'est-là qu'il lui donne la liste de tous les Evêques & Archevêques de Florence.

Ceci n'indique que d'une manière bien superficielle toutes les richesses littéraires & ecclésiastiques, contenues dans ce Volume, orné encore de plusieurs Planches, & enrichi d'un Calendrier du 9^e^ siècle, trouvé parmi les Manuscrits que possède cette Eglise.

DE NAPLES.

Enfin le premier Tome des Antiquités d'*Herculanum* paroît. Ce n'est encore que le commencement des Peintures qu'on y a trouvées ; mais ce début charme tous les Connoisseurs. L'Impression de ce premier Volume est belle, & les Gravures en sont exquises. Il fera connoître à tous ceux qui ne sont pas à portée de voir les Antiquités mêmes de cette Ville comme ressuscitée, que les Anciens excelloient en Peinture comme en Sculpture. On assûre,

dans ce beau Recueil, que le coloris des Peintures d'*Herculanum* va de pair avec le Dessein. Une comparaison plus réfléchie du Livre & des Monuments nous instruira plus particulièrement dans la suite. Ce premier Tome est *in-fol.*

FRANCE.

De Paris.

Le S[t] François, Pensionnaire du Roi & Graveur des Desseins du Cabinet de Sa Majesté, continue avec succès ses Gravures dans le goût du Crayon. Il vient de donner une nouvelle Pièce d'après Carle Vanloo : c'est un Corps de Garde où l'on boit & où l'on joue ; & il nous semble que cela est rendu avec beaucoup de vérité. Nous avons déja observé, en annonçant les premiers Essais de ce Graveur, que le grand avantage de ces Gravures

dans le goût du Crayon, est de fournir aux Elèves un fond inépuisable de bonnes leçons & d'excellents modèles.

De Imitatione Christi Libri quatuor ad octo Manuscriptorum ac primarum Editionum fidem castigati, & mendis plus sexcentis expurgati. Ex recensione Josephi Valart, Presbyteri Hesdinensis & Academici Ambianensis. *Nouvelle Edition des quatre Livres de l'Imitation de Jesus-Christ, &c.* Chez Barbou, rue S. Jacques. (Volume *in*-12. très-bien imprimé.)

Deux choses rendent cette Edition supérieure à toutes les autres: 1°. La correction du Texte. M. l'Abbé Valart, autorisé par les plus anciens Manuscrits, par les meilleures Editions, par les premiéres Traductions qu'on a faites de cet inestimable Ouvrage, en a retranché une multitude de fautes,

& restitué les leçons originales.

La décision presque absolue de la fameuse controverse touchant l'Auteur de l'Imitation. M. l'Abbé Valart prouve, dans une Dissertation bien raisonnée, 1° que l'Imitation est plus ancienne qu'à *Kempis*, puisqu'on a ce Livre dans des Manuscrits plus anciens que ce pieux Chanoine-Regulier. 2° Qu'elle a été composée avant l'an 1330, puisque Ludolphe de Saxe, qui fleurissoit en ce temps là, passe pour en avoir donné une Traduction. 3° Qu'elle est postérieure au temps où vivoit S. François d'Assise, puisque ce saint Patriarche y est nommé 4° Que l'Auteur est Jean Gersen, Abbé de Verceil, qui vivoit au 13e siècle; & dont on voit le nom jusqu'à cinq fois dans un Manuscrit ancien. Chacun de ces Articles exerce & manifeste la bonne Critique de notre Editeur. Nous avons dit que sa déci-

sion est *presque absolue*, parce qu'en cette matière il ne faut pas se servir du terme de *démonstration*, quoiqu'on soit fort tenté de croire certaines raisons démonstratives. Au siècle dernier, il s'éleva sur cette matière un différend qu'on n'est pas d'humeur à renouveller aujourd'hui ; mais on est toujours bien aise que M. l'Abbé Valart en dise assez pour déterminer les Lecteurs exempts de préjugés & de partialité. Il faut profiter de son travail, & plus encore de ce Livre qui n'a que des Admirateurs & qui a fait tant de Saints. *Le Libraire Barbou publiera bientôt des Editions portatives, tant en Latin qu'en François. Les corrections faites par M. Valart, méritent que cette Imitation prenne l'ascendant sur toutes les autres.*

Il paroît beaucoup de Livres nouveaux & considérables : nous

ne pouvons encore indiquer que ceux-ci, en attendant que nous puissions en parler plus au-long, & faire connoître les autres.

Défense de la Chronologie contre le systême de M. Newton. Par M. Frèret, Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale des Belles-Lettres, *publiée depuis sa mort* par M. de Bougainville, qui l'a enrichie d'une belle Préface. On trouve cet important Ouvrage, qui est un *in*-4°. chez Durand, rue du Foin.

La Morale d'Epicure, tirée de ses propres Ecrits. Par M. l'Abbé Batteux, Professeur de Philosophie Gréque & Latine au Collège Royal de France, de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres. (Volume *in*-12. de 380 pages.) *Chez Desaint & Saillant, rue S. Jean de Beauvais.*

Les Fables Egyptiennes & Grecques, dévoilées & réduites au même principe, avec une explication des Hieroglyphes & de la guerre de Troie. (Deux Volumes *in*-8°.) Par Dom Antoine-Joseph Pernetty, Religieux Bénédictin de la Congrégation de S. Maur.

Dictionnaire Mytho-Hermétique, dans lequel on trouve les Allégories fabuleuses des Poëtes, les Métaphores, les énigmes & les termes barbares des Philosophes Hermétiques, expliqués, (Volume *in*-8°.) Par le même Auteur; *& ces deux Livres se distribuent chez Bauche, Quai des Augustins.* D. Pernetty est le même qui nous a donné un bon Dictionnaire de Peinture, Sculpture & Gravure dont il a été parlé dans ces Mémoires.

Œuvres d'Alexis Piron, &c. (Trois Volumes *in*-12.) Chez Duchesne, rue S. Jacques, &c.

Le S[r] Le Rouge, Ingénieur-Géographe du Roi, rue des Grands-Augustins, vient de publier la Silésie en deux grandes feuilles.

C'est une exacte réduction de la Silésie, en 16 feuilles, de Wicland & Schubarth. Prix, 3 liv.

Plus le Comté de la Marck, une feuille. Prix, 1 liv. 4 f.

Plus 50 Cartes de Guerre en Allemagne, ou détails de l'Empire, réduits & corrigés sur les Cartes de Homan, Hasse & Mayer. Prix, 24. liv.

Le S[r] Le Rouge s'engage à fournir *gratis*, la suite en 50 autres Cartes le 30 Septembre prochain, à ceux qui prendront les 50 feuilles qui paroissent actuellement.

On trouve aussi chez ce Géographe les Ephémérides, par M. l'Abbé de Brancas, pour 1758.

» Les Eaux minérales, vitrio-
» liques, ferrugineuses, nouvelle-

» ment découvertes à Passy, * dans
» la maison de Madame de Calza-
» bigi ; & qui sont entiérement
» différentes des autres sources,
» connues déja sous le nom d'*Eaux*
» de Passy, continuent de pro-
» duire d'excellents effets dans les
» cas où il s'agit de fortifier & de
» resserrer les fibres, comme dans
» les diarrées invétérées, dans les
» écoulements séreux de toute
» espèce, dans les hémorragies,
» les pertes de sang &c. Madame
» de Calzabigi pourroit publier
» un très-grand nombre de nou-
» veaux certificats, qui constatent
» l'efficacité singulière de ces Eaux.

On les trouve toujours au Caffé Anglois, rue Jacob ; & chez le Sieur Girard, rue Beaurepaire, près l'Hôtel de Coaslin.

---

* On en a parlé dans ces Mémoires au mois de Juin 1757.

TABLE DES ARTICLES

Du mois d'Avril 1758.
II. Vol.

ARTICLE XLI. *De l'origine des Loix, des Arts & des Sciences, &c.* 965
ART. XLII. *Le Spectacle des Beaux-Arts, &c.* 999
ART. XLIII. *Nouvelle Traduction de l'Historien Joseph, &c.* Tome III^{e}. 1021
ART. XLIV. *Œuvres Dramatiques d'Apostolo Zeno. Traduites de l'Italien.* 1054
ART. XLV. *Dissertation sur l'origine & le progrès de l'Art de graver en Bois, &c.* 1061
ART. XLVI. *Nouveau Cours de Mathématique, à l'usage de l'Artillerie & du Génie, &c.* 1075

TABLE.

ART. XLVII. *De l'origine du mal, &c.* 1094
ART. XLVIII. Nouvelles Littéraires. 1136

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 25. Mars 1758.

SALMON, *Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.*

De l'Impr. d'HERISSANT, rue N. D.
Ce Journal se distribue à Lyon, chez J. DEVILLE.